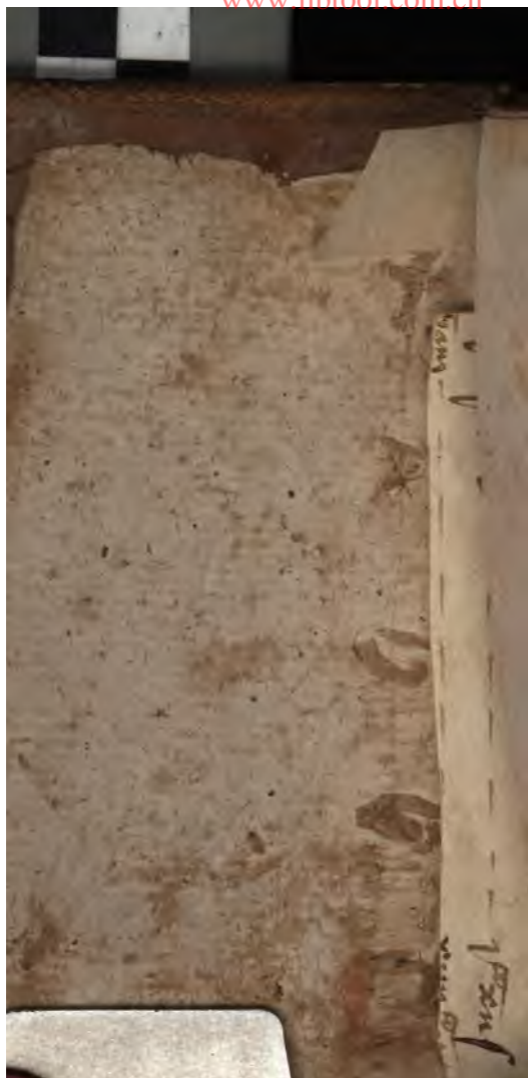


[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)





[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)



1000

1000







[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)





[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

www.libtool.com.cn



www.libtool.com.cn

LE

JOURNAL  
DES  
SCAVANS,

POUR

L'ANNEE M. DCC. XLII.

JANVIER.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

1875

1875

1875

1875





L E  
JOURNAL  
D E S  
SCAVANS.



JANV. M. DCC. XLII.

*HISTOIRE GENERALE DES  
Cérémonies , Mœurs , & Coûtu-  
mes Religieuses de tous les Peuples  
du Monde , représentées en 243  
figures , dessinées de la main de  
Bernard Picard ; avec des expli-  
cations historiques & critiques.  
Par M. l'Abbé Bannier , de l'A-  
cadémie Royale des Inscriptions  
& Belles - Lettres , & par M.  
l'Abbé le Mascrier. Sept Volumes  
in-fol. le premier de 381 pag.  
Janv.                   1. A ij*

Journal des Sçavans ,

A Paris , chez Rollin fils , Quai  
des Augustins , 1741.

L'HISTOIRE générale des  
Cérémonies , mœurs & cou-  
tumes Religieuses est un sujet éga-  
lement vaste & intéressant. » Il ne  
» se borne pas à certain peuple en  
» particulier , il embrasse tous les  
» divers Systèmes de Religion qui  
» partagent les différentes Nations  
» de la Terre. L'Indien & l'Euro-  
» péen , le Nègre de Congo com-  
» me le Sauvage du Canada , le  
» Juif & le Mahométan , le Chré-  
» tien & l'Idolatre , le Catholique  
» & le Protestant entrent nécessai-  
» rement dans ce plan , & doivent  
» y passer successivement en re-  
» vûe . . . . . Dans un pareil dessein  
» on s'engage d'exposer la doctri-  
» ne de chaque Secte en particu-  
» lier , à discuter son origine &  
» ses progrès , à représenter sa  
» discipline & son gouvernement ,  
» & à décrire ses pratiques & ses  
» cérémonies.

Janvier, 1742. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

M<sup>rs</sup> les Abbez, Bannier & le Mascrier, qui ont pris soin de la nouvelle Edition du grand Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, conviennent que ce projet, tout étendu & tout-difficile qu'il étoit, a été assez heureusement exécuté en Hollande, il y a plus de vingt années, & que l'Auteur a été encore plus redevable du succès de son Ouvrage à la maniere dont il l'a traité qu'aux magnifiques planches du célèbre Picard qui en ont fait un des principaux ornemens.

Ils protestent en même tems que malgré les préventions qu'on s'est efforcé d'inspirer au public contre leur travail, on trouvera dans cette nouvelle Edition tout ce que celle qui avoit paru en Hollande, contenoit de plus-curieux & de plus singulier sur ce qui regarde les cérémonies Religieuses des différens peuples de la Terre.

S'ils y ont fait quelques retranchemens, ils montrent que ces retranchemens-là même ne servent

6 *Journal des Sçavans* ;  
qu'à rendre , pour ainsi dire , ce  
Ouvrage plus complet. Car des  
personnalitez odieuses qui ne  
tomboient que sur quelques enne-  
mis de l'Auteur , des traits de sa-  
tyre hazardés contre des person-  
nes , ou des usages respectables  
des plaisanteries déplacées & sou-  
vent indécentes , des historiettes  
badines ne devoient nullement en-  
trer dans un projet aussi sérieux &  
aussi grave que celui dont il est  
question.

Pour ce qui regarde des *remar-  
ques* , des *citations* & des *réflé-  
xions* , qu'on a prétendu que M<sup>rs</sup>  
les Abbez Bannier & le Mascric  
devoient faire disparoître , *parce  
qu'elles prouvent trop* , ou qu'elles  
ont déplu aux devots d'un certain  
*parti* , ils protestent encore qu'ils  
n'y ont point touché ; mais s'ils se  
sont fait un scrupule de supprimer  
même jusqu'aux railleries que le  
premier Auteur de ce précieux Re-  
cueil lance souvent avec autant de  
*hardiesse* que de fausseté contre le

Janvier, 1742. 7

taille & les cérémonies de l'Eglise Catholique, ils ont cru qu'il leur étoit du moins permis de les refuter, ou par des notes, ou par la suite même du texte, d'en faire voir le peu de solidité, & de montrer que le plus souvent elles n'avoient d'autre fondement que de fausses imputations, des falsifications, en un mot la calomnie & l'imposture.

On trouve un exemple de ce dernier genre à la page 51 du Tome premier, Partie seconde de l'Édition de Hollande, où l'Auteur citant un passage d'Innocent III au sujet de l'adoration du Souverain Pontife après son élection, on fait dire à ce Pape, qu'il est *le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs*, au lieu qu'en dans le texte latin on lit : *j'ai été établi le Vicaire de celui qui porte écrit sur son vêtement & sur sa croix, je suis le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs.*

Nos deux sçavans Éditeurs avertissent encore qu'outre les explica-

8 *Journal des Sçavans*,

tions & les corrections, dont nous venons de parler, ils en ont fait une infinité d'autres qui tombent sur des fautes qu'on ne peut attribuer qu'à la négligence de l'Auteur, ou même à l'impossibilité qu'il y a de les éviter toutes dans une matière si variée & si étendue.

Mais ce qui donne un grand prix à cette nouvelle Edition, c'est l'ordre & l'arrangement qu'on y trouvera, au lieu qu'il y regnoit dans les premières une confusion qui fatiguoit le Lecteur, & qui l'exposoit à revenir souvent sur ses pas, ou à essuyer des redites inutiles par le peu d'attention que l'Auteur avoit eue de digérer ses matières, d'où il étoit arrivé qu'il n'avoit pû se dispenser d'y insérer des *additions* & des *supplémens* qui faisoient que son Recueil n'étoit qu'un Ouvrage de pièces de rapport, si mal ajustées que le plus souvent elles n'avoient ni suite ni liaison.

Au reste, ils ne se sont pas con-

Janvier , 1742. ¶

sentés de corriger , ils ont cru encore pouvoir augmenter cette Histoire de plusieurs additions importantes qui se sont assez multipliées pour former le quart de l'Ouvrage. Presque tout Livre en est susceptible , & celui-ci plus que tout autre. Ces additions regardent un très-grand nombre de cérémonies & de coutumes religieuses dont l'Auteur de la première Edition n'avoit point parlé , ou qu'il n'avoit fait qu'effleurer en passant.

» Après cela, disent les Editeurs,  
» nous osons nous flatter que per-  
» sonne ne nous contestera le droit  
» d'appeller cet Ouvrage dans tou-  
» te la rigueur des termes , & sans  
» regarder cette expression , com-  
» me une simple formule si usitée  
» par ceux qui font réimprimer un  
» Livre , une *nouvelle Edition* , re-  
» vue , corrigée & augmentée.

On en pourra juger par le compte que nous allons rendre du premier Tome, & nous croyons qu'on nous en saura d'autant plus de

10 *Journal des Sçavans* ;  
gré que nos Journaux n'avoient point encore parlé des premières Editions d'un Ouvrage si digne d'être connu. Il est divisé en deux parties , la première renferme les cérémonies Religieuses des Juifs, & la seconde celles des Catholiques. A la tête de la première partie paroît d'abord une Dissertation préliminaire assez longue. Elle est destinée à traiter du *Culte Religieux* , & à donner une idée générale des pratiques différentes que dans tous les tems & dans toutes les Religions non révélées, les hommes ont mises en usage pour témoigner leur reconnoissance, leur zèle , & leur attachement aux Etres qu'ils ont regardés comme l'objet de leur adoration & de leurs hommages. Outre plusieurs corrections dont le Lecteur s'appercvra en comparant cette Dissertation avec celle qu'on trouve dans l'Edition de Hollande, on y a fait quelques additions sur l'origine & sur l'institution des Fêtes , sur l'établisse-



Janvier, 1742.

DES SACRIFICES, & SUR L'IDÉE  
QU'EN AVOIENT LES PHILOSOPHES  
MODERNES:

Cette Dissertation est suivie des  
MÉMOIRES RELIGIEUX DES JUIFS:  
LES ÉDITEURS ONT PRESQUE ÉTÉ OBLI-  
GÉS DE REFAIRE EN ENTIÈRE UNE TÊTE  
PRÉLIMINAIRE A CAUSE DE LA CONFUSION QUI  
REIGNOIT DANS TOUTES LES PARTIES:  
COMME IL ÉTOIT COMPOSÉ DANS L'E-  
DITION DE HOLLANDE D'UNE DISSERTA-  
TION HISTORIQUE TRADUITE SUR L'ITÁ-  
LIEN DE *L'OPERA DE MADAUS* PAR M. GI-  
MANN; D'UNE SECONDE DISSERTATION  
DU MEME M. GIMANN, LETTRÉE DE  
SUPPLÉMENT A LA PREMIÈRE; D'UNE  
TRADUCTION DE BUXEMPS & AUTRES QUI  
SERVOIT ENCORE LIEU DE SUPPLÉMENT  
AUX DEUX PRÉCÉDENTES; ENFIN D'UNE  
TÊTE DE CELLE-LÀ QU'ON POURROIT AP-  
PELLER LE SUPPLÉMENT DE TOUT LE LIVRE  
OU LE SUPPLÉMENT. TOUTS DEUX ÉDITEURS  
PUNTOUS ÉLIER LES REPERTOIRES & LE DE-  
TABLE QUI SERVOIT NECESSAIREMENT  
DE CET ARRANGEMENT, ONT TRAVAILLÉ  
ENSEMBLE TOUTES LES PIÈCES, ONT  
MEME SUPPLÉÉ PAR LEURS PROPRES

✠ *Journal des Sçavans*,  
recherches à plusieurs particulari-  
tez que ces Auteurs avoient omi-  
ses sur certains usages reçus parmi  
les Juifs modernes, & se flattent de  
n'avoir rien laissé à desirer sur une  
matiere si interessante.

Les principales additions qu'ils  
y ont inserées regardent l'état des  
Juifs depuis la ruine de Jerusalem  
& leur dispersion en différens pays  
du monde, les persécutions qu'ils  
ont souffertes depuis la dernière  
révolution de Jerusalem sous l'Em-  
pereur Vespasien, les crimes qu'on  
leur a imputés, les Imposteurs ou  
faux Messies, & les prétendus  
Saints qui sont sortis de leur Na-  
tion, avec les miracles qu'on at-  
tribue aux derniers.

» Nous ne mettons point, disent-  
» ils chap. 4<sup>me</sup>, où ils traitent des  
» imposteurs & faux Messies, par-  
» mi ce nombre le célèbre Sédé-  
» cias Medecin Juif, le plus fa-  
» meux de tous les Magiciens. Ceux  
» de Pharaon n'étoient que des ap-  
» prentifs en comparaison de ce-

www.libtool.com.cn  
Janvier, 1742. 13

» lui-ci. Car il divertissoit la Cour  
» de Louis le Débonnaire en ava-  
» lant un homme dont il avoit cou-  
» pé les pieds & les mains, après  
» quoi il le rendoit vivant. Les Hi-  
» storiens ( on cite la Chronique  
» d'Hirsaugé ) disent qu'un jour il  
» mangea en présence de la Cour  
» une charrette chargée de foin,  
» avec le cocher & les chevaux. Il  
» voloit en l'air comme Simon le  
» Magicien; & fit cent tours de  
» cette nature admirés de ceux qui  
» ont provision suffisante de sim-  
» plicité. & de bonne foi.

Nos Editeurs finissent ce Chapi-  
tre par un trait, disent-ils, bien  
extraordinaire, s'il étoit vrai. On  
lit dans l'Histoire de Cromwel par  
l'Abbé Raguenet, -que la reputa-  
tion de cet Usurpateur » s'accrut  
» de telle sorte que les Juifs de  
» l'Asie députerent en Angleter-  
» re le célèbre Jacob Ben-Azahel,  
» & quelques autres de leur Na-  
» tion, pour sçavoir s'il n'étoit  
» point le Messie qu'ils atten-

114 *Journal des Sçavans ;*

» doivent. Ils cachèrent la véritable  
» cause de leur voyage sous le pré-  
» texte du négoce. Ils eurent plu-  
» sieurs audiences du Protecteur  
» & comme il étoit fort irrité con-  
» tre l'Université de Cambrige à  
» cause du zèle qu'elle avoit témoi-  
» gné pour Charles premier , il  
» promit de leur vendre les Ma-  
» nuscrits Hébreux , avec les autres  
» Livres qui les accommoderoient.  
» Ces Juifs allèrent visiter la Bi-  
» bliothèque , mais au lieu de re-  
» tourner droit à Londres , ils se  
» rendirent dans la Province de  
» Huntingthon , d'où les parens de  
» Cromwel étoient originaires ,  
» afin d'apprendre de ceux qui  
» pouvoient le mieux connoître sa  
» généalogie , s'il ne se trouvoit  
» point quelqu'un parmi ses ancê-  
» tres qui fût sorti du sang des  
» Hébreux. Le Protecteur le sçut  
» & congédia les Ambassadeurs ;  
» sans vouloir leur accorder aucu-  
» ne des choses qu'ils avoient de-  
» mandées.

*Janvier* , 1742. . . 15.

Après avoir détaillé ce qui a rapport à l'Histoire ancienne & moderne des Juifs , on vient à ce qui regarde leur Religion en particulier , & aux principes qu'ils ont de communs avec les Chrétiens , tant sur le dogme que la morale.

On remarque d'abord que toutes les pratiques qui sont aujourd'hui en usage parmi les Juifs ne sont pas d'une égale autorité , ni observées de tous de la même manière , aussi les divise-t-on en trois ordres , dont le premier comprend les préceptes de la Loi écrite qui sont au nombre de 613 , & qu'ils nomment les Commandemens de la Loi. De ces Préceptes 365 sont négatifs , & les autres affirmatifs , les premiers obligent également les hommes & les femmes , mais à l'égard des seconds les Rabbins assurent que la foiblesse & la délicatesse du sexe , l'obéissance qu'elles doivent à leurs maris , & les services qu'elles sont obligées de

16 *Journal des Sçavants,*

leur rendre, dispensent les femme de les observer. Il n'y a donc que les trois préceptes suivans qui leur soient particulièrement recommandés. Le premier, de s'éloigner en toute diligence de leurs maris dans le tems de leurs régles, & de ne point s'en approcher qu'elle ne se soient baignées. Le second en achevant de pétrir le pain de faire un gâteau qui est destiné à être brûlé, par les raisons qu'on verra dans l'Ouvrage même; & le troisiéme, d'allumer les lampes le vendredi au soir pour la nuit du Sabat. Quelques Rabbins les dispensent aussi de prier, & disent qu'il suffit qu'elles disent *amen* aux prieres de leurs maris.

Le second ordre de pratiques regarde la Loi orale, ou de bouche, & c'est le nom qu'ils donnent aux gloses que leurs Rabbins ont faites sur le Pentateuque, & à un nombre infini de constitutions & de régles qui ont été recueillies dans le Thalmud, & ils les nom-

Janvier, 1742. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn) 27

ment les *Commandemens des Docteurs*.

Le troisième comprend les choses que l'usage a autorisées en divers tems & en différens lieux, ce qui fait qu'on les nomme *Coûtumes*. Or de ces trois ordres les deux premiers qui contiennent la Loi écrite par Moïse, & la loi de bouche, qui vient des Docteurs par tradition, sont généralement reçûs de tous les Juifs, quoique dispersés dans toutes les parties du monde, sans qu'il y ait entr'eux aucune différence considérable; mais sur le troisième qui regarde simplement les coûtumes, les Juifs ne sont nullement d'accord entre eux, parce qu'étant répandus par toute la terre, ils se sont trouvés obligés de s'accommoder aux usages des lieux où ils étoient établis, & en ont pris insensiblement les mœurs & les coûtumes, comme on le montre ici dans un détail très-étendu & très-curieux.

Nous ne dirons rien de ces coû-

18 *Journal des Sçavans ;*

raimes , dont quelques-unes sont si bizarres & si gênantes qu'il semble que l'esprit de l'homme n'auroit jamais dû s'y rabaisser ni même pû s'y contraindre. On en jugera seulement par ce que nous rapporterons sur l'exacritude scrupuleuse qu'elles exigent des Juifs dans le choix & dans la preparation de leur manger. Ils s'abstiennent de tous mets ou ragouts où il entre tout à la fois de la viande & du fromage ou du lait, à cause qu'il est dit *tu ne cuiras point le chevreau dans le lait de sa mere* , ce qu'ils entendent de toutes sortes d'animaux, & de quelque lait que ce soit. On omet ici une infinité de minuties sur la maniere scrupuleuse avec laquelle il faut serrer dans des armoires particulieres & laver séparément ce qui sert au lait, & ce qui sert à la viande, sur le soin qu'on doit avoir de ne pas faire cuire la viande & le lait l'un après l'autre, sur le choix des œufs, de peur que, comme il est défendu



Janvier, 1742. 19

de manger du sang des animaux, il ne s'y en trouve quelques filets, sur l'attention qu'on doit avoir pour éviter de faire usage du lait, du beurre & du fromage préparé par les Chrétiens. L'observation de ces pratiques fait une étude particulière, & occupe une grande partie de la vie des Juifs Allemands.

Ils encherissent en superstition sur les autres; dans toute la Hollande, les Juifs Portugais & Espagnols les haïssent mortellement & ne communiquent point avec eux, quoiqu'il n'y ait de différence dans leur culte qu'à l'égard de certaines cérémonies, & de quelques usages qui devroient leur paroître arbitraires.

Les Juifs Allemands, au rapport de Buxtorf, ont un Rituel ou Formulaire pour leurs Bouchers; & si avec cela il arrive des cas où le Boucher soit embarrassé, il doit consulter le Rabbin, la science du Boucher dépend de ce Rituel;

20 *Journal des Sçavans*,

» il doit l'étudier avec soin, & al  
» sifier long-tems à la tuerie de  
» bêtes pour bien apprendre à le  
» égorger, & à connoître leurs dé  
» fauts, après quoi il pourra être  
» élevé à l'office de Boucher, & l  
» Rabbin lui en expédiera les pou  
» voirs. Quelque ridicules que pa  
» roissent ces Formules, elles son  
» nécessaires dans une Religion o  
» ce qui est du ressort de la Bou  
» cherie peut faire naître des ca  
» de conscience & des scrupule  
» capables d'occuper toute l'atten  
» tion d'un Rabbin.

» On trouvera ici la maniere de  
» tuer les bêtes selon ce Formu  
» laire. Par-tout il est défendu au  
» Juifs de manger la cuisse ou de  
» moins le nerf de la cuisse de  
» animaux, en mémoire de la lutte  
» de Jacob avec l'Ange, mais si  
» l'on en croit le même Buxtorff  
» cette défense est éludée aujour  
» d'hui par les Juifs du Rit Italien

A l'occasion des Fêtes des Juifs  
on fait voir ici la conformité que

Janvier, 1742. 21

quelques-unes d'entr'elles ont avec celles des Chrétiens. On pourra prendre une idée générale des Fêtes, des jours de jeûne, de réjouissances & d'actions de grâces, qui se célèbrent actuellement parmi les Juifs, en jettant les yeux sur un de leurs Calendriers publié pour l'année 1722, & qu'on a fait imprimer ici, on y verra que les années des Juifs sont de 354 jours, & qu'ils intercallent tous les trois ans un mois, ce qui fait pour lors une année de 13 mois. Le commencement de leur année civile répond à notre mois de Septembre & celui de leur année Ecclesiastique à notre mois de Mars.

Le recit de l'occasion à laquelle toutes ces Fêtes ont été établies, les cérémonies avec lesquelles elles se célèbrent, & la multitude de pratiques dont elles sont accompagnées, n'étant pas susceptibles d'extrait, nous y renvoyons le Lecteur, il nous suffira de remarquer que la connoissance de tous ces

*Journal des Sçavans ;*  
est très-nécessaire pour faire  
de plusieurs endroits du  
eau Testament dans lesquels  
même & les Auteurs Sacrez  
illusion à quelques - unes de  
ariques.

ne rien omettre de ce qui  
le l'état présent de la Reli-  
es Juifs, on finit par expo-  
peu de mots les opinions  
eux principales Sectes qui  
traitées d'Hérétiques parmi  
ifs ; la plus étendue au our-  
est celle des Caraites ; elle a  
partisans à Constantino-  
au Caire, en plusieurs en-  
du Levant & même en  
vie, dans la Palestine & en  
e ; ils s'en tiennent à la let-  
l'Ecriture Sainte, & rejet-  
es interprétations, paraphra-  
constitutions faites par les  
ns. Les Samaritains, dont  
hisme dure depuis si long-  
subsisent encore en quel-  
ndroits du Levant, ils ont un  
Sacrificateur qui reside à

Janvier, 1742. [www.libteal.com.cn](http://www.libteal.com.cn)

ploufe, qui est l'ancienne Schem ; ils rejettent, comme les raites, le Thalmud, & les vaines traditions des Docteurs Juifs.

Pour moi je crois, dit M. Simon, qu'on ne peut mieux apprendre aujourd'hui la pureté de la Loi des Juifs, que de ces Samaritains de Schem, qui sacrifient encore selon l'ancienne institution sur la montagne de Gazim, comme le P. Morin & M. Meyresc l'ont remarqué. Ce seroit une chose curieuse de voir le lieu où ils sacrifient, d'en observer la forme, la structure, surtout les dimensions & les mesures tant de l'autel que des vases dont ils se servent pour les Sacrifices. Ce seroit aussi une chose bien digne de remarques de voir ce grand Sacrificateur revêtu de tous les habits Sacerdotaux, surtout le jour de Pâques, lorsqu'il est assisté de tous ses Ministres. Il m'étonne que cette envie n'ait point venue en l'esprit de quel-

24 *Journal des Sçavans,*

» ques-uns de nos Voyageurs. « Les Samaritains ne reconnoissent pour Livres authentiques que le Pentateuque de Moÿse , mais ils sont bien éloignés de donner dans les erreurs des Saducéens , aussi-bien que dans d'autres opinions bizarres , dont on prouve ici que les Juifs les accusent faussement.

En voilà assez pour donner une idée de cette première partie , où l'on a rassemblé avec beaucoup de Soïn presque tout ce qui peut faire connoître la Religion & les cérémonies qui ont aujourd'hui cours parmi les Juifs. Disons maintenant un mot de la seconde Partie , qui roule sur les Cérémonies Religieuses des Chrétiens.

Elle commence par une Dissertation sur la Religion Chrétienne. Du reste on avertit que cette pièce n'est qu'un précis de l'excellent Ouvrage d'Abbadie sur *la Vérité de la Religion Chrétienne* ; on en a rapproché les différens traits , & par là on les a rendus d'autant plus frappans

frappans, qu'ils sont réunis sous un seul & même point de vûe.

On donne ensuite dans le Chapitre premier l'exposition de la doctrine de l'Eglise Catholique, & on la tire de celle qui a été publiée par feu M. Bossuet Evêque de Meaux, on y a seulement ajouté ce qui se trouve de particulier sur certains articles dans le Catéchisme que ce grand Prélat fit imprimer pour l'usage de son Diocèse.

On a renfermé dans le second Chapitre ce qui concerne la Discipline de l'Eglise, & cet article doit être d'autant mieux reçu qu'on n'en avoit pas dit un seul mot dans la premiere Edition de cet Ouvrage; on y a fait entrer ce qui regarde les jugemens de l'Eglise & les peines ordonnées par les Canons contre ceux qui refusent de s'y soumettre; on a traité à cette occasion des Conciles, des Synodes, de l'excommunication, & des autres peines canoniques.

L'article de la Hierarchie Eccle-  
*Janv.* 1 B

26 *Journal des Sçavans*,  
siastique termine ce premier Tome;  
On y parle du Pape, des Cardi-  
naux, de la Cour de Rome, des  
Evêques, du bas Clergé, & des  
Ordres Militaires. C'est encore là  
un des principaux endroits de ce  
Livre, où l'on sentira combien le  
travail des deux nouveaux Revi-  
seurs a servi à le perfectionner. Le  
Chapitre où il est question des Or-  
dres Militaires est entierement dû  
à leurs recherches. Cette addition  
est d'autant plus importante qu'elle  
sert à rendre complet l'article de  
la Hierarchie. Il ne faut pas ou-  
blier de dire ici que le Libraire a  
parfaitement secondé le zèle des  
Editeurs, & qu'il n'a épargné ni  
soin, ni dépense pour rendre cette  
Edition très - supérieure à celle de  
Hollande.

Nous ne manquerons pas de  
donner l'Extrait du second Tome  
dans le Journal prochain.





Janvier, 1742. [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn) 27

**THEOLOGIE DE L'EAU ;**  
ou *Essai sur la bonté, la sagesse,*  
& *la puissance de Dieu manifestées*  
*dans la création de l'eau. Tra-*  
*duit de l'Allemand de M Jean-*  
*Albert Fabricius, Docteur en*  
*Théologie, & Professeur au Col-*  
*lège de Hambourg, avec de nou-*  
*velles Remarques communiquées*  
*au Traducteur. A la Haye, chez*  
*P. Paupie, 1741. in-8°. pp. 420.*

**D**ANS un court Avertisse-  
ment qui paroît ici sous le  
nom du Libraire, & non sous ce-  
lui du Traducteur, qui n'a pas ju-  
gé à propos de se faire connoître,  
le Sieur Paupie nous apprend que  
cette *Théologie de l'eau* est le com-  
mencement d'un Recueil conside-  
rable d'Ouvrages de ce genre,  
qu'il se propose de donner successi-  
vement. Il y fera entrer la *Théolo-*  
*gie Physique* de M. Derham dont  
le prix, dit-il, est connu de tout  
le monde, il donnera ensuite une

28 *Journal des Sçavans,*

Théologie des Insectes, qui, selon lui, ne laissera rien à desirer sur une matiere si curieuse & si interessante. Après cela il nous promet encore une Théologie Botanique qui ne sera ni moins instructive ni moins édifiante que les autres Ouvrages dont nous venons de parler, il pourra même y en ajouter d'autres qui répondront également au plan qu'il s'est formé, & si, comme il le promet, tous sont aussi-bien choisis & aussi-bien imprimés que celui que nous annonçons aujourd'hui; on ne sçauroit trop engager le Sieur Paupie à tenir le plus promptement qu'il lui sera possible les engagements qu'il veut bien prendre avec le public.

En attendant il lui offre *la Théologie de l'eau* comme un échantillon par lequel on pourra juger du mérite de ce premier Recueil. Le nom de M. Jean-Albert Fabricius, qui est Auteur de cette Théologie, & qui l'a composée en Allemand, est, pour me servir des termes du

Janvier , 1742. 29

Traducteur , si connu dans la République des Lettres , qu'il suffit de le nommer pour en faire l'éloge. Cet Ouvrage est divisé en trois Livres , partagés en différens Chapitres , qui tous servent à relever les principaux traits de la bonté & de la puissance que Dieu a fait éclater dans la création de l'eau , & qu'il manifeste tous les jours dans la conservation d'un élément si nécessaire au monde & à tout ce que le monde contient.

M. Fabricius traite dans le premier Livre de la nécessité de l'eau , de sa nature , de la quantité qu'il y en a dans l'Univers , & de la profondeur des mers , des fleuves & des lacs.

» Sans l'eau le Globe Terrestre  
» ne seroit qu'un monceau stérile  
» de poussieres & de cendres, l'air  
» seroit un espace inhabitable à  
» cause de la subtilité du sec & du  
» froid , il ne se formeroit ni mi-  
» néraux , ni plantes , ni animaux,  
» en un mot sans l'eau rien n'au-

30 *Journal des Sçavans*,  
» roit vie, rien ne pourroit subsi-  
» ster . . . . Quel est donc l'Être qui  
» a établi un tel ordre dans la na-  
» ture, & qui a rendu une même  
» chose d'un usage si indispensable-  
» ment nécessaire à toutes les créa-  
» tures? . . . . N'est-ce pas Dieu,  
» dont la sage providence ne s'est  
» pas bornée à créer l'eau, & à  
» lui donner des qualitez aussi sa-  
» lutaires qu'agréables, mais qui  
» pour en multiplier & en perpé-  
» tuer l'usage, l'a distribuée riche-  
» ment par toute la terre, où il la  
» fait continuellement circuler, &  
» qui en reserve les trésors dans  
» des abîmes inépuisables?

On confirme ce raisonnement  
par un court exposé de tout ce que  
la Philosophie nous apprend de la  
nature de l'eau & de ses propriétés.  
Parmi ces dernières celles de pou-  
voir par l'introduction de quelque  
matière étrangère prendre une in-  
finité de degrez différens de froid  
& de chaleur, & de les perdre  
de même est d'une utilité incroya-

ble pour la conservation de l'homme.

La pesanteur de l'eau fournit aussi à M. Fabricius un beau sujet d'admirer la Sagesse du Créateur ; par la fluidité qu'il lui a donnée , il a pourvû à ce que ce poids n'incommodât pas & n'accablât pas les créatures qui vivent dans l'eau , & leur laisât au contraire la facilité d'y exercer librement toutes leurs fonctions. » Cette force même , dit-il , qui presse de bas en haut , & qui vient aussi de la pesanteur de l'eau soutient les poissons & les plongeurs & les empêche d'enfoncer. « Il ajoute que l'air qui nous environne de toutes parts , comme l'eau environne les poissons , doit pareillement à sa fluidité cette forte pression de bas en haut , qui fait que nous ne sommes pas accablés du cylindre ou de la colonne d'air qui est au - dessus de nous , comme il arriveroit indubitablement sans cela , à cause du poids considerable de cette colonne. I B iiiij

32 *Journal des Sçavans ;*

Une des propriétés de l'eau qui est d'une grande commodité, & qui produit mille avantages pour l'usage de la vie, consiste dans la disposition que Dieu lui a donnée pour se mêler & s'unir si étroitement avec une infinité de choses, qu'elle en prend le goût, la couleur, l'odeur & la vertu. La nature & l'art en fournissent divers exemples que notre Auteur parcourt en détail.

Il compte aussi l'attraction parmi les propriétés qu'il attribue à l'eau, & c'est ainsi qu'il s'exprime à cette occasion. » Quand on explique que la pesanteur comme je l'ai fait, dit-il dans le Chapitre 4<sup>me</sup>, par l'effort d'un corps en tout sens, il semble qu'il faille y comprendre *la vertu d'attraction*, aussi bien que *l'élasticité*, ou la vertu qu'un corps a de s'étendre ou de se resserrer comme un ressort ; qualité que feu M. André Rudiger a cru trouver dans tous les corps ; voilà pourquoi il a dé-

• fini le corps une *substance élasti-*  
» *que* ; & il tient qu'on peut avec  
» raison dire de tous les corps que  
» ce sont des substances élastiques,  
» mais qu'on ne peut le dire d'au-  
» tre chose que des corps.

Dans une des notes que le Tra-  
ducteur a placées au bas des pages,  
& qui lui ont été communiquées  
par un habile Philosophe, qui est,  
dit-on, connu dans le monde sça-  
vant par plusieurs excellens Ouvra-  
ges qui lui ont mérité l'approba-  
tion des connoisseurs, » on obser-  
» ve que l'effort que fait un corps  
» selon toutes les directions possi-  
» bles est proprement ce qu'on ap-  
» pelle *la résistance*, ou avec Ké-  
» pler *la force d'inertie*. Il est vrai  
» que la pesanteur & le ressort pré-  
» supposent cette force dans un  
» corps pesant & élastique, mais  
» il ne faut pas pour cela confon-  
» dre ces trois choses ensemble.  
» L'*inertie* a un principe interne,  
» & est fondée dans le corps mê-  
» me, mais la pesanteur & le res-



34 *Journal des Sçavans*,

» fort exigent un principe externe ;  
» qui détermine la force inhérente  
» d'un corps selon une certaine  
» direction.

Comme toutes les notes de ce genre sont destinées à relever quelques erreurs de fait ou de raisonnement qui sont échappées à M. Fabricius, il n'y en a aucune qui ne mérite l'attention du Lecteur, & ce qui est fort rare en pareille matière, qu'on puisse regarder comme absolument inutile.

M. Fabricius finit ce premier Livre en montrant que comme un bien-fait singulier du Créateur est de nous avoir donné le plus-abondamment les choses qui nous sont les plus nécessaires, & que nous soyons environnés de toutes parts des choses dont nous ne pouvons nous passer, aussi a-t-il rendu l'eau si commune qu'elle se presente partout à l'homme, & qu'il peut s'en procurer à peu de frais, & sans fatigues. Mais c'est cette abondance même & cette facilité de trouver



une chose si nécessaire qui cause l'ingratitude des hommes ; pour qu'ils glorifient l'Auteur d'une substance dont le prix est inestimable , il faut qu'ils en sentent la disette ; c'est alors , dit-il , qu'on voit le diamant perdre son prix à côté d'un verre d'eau. Comme M. Fabricius n'étoit pas moins versé dans l'Histoire que dans la Physique , il rapporte à cette occasion plusieurs traits de l'Histoire ancienne qui prouvent cette vérité , & nous expose, selon sa méthode ordinaire , ce que les Voyageurs & les Philosophes anciens & modernes nous ont appris de plus curieux ou de plus probable sur la quantité d'eau qu'il y a dans l'Univers , sur la profondeur des mers, des fleuves & des lacs , & resout en passant une infinité de questions qu'on peut faire à cette occasion.

Il traite dans le second Livre de la sage & libérale dispensation des eaux dans tout le monde. Il prouve que leur quantité qui est suffisante

36 *Journal des Sçavans* ;  
sans être excessive, doit être regardée comme un effet aussi admirable, & une preuve aussi convaincante de la sagesse, de la bonté & de la puissance du Créateur que la quantité déterminée, & la distribution du sang & des suc dans le corps humain.

» On peut donc bien, *dit-il* ;  
» sans s'exposer au ridicule, se représenter le Globe Terrestre  
» comme un corps, dont la mer  
» est comme le cœur. Les conduits  
» souterrains d'eau en sont comme  
» les artères, & les fleuves qui  
» coulent de rechef dans la mer  
» lui tiennent lieu de veines. La  
» comparaison des fleuves avec les  
» veines n'est pas seulement juste,  
» en ce que celles-ci reportent le  
» sang de tous les membres dans  
» le cœur, de qui ils l'avoient reçu,  
» mais encore en ce qu'elles  
» sont comme les fleuves de différentes  
» grandeurs, & que quelques-unes  
» sont très-petites dans leur commencement ; qu'ensuite

» elles sont distribuées en une infi-  
» nité de bras & de branches, qui  
» portent par tout le corps le suc  
» nécessaire pour la vie.

» Mais comme les eaux sont su-  
» jettes à la corruption, la sage  
» providence de Dieu paroît clai-  
» rement en ce que pour maintenir  
» par toute la terre leur fraîcheur  
» & leur utilité, il s'est servi de  
» deux moyens très - efficaces. Le  
» premier & le plus considérable  
» est le mouvement, qui fait que  
» les fleuves conservent aussi la  
» bonté de leurs eaux; l'autre est  
» le sel dans les eaux de mer que  
» leur profondeur empêche d'être  
» toujours dans un mouvement  
» assez fort, quoique cette pro-  
» fondeur même la garantisse aussi  
» de la corruption en la tenant  
» plus éloignée de l'air.

Notre Auteur ne croit pas qu'on  
puisse décider exactement & avec  
une évidence mathématique, si  
c'est la Terre ou l'eau qui occupe  
le plus d'espace sur le Globe. Ter-

38 *Journal des Sçavans*,  
reste. Après avoir rapporté tout  
ce qu'on a dit sur cette question ,  
il fait voir que ce n'est pas sans un  
dessein particulier que le Créateur  
a donné tant d'étendue aux eaux  
sur la surface de la terre , & qu'il  
leur en a fait occuper pour le  
moins la moitié , puisqu'il ne fal-  
loit pas qu'il y eût moins de mers  
& qu'elles fussent moins étenduës,  
pour fournir une quantité de va-  
peurs , pour entretenir tant de  
fleuves , & pour humecter & fer-  
tiliser la terre. D'ailleurs l'eau elle-  
même n'est pas une solitude deser-  
te , au contraire c'est une demeure  
agréable pour une infinité de créa-  
tures. Outre cela les mers servent  
aux hommes à se rendre par le  
moyen de la navigation dans les  
pays les plus éloignés avec beau-  
coup plus de facilité que si l'on ne  
pouvoit y aller que par terre.

La pluie étant dans le grand  
monde ce que l'eau prise en breu-  
vage est dans l'homme & dans les  
animaux, elle remplace l'humidité

qui s'en va par l'évaporation & par la sécheresse. Mais comme il y a des endroits tels que l'Egypte, où il ne tombe que peu, & même point de pluye : M. Fabricius termine ce second Livre, en exposant les divers moyens par lesquels la Providence de a suppléé à ce besoin.

Il y en a deux sortes particulièrement remarquables, le premier est le débordement annuel de quelques rivières, le second consiste en certains arbres, d'où il coule une eau douce & très-agréable, comme on en voit dans l'Isle de Ser, & dans quelques autres endroits, où il ne tombe point de pluye.

A l'occasion du Nil, M. Fabricius déploye beaucoup d'érudition sur le débordement de ce fleuve, & se montre tour à tour dans cet Ouvrage, Philosophe, Géomètre, Naturaliste, Théologien & Historien ; également versé dans le Sacré comme dans le profane, il ne perd jamais l'occasion d'expliquer les passages & les endroits de l'E-

40 *Journal des Sçavans*,  
criture qui ont quelque rapport à son sujet. C'est ainsi qu'il discute la maniere dont on doit entendre le passage où il est dit que *l'Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux*, ce qu'on doit entendre par ces quatre fleuves qui arrosoient le Paradis Terrestre, ce qui regarde la construction de l'Arche, le motif qui fit entreprendre la Tour de Babel, la source d'eau qui sortit de la mâchoire d'un âne pour desalterer Samson, & différens autres points de critique & de Philologie presque toujourns fort interessans, mais dont il auroit pu supprimer une partie sans qu'on l'eut accusé d'avoir rien omis d'essentiel à son sujet.

D'un autre côté comme ce sujet par lui-même est très-vaste, & qu'il a tâché de ne rien omettre de tout ce qui pouvoit y avoir quelque rapport, on sent bien qu'il n'a pû traiter à fonds les différentes matieres dont il parle, & dont un grand nombre ont donné lieu à de

longs & sçavans Traitez, aussi se contente-t-il presque toujors de donner une idée abrégée de l'état de la question, & de rapporter de même ce que les plus sçavans Auteurs anciens & modernes qui l'ont traitée, en ont pensé, mais en même tems il a grand soin d'y renvoyer les Lecteurs, & de faire communément une longue énumération de tous les differens Ouvrages d'où l'on peut tirer quelque lumière sur une infinité de questions qu'il ne fait qu'effleurer.

On peut dire même qu'il n'en falloit pas davantage pour bien remplir le but qu'il s'étoit proposé. Il lui suffisoit de faire connoître les proprieté & les utilitez de l'eau les plus générales & les plus connues, pour forcer les incrédules à reconnoître le doigt de Dieu dans la création & dans la conservation d'un élément qui est d'une si grande ressource pour l'homme.

Nous ne dirons qu'un mot du

42 *Journal des Sçavans*,  
dernier Livre, dans lequel M. Fa-  
brius a renfermé tout ce qui con-  
cerne le mouvement des eaux en  
général & en particulier, soit que  
ce mouvement prenne sa source  
dans les premières loix de la natu-  
re, comme celui que les eaux re-  
çoivent par les vents qui agitent  
leur surface, ou par la chaleur qui  
les pénètre, soit qu'il soit un effet  
de l'art comme dans les moulins,  
les pompes, & les autres machines  
qui sont du ressort de l'Hydrauli-  
que.

Les bornes qui nous sont pres-  
crites ne nous permettent point  
de suivre M. Fabricius dans un dé-  
tail aussi instructif que curieux,  
mais nous ne pouvons nous empê-  
cher de dire que quiconque lira cet  
Ouvrage avec quelque attention  
y trouvera presque à chaque page  
des preuves sensibles que les mer-  
veilles de l'eau qu'on y expose ne  
sont pas un effet du hazard, qu'el-  
les ont été produites pour exécuter  
des vûes aussi grandes que certai-



nes , que ces vûes ne sont pas dans les choses mêmes , mais qu'il faut les chercher dans leur Auteur. En un mot les observations de M. Fabricius sur la proportion admirable que gardent entr'elles les eaux qui sont sous l'étendue des cieux , au-dessus & au-dessous de la terre, sur l'immensité des mers qui remplissent l'air d'une si grande abondance de vapeurs , sur ce grand nombre de fleuves , sur la pluye , la rosée & la neige qui se forme de ces vapeurs , sur la salure des mers qui sont rafraîchies & renouvelées par les fleuves , sur la terre qui est arrosée & rendue fertile par cette circulation continuelle depuis des milliers d'années , sur la multitude des habitans de la terre pour le bien de qui Dieu a destiné toutes ces choses , & qui en tirent leur nourriture & leur vigueur , encore une fois les observations que M. Fabricius a faites sur toutes ces matieres , & sur plusieurs autres encore qu'il ne nous a

44 *Journal des Sçavans*,  
pas même été possible d'indiquer ,  
montrent que la production de  
l'eau n'annonce pas moins la bon-  
té, la sagesse & la puissance du Dieu,  
que la création de l'Univers pris  
dans sa totalité.

*HISTOIRE DE THAMAS*

*Koulikan , nouveau Roi de Perse ,  
ou l'histoire de la dernière Révo-  
lution de Perse arrivée en 1732. A  
Paris, chez Briasson , rue Saint  
Jacques , à la Science : in-12.  
pag. 455.*

**L'**AUTEUR , sans suspendre  
l'impatience du Lecteur par  
une Préface , entre d'abord en ma-  
tière , & pour le préparer au récit  
des expéditions qu'il entreprend  
de raconter , il se contente de rap-  
peller en peu de mots la première  
révolution de Perse qui en 1722  
fit passer cet Empire des mains de  
la famille des Sophis qui le posse-  
doient depuis le quinzième siècle ,  
dans celles de Maghmud , fils &c

Successeur du célèbre Mirr-Weys, Il renvoye ceux qui voudront être plus instruits de ce fameux événement, à l'Histoire que le Pere du Cerceau en a publiée, & qui parut en 1728.

La nouvelle Révolution qui fait la matiere de cet Ouvrage, n'est pas moins digne de curiosité, & peut avoir même quelque chose de plus frappant. On y verra, dit-il, la domination des Tartares Ag-huans, » anéantie avec autant de » facilité & de promptitude, qu'el- » le en avoit trouvé à s'élever, un » grand Royaume reconquis en » moins de deux ans, l'héritier des » Sophis rétabli sur le Trône de » ses peres, sur lequel il ne fait » que se montrer, un homme de- » venu fameux dans toute l'Asie, & » en Europe par une heureuse har- » dieffe, & par une valeur singu- » liere élevé de l'état le plus bas » au rang suprême, assis sur le » Trône du grand Abas, après en » avoir fait descendre le Souve-

46 *Journal des Sçavans* ,  
» rain que lui-même y avoit placé,  
» regnant aujourd'hui sur une des  
» plus grandes Monarchies du  
» monde , estimé de ses nouveaux  
» sujets à qui il a procuré la paix  
» & l'abondance , redouté de ses  
» voisins , qu'il a forcés à la resti-  
» tution de toutes les conquêtes  
» faites sur la Perse durant les  
» troubles. Enfin le conquerant du  
» vaste Empire des Indes qu'il a  
» rendu tributaire des Pertes, après  
» lui avoir enlevé d'immenses ri-  
» chesses. « Telles sont , selon no-  
» tre Historien les événemens de la  
» nouvelle Révolution & de l'Histoi-  
» re de Thamas Koulikan.

Il rapporte d'abord ce qui lui  
» paroît de plus certain sur l'origine  
» & les progrès de ce nouveau Ta-  
» merlan. L'Auteur de son Histoire  
» imprimée depuis peu en Hollande ,  
» & dont on emprunte ici plusieurs  
» faits , semble adopter l'opinion de  
» ceux qui prétendent qu'il est né à  
» Tirlemont dans le Brabant , &  
» qu'une de ses sœurs y vit encore

avec deux de ses enfans dans une condition très-médiocre : les Nouvelles publiques de France & de Russie le font originaire du Daghestan , à quelques lieues de Derbent , & cette conjecture semble , dit - on , appuyée sur sa première façon de vivre qui approchoit fort de celle des Tarrâres de cette contrée. Dans les Lettres Chinoises on soutient que Thamas Koulikan est de Virsa, Ville appartenante au Grand Seigneur , mais on ne connoît point Virsa ; seroit - ce Bursa dans l'Asie Mineure , Capitale de l'ancien Royaume de Bythinie ?

Si on en croit d'autres Mémoires , il est fils d'un Prince de Georgie , qui fut tué , dit-on , en défendant sa patrie contre les Turcs. On assure dans le *Recueil des Lettres Edifiantes & Curieuses* qu'il est Persan d'origine , & sorti d'une famille illustre. Mais comme une Lettre de M. de Villeneuve , pour lors Ambassadeur à Constantinople , lui donne une origine toute

48 *Journal des Sçavans*,  
différente, qui se trouve confirmée  
par d'autres Mémoires venus de  
Pétersbourg & de C. P. & par plu-  
sieurs Lettres écrites de Perse, no-  
tre Auteur croit, fondé sur tous  
ces témoignages, que Thamas Kou-  
likan est né dans un Bourg du Co-  
rassan, à trois journées de Mached,  
Ville fameuse par les Pélérinages  
que les Persans y font pour visiter  
le Tombeau d'un de leurs plus cé-  
lèbres Imans. Koulikan suivit d'a-  
bord la profession de son pere qui  
étoit pastre, mais se sentant né  
avec des sentimens ambitieux, il  
se mit à piller les Caravannes, qui  
venoient en Pélérinage de toute la  
Perse à Mached. Ses succès & sa  
réputation ayant grossi considéra-  
blement sa troupe, il conçut de  
plus grands desseins, & convertit  
son brigandage en une guerre ho-  
norable.

La fortune seconda son coura-  
ge, & après avoir battu les Aghuans  
dans toutes les rencontres qui se  
presenterent, il alla offrir ses ser-  
vices & ses troupes à Schah-Tha-  
mas

mas, qui depuis la déposition de Thamas - Hullein son pere avoit pris le titre de Roi de Perse, mais à qui il ne restoit de tout ce qui composoit ce grand Empire que la seule Province de Mazandran, & dans laquelle même il avoit beaucoup de peine à se soutenir contre l'usurpateur Afzraff que les Aghuans avoient mis à la place de Mir-Maghmud.

Dans cette extrémité Schah-Thamas accepta les offres de Thamas Koulikan, le fit son *Athem-at-Doulet*, dignité qui répond à celle de Grand Visir parmi les Turcs, & en peu de tems toute la face des affaires changea de sorte qu' Afzraff se vit obligé d'abandonner Ispahan à Schah-Thamas qui y fut reçu le 3 Décembre 1729 aux acclamations du peuple, sept ans après que les Aghuans s'en étoient emparés. Mais l'usurpateur, avant de la quitter, non content d'en emporter ce qu'il y avoit de plus précieux, fit périr l'infortuné Schah-

30 *Journal des Scavans ;*

Husseïn avec tous les Princes de la Famille Royale, n'épargnant que les Princesses, qu'il traînoit après lui comme de miserables esclaves.

Leur captivité ne fut pas longue, Thamas-Koulikan s'étant mis à la poursuite d'Aszraff, le défit en bataille rangée, & l'ayant fait prisonnier, lui fit, selon quelques-uns, trancher la tête dans la Ville de Candahar. D'autres racontent sa mort d'une maniere différente, & une Relation particuliere nous apprend que Thamas Koulikan lui fit crever les yeux & le fit conduire à Chiras dont Schah-Husseïn faisoit pour lors le siège, & que ce Prince fit écorcher Aszraff avec des étrilles. Mais à l'égard du butin que Thamas Koulikan avoit fait à Ispahān, sans le partager avec son maître, il le distribua à ses créatures, & aux Soldats de son armée; ensuite ayant réduit à l'obéissance du Roi toutes les Places dont les Aghuans s'étoient emparés, il y établit des Gouverneurs qui lui



Janvier , 1742. 52  
étoient dévoués , & revint à Ispahan , cachant sous le zèle du bien public le dessein qu'il avoit conçu de détrôner son maître , tandis qu'il ne paroissoit occupé que du desir de le servir.

Depuis son union avec Thamas Koulikan Schah - Hussein avoit eu des succès continuels dans toutes les entreprises qu'il avoit formées contre les Aghuans qui occupoient les Provinces occidentales de la Perse, mais la fortune l'ayant trahi dans la guerre qu'il avoit déclaré aux Turcs qui pendant les derniers troubles s'étoient rendus maîtres de cette partie de l'Arménie , qui étoit de la dépendance des Persans, il se crut obligé de faire la paix avec les Turcs. Thamas Koulikan regarda cette paix ou du moins eut l'adresse de la faire regarder comme honteuse & désavantageuse à la nation. Le Roi après ce Traité , lui avoit mandé de licentier ses troupes , mais l'ambitieux général trouva le moyen d'é luder cet or-

52 *Journal des Sçavans*,  
dre sous différens prétextes, &  
Schah Hussein qui commençoit à  
se douter de sa trahison, ayant pris  
la resolution de garder son armée  
eut le chagrin de voir qu'en arri-  
vant à Ispahan, presque tous ceux  
qui la composoit allerent se ran-  
ger sous les drapeaux de son géné-  
ral.

Il faut voir dans l'Auteur quels  
artifices Thamas Koulikan em-  
ploya pour faire déclarer Schah  
Hussein incapable de gouverner  
l'Etat, & pour se faire nommer  
Régent du Royaume pendant la  
minorité de Mirza-Abbas fils de ce  
malheureux Prince, & qui pour-  
lors n'étoit âgé que de six mois.  
Schah Hussein fut conduit dans le  
Corassan & enfermé sous bonne  
garde dans une forteresse du pays  
sans qu'aucun de ses sujets parût  
s'interesser à son sort ni faire la  
moindre démarche en sa faveur.

Cependant Koulikan, qui cher-  
choit à se faire des droits à une  
Couronne dont il méditoit l'usur-

Janvier , 1742. 53

tion , força la Princesse Suhan-Uhein, fille du Monarque déposé , à l'accepter pour époux , quoiqu'elle fût veuve & qu'elle eût un fils âgé de douze ans , & sans perdre de tems , marcha contre les Turcs, prétendant qu'il n'étoit pas obligé à tenir une paix que la seule imbécilité de Schah Hussein lui avoit fait signer.

Notre Auteur rapporte ici les Lettres que le nouveau Régent écrivit à Topal Osman , à qui la Porte avoit donné le commandement de l'armée , qu'elle envoya contre les Persans. Comme ces Lettres sont pleines de fanfaronnades, il avertit qu'il ne sçait s'il n'eut peut-être pas mieux fait de supprimer ces sortes des pieces , comme étant capables de blesser la gravité de l'Histoire , & peu propres à faire honneur à son Héros. » Mais outre que je ne prétens pas , dit il, faire son panegyrique , ces Lettres ou plutôt ces bravades , si j'ose

» me servir de ces termes, qui sem-  
» tent l'aventurier, m'ont paru as-  
» sez propres à caractériser le génie  
» de cet homme singulier, que j'ai  
» à faire connoître; il y auroit,  
» ajoute-t-il, une grande difficulté  
» à faire sur la vérité du fait. Ces  
» Lettres ne se trouvent que dans  
» les Relations qui nous sont ve-  
» nues de Turquie dans lesquelles  
» on remarque quantité d'autres  
» faits qui ne sont pas à l'avantage  
» du général persan, mais qui se  
» trouvent démenties par toutes  
» les Relations désintéressées, aussi  
» bien que par la commune ré-  
» nommée; je répons à cela qu'  
» notre Histoire auroit été réduite  
» à un bien petit nombre de faits  
» s'il eut fallu supprimer tous ceux  
» qui ne nous sont connus que  
» la voye de C. P. mais je n'en  
» adopté que ce qui s'est trouvé  
» dans la vraisemblance.

Après cette petite Digressio-  
n revient à Tamas Koulikan  
conte les étonnans succès qu'

Janvier , 1742. 55

contre l'armée des Turcs commandée par le fameux Topal Osman , dont les aventures qui sont ici décrites forment un épisode curieux. Ces succès obligèrent la Porte à accepter la paix aux conditions que le vainqueur voulut lui imposer ; comme il rouloit dans sa tête de plus grands projets , il se contenta d'avoir recouvré ce que les Turcs avoient enlevé à la Perse dans les dernières Révolutions & revint à Ispahan , ou pour ne pas , disoit-il , être à charge aux peuples qui étoient épuisés par les guerres continuelles qu'ils essuyoient depuis plusieurs années , il défendit toutes les fêtes & les réjouissances qu'on avoit préparées pour sa réception ; il s'appliqua à faire regner la justice avec une égalité & une fermeté inflexible , du reste il témoignoit un grand zèle pour ce qui restoit de la Famille Royale qui étoit réduite au seul Schah Hussein , à son fils , & à quelques Princesses & se tenoit-toujours dans un grand res-

56 *Journal des Sçavans*,  
pect avec celle qu'il s'étoit donnée  
pour femme. Malgré ces marques  
apparentes de fidélité, la mort de  
Schah Hussein, qui arriva dans ce  
tems, celle du jeune Roi son fils  
qui la suivit peu après, donnerent  
des soupçons d'autant plus violens  
contre le Régent, que l'assemblée  
des Etats le nomma Roi de Perse  
d'ignité cependant qu'il ne parut  
accepter qu'avec répugnance, &  
après avoir dit dans le discours  
qu'il fit à l'ouverture de cette as-  
semblée, » que quoique depuis  
» huit ans que la divine Providen-  
» ce l'avoit placé à la tête des ar-  
» mées & du gouvernement, ils  
» eussent été témoins des étonnan-  
» tes prospéritez qu'elle avoit ver-  
» sées sur ses armes, & sur sa Ré-  
» gence, si ses services & l'auguste  
» alliance qu'il avoit avec la Prin-  
» cesse Royale lui donnoient quel-  
» que droit à la Couronne, il y  
» renonçoit, & qu'il leur rendoit  
» la liberté des suffrages.

Schah Nadir, car c'est ainsi qu'il

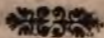
Janvier, 1742. 57

se fit appeller depuis son couronnement, publia divers Edits avantageux à ses Etats, un entr'autres pour abolir les haines de parti qui regnoient entre les Sectateurs d'Ali & d'Omar. Il défendit sous de grandes peines tout ce qui étoit capable de les fomenter, laissa à tous ses sujets la liberté d'embrasser celles des deux Sectes qu'ils aimeroient le mieux, leur accorda la liberté de conscience, permit l'usage du vin aux Mahométans, se montra très-favorable aux Missionnaires Chrétiens, & consentit qu'ils donnaissent le Baptême à tous ceux qui le demanderoient.

La fameuse & incroyable expédition du Mogol par laquelle l'Auteur finit cette Histoire, met le comble à la gloire de Schah-Nadir, comme toutes les Nouvelles publiques en ont parlé, & qu'il n'y a personne qui n'en ait quelque idée, nous n'en dirons rien. Ceux qui voudront en être plus particulièrement instruits, trouveront ici de

58 *Journal des Sçavans,*  
quoy satisfaire pleinement leur curi-  
osité.

» Quelque part qu'on veuille  
» donner à la fortune dans les suc-  
» cès de T. Koulikan; on ne peut  
» douter, dit notre Historien, qu'ils  
» ne soient l'effet d'un génie supé-  
» rieur. Il n'est personne qui ne  
» doive convenir que Nadir a por-  
» té la vertu guerrière aussi loin  
» que les plus fameux conquérans,  
» & qu'il ne possède l'art de regner  
» autant que les plus grands Rois  
» qui soient nés sur le Trône, mais  
» tout l'éclat de ses vertus politi-  
» ques & guerrières se trouve terni  
» par les voyes qu'il a employées  
» pour s'élever au rang suprême,  
» quelque heureux qu'ait été son  
» crime même pour les peuples  
» qu'il gouverne, il n'en est pas  
» moins un très-grand crime, &  
» dès lors le grand homme dispa-  
» roît pour n'offrir à nos yeux que  
» l'ingrat, le parricide & l'usurpa-  
» teur.





**LETTRE DE L'AUTEUR**  
*de la Dissertation sur l'air de la  
 respiration , &c. qui a remporté  
 le Prix à l'Académie de Bor-  
 deaux , à l'Auteur de l'examen  
 de cette Dissertation. De Soissons.*

**J'**Envoyai l'année dernière, Mon-  
 sieur, la Lettre suivante, pour  
 être insérée dans votre Journal. J'i-  
 gnore la raison pour laquelle elle n'y  
 a point paru: Je l'avois entière-  
 ment perdue de vûe depuis ce tems-  
 là: lorsqu'étant allé à Paris, un  
 grand Homme que son mérite a mis  
 à la tête de la Litterature & que  
 sa place oblige de veiller à la défense  
 de la vérité, m'a engagé à l'envoyer  
 une seconde fois. Il est bien tard, je  
 l'avois, mais ses conseils sont des  
 ordres pour moi, & je les suis sans  
 les examiner.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir  
 & reconnoissance l'examen que

60 *Journal des Sçavans* ,  
vous m'aviez promis de ma Dissertation. J'aurois à mon tour un examen à faire du vôtre ; mais la plupart des réflexions que je pourrois donner sont si naturelles que ce seroit amuser le public que de les lui indiquer , & le fatiguer en lui fournissant de nouvelles pièces qui ne diroient rien de plus que les premières , & en répondant à des objections qui ont déjà été détruites dans mon Ecrit. Il suffira donc de faire ici quelques remarques sur les endroits de votre examen dont le défaut , passez-moi le terme , n'est pas si visible , ou qui n'ont pas été prévûs dans ma Dissertation.

1°. Vous recevez en quelques endroits , mais Vous rejetez dans d'autres l'expérience de M<sup>rs</sup> Helvétius & Vinflou. Ne prévoyant pas qu'après de tels garants je dusse trouver des contradicteurs , je m'étois contenté de donner le sens du passage de M. Vinflou ; mais puisqu'il y a dispute sur ce point, il faut :

---

une exactitude scrupuleuse. Je vais donc rapporter les propres termes. Les voici. » Quand on souffle dans le tissu interlobulaire, on voit que les lobules s'applatissent par la compression du vent introduit; & quand on pousse le vent dans les cellules ou vésicules bronchiques, non seulement il les gonfle aussi-tôt, mais étant un peu forcé, il passe insensiblement dans le tissu cellulaire des interstices ou tissu interlobulaire.

Voici ce que ces deux grands Maîtres me font l'honneur de m'écrire sur leur expérience. Ecoutez-les parler eux-mêmes je n'ai rien à dire après eux. » Il est vrai, m'écrivit M. Helvétius, qu'en travaillant sur le poulmon avec M. Vinslou, je m'avisai de faire une petite ouverture dans un interstice de quelque lobule du poulmon, & d'y souffler avec un très-petit tuyau. Pour lors je vis & je le fis voir ensuite à M.

62 *Journal des Sçavans* ;

» Vinslou, qu'en soufflant de cette  
» maniere tous les lobules s'affais-  
» soient. Ensuite je soufflai comme  
» tout le monde par la trachée ar-  
» tère, & je vis tous les lobules se  
» gonfler à l'ordinaire & tout le  
» corps du poulmon & tous les in-  
» terstices entre les lobules un peu  
» diminués. Mais ayant eu soin de  
» boucher exactement le tuyau  
» que j'avois introduit dans le ca-  
» nal de la trachée artère afin que  
» l'air ne pût pas sortir, je m'ap-  
» perçus clairement que les vésicu-  
» les s'affaissoient un peu, & que  
» les interstices se gonffloient. Je  
» resoufflai dans le poulmon & re-  
» gonflai les vésicules & je m'ap-  
» perçus au bout d'un certain tems  
» que les vésicules s'affaissoient &  
» que les interstices se gonffloient  
» un peu. Or comme il ne paroif-  
» soit aucune ouverture à la mem-  
» brane externe du poulmon, que  
» le tuyau étoit exactement lié  
» avec la trachée artère, & que  
» d'un autre côté il étoit exacte-

Janvier, 1742: 63

» ment bouché, je pensai que l'af-  
» faissement des lobules venoit de  
» ce que l'air passoit dans les inter-  
» stices qui sont entr'eux, & je  
» conclus de-là que l'air passoit des  
» lobules dans les interstices; d'au-  
» tant plus que les interstices se  
» gonfloient.

» Voilà, Monsieur, mon ex-  
» périence dont il peut se faire que  
» j'oublie quelques circonstances y  
» ayant long-tems que j'y ai tra-  
» vaillé & que je n'ai point revû ce  
» que j'avois écrit. Je ne sçache  
» point d'autres moyens d'en con-  
» vaincre ceux qui ne la croient  
» pas, que de la faire devant eux.  
» Je n'ose pas m'engager à cela,  
» parce que je suis continuelle-  
» ment en mouvement & hors de  
» Paris, mais M. Vinslou voudra  
» bien, je crois, me faire l'amitié  
» de la faire devant vous & devant  
» eux, quand ils auront une ex-  
» périence faite devant eux, peut-  
» être voudront-ils bien s'y rendre.  
» Voici ce que Monsieur Vins-

64 *Journal des Sçavans*,  
Vinslou a la bonté de m'écrire de  
son côté. » L'expérience sur la-  
» quelle vous m'avez fait l'honneur  
» d'alleguer mon Traité d'Anato-  
» mie est très-certaine , très-simple  
» & très-facile ; de sorte qu'on la  
» peut faire voir en tout tems sur  
» un poulmon frais de veau ou de  
» mouton. « Après des témoignages si certains , je doute qu'il y  
ait encore des incrédules sur cette  
observation.

2°. Venons maintenant à votre  
Achille , à ce que vous regardez  
comme l'appui le plus fort de vo-  
tre sentiment , je veux dire l'expé-  
rience que vous opposez à la mien-  
ne d'un poulmon qui étant enflé ,  
demeure gonflé même dans la ma-  
chine pneumatique. Vous serez  
donc bien surpris si je vous prouve  
que cette expérience fait contre  
vous ou du moins ne fait point  
pour vous. Voyons si j'en viendrai  
à bout. 1°. Elle fait contre vous ,  
car si vous aviez bien observé ce  
poulmon , vous auriez remarqué

Janvier, 1742. 65

que dans le moment que vous aviez cessé de souffler, la trachée étant liée, il se dégonfloit tant soit peu. Ce poulmon se défensle un peu, parce que l'air étant pressé se fait un passage à travers le sang caillé qui reste dans les vaisseaux sanguins-pulmonaires, il ne se défensle pas tout-à-fait, parce que cet air cessant d'être si pressé, cesse de se faire jour à travers ce sang. Il sort donc de l'air de ce poulmon, & c'est tout ce que j'ai à prouver. Cela suffit pour dire que votre expérience prouve contre vous. 2°. Mais quand même cette observation seroit fausse, votre expérience ne seroit point pour vous. Car dans un poulmon mort les rameaux des vaisseaux sanguins pulmonaires qui sont d'une si grande délicatesse ne sont pas entièrement vuides de sang & demeurent bouchés par celui qui se caille dedans, de sorte que l'air des interlobulaires ne scauroit y entrer, à moins qu'il ne soit poussé de force,

66 *Journal des Sçavans*,  
ni les poulmons par conséquent se  
désenfler, du moins entierement,  
& comme de ce que les injections  
d'air ou d'autre fluide n'entrent  
pas dans des fibres fort délicates  
comme celles du cerveau vous ne  
devriez pas conclurre que ces fi-  
bres ne sont pas ouvertes, vous ne  
devriez pas conclurre non plus de  
votre expérience, quand même ce  
poulmon ne se désenfleiroit pas du  
tout, que les rameaux pulmonai-  
res ne sont pas ouverts à l'air des  
poulmons.

3.<sup>o</sup>. Vous triomphez sur le phéno-  
mène de la circulation de la mere  
au fœtus que vous rejettez sans  
hésiter comme une ignorance des  
premiers principes de l'Anato-  
mie. Je ne sçai, Monsieur, si vous  
n'auriez pas dû faire mention de la  
remarque que j'ai jointe à ce phé-  
nomène qui fait connoître que je  
n'ignorois pas que de grands Ana-  
tomistes le rejettoient. Mais com-  
me d'un autre côté de grands Anato-  
mistes le soutiennent j'ai préféré le



Janvier , 1742. 67

témoignage de ces derniers comme plus conforme aux règles de la mécanique sans entrer dans un examen qui sortoit de mon sujet.

4°. Si l'expérience de M<sup>rs</sup> Helvétius & Vinslou est fautive , dites-vous , toutes les autres preuves de ma Dissertation sont détruites. Il est certain que si cette expérience est sûre on ne sçauroit nier cette conséquence que l'air passe dans le sang ; & nous venons de voir qu'elle est sûre & incontestable , mais quand même elle seroit fautive , il reste vingt autres phénomènes tout-à-fait indépendans de celui-ci ; tels que sont ceux qui prouvent que l'air sort des vaisseaux sanguins dans l'expiration , qui demeurent dans leur entier , & qu'il faut détruire pour renverser mon sentiment.

6°. Vous donnez à mon écrit le nom de Système , & vous appliquez ici les reproches que l'on trouve répandus avec fondement :

68 *Journal des Sçavans* ;  
en différens endroits contre les  
amateurs de Systèmes. Mais vous  
sçavez, Monsieur, que le mot de  
Système n'est odieux qu'en ce qu'il  
a plû aux Physiciens modernes  
d'y renfermer l'idée de suppo-  
sition, vous devriez donc me ren-  
dre cette justice que j'ai grand soin  
de n'admettre nulle part aucune  
supposition, qu'au contraire ma  
Dissertation n'est qu'un assemblage  
d'une infinité de conséquences ti-  
rées d'une infinité de phénomènes ;  
vous avez donc tort de vous ré-  
crier contre elle comme contre un  
Système.

Voilà, Monsieur, toutes les ré-  
flexions que je crois que demande  
votre examen, les autres pourront  
être suppléées par ceux qui nous  
feront l'honneur de nous lire, vous  
& moi, ou sont déjà prévûes dans  
mon Ecrit. C'est maintenant un  
procès instruit. Il est pendant de-  
vant le Tribunal du Public. Nous  
n'avons plus qu'à en attendre la

---

. Janvier , 1742. 69

décision. Ce qui doit me faire bien  
espérer pour le gain de ma cause ,  
c'est qu'une sçavante Compagnie  
m'a fait l'honneur de m'adjuger le  
prix sur d'illustres concurrens qui  
donnoient d'aussi bonnes raisons  
que les vôtres , peut-être même ,  
que sçai-je , les mêmes précisé-  
ment que les vôtres. J'ai l'hon,&c.

Depuis ma Lettre écrite il m'est  
venu dans l'esprit de tenter une  
expérience qui , si elle réussissoit ,  
me donnât gain de cause , si non  
décidât en votre faveur. La voici.  
J'ai injecté dans la veine crurale  
d'un chien d'un pied de hauteur  
& de deux de longueur , deux  
seringues d'air , chacune du vo-  
lume à peu - près de deux pintes.  
Je ne me suis point apperçu de  
l'effet de la premiere , peut - être  
parce que l'air n'est point entré  
dans la veine. Mais après la se-  
conde j'ai vû dans l'instant l'ani-  
mal faire plusieurs expirations  
violentes coup sur coup , & la  
gorge même s'enfler beaucoup ,

70 *Journal des Sçavans* ;  
apparemment parce que la gueule  
étant liée l'air ne sortoit pas assez  
vite par les naseaux, & faisoit un  
regonflement: ce que j'ai connu en  
ce que l'enfûre s'est passée dès  
que les expirations ont fini.

Je ne puis m'empêcher de con-  
clurre de cette expérience 1°. que  
l'air est sorti par les poulmons, 2°.  
qu'il est sorti sans faire fracture,  
mais par des issues pratiquées par  
la nature; car l'effort de cet air du  
dedans au dehors dans cette expé-  
rience n'est pas plus grand que ce-  
lui de l'air du dehors au dedans,  
dans un animal qui crie de toutes  
ses forces, ou que l'on étrangle.  
Or dans ce dernier cas l'air ne  
rompt pas les poumons & n'entre  
pas par fracture dans les vaisseaux  
sanguins: donc l'air enfermé dans  
les vaisseaux dans l'expérience pre-  
sente n'a pas non plus rompu les  
poumons en sortant des vaisseaux,  
mais il en est sorti par des conduits  
naturels & ordinaires.

**RECUEIL DE DIVERS**

*Ouvrages en prose & en vers par  
le P. Br de la Compagnie de Je-  
sus. 4 vol. in-12. A Paris, chez  
Jean-Baptiste Coignard, rue  
rue S. Jacques. Avec Approba-  
tion & Privilège.*

**L**A variété & le nombre des  
Ouvrages dont nous allons  
rendre compte peuvent faire juger  
combien l'Auteur rassemble de dif-  
férentes connoissances & possède  
de différens talens : Poësie morale:  
Poësie Dramatique : Traitez de  
Morale ; Morceaux curieux de  
Physique : Réflexions fines & ju-  
dicieuses sur plusieurs objets de Lit-  
terature. Voilà ce qui compose un  
Recueil de Pieces dignes , comme  
on le verra , d'appartenir à l'Au-  
teur du Théâtre des Grecs.

Un Poëme Latin dont la traduc-  
tion est à côté , remplit à un mor-  
ceau près , le premier Tome & les  
deux tiers du second. Les passions

72 *Journal des Sçavans*,  
sont le sujet de ce Poëme. On voit  
quelles sont leurs sources; leurs  
effets & enfin les moyens de les  
combattre. Ces trois parties four-  
nissent 12 Chants, dans chacun  
desquels le sujet principal donne  
lieu à des analyses philosophiques,  
des allégories ingénieuses, des  
portraits & des descriptions poëti-  
ques. Nous n'exposerons point ici  
le tissu de ce Poëme, quoique l'en-  
chaînement des parties se presen-  
te avec netteté; un Extrait ne  
donne qu'une idée bien imparfaite  
d'un Ouvrage dont les détails poë-  
tiques qu'il nous faudroit souvent  
abrégier ou même supprimer, sont  
une des beautés principales. Nous  
renvoyons donc les Lecteurs à  
l'Ouvrage même. Nous les pré-  
viendrons seulement sur une re-  
marque qu'il est juste de faire: c'est  
au sujet de l'attention, ou pour  
mieux dire, de la modestie avec  
laquelle le *Pere Bruyot*, c'est no-  
tre Auteur, en traitant d'une ma-  
nière originale certains morceaux,  
se

se contente de les appeller simples imitations , parce que quelques-uns de nos Poëtes François ont manié ces mêmes sujets. On voit par l'usage qu'il fait de son imagination dans le cours de l'Ouvrage, qu'il pourroit trouver toujours dans son propre fond ce qu'il se plaît quelquefois à ne toucher que d'après les autres.

Revenons à l'Ouvrage qu'on lit avant le Poëme dont nous venons de parler. C'est une Dissertation qui tient lieu de Préface à ce Recueil. Cette Dissertation a deux objets , l'un est la décadence de la Poësie Latine en Europe , l'autre la différence de l'éloquence des *mots* à l'éloquence des *choses*. Le sort des Lettres , c'est-à-dire , le bon goût dans tout Ouvrage de Litterature est fondé sur la connoissance des Auteurs anciens , & particulièrement, ajoûte le Pere B. sur l'habitude de s'approprier , de mettre en œuvre les beautés qu'on remarque dans leurs Ecrits; la pieu-

74. *Journal des Sçavans*,  
ve en est dans l'état plus ou moins  
florissant où les Lettres ont été  
dans les siècles passés, en propor-  
tion de ce que la Poésie Latine a  
été cultivée. De-là l'utilité d'entre-  
tenir la connoissance & l'usage de  
cette poésie.

A l'égard des deux espèces d'élo-  
quences dont il est question dans  
ce même Ouvrage & dont l'assem-  
blage forme la vraie éloquence,  
celle des choses consiste » à fi-  
» xer l'esprit aux choses mêmes  
» sans détourner son attention par  
» le brillant des mots. . . . « Celle  
des mots consiste » à conduire dou-  
» cement le cœur au goût des cho-  
» ses mêmes par le charme de l'ex-  
» pression, l'une convainc, l'autre  
» persuade. . . . l'une est un Acteur  
» qui sçait le secret de faire ou-  
» blier son jeu pour n'attacher le  
» Spectateur qu'au personnage  
» qu'il représente: l'autre un peu  
» plus Comédien s'étudie à faire  
» goûter le personnage par la beau-  
» té séduisante de son action. « Dé-



Janvier , 1742. 75

rosthènes & Ciceron sont ici donnés pour exemple, l'un avoit plus l'éloquence des choses, & l'autre avoit en partie l'éloquence des mots. Les défauts qui tiennent à ce dernier genre d'éloquence sont ensuite remarqués ainsi que les occasions où elle peut être le plus heureusement employée.

Nous en sommes au 2<sup>me</sup> Tome. A la suite du Poëme des passions on trouve deux courtes Dissertations concernant la paresse considérée comme l'amour du repos. Dans ce point de vûe, le P. Brumoi regarde la paresse comme la plus forte des passions. A ces deux petits Ouvrages succede un morceau de Poësie qui renferme une peinture ingénieuse de ce qu'on appelle compliment.

Cette Piece est suivie de deux plaidoyers, l'un pour l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & l'autre pour celle de peinture. Dans le premier le P. Br. fait l'éloge des Ouvrages dont l'Acadé-

76 *Journal des Sçavans*,  
mie des Inscriptions enrichit cha-  
que année la Littérature , Ouvra-  
ges qui acquierent un nouveau lu-  
stre dans l'Histoire de cette même  
Académie ( 1 ), On trouve ensuite  
un parallèle de l'Académie Fran-  
çoise ; de celle des Sciences & de  
celle des Inscriptions : les Lecteurs  
éclairés auront lieu de remarquer  
que dans ce parallèle notre Auteur  
ne saisit pas exactement ce qui fait  
l'objet du travail que les Membres  
de l'Académie Françoisé font en  
commun. Leur vûe , dit-il , est de  
fixer l'usage par rapport à la Lan-  
gue ; ce même usage , ajoute-t-il ,  
» reclame ses droits contre la rai-  
» son même ; fier de sa liberté il  
» ne reconnoît point le joug qu'on  
» veut lui imposer . . . . dès qu'il  
» s'apperçoit qu'on veut l'asservir  
» il s'échappe & renverse en un  
» moment les travaux de plusieurs  
» années , &c. « On pourra répon-  
dre à notre Auteur que l'objet que

( 1 ) Par M. de Bole , Secrétaire per-  
pétuel.

l'Académie Française se propose, clairement expliqué, comme il l'est, dans les Préfaces des différentes Editions de son Dictionnaire, n'est point de fixer ni d'affervir l'usage par rapport à la Langue; elle rend compte seulement de l'usage actuel selon le degré où il est accrédité, donnant à chaque mot la qualification qui caractérise le mieux le sens que ce même usage lui donne. Elle n'est & ne veut être que témoin de certains changemens que la Langue éprouve & qui peuvent jeter dans le doute les Ecrivains qui ne se croient pas suffisamment instruits de l'usage.

La Description d'un Parnasse François vient ensuite, elle est unie de la Lettre Latine du P. Vanier & mêlée de prose & de vers. Entre autres morceaux de poésie, voici des portraits de quelques-uns des Poetes qui sont placés sur ce Parnasse.

Déjà l'ingénieux Voiture

78 *Journal des Sçavans,*

Joint sur son Médaillon l'art avec la nature ,

Vous diriez qu'il soumet les Graces à ses loix ,

Qu'il les fait à son badinage ,

Que toutes, pour lui rendre hommage,

Accourent encore à sa voix. . . .

D'abeilles entouré le galand *Benferade,*

Poëte & Courtisan , abeille & papillon

Unit le sel au ris, le miel à l'éguillon.

Un peu plus loin , après avoir fait le portrait & en même tems l'éloge de M. de la Motte , notre Poëte continue ainsi :

A côté de la Motte enfin on te couronne,

Toi qui pour Erato voulus quitter Bellone,

Destouches , sois sensible à ces honneurs offerts ,

Et goûte le fruit de tes veilles.

Tant que de sçavantes oreilles

Sçaurent sentir les tendres airs

Tu plairas par les sons comme Issé par les vers.

Cet Ouvrage est , comme nous

Janvier, 1742. 79

venons de le dire, une simple description où l'on n'examine point si les Auteurs placés sur ce Parnasse sont mis dans le rang qui leur paroît dû, sur-tout par rapport au genre des Arts où ils ont excellé. Si le P. B. s'étoit permis quelques réflexions critiques, il n'auroit pas vraisemblablement négligé de remarquer la prééminence que l'inventeur de ce Parnasse guidé apparemment par son goût particulier donne à la Musique sur la Poésie (2).

On passe de ce mélange de vers & de prose à un Ouvrage d'un autre genre. & cette variété de sujets n'est pas d'un petit agrément dans ce Recueil; on lit un Discours sur l'usage des Mathématiques par rapport aux Belles-Lettres: voici en substance les Relations que le P. B. remarque entre les unes & les autres. » Le génie & le goût

(2) Lulli a une statue tandis que Quinault n'est représenté que dans un simple Médaillon qu'on apperçoit à peine.

80 *Journal des Sçavans* ,  
» sont nécessaires pour exceller  
» dans la connoissance ou dans  
» l'exercice de la Litterature. Le  
» génie ou le talent pour quelque  
» chose que ce puisse être est un  
» present de la nature , & non de  
» l'éducation. C'est un tour d'ima-  
» gination & d'esprit dont l'attrait  
» invincible entraîne ceux qui  
» l'ont reçu du ciel vers un Art  
» particulier. « D'un côté l'imagi-  
nation a ses défauts comme trop  
de rapidité dans la maniere de con-  
cevoir & de presenter les objets ;  
Le manque d'ordre , &c. D'un au-  
tre part, il est des qualitez nécessai-  
res a l'esprit, telles que l'attention,  
l'application qui servent à méditer  
long-tems un sujet sans se distraire,  
la justesse qui l'accôûtume à discer-  
ner le faux d'avec le vrai , &c. Or ,  
ces défauts & ces qualitez, les Ma-  
thématiques corrigent les uns &  
donnent les autres.

Par rapport au goût notre Au-  
teur fait d'abord cette définition.  
» Dans les différentes beautés , en

Janvier, 1742. 81

» fait de Litterature , ainsi que  
 » dans les divers visages, il se ren-  
 » contre toujours , dit-il , quelque  
 » chose de commun , & c'est une  
 » beauté universelle dont les autres  
 » participent plus ou moins selon  
 » qu'elles s'approchent ou s'écar-  
 » tent du modèle qui est la nature.  
 » Or c'est le discernement & le  
 » sentiment de cette beauté com-  
 » mune , de cette beauté univer-  
 » selle que j'appelle vrai goût.

Mais ce goût , tel que le P. B. le  
 conçoit , comment tient-il aux  
 Mathématiques ? C'est par la  
 connoissance des rapports & de  
 l'ordre , mais cette connoissance ,  
 les règles de l'Art en matiere d'é-  
 loquence ou de poésie ; par exem-  
 ple, suffisent-elles pour la donner ?  
 » Les préceptes littéraires mon-  
 » trent à la vérité la route par la-  
 » quelle on parvient à se rendre le  
 » goût sûr , mais ils ne donnent  
 » pas d'eux-mêmes la force & l'ha-  
 » bitude d'y marcher. Ils ressem-  
 » blent à ces termes qui redressent

82 *Journal des Sçavans*,  
» le Voyageur égaré, mais qui  
» n'empêchent pas qu'on ne s'éga-  
» re encore quand on les a perdus.  
» de vûë. Les Mathématiques au  
» contraire semblables à un gui-  
» de fidèle, nous mènent par la  
» main & marchent, pour le dire  
» ainsi, de compagnie avec nous.  
» Elles s'insinuent dans l'ame, elles  
» s'incorporent & se transforment  
» en nous-mêmes.

A plusieurs autres réflexions  
dont l'Auteur fortifie son opinion.  
Il ajoute quelques exemples qui  
prouvent ce que produit l'assem-  
blage heureux des Mathématiques  
& des Lettres. Il voit avec toute  
l'Europe dans l'Académie François-  
se un Sçavant multiplié, Orateur  
» Poëte, Géomètre, à qui les M-  
» thématiques & les Lettres e-  
» révélé de concert, les unes le  
» plus profonds mystères, &  
» autres le rare talent de plair  
» tout genre (3).

Nous allons parler du troi-  
(3.) M. de Fontenelle.



Tome, il contient d'abord un Poëme Latin, dont le sujet est l'art de la Verrerie, Ouvrage rempli d'idées & d'images poëtiques : la traduction en pro'e est à côté. Parmi plusieurs autres petites Pieces de Poësie, soit Françoises, soit Latines qu'on trouve ensuite & qui sont dignes de l'attention des Lecteurs. Il y a une Fable ingénieuse & agréablement écrite, elle est adressée à l'illustre M. Huet. Ces différens petits Ouvrages sont suivis d'un Discours Latin & François sur l'immortalité du nom. Voici sommairement les principes par lesquels l'Auteur conçoit qu'on parvient à la vraie gloire.

- 1°. Qu'on ne doit chercher à se faire de la renommée que par des actions bonnes & loitables. La gloire est le prix de la vertu.
- 2°. Qu'il ne faut point d'empressement marqué pour s'immortaliser.
- 3°. Qu'on doit avoir pour objet non la gloire qui ne roule que sur l'admiration qu'on fait naître,

84 *Journal des Sçavans*,  
mais la gloire qui nous rend chers  
à la postérité. 4°. Qu'il faut ne  
chercher la gloire & ne l'aimer  
qu'en la rapportant toute à celui  
qui est la source de toute gloire.  
5°. Qu'enfin la véritable gloire,  
c'est de penser, de parler, d'agir,  
de vivre & de mourir en honnête  
homme & en Chrétien. Ce Volume  
est terminé par quelques Epî-  
tres des morts & une Ode dans  
laquelle le Poëte expose le faux  
bonheur des Epicuriens.

Le quatrième Tome contient  
des Pieces de Théâtre. Il y a deux  
Tragédies, une Pastorale, & deux  
Comédies. Nous nous renferme-  
rons pour donner une idée de ces  
Poëmes dans ce que l'Auteur en  
dit lui-même, & nous finirons par  
là notre Extrait. On ne doit, se-  
lon que le P. B. l'expose, conside-  
rer ces Pieces, que dans le point de  
vûë où il les a placées en les com-  
posant. » Il est, *dit-il*, des Théa-  
» tres supérieurs & inférieurs pu-  
» blics & particuliers, pour le

» hommes & pour les enfans ; le  
» vrai but de tous est d'être utiles ; le  
» secret est de plaire en instruisant ;  
» de corriger les vices en ména-  
» geant les bonnes mœurs , d'ins-  
» pirer la vertu sans paroître y son-  
» ger. « Des Pièces de ce caractère  
pouvant servir à leur former l'es-  
prit & le cœur. » Combien il seroit  
» à souhaiter , ajoute-t-il , qu'il y  
» eût quantité de ces Pièces . . . . «  
Rien ne seroit plus avantageux à  
la jeunesse , ainsi que Racine l'a  
très-heureusement exposé au sujet  
d'Esther & d'Athalie.

**THEORIE NOUVELLE SUR**  
*le Méchanisme de l'artillerie.*  
*Par M. Dulacq Capitaine d'Ar-*  
*tillerie de Sa Majesté le Roi de*  
*Sardaigne A Paris, rue S. Jac-*  
*ques, chez Antoine Jombert,*  
1741. pag. 385. in-4°. planch. 38.  
*Approuvé de l'Académie Royale*  
*des Sciences.*

**L**orsqu'un Auteur travaille sur des matieres de pratique, & qu'il cherche à perfectionner les méthodes, ou qu'il veut détruire d'anciens préjugés, il est nécessaire de joindre à ces connoissances de pratique, une parfaite Théorie, qui seule peut le conduire & éclairer les autres. M. Dulacq Capitaine d'Artillerie s'est trouvé par son état dans le cas d'examiner lui-même, & de fonder la Théorie la plus élevée sur des expériences que ses fonctions lui permettoient ou l'obligeoient de faire presque tous les jours. L'Artillerie a un objet très-important : la force de la poudre, l'art de jeter les bombes, de pointer le cañon, la longueur, le calibre des pieces, & l'excavation des mines ont occasionné bien des recherches & ont produit plusieurs sentimens qui ne sont pas encore uniformes. Notre Auteur a embrassé toute cette Théorie. Il divise son Ouvrage en trois parties principa-

---

Janvier , 1742. 87

les : la premiere traite du méchanisme de la poudre. De sa force, de son effet, de son action, de son inflammation, d'où l'on tire des conséquences pour la grosseur, la figure, la dose de la poudre, pour la charge proportionnée au poids des mobiles, pour la figure, l'épaisseur, & la chambre de toutes les bombes à feu.

Dans la seconde partie on examine la nature du mouvement, la courbe des projections des mobiles par une méthode nouvelle, où l'on donne le moyen de faire de nouvelles Tables pour les jeter sur des objets, tant au niveau de la batterie qu'au-dessus ou au-dessous de son niveau, par les projections élevées, horizontales, ou abaissées, selon l'hypothèse de Galilée dans le vuide, & selon une nouvelle hypothèse différente de celle de Galilée dans le plein avec un instrument nouveau, & universel pour ajuster les tirs de toutes sortes d'armes à feu.

Dans la troisième il s'agit de la force des percussions sur les voutes,

88 *Journal des Sçavans,*  
*l'équilibre de leurs voussoris & pieds*  
*droits pour la forme la plus avanta-*  
*geuse des magasins à poudre, avec*  
*la mécanique du pointement.*

Nous ne parlerons, dans ce premier Extrait, que de la première & de la seconde Partie. Pour connoître la force de la poudre ou l'extension dont elle est capable, on suppose la poudre enflammée, & on la regarde comme un fluide qui a un certain ressort limité; mais pour arriver à connoître cette force d'extension, on met un petit tas de poudre au centre de plusieurs circonférences concentriques autour desquelles on range de la poudre, on s'apperçoit alors que toute la poudre s'enflamme circulairement, ce qui doit arriver, puisque toute la circonférence prend feu à la fois. On a jugé par l'éloignement des circonférences que son inflammation, ou le volume de son fluid qu'on peut appeller l'effet de son activité, s'étendoit à 4000 fois le volume de la poudre qui avoit o

caſionné ce même effet. Cette poudre conſidérée enflammée en l'air doit s'étendre circulairement , car les colonnes d'air agiſſent & preſent en tout ſens également. Quoiqu'on diſe aſſez communément que la poudre prend feu ſi-tôt que le feu la touche, & que ſon extension ſe faſſe dans un inſtant preſqu'indiviſible , cependant quelque petit que ſoit ce tems , il eſt diviſible à l'infini; l'extension d'une poudre renfermée ne ſe fera que ſucceſſivement ; car le premier grain ayant été enflammé plûtôt , aura fini plûtôt ſon extension , & ceſſera le contraire pour le dernier grain ; par conſéquent l'inflammation ni l'extension n'eſt paſ inſtantanée. On concevra facilement comment ſe fait cette inflammation ſi l'on compare les grains de poudre à des balons qui ſe ſeroient enflés tout d'un coup , alors les plus éloignés auront plus de vîteſſe , & les plus proches en auront une moindre , à proportion de l'é-

90 *Journal des Sçavans,*

loignement du centre d'activité ; parce que les grains les plus éloignés seront pressés par un plus grand nombre , & trouveront moins de résistance : d'où il s'enfuit que les vitesses d'extension de différentes masses sphériques de poudre seroient à peu - près dans la raison des axes , si elles se faisoient subitement : mais la chaleur augmentant les inflammations d'un instant à l'autre , il est certain que la force imprimée à un mobile dans le premier instant , est fort inférieure à celle qui le meut dans le second.

Si on veut suivre ces rapports , & rechercher les effets surprenans de la poudre , on verra que la flamme doit s'introduire ou se communiquer par les intervalles que laissent entr'eux les grains de poudre. D'où il est clair que cette communication est souvent interrompue ou par la figure , ou par la quantité , ou par le mélange de quelque corps étranger , car tous



Janvier , 1742. 91

ces petits corps n'étant pas enflammés dans le même tems , l'un finira quand l'autre commencera , & pour lors toutes les actions n'étant pas réunies ne feront pas le même effet : de-là concluons qu'il faut éviter des grains de poudre trop gros & trop petits ; s'ils sont gros , la communication du fluide devient plus aisée , mais dans le même volume il y a moins de ces petits grains , par conséquent moins d'inflammation ; s'ils sont trop petits la communication devient plus difficile , & se fait en un tems plus considérable : il faut donc éviter ces extrêmes : aussi remarque-t-on qu'une poudre reduite en poussiere , ou trop pilée ou trop battuë fait de moindres efforts ; parce que cela retarde les inflammations. Les grains ronds & assez fins doivent être préférés , parce qu'ils laissent entr'eux un vuide : il faut encore éviter que cette poudre enflammée ait une communication avec l'air extérieur

92 *Journal des Sçavans ;*

dans l'instant de son inflammation, de sorte qu'un passage trop libre entre les interstices lui est contraire. Par cette raison une bale de plomb, ou un boulet en terre au milieu d'un tas de poudre ne recevrait qu'un effort médiocre, & souvent peu capable de chasser le boulet hors de son calibre. De cette communication trop aîlée avec l'air extérieur, on déduit assez clairement que la vitesse d'inflammation d'une traînée de poudre, doit être moins prompte que celle qui sera ramassée dans un centre : le rapport de ces vitesses pourroit se déterminer si l'on connoissoit bien la durée précise de l'inflammation d'un grain de poudre, mais les différentes quantités de poudre qui s'allument dans le premier instant apportent une grande variation dans les quantités qui s'allument dans les instans suivans, & partans dans leurs vitesses : il faut donc conclure que les portées des mêmes charges dont l'inflamma-

tion commence dans des tems différens soit fort différentes , quoique tout le reste soit égal. En suivant ces mêmes principes , on doit préférer pour les pièces longues , la poudre d'une même dose & d'une même finesse & d'un gros grain , à celle d'un grain petit & inégal , parce que dans les gros grains les extensions sont plus grandes , & elles accompagnent mieux le mobile dans la volée jusqu'à son débouché. Au contraire s'il s'agit de petites pièces il faut se servir de poudre plus fine , parce que les premières extensions étant moindres à cause de la petitesse des grains, le boulet est remué plus difficilement & donne le tems au reste de la poudre de s'enflammer.

Il ne suffit pas d'examiner la force de la poudre par rapport à elle-même , il faut encore considérer son effet par rapport à l'espace qui la contient & qui offre plusieurs cas. Une certaine quantité de poudre contenue dans la cham-

94 *Journal des Sçavans*,  
bre sphérique d'un canon, étant  
ferrée, & ne pouvant se dilater,  
sera repoussée de tous les points de  
sa surface, le fluide enflammé cher-  
chera à s'étendre, sera contraint  
de repasser à travers les grains du  
reste de la charge, d'où il se porte-  
ra vers le côté le plus foible en  
chassant de la volée la colonne d'air  
qui s'oppose à son passage, il reste  
une partie de la flamme qui s'étend  
dans la piece; tandis que l'autre  
partie est sortie & surpasse le res-  
sort de l'air. Si la chose se passe  
ainsi, comme il y a tout lieu de  
le croire, il est évident que l'ef-  
fort se fait du centre à la circonfé-  
rence, & sur tous les points de  
la volée, puisqu'elle agit sur cha-  
que élément de la piece considérée  
comme un cylindre; l'effort sur  
chacune des parties sera égale, les  
résistances doivent donc être éga-  
les; une partie ne peut être plus  
foible qu'elle ne détruise l'équili-  
bre qui doit subsister; c'est pour-  
quoi si les épaisseurs, & les poids

des métaux se trouvent différens dans leurs parties élémentaires, il en arrive de grands inconvéniens, dont les moindres sont que la piece se détourne de sa direction. On voit combien il est important pour la justesse du tir de faire que l'axe d'une piece soit concentrique à toutes les couronnes métalliques qui la composent, puisque cet axe ne scauroit varier sans charger les parties de chaque couronne d'un côté plus que de l'autre, & par conséquent sans la détourner de sa direction du côté qui est le plus chargé de métal.

On a coûtume d'ajouter à la charge d'un boulet un bouchon bien refoulé, la résistance devenant plus grande, l'effort contre la culasse est aussi plus grand, car plus la poudre est renfermée dans un petit espace, plus l'inflammation est prompte & forte, pourvû que la flamme puisse passer à travers les interstices, comme nous l'avons remarqué. Les loix de la

96 *Journal des Sçavans ;*

mécanique apprennent que les efforts sont égaux aux produits des poids par leurs vîteses, ainsi le produit de la vîtesse du recul du canon par son poids est égal au produit de la vîtesse du boulet par son poids ; on assignera donc quelle sera la vîtesse du boulet , & partant l'effort qu'il fait contre la culasse : mais ces efforts ne sont pas tous égaux , car si l'on conçoit un canon chargé & refoulé de la même manière , le tir que l'on fera à différentes élévations augmentera suivant les degrés d'élévation , attendu que les boulets pesent plus sur la charge, dans les directions élevées que dans celles qui le sont moins. L'effort contre la culasse sera donc plus violent dans les unes que dans les autres. Néanmoins le recul sera à peu-près le même , à cause que la vîtesse imprimée à l'affut augmente ou diminue dans ces différentes élévations dans le même rapport que la force absolue qui est imprimée à

à la culasse. Il est vrai que les boulets partiront plus tard sous les plus grandes élévations ; cela suppose cependant que l'augmentation de l'effort du boulet sous une élévation quelconque , soit égale précisément à la diminution causée par une moindre obliquité , ce qui n'est pas exactement vrai , effectivement l'on remarque que les affuts ont plus de recul sous les directions horizontales , & celles qui sont au - dessous , que sous les directions élevées , ce qui n'arriveroit pas si le rapport d'égalité dont on vient de parler subsistoit.

Voilà les effets de la poudre , lorsqu'elle est renfermée dans un même espace , mais quel est le rapport de ces efforts lorsqu'elle est contenuë dans divers espaces : il est clair par tout ce qu'on a dit que plus il y a de poudre dans un même espace à proportion d'un autre , plus les efforts absolus de cette quantité seront grands , & sans doute dans la raison doublée

98 *Journal des Sçavans*,  
réciproque des espaces que la poudre occupe, c'est-à-dire, qu'un tas de poudre réduit à n'occuper que la moitié de son premier volume fera quatre fois plus d'effort; pareillement si l'on suppose différentes quantités de poudre s'enflammer dans un certain espace, les efforts croîtront comme les carrés des grandeurs qui expriment les quantités de poudre; premièrement ces efforts croissent dans la raison de la compression, qui dans un même espace suit le rapport des quantités; secondement cet effort doit croître encore dans la même raison à cause de l'augmentation de la quantité de poudre, donc les efforts absolus seront en raison doublée. Il suit de là que si l'on suppose les quantités de poudre, & les espaces qui les renferment inégaux, leurs efforts seront composés de la raison directe doublée des quantités, & de l'inverse doublée des capacités. Toutes ces idées sont appliquées



ici aux chambres , & à la volée du canon ; M. Dulacq entre dans un grand détail qui ne montre pas moins de connoissance dans la Géométrie que d'habileté dans son métier. Ces mêmes règles conduisent à déterminer les dimensions qu'on doit donner aux bouches à feu ; les uns ont voulu les renforcer , d'autres ont désiré les diminuer , il y a de part & d'autre des inconvéniens : les épreuves qu'on a coutume de faire à ce sujet ne décident point parfaitement de la bonté des pieces quand elles sont employées aux actions militaires , ou le parallèle dans les conséquences n'est pas entierement exact. Quand il s'agit de ruiner quelque ouvrage des ennemis le grand nombre des coups que l'on tire augmente prodigieusement les vîtesses des inflammations , les pieces s'allongent ou s'amolissent suivant les degrés de chaleur qu'il seroit nécessaire de connoître pour trouver cette juste proportion ou cette re-

100 *Journal des Sçavans*,  
sistance équilibrante entre les épaisseurs, les longueurs & les calibres; la chose devient encore plus difficile si l'on joint à toutes ces considérations la variété infinie de la poudre, de ses grains & celle de l'air; tout cela ne permet presque pas d'espérer qu'on puisse parvenir à de justes dimensions. Notre Auteur pense qu'il est assez inutile de rechercher cette proportion, puisque c'est de l'usage auquel on destine une pièce que doivent dépendre ses dimensions; c'est-à-dire que les pièces de campagne doivent être plus légères, & celles d'une place doivent être plus chargées de métal. Quant au moyen de faire l'épreuve des pièces, on nous conseille ici de tirer à toute charge 40 coups de suite le plus vite qu'il est possible. M. Dulacq n'estime pas l'épreuve qu'on fait avec une charge de poudre égale au poids du boulet, elle ne conclut rien, parce que, dit-il, la pièce n'est pas mise dans le degré

Janvier, 1742. 101

de chaleur, de mollesse, d'ébranlement, & de tremoussement qu'elle a dans l'occasion où elle peut crever. On nous assure que nous n'avons point de moyen exact pour découvrir les inégalités des métaux, ni les vuides qui restent dans l'intérieur des épaisseurs, ainsi que les autres défecuosités intérieures des parties, & celles de la qualité du métal.

Tous ceux qui ont écrit sur cette matiere conviennent que la différence des inflammations est la source de tous les phénomènes prodigieux de la poudre, & qu'en même tems elle est l'origine de toutes les variétés que nous y remarquons; mais la figure des chambres, celle de la volée des pieces; leurs lumieres, les diverses épaisseurs, la quantité des charges produisent encore des changemens considerables dans les inflammations, & par conséquent dans leur resistance, dans leur justesse, & dans l'étendue de leur

102 *Journal des Sçavans*,  
portée. La maniere de charger les  
pieces est donc d'une grande im-  
portance ; il inutile , par exemple,  
de mettre de grandes charges dans  
les pieces courtes , la trop grande  
quantité devient nuisible , elle  
tourmente la piece , & le mouve-  
ment du boulet peut en être affoi-  
bli au lieu d'en être augmenté , car  
toute l'action ne lui étant pas ap-  
pliquée à la fois , la grande quan-  
tité de poudre rompt l'impulsion  
du coup. Il faut penser différem-  
ment quand il s'agit des pieces  
longues , les charges doivent être  
plus grandes , le boulet donne plus  
de tems aux inflammations. Il y a  
donc un rapport déterminé entre  
les charges & la longueur des pie-  
ces : néanmoins on convient assez  
que ces charges proportionnées  
aux longueurs des pieces , ou les  
longueurs des pieces proportion-  
nées a leurs charges sont sujettes à  
beaucoup de changemens occa-  
sionnés par les degrés de chaleur ou  
la secheresse des pieces & des pou-

dres ; ce qui fait que l'expérience n'a encore rien établi de fixe , & laisse ces longueurs assez indéterminées par rapport à leurs charges. L'usage auquel on veut les destiner doit être , comme nous l'avons dit , la seule règle qu'il faille suivre.

Jusqu'à présent nous avons rendu compte de la force de la poudre en elle-même , & de celle qu'elle acqueroit lorsqu'on la renfermoit dans un espace , nous avons rapporté les efforts suivant les différentes capacités ; recherchons la force de la poudre enflammée lorsqu'elle est contenue dans des capacités diversement configurées, alors ces surfaces environnantes s'opposeront ou aideront plus ou moins à la dilatation de la flamme, & conséquemment à sa vitesse. Il est bien certain que la forme de la chambre , & la figure de la volée doit augmenter ou diminuer la force de l'impulsion quoiqu'imprimée par une même charge , il est

104 *Journal des Sçavans*,  
encore évident que le feu prenant  
par le centre d'une chambre sphé-  
rique, l'inflammation sera infini-  
ment plus prompte ; outre cela  
les efforts des premières inflamma-  
tions n'étant pas suffisans pour  
chasser les boulets, donneront le  
tems à une deuxième ou à une  
troisième inflammation, par la  
raison que tous ces grains tendant  
à se dilater, se trouvent plus res-  
serrés. La bonté d'une chambre  
consiste donc à retarder les pre-  
mières inflammations, afin que  
l'inflammation étant différée pour  
un instant plus éloigné, elle de-  
viennne plus forte par ce retarde-  
ment. Aucune chambre ne paroît  
plus favoriser ces retards que la  
sphérique, qui par sa figure ne  
permet au mobile que de s'échap-  
per au second instant, pendant le-  
quel les efforts qui se font contre  
les parois sont renvoyés vers le  
centre. De cette forte compres-  
sion ou de cette vive inflammation  
il s'ensuit qu'une piece de canon

à chambre sphérique sera plus tourmentée, & l'expérience y est conforme, les affuts de ces sortes de pieces sont rudement ébranlés, & ce n'est pas le seul inconvénient, on remarque que ces pieces sont plus facilement détournées de leurs directions; il est donc bien évident qu'à mesure que les chambres sphériques seront plus grandes, les portées seront plus grandes, & les coups seront moins justes. Les chambres cilindriques augmentent les premiers efforts, elles diminuent les seconds, & font partir le mobile avec une moindre inflammation; le boulet est donc chassé le long de la volée par une inflammation moins copieuse & moins comprimée, car le mobile ne scauroit être ébranlé par la premiere inflammation que la flamme n'appuye contre les points opposés de la chambre, & elle ne peut s'y appuyer que tout le globe ne soit enflammé, & le boulet dans cet instant est mis en

106 *Journal des Sçavans*,  
mouvement , ce qui seroit arrivé plus tard dans la chambre sphérique : comme les compressions se font dans cette chambre cylindrique avec moins de force , les boulets sont moins détournés de leurs directions , les coups seront plus justes ; mais la force de la percussion n'étant pas si grande , elle n'est pas si avantageuse pour battre l'ennemi. Si l'expérience a eu beaucoup de part à tous ces examens , la Géométrie de son côté n'a pas été inutile à notre Auteur , il a considéré les effets qui s'en suivroient de la poudre renfermée dans les chambres paraboliques , hyperboliques, elliptiques, & dans d'autres courbes composées. Une chambre parabolique ayant un fonds étroit & ferré , la quantité de poudre de la première inflammation de la charge n'est pas capable de chasser le mobile , de plus ces inflammations agissent par des directions obliques à l'axe contre la surface environnante, elles au-



Janvier, 1742. 107

ront moins de recul que les sphériques , elles porteront moins loin à cause des compressions qui sont moindres. L'Auteur les préfère aux chambres cylindriques.

La lumière qui se trouve aux canons contribue encore à la variété des différentes portées. Car plus cette lumière porte le feu proche le centre de gravité de la charge , moins son inflammation totale aura de durée , & ce sera le contraire si la lumière est éloignée de ce centre. Dans ces deux circonstances les inflammations dureront plus ou moins d'instans : en général les lumières qui augmenteront les inflammations en consumant plus de poudre dans le même instant sont préférables à toutes les autres. Notre Auteur pense qu'une chambre hyperbolique qui auroit la lumière placée au centre de gravité de sa charge seroit fort bonne , parce que les directions des efforts seroient obliques aux parois de cette cham-

108 *Journal des Sçavans*,  
bre hyperbolique ainsi qu'à la culasse, c'est pourquoi la piece seroit moins tourmentée, & l'inflammation étant plus gênée par le rétrécissement de la courbe se réfléchira en s'approchant de la culasse par sa réaction contre la volée. Ce n'est pas cependant de cette maniere qu'on fait en France les chambres, ni qu'on place les lumieres; c'est un canal qui contient quelques pouces de poudre, la lumiere répond à ce canal, & le canal communique le feu à la charge. M. Dulacq donne dans cette premiere partie des formules qui expriment la force de la poudre pour les cas où les chambres sont remplies de poudre, & pour ceux où elles ne le sont pas totalement. Ces formules sont comparées à des expériences qui ont été faites par M<sup>rs</sup> Dumets & Bélidor. Avec cette même théorie on cherche à faire des applications sur la force de la poudre dans les fourneaux des mines.

Quoique nous soyons surpris

des effets de la poudre dans les armes a feu , ils n'approchent pas de ceux que nous voyons arriver dans les fourneaux des mines. Notre Auteur croit que les anciens nous surpassoient de beaucoup par l'effet de leurs machines qui jetoient des boulets de plomb plus pesans que les nôtres , & avec beaucoup plus de force ; mais il ne trouve rien dans l'antiquité de comparable aux effets des mines , il est vrai que dans une piece ordinaire l'air extérieur a une grande communication avec l'intérieur ; au contraire il est plus condensé dans la mine , & il s'y enflamme avec toute la compression absoluë. Comme la poudre agit sphériquement , elle doit agir de la même maniere dans le fourneau contre le terrain qui s'oppose à cette action. On a long-tems agité la figure que prenoit la terre enlevée par une mine ; les uns la regardoient comme un cône , les autres comme un cône tronqué , d'autres ont décidé

110 *Journal des Sçavans*,  
que c'étoit un paraboloïde : ici l'on  
établit que la figure des fourneaux  
ne dépend point des quantités de  
poudres, mais des résistances des  
matériaux qui selon la profondeur  
des fourneaux opposeront de plus  
grandes ou de moindres résistan-  
ces, ou selon la ténacité du terrain  
toutes ces choses feront changer la  
figure de ces excavations. Ce qui  
paroît résulter des formules qui  
sont chez notre Auteur sur cette  
matière, c'est qu'on ne sçauroit  
déterminer la charge des four-  
neaux ni leur figure, parce que les  
terres étant plus compressibles  
d'un côté que d'un autre, les côtés  
des entonnoirs seront plus ou  
moins concaves, & à mesure que  
les terres seront moins liées, les  
efforts de la poudre seront moïn-  
dres, parce que l'inflammation  
passe à travers les vuides. Voici  
comme M. Dulacq conclut au su-  
jet de cette question qui termine la  
première partie. » Au reste de quel-  
» que figure que soit l'entonnoir

Janvier , 1742. III

» d'une mine après l'effet de son  
 » fourneau , il n'importe pas pour  
 » la pratique qu'il soit parabolique  
 » ou conique , puisque ceux qui le  
 » tiennent conique dans leurs ex-  
 » périences ont été obligés d'ajou-  
 » ter  $\frac{1}{6}$  de la poudre à la charge  
 » qu'il faudroit pour l'enlèvement  
 » de ce cône , & ceux qui croyent  
 » cet espace parabolique n'ajou-  
 » tent rien à la charge qu'il fau-  
 » droît pour l'enlèvement de ce  
 » paraboloïde , ce qui revient au  
 » même , parce que cet entonnoir  
 » conique de même base & de mê-  
 » me hauteur que le paraboloïde  
 » n'en diffère que d'un sixième.

En finissant cet article notre Au-  
 teur ajoute qu'il seroit à souhaiter  
 qu'on renouvelât quelques - unes  
 des machines des anciens pour jet-  
 ter des traits & inquiéter les enne-  
 mis : c'est le sentiment de M. le  
 Chevalier Folard & de plusieurs  
 Militaires.

Nous avons dit que la seconde  
 Partie regardoit les projections

112 *Journal des Sçavans* ,  
d'un mobile chassé par la force de  
la poudre. Tous les Géomètres  
conviennent qu'il y a deux forces  
ou deux mouvemens , celui du  
corps grave qui est accéléré , &  
celui de la force de la poudre  
qu'on suppose uniforme. Les in-  
stans d'accélération se prennent  
dans cette hypothèse comme infi-  
nimens-petits; si l'on prend l'instant  
infiniment-petit , la vitesse d'accé-  
lération sera infiniment moindre  
que celle d'impulsion faite dans le  
même tems , ou l'espace parcouru  
alors par le mobile sera infiniment  
plus grand que celui que le corps  
parcourt par sa pesanteur , & cela  
s'appelle tirer de *tout en blanc*. Ce  
n'est que le mouvement d'impul-  
sion qui conserve le corps en l'air,  
& plus la durée de ce mouvement  
est longue , plus les portées sont  
grandes : il faut cependant avoir  
égard à la différente direction des  
pieces ; car à mesure qu'on élève  
les pieces , les lignes de chute sont  
plus grandes & par conséquent le

nombre des instans que le corps employe à les parcourir sera plus grand , c'est pourquoy connoissant l'élevation des pieces & le nombre des instans , on assigne la distance des portées. La fin qu'on se propose dans le jet des bombes , c'est de chercher l'élevation qu'il faut donner à la puissance motrice, afin que la courbe atteigne au but marqué: or tant que le boulet s'éleve par le mouvement d'impulsion d'un espace toujours égal , il arrive que l'espace qu'il parcourt par la gravité va toujours en augmentant , il se trouve donc un terme où ces deux espaces seront égaux , & pour lors le boulet cesse de s'élever.

L'art de jeter les bombes se rapporte à trois chefs , car le but qu'on veut attraper est au niveau de la batterie ou au-dessous ou au-dessus si la batterie est au niveau , la résolution est simple , puisque c'est un problème du premier degré , les deux autres sont du se-

114 *Journal des Sçavans*,  
cond. M. Dulacq explique ces différens cas, & l'usage qu'on peut faire des Tables dont les Bombardiers se servent pour le tir des pièces. Notre Auteur parle dans cette seconde Partie des projections par des directions horizontales, c'est-à-dire, il enseigne à trouver les portées des directions horizontales en pointant la volée de niveau, & supposant qu'on voulût atteindre à un but au-dessous du niveau de la batterie : il assigne le rapport entre cette distance trouvée par cette direction horizontale, & celle qui résulte d'un autre angle de l'élevation quelconque. Il agit de même pour les projections abaissées, lorsqu'on tire sur des objets au-dessous du niveau de la batterie, & que l'on pointe la volée de haut en bas. M. Dulacq remarque à cette occasion, qu'on n'a pas fait assez d'attention aux directions horizontales ni aux projections abaissées ; on est cependant souvent obligé d'employer ces dernières, car s'il



Janvier, 1742. 115

Y a une éminence qui domine sur une place, on s'en sert pour inquiéter l'ennemi : du calcul de M. Dulacq nous avons trouvé qu'il s'ensuivoit qu'il y avoit des cas où il étoit impossible de tirer par une projection abaissée sur un but quelconque, il s'ensuit encore que si l'on ne peut pas atteindre à un but supposé au-dessous du niveau par une direction horizontale, on ne le pourra pas par aucune direction abaissée, donc la portée par une direction abaissée est toujours moindre que la portée par la direction horizontale; la direction abaissée ne peut donc être nécessaire que quand la portée horizontale est trop grande ou qu'elle passe au-delà du but.

M. Dulacq propose un instrument de son invention propre à jeter des bombes dans quelque situation que le but soit par rapport au niveau de la batterie : la description en étant fort longue & assez compliquée, nous renvoyons

116 *Journal des Sçavans* ;  
ceux qui pouroient en être curieux  
au Livre même , l'Auteur donne  
la maniere de s'en servir. Il nous  
reste à parler de la dernière Sec-  
tion où l'on examine quelles sont  
les projections des corps en suppo-  
sant que l'impulsion de l'air influe  
dans leur mouvement ; cette resi-  
stance est prouvée par une infinité  
d'expériences ? La difficulté consi-  
ste à déterminer le rapport de ces  
résistances ; or ne peut-on pas ad-  
mettre que la résistance de l'air  
contre le mouvement des mobiles  
sera à la résistance de l'eau contre  
le même mobile comme le poids  
de l'air est au poids de l'eau , c'est  
ce que demande M. Dulacq.

Il est certain que l'air résiste au  
mouvement d'impulsion & à celui  
de la chute d'un corps , la seule  
difficulté est de faire l'application  
de cette résistance lorsqu'on vient  
à la pratique : M. Dulacq se pro-  
posant de donner quelques princi-  
pes sur cette Théorie ne prétend  
point arriver à une spéculation

quelquefois plus infructueuse qu'utile, il cherche à déterminer quelle résistance l'air fait au mobile dans le cours de la courbe que le corps parcourt. Voici en abrégé comme nous avons conçu la méthode que l'Auteur a suivie; les côtés d'une courbe quelconque sont les hypothénuses d'un petit triangle rectangle, dont les côtés qui forment l'angle droit sont de petites portions des abscisses & des ordonnées; or la résistance qu'éprouvera un mobile qui décrit la parabole sera égale à celle qu'il auroit par ces deux petits côtés: donc la résistance totale qu'il éprouvera sera exprimée par la ligne d'amplitude, & par le double de celle qui donne la plus grande chute. Cela posé, l'Auteur prend les résistances sur les diagonales pour avoir les résistances aux deux mouvemens, l'un horizontal & l'autre perpendiculaire. Il est clair qu'en supposant le rapport de cette résistance connu, ou qu'il soit expri-

118 *Journal des Sçavans*,  
mé par une ligne quelconque, il  
faudra la retrancher de l'amplitude  
trouvée à l'ordinaire par le calcul,  
la différence sera la vraie ampli-  
tude du boulet dans le plein, ou  
dans l'air résistant. Ce rapport une  
fois déterminé servira de règle gé-  
nérale pour tous les cas du jet des  
bombes, & pour toutes les éleva-  
tions, d'autant mieux qu'avec  
quelques expériences on pourra  
trouver cette résistance selon les  
différentes longueurs des jets, car  
cette attention est nécessaire. Le  
principe que l'on employe pour  
trouver cette résistance, c'est que  
l'Auteur admet que la somme des  
vitesse perduës à la fin d'un tems  
quelconque & déterminé sont  
comme les quarrés des tems. M.  
Dulacq, qui est profond dans la  
Géométrie & dans la Méchanique,  
convient que ce principe n'est pas  
vrai dans la rigueur géométrique ;  
mais l'expérience, dit-il, le favori-  
se dans le cas présent, & sur-tout  
lorsque les projections sont tirées

pour un but qui est au niveau de la batterie : il y a quelque chose de plus , & qui a sans doute déterminé cet Officier à se servir du principe que les sommes des vitesses perduës sont comme les quarrés des tems , c'est qu'elles sont proportionnelles aux quarrés des sinus des angles d'élevation , puisque ces sinus sont proportionnels aux tems , ce qui facilite infiniment tout le calcul de l'Auteur : de-là il s'ensuit que si l'on tire sous différens angles également éloignés de 45 degrés les sommes des vitesses perduës sous la direction de l'angle au-dessus de 45 degrés , sont plus grandes que les sommes des vitesses qui se perdent sous une direction au - dessous de 45 degrés. De cette observation il faut conclurre (ce qui s'accorde avec l'expérience) que les portées au - dessus de 45 degrés ne sont plus précisément égales à celles qui sont tirées au-dessous & également éloignées de 45 degrés, comme le calcul cepen-

120 *Journal des Sçavans* ,  
dant le fait connoître : mais la  
Géométrie fait abstraction des ob-  
stacles , & ce n'est point la démen-  
tir que d'y faire attention. Au  
contraire ces inégalités de portée  
donnent un moyen de trouver la  
somme des vîteses perdues , & la  
Géométrie redevient victorieuse ,  
il suffira de faire deux coups d'é-  
preuves , en pointant la piece sous  
deux angles également éloignés de  
45 degrés en-dessus & en-dessous ,  
les portées étant différentes on les  
mesurera , & l'on aura le retarde-  
ment ou la différence des vîteses,  
ce qu'on avoit à chercher. Cepen-  
dant il faut convenir que ces vi-  
teses perdues varieront d'une infi-  
nité de manières tant par rapport  
au plus & au moins de dilatation ;  
& de condensation qui arrive à  
l'air , & par rapport à la diversité  
des pesanteurs des corps. Il est  
donc impossible de déterminer la  
véritable courbe de projection ;  
notre Auteur en sent toute la diffi-  
culté. On trouve dans plusieurs  
Chapitres

Chapitres qui terminent cette seconde Partie des remarques utiles à ceux qui embrassent le métier de la guerre , & sur-tout celui de l'Artillerie ; la lecture de cet Ouvrage ne peut qu'être avantageuse à ceux qui ont quelque ardeur pour se distinguer dans les armes. Nous donnerons le second Extrait dans les Journaux suivans.

**HISTOIRE ROMAINE,**  
*depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium , c'est-à-dire jusqu'à la fin de la République. Par M. Rollin , ancien Recteur de l'Université de Paris , Professeur d'Eloquence au Collège Royal & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome V. in-12. pag. 662. sans la Table. A Paris , chez la Veuve Etienne , Libraire , rue S. Jacq. vis-à-vis la rue du Plâtre , à la Vertu , 1741.*

C E cinquième Volume com-  
mençoit à peine à paroître  
lorsque la mort a enlevé M. Rol-  
lin & a privé la République des  
Lettres d'un de ses plus grands or-  
nemens. On ne s'attend pas sans  
doute à trouver ici un éloge en  
forme de ce vertueux & élégant  
Auteur. Il y auroit de la témérité  
à nous de l'entreprendre après ce-  
lui qu'un de ses plus illustres Con-  
freres en a fait , & que le Public a  
écouté avec trop de plaisir pour  
n'en pas attendre l'impression avec  
beaucoup d'impaticence, mais nous  
croyons aussi qu'on ne nous par-  
donneroit pas si , ayant à par-  
ler d'un Ouvrage de M. Rollin ,  
nous négligions cette occasion de  
rendre du moins un léger homma-  
ge à la mémoire d'un homme à  
qui les Lettres & les mœurs sont si  
redevables. Sa méthode pour en-  
seigner est un Ouvrage plein de  
goût , dans lequel le choix exquis  
des exemples fait disparoître la se-



Janvier , 1742. 123

cheresse des préceptes & leur prête une clarté qui les embellit. Dans son *Histoire Ancienne* aussi attentif à former le cœur qu'à orner l'esprit, il joint au stile le plus coulant les réflexions les plus propres à inspirer le goût de la vertu. C'est l'amour des bonnes mœurs qui caractérise sur-tout M. Rollin. Tout est subordonné à cet objet principal, il leur a sacrifié jusqu'à son amour propre, ayant eu le courage d'être plus long que l'Histoire ne sembloit le demander lorsqu'il a cru que les mœurs pouvoient y gagner.

C'est dans les mêmes vûes qu'il avoit entrepris d'écrire l'Histoire Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la Bataille d'Actium, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la République. La mort ne lui a pas permis d'achever son projet, mais il l'avoit extrêmement avancé, le cinquième Volume qui commençoit à paroître lorsque M. Rollin est mort, est actuellement suivi

124 *Journal des Sçavans* ;  
du 6<sup>ms</sup> & celui-ci le fera bien-tôt  
de deux autres. M. Rollin en est  
resté à la guerre de Jugurtha qu'il  
avoit même déjà commencée : on  
voit qu'il n'avoit point perdu de  
tems & que sa carrière, quoique  
fort longue, a été pleine jusqu'au  
bout.

Le cinquième Volume dont il  
s'agit aujourd'hui est une conti-  
nuation de la seconde guerre Puni-  
que & en renferme les événemens  
les plus interessans. Il commence  
à la Dictature de Fabius-Maximus  
surnommé *Cunctator* & finit à la  
prise de Carthagène par le jeune  
Scipion, dont les qualitez héroï-  
ques parurent alors dans tout leur  
jour. Cette partie de l'Histoire Ro-  
maine qui est sans doute une des  
plus belles, le courage si rare  
qu'eut Fabius d'acheter le salut de  
la République du sacrifice de sa  
propre gloire, la généreuse reso-  
lution des Romains après la perte  
de la bataille de Cannes, les efforts  
qu'ils firent pour s'en relever, les  
grandes actions de leurs Généraux

Janvier , 1742. 225

les procédés généreux de quelques uns de leurs alliés , enfin la modération & la continence de Scipion vainqueur , vertus plus rares que les qualitez qui font les conquérans , tout cela offre à M. Rollin un champ vaste d'excellentes réflexions qu'il fait quelquefois d'après lui , mais le plus souvent d'après les meilleurs Historiens de l'Antiquité , tels que Tite - Live , Polibe , Plutarque , &c. qu'il a fondus avec choix dans son Histoire , en sorte qu'on peut dire qu'elle est en même tems son Ouvrage & le leur.

On trouve à la fin du Volume une *digression sur les repas des Romains*. Nous nous bornerons dans cet Extrait à en rendre compte, les événemens qui font la matiere de l'Histoire étant trop connus pour que nous croyons devoir nous y arrêter.

Les Romains , à proprement parler, ne faisoient qu'un repas, & ils le prenoient deux ou trois heu-

126 *Journal des Sçavans*,  
res avant le coucher du Soleil , il y  
avoit un air de débauche à se met-  
tre plutôt à table , c'est ce qu'Ho-  
race appelle *diem frangere* , c'est ce  
qu'on appelloit encore *epulari de*  
*die*. On prenoit néanmoins quel-  
que nourriture vers le milieu du  
jour , mais ce n'étoit qu'autant  
qu'il en falloit pour se soutenir jus-  
qu'à l'heure du souper. *Pransus*  
*non avidè* , dit Horace , *quantum*  
*interpellet inani ventre diem durare*.

Le bain précédoit toujours le  
souper. Les gens riches ou à leur  
aise avoient des bains domestiques,  
il y avoit des bains publics pour  
le peuple , dont quelques-uns mê-  
me étoient des Edifices somptueux  
où les Empereurs avoient pris  
plaisir à faire éclater leur magni-  
ficence.

Au sortir du bain , avant que  
de se mettre à table on prenoit un  
habit plus ou moins léger suivant  
la saison , & le maître de la maison  
se piquoit souvent d'en fournir de  
magnifiques à ses hôtes.

Janvier, 1741. 127

Le lieu où l'on prenoit le repas s'appelloit *Triclinium*, parce que la table étoit environnée de trois lits. Les tables ont été de différentes figures selon la différence des tems, quarrées, rondes, en demi cercle; M. Rollin ne parle que des premières qui ont été d'un plus fréquent usage. On en laissoit un côté libre pour servir les mets. On rangeoit un lit autour de chacun des trois autres côtés, chaque lit tenoit pour l'ordinaire trois personnes quelquefois quatre & cinq, mais plus rarement, ils étoient couverts de tapis & garnis de coussins. Dans les premiers tems les Romains avoient mangé assis sur de simples bancs à la maniere des peuples de Crète & de Sparte. Dans la suite la coutume d'être couchés en mangeant s'établit parmi eux; on croit qu'elle leur vint de l'Asie & de la Grèce. Les Dames conservèrent long-tems l'ancien usage d'être assises à table, plus conforme à la modestie & à la pu-

128 *Journal des Sçavans,*

deur du sexe. Valère-Maxime rapporte qu'aux repas religieux que l'on donnoit aux Dieux les Déeses étoient assises pendant que les Dieux étoient couchés sur des lits.

Avant que de monter sur les lits on quittoit ses souliers, & dans les parties de plaisir on se parfumoit & on se couronnoit la tête de fleurs.

Le repas commençoit toujours par des libations & des prières qu'on faisoit aux Dieux en versant un peu de vin sur la table en leur honneur. Il finissoit de même.

Après qu'on avoit satisfait aux devoirs de Religion on créoit un Roi du festin qui prescrivoit les loix qu'on devoit y garder & le nombre de coups qu'il falloit boire. Quelquefois, par exemple, on obligeoit de boire autant de coups qu'il y avoit de lettres dans le nom de la personne dont on buvoit la santé. Cette Royauté avoit lieu dans les festins les plus sages.

Janvier , 1742. 129

Dans les repas d'appareil des esclaves lestement vêtus & ceints de serviettes blanches apportoit en cérémonie les plats. Ils étoient suivis par un Ecuyer tranchant , qui d'une main légère & sçavante dépeçoit les viandes avec art & souvent en cadence. Il y avoit d'autres esclaves préposés au buffet pour présenter les coupes , verser du vin , changer les assiettes. Le buffet étoit l'endroit de la salle à manger où le maître du logis étoit avec le plus de pompe sa magnificence en y exposant un grand nombre de vases & de coupes d'or & d'argent ciselées par la main des plus habiles ouvriers & souvent enrichis de pierreries.

Leurs repas étoient à plusieurs services comme parmi nous. Une singularité qui mérite de n'être pas oubliée , c'est qu'au premier service on donnoit toujours des œufs frais *ab ovo usque ad mala* , dit Horace , pour signifier depuis le commencement du repas jusqu'à la fin.

130 *Journal des Sçavans*,  
Il paroît aussi qu'on servoit le fruit sur une autre table que la première. De-là l'expression de Virgile, *mensa grata secunda dona*, pour marquer le dessert, fruits crus ou cuits ou confits, pâtisseries légères & autres choses semblables qu'on appelloit d'un nom commun *dulciaria* ou *bellaria*.

Dans les beaux tems de la République, dit M. Rollin, les repas, quoique simples, étoient préparés avec soin, mais sans délicatesse recherchée. La gayeté & la liberté qui y regnoient jointes à l'agrément & à la solidité de la conversation en faisoient le principal amusement. Caton le Censeur, tout austere qu'il étoit ailleurs, se déridoit & quittoit son sérieux à table. Quand il étoit à la campagne il prioit tous les jours à souper quelques-uns de ses amis du voisinage, & il passoit joyeusement le tems avec eux en se montrant homme de très-bonne & très-agréable compagnie, non-seule-



Janvier, 1742. 135

ment à ceux de son âge, mais encore aux jeunes gens, comme ayant une grande expérience du monde & ayant vû par lui-même & entendu des autres une infinité de choses curieuses que l'on écou-  
toit avec plaisir. Il étoit persuadé que la table étoit un des moyens les plus propres à faire naître & à entretenir l'amitié. A la sienne les propos les plus ordinaires étoient les éloges des bons citoyens & jamais on ne disoit un mot des méchans ou de ceux qui étoient sans mérite. C'étoit la douceur de l'entretien qui lui rendoit agréables les repas qui duroient long-  
tems, & il sçavoit bon gré, disoit-il, à la vieillesse qui diminuant en lui le besoin du boire & du manger lui avoit en recompense augmenté le goût & le plaisir de la conver-  
sation.

La table dans les premiers tems étoit nuë & à mesure qu'on levoit un service on avoit soin de l'essuier & de la tenir dans une grande

132 *Journal des Sçavants*,

propreté. On la couvrit dans la suite d'une nape, ce qui s'appelloit *mantile*, mais ce qui paroît étonnant, c'est que long-tems même après le siècle d'Auguste ce n'étoit point la mode que l'on servit des serviettes aux conviés. Ils en apportoient de chez eux. Catulle se plaint d'un certain Asinius qui lui avoit emporté la sienne & le menace de le diffamer par ses vers s'il ne la lui renvoie promptement.

M. Rollin finit sa Dissertation par une difficulté qui laisse toujours, dit-il, du doute & de l'embarras dans l'esprit. L'habitude où nous sommes de manger assis fait que nous avons peine à comprendre que la posture des Romains qui mangeoient couchés sur des lits pût être aussi commode. Il faut pourtant bien, dit M. Rollin, que cela ait été ainsi, puisque les Romains, après avoir long-tems suivi la coutume de manger assis la quitterent enfin pour adopter l'au-

me qu'ils ont toujours observée depuis , en sorte que c'étoit chez eux une marque de douleur & de deuil que de manger assis. Plutarque rapporte que Caton ne mangea qu'assis depuis l'ouverture de la guerre entre César & Pompée. Voici ensuite l'idée que M. Rollin donne de la situation où les Romains étoient à table , & c'est par où nous terminerons notre Extrait. Il y avoit ordinairement trois personnes sur un lit. Ce lit étoit un peu plus bas que la table. Ils avoient la partie du corps supérieure un peu élevée & soutenue par des coussins & la partie inférieure étendue en long sur le lit derrière le dos de celui qui suivoit. S'appuyant sur le coude gauche ils se servoient de la main droite qu'ils avoient libre pour boire & pour manger. Il arrivoit ainsi que celui qui étoit le second avoit la tête vis-à-vis de la poitrine du premier , & que s'il vouloit lui parler principalement lorsque la chose

134 *Journal des Sçavans,*  
devoit être secrète il étoit obligé  
de se pencher sur son sein en com-  
prenant sous ce nom depuis le bas  
du visage jusqu'à la ceinture. Ce  
qui est dit ici ( e'est toujours M.  
R. qui parle ) peut servir à faire  
entendre quelle étoit la situation  
de S. Jean dans la Cène par rap-  
port à J. C. & comment la femme  
pécheresse pouvoit répandre ses  
parfums sur les pieds du Sauveur.  
Il y a beaucoup d'apparence que  
dans la conversation, lorsqu'elle  
étoit longue, ce qui arrivoit or-  
dinairement, celui qui parloit pour  
se faire entendre des convives, se  
tenoit presque à son séant, ayant  
le dos soutenu par des coussins.  
M. Rollin remarque dans une no-  
te que le tableau de la Cène du  
Poussin représente fort bien la  
disposition des lits & des conviés,  
& la situation particulière de saint  
Jean.



**DISCOURS PRONONCÉS AU**  
*Parlement de Provence par un de*  
*Messieurs les Avocats Généraux.*  
*Tome second, pag. 571. A Paris,*  
*chez Quillau, Imprimeur-Juré*  
*Libraire de l'Université, rue*  
*Galande, près la Place Mau-*  
*bert, à l'Annonciation, 1741.*

**L**E premier Volume de ce Re-  
cueil a paru en 1739, & nous  
en avons donné l'Extrait dans no-  
tre Journal du mois de Décembre  
de la même année; le second Vo-  
lume que le premier annonçoit  
vient d'être mis au jour. Il con-  
tient 17 Discours dont voici les ti-  
tres.

I. Discours prononcé dans l'Hô-  
tel de Ville d'Aix pour l'élection  
des Consuls, le deux Décembre,  
1724.

II. Disc. prononcé à l'ouverture  
du Parlement de Provence, le pre-  
mier Octobre 1726 sur l'amour de  
son Etat.

236 *Journal des Sçavans* ;

III. Disc. prononcé à l'ouverture du Parlement de Provence le premier Octobre 1732. Qu'il ne faut pas moins d'héroïsme dans la Magistrature que dans la profession des armes.

IV. Disc. prononcé dans l'Hôtel de Ville d'Aix pour l'élection des Consuls le 28 Novembre 1733.

V. Disc. si le frere est recevable à être l'accusateur de son frere.

VI. Disc. Quel nombre de témoins est requis dans les Testamens faits en tems de peste.

VII. Disc. si les Testamens Olographes peuvent être d'usage en faveur des pauvres.

VIII. Disc. sur un Testament fait en tems de peste.

IX. Disc. sur une contestation entre deux Hôpitaux.

X. Disc. si un homme peut instituer héritiers les enfans légitimes à naître de sa fille adulerine.

XI. Disc. sur un fils qui se disoit deshérité pour cause de Religion.

XII. Disc. sur un droit de Patronage.

Janvier, 1742. 137

XIII. Disc. si l'on peut informer & rendre un Decret contre les Avocats lorsqu'ils n'avancent que ce qui leur est suggeré par leurs parties.

XIV. Disc. sur un Testament attaqué pour cause de suggestion.

XV. Disc. sur un Testament attaqué pour cause de suggestion & de folie.

XVI. Disc. si un Mineur peut instituer héritier son curateur.

XVII. Disc. si l'enfant né un an & 12 jours après l'embarquement de son pere pour un voyage de long cours est légitime.

Dans l'Extrait que nous avons donné du premier Volume de ces *Discours*, nous en avons rapporté différens morceaux que nous avons cru propres à faire connoître le goût d'éloquence dans lequel ils ont été composés. Nous suivrons la même méthode à l'égard de ce nouveau Volume. Le second, le troisième & le cinquième *Discours* sont ceux que nous avons choisis pour en rendre comp-

158 *Journal des Sçavans*,  
re&ausquels nous nous bornerons.

Le second Discours a pour sujet  
*l'Amour de son Etat*, & commen-  
ce en ces termes :

» Rien n'est plus étrange dans les  
» hommes que les contrarierez que  
» l'on y découvre. Ils desirerent in-  
» vinciblement d'être heureux, &  
» quelque différens que soient les  
» moyens qu'ils choisissent ils mar-  
» chent tous vers ce but unique.  
» Cependant presque personne n'y  
» arrive. Rois & sujets, Nobles  
» & Roturiers, tous également se  
» plaignent de leur condition,  
» doublement malheureux de ne  
» sçavoir se contenter de ce qu'ils  
» ont & de ne pouvoir obtenir ce  
» qu'ils desirerent. Et s'il arrive que  
» dans le premier transport d'une  
» passion satisfaite, on se flatte de  
» tenir l'objet de ses vœux, rendu  
» plus tranquille, on trouve qu'on  
» n'a saisi qu'une ombre fugitive  
» qui ne laisse que le regret d'avoir  
» été séduit.

» Une expérience si constante



Janvier, 1742. 139

» devrait bien nous instruire, mais  
» l'homme ne s'instruit point par  
» les exemples. Quelque ressem-  
» blans qu'ils puissent être, il ima-  
» gine toujours quelque délicate  
» différence qui sert d'amorce à ses  
» desirs. Si la joiissance ne le sa-  
» tisfait pas, il se soutient par  
» l'esperance & de misere en mise-  
» re il arrive jusqu'au tombeau,  
» fatal écueil de ses projets.

» Est-ce donc une chimère que  
» l'homme ? s'il est fait pour être  
» heureux, pourquoi ne peut-il le  
» devenir? Et s'il n'est pas fait pour  
» l'être, pourquoi ne peut-il s'ab-  
» stenir de le désirer ? c'est ce que  
» toute la Philosophie n'a pu re-  
» soudre, quelque Systeme qu'elle  
» ait imaginé. On cherche la féli-  
» cité dans les curiositez, dans la  
» puissance, dans les voluptés,  
» vaines ressources ! le bonheur de  
» l'homme est dans l'homme mê-  
» me. Qu'il maîtrise ses passions,  
» source intarissable de peines ;  
» qu'il régle ses desirs, qu'il rappe-

140 *Journal des Sçavans* ;

» tisse , pour ainsi parler , ce cœur  
» immense qu'il ne sçauroit rem-  
» plir ; en un mot que chacun  
» se renferme dans sa condition ,  
» qu'on employe à se perfectionner  
» dans son état cette folle activité  
» qui se consume à vouloir ou  
» changer ou s'aggrandir. Ainsi  
» chacun trouvera dans sa profes-  
» sion le repos qu'on chercheroit  
» vainement ailleurs.

M. Gueidan s'attache ensuite à  
montrer que *l'amour de son état* est  
particulièrement nécessaire à ceux  
qui placés dans la Magistrature  
veulent atteindre à la perfection de  
cet état honorable mais pénible.

» C'est sans doute , dit-il , pour  
» prévenir la paresse & ses funestes  
» suites que la nature qui pouvoit-  
» si aisément nous donner parfait  
» l'être qu'elle nous a simplement  
» donné , a voulu que cette per-  
» fection fût le fruit de nos travaux  
» & que notre industrie achevât  
» ce que la sagesse n'avoit fait ,  
» pour ainsi dire , qu'ébaucher.

Janvier, 1742. 148

Cette règle ne souffre point d'exception. » Tout l'avantage que les  
» génies supérieurs ont reçu sur les  
» esprits subalternes, c'est que  
» tandis que par tous leurs efforts  
» ceux-ci se traînent à peine jus-  
» qu'à la médiocrité, les autres  
» par les mêmes soins volent jus-  
» qu'au sommet de leur Art.

On ne peut donc être un Magi-  
strat parfait si l'on n'aime son état ;  
mais qu'est-ce qu'aimer son état ?  
» c'est le respecter, c'est l'honorer,  
» c'est s'y borner, c'est le remplir,  
c'est en aimer les devoirs autant  
que les honneurs & les prérogati-  
ves. M. Gueidan, après avoir éten-  
du cette idée, demande si c'est  
celle que s'en forment d'ordinaire  
ceux qui s'y destinent, & si au  
contraire ils n'embrassent pas sou-  
vent cet état par des vûes étran-  
gères aux devoirs qu'ils s'imposent.

» Les uns ennemis de la gêne  
» & du travail regardent le Sanc-  
» tuaire de la Justice comme  
» le terme heureux où leurs

242 *Journal des Sçavans ;*

» études vont expirer & n'achetant  
» le titre de leur dignité que pour  
» décorer leur paresse ils séparent  
» l'honneur d'avec la charge. De  
» deux choses essentiellement unies  
» ils prennent celle qui flatte la  
» vanité & se dispensent de celle  
» qui engage au service ; défen-  
» seurs jaloux de leurs privilèges ,  
» & lâches deserteurs de leurs de-  
» voirs.

» Les autres , après une longue  
» jeunesse perduë dans l'oubli  
» des Lettres , déterminés subite-  
» ment par un accident domesti-  
» que se jertent dans la Magistra-  
» ture pour sauver le crédit mou-  
» rant d'une famille. Souvent mê-  
» me ils ne se pressent de devenir  
» les organes des loix que pour les  
» désarmer & les rendre muettes  
» contre eux-mêmes.

» Il en est qui sevrés à peine des  
» amusemens du premier âge osent  
» porter leurs regards sur les plus  
» hautes places , & sans qu'on re-  
» marque rien en eux de cette sa-

Janvier , 1742. 145

» gesse précoce qui fait les grands  
» Hommes avant le tems , antici-  
» pent ces années de maturité si  
» sagement marquées par les loix ,  
» pour dévancer au moins par le  
» rang ceux qu'ils desespèrent de  
» pouvoir jamais atteindre par le  
» mérite. Ainsi l'on voit au décri  
» de la justice toutes les foibleffes  
» de la jeunesse dans un ordre où  
» l'on ne devoit admirer que les  
» vertus de l'âge le plus avancé.  
» Ainsi avant que d'être homme on  
» est l'arbitre du sort des hommes  
» & l'on devient le reformateur  
» des mœurs publiques avant que  
» d'avoir sçu se reformer soi-mê-  
» me.

M, Gueidan développe ensuite d'une maniere oratoire les différens défauts auxquels sont sujets ceux qui entrent dans la Magistrature sans y porter l'amour de leur état, & il fait voir qu'ils trouvent leur punition dans cet état même qu'ils ont embrassé sans goût. » Car c'est, » dit-il , une règle inviolablement

» observée , que tout homme qui  
» sort de l'ordre trouve sa peine  
» dans son propre dérèglement.

M. Gueidan met cette pensée dans un plus grand jour en faisant le portrait d'un Magistrat que la paresse endort ou que les passions entraînent. Il oppose à ce portrait celui d'un Magistrat que l'amour de son état anime & qui ne s'occupe qu'à en remplir les devoirs.

» Persuadé qu'il n'est que dépositaire de son autorité , loin de s'en prévaloir , il ne la dispense qu'avec crainte : & comme les honneurs n'aveuglent ni n'aveuglent les hommes qui en sont dignes , il ne voit dans les respects qu'on lui rend qu'un puissant aiguillon pour les mériter.  
» Modeste dans l'usage de son pouvoir , il n'est pas moins grand par les motifs qui le font agir.  
» Sa fermeté est une grandeur d'âme où la vanité n'a jamais de part. S'il résiste aux attraits de la séduction ce n'est point par une  
» insensibilité

Janvier , 1742. 145

» insensibilité fastueuse , mais par  
» un amour généreux de la vérité.  
» Il ne recherche pas à paroître  
» vertueux , mais il a le courage  
» de se faire des ennemis pour sou-  
» tenir la vertu. La crainte de  
» manquer à la justice ferme son  
» cœur à toute autre crainte ; &  
» supérieur à toute vûë humaine  
» il ne dépend que de son devoir.  
» Sa vertu n'est point une de ces  
» situations violentes où l'on ne se  
» tient que par effort , elle n'est  
» pas un de ces ornemens de para-  
» de dont on se soulage en particu-  
» lier. Aussi grand dans le détail de  
» ses actions les plus secrettes que  
» dans celles où il a à soutenir les  
» regards du public , on ne remar-  
» que en lui aucun de ces momens  
» où la sagesse se relâche & va se  
» délasser , pour ainsi dire , avec  
» ses propres foiblesses. Invincible  
» aux caresses de la fortune, vaine-  
» ment elle feroit briller à ses yeux  
» tout ce qu'elle a de séduisant &  
» de flatteur. L'unique bien qui  
Janv. 1 G

146. *Journal des Sçavans*,  
» soit digne de son ambition, c'est  
» la gloire pure qui naît de la ver-  
» tu, & cette gloire n'étant pas  
» du ressort des hommes, il se  
» suffit à lui-même pour se la  
» procurer. Il la trouve dans la  
» vertu même, & tout occupé de  
» bien faire il laisse à l'homme  
» vain à s'empresse pour faire di-  
» re qu'il a bien fait,

Le troisième Discours a pour  
titre : *Qu'il ne faut pas moins d'hé-  
roïsme dans la Magistrature que  
dans la profession des Armes.*

Voici l'exorde par lequel M.  
Gueidan conduit à la proposition  
qui fait la matière de son Discours,

» Ce ne sont ni les éminentes  
» dignitez, ni les grands titres qui  
» font les grands Hommes; c'est  
» le cœur que nous y portons. Les  
» Trônes mêmes qui élevent si  
» haut les Rois ne réhaussent point  
» leur gloire: ils peuvent bien les  
» rendre plus majestueux & plus  
» respectés, mais ils ne les rendent  
» pas plus grands, s'ils ne portent



Janvier , 1742. 147

» en eux - mêmes le fonds de la  
» grandeur.

» C'est par la supériorité du gé-  
» nie, la noblesse du sentiment,  
» la magnanimité, la bonté natu-  
» relle qu'on est grand Homme &  
» ces vertus poussées jusqu'à la  
» perfection, c'est ce qui fait le  
» Héros. L'héroïsme n'est donc pas  
» renfermé dans la seule profes-  
» sion des Armes, il se communi-  
» que à toutes les conditions qui  
» cultivent les talens & les vertus  
» utiles à la Société. Qu'un hom-  
» me soit assez grand pour fouler  
» aux pieds l'intérêt, qu'il porte  
» l'amour de l'ordre jusqu'au mé-  
» pris de tout ce qui fait l'objet  
» des passions humaines & nous ne  
» craignons point de l'égalier aux  
» plus grands Hommes.

» La Magistrature aura donc  
» aussi ses Héros & leur gloire ne  
» sera ni moins solide ni moins du-  
» rable que celle des Héros guer-  
» riers : nous ne voyons point ici  
» de trophées, ni de victoires,

148. *Journal des Sçavans* ,  
» mais nous découvrons dans le  
» cœur d'un homme qui combat  
» pour la justice & qui lui sacrifie  
» tout, autant de force, autant de  
» grandeur d'ame qu'il en faut  
» pour conquérir des Provinces &  
» gagner des batailles. Pourquoi  
» donc ces deux conditions se re-  
» garderoient - elles avec jalousie ?  
» Ministre du même Maître les uns  
» & les autres, le même esprit les  
» anime, ceux - là comme les in-  
» strumens de sa puissance, ceux-  
» ci comme les organes de sa sa-  
» gesse; & leurs fonctions, quoique  
» diverses dans leur objet ont une  
» même fin : le service & le bon-  
» heur de l'Etat. Nous sommes  
» donc autorisés à soutenir qu'il ne  
» faut pas moins d'héroïsme dans  
» la Magistrature que dans la pro-  
» fession des Armes.

M. Guéidan compose ensuite l'i-  
dée du Héros de la réunion de  
deux qualitez, la sagesse & le  
courage, » mais la sagesse si éten-  
» due qu'elle mesure toutes les pro-

» fondeurs de son art, le courage si  
» haut que rien ne puisse l'intimi-  
» der ni l'abatre.

» S'il ne falloit que de la har-  
» dieffe & de l'intrépidité pour  
» faire un grand Capitaine ; com-  
» bien de Gladiateurs & de Pirates  
» auroient mérité ce titre ? Que  
» la valeur commence le Héros &  
» forme le premier trait qui l'an-  
» nonce à la bonne heure ; mais  
» c'est à la justice , à la modéra-  
» tion , à l'humanité , à tout ce  
» qui est compris sous le nom de  
» sagesse à le finir.

Si pour faire un grand Homme  
de guerre la sagesse doit être jointe  
au courage , il faut que le courage  
soit joint à la sagesse pour faire un  
grand Magistrat , non ce courage  
qu'on nomme *valeur* , qui n'est  
souvent que la fougue du tempé-  
ramment , mais un courage infini-  
ment plus noble & plus rare , le  
courage d'esprit qui ayant pour  
principe la fermeté de l'ame est de  
tous les jours & de toutes les oc-  
casions.

250 *Journal des Sçavans ;*

» Que de puissances ennemies  
» assiègent le Tribunal du Magi-  
» strat & s'efforcent de l'ébranler  
» C'est l'autorité qui veut le fléchir  
» & captiver ses suffrages. L'auto-  
» rité n'est pas toujours équitable  
» mais l'autorité est aveugle & de-  
» plus impérieuse. Elle s'offense si  
» on lui montre son tort, elle de-  
» vient irréconciliable si on ose  
» penser contre ses intérêts.

M. Gueidan dit dans un autre  
» endroit. » Qui ne sçait pas mourir  
» ne sçait pas vaincre : c'est la ma-  
» xime qui fait le conquérant, c'est  
» la même qui fait le parfait Ma-  
» gistrat. Le cœur de l'homme a  
» des intérêts qui lui sont plus  
» chers que la vie. Déplaire, rési-  
» ster à un ami nécessaire qui pres-  
» se, qui supplie & qui oppose  
» avec les droits sacrés de l'amitié  
» tout ce que l'esprit & le cœur ont  
» d'insinuations & de souplesses.  
» faire front à un homme puissant  
» qui joint au pouvoir de nuire le  
» mérite de vous avoir utilemen

Janvier, 1742. 151

« fervi ; ce sont des efforts de cou-  
» rage qui ne manquent que d'être  
» bien connus pour égaler les  
» plus grands exploits. Quand c'est  
» la force qui combat la force un  
» grand cœur ne balance point ,  
» mais le foible des grandes ames  
» c'est la bonté , aussi la victoire  
» qui leur coûte davantage est  
» celle qu'elles ont à remporter  
» sur elles-mêmes.

M. Gueidan fait voir ensuite en  
« quoi consistent la sagesse & le cou-  
» rage , l'une n'a pour objet que la  
» vertu & ses devoirs , l'autre n'a  
» pas besoin d'être animé par des  
» applaudissemens.

« Que celui qui n'est vertueux  
» que pour le paroître , & qui par  
» la ne met aucune différence en-  
» tre le crime secret & la vertu ca-  
» chée , ait besoin pour se soutenir  
» des applaudissemens de la multi-  
» tude , l'âme héroïque ne donne  
» rien aux Spectateurs. Elle trouve  
» dans le plaisir qu'elle a de bien  
» faire la recompense du bien .

352 *Journal des Sçavans ;*  
» qu'elle fait. Celui-là vil esclave  
» du respect humain a autant de  
» maîtres que de témoins. L'être  
» chimérique qu'il se fait dans l'i-  
» magination des autres lui est  
» plus cher que son devoir ; aussi  
» éloigné de faire une bonne action  
» si elle devoit être blâmée , que  
» disposé à en faire une mauvaise  
» qui devoit lui attirer des appro-  
» bateurs. Celui-ci ne cherche dans  
» la vertu que la vertu même ; Si la  
» gloire se met à sa suite il la souffre ;  
» mais si elle se détourne on ne le ver-  
» ra point fournir sa carrière avec  
» moins de courage. Il songe uni-  
» quement à bien faire & s'ourd  
» aux éloges , il se contente de sa  
» vertu. Eh ! quel poids , quelle  
» dignité de nos jugemens , si ja-  
» loux d'occuper une place avan-  
» tageuse dans l'esprit des autres ,  
» nous nous laissons tyranniser à  
» l'opinion , faisant moins ce que  
» nous approuvons que ce qui est  
» applaudi ! Est-ce aux discours  
» que l'on tient à servir de règle à

Janvier , 1742. 153

» nos actions ou à nos actions à  
» servir de règle aux discours que  
» l'on doit tenir ?

Le cinquième Discours & le  
dernier dont nous entretiendrons  
nos Lecteurs a pour titre : *Si le frere  
est recevable à être l'accusateur de  
son frere.*

» Quelque avantage , dit *M.  
» Gueidan* , que les hommes puif-  
» sent trouver à conserver la paix ,  
» il n'y a pas lieu de s'étonner  
» qu'elle soit si rare parmi eux. Ils  
» ne sont ni assez éclairés sur leurs  
» véritables avantages , ni assez  
» modérés dans leurs desirs pour  
» se contenir dans les bornes de  
» l'équité , unique mere de la con-  
» corde. Mais que ceux que la  
» nature a unis par les liens les  
» plus tendres & les plus sacrés ,  
» que les freres se déchirent & se  
» détruisent eux - mêmes , que le  
» sang soit le plus dangereux enne-  
» mi du sang , c'est ce que nous  
» aurions de la peine à comprendre  
» si nous ne scayions jusqu'à quel

254 *Journal des Sçavans*,  
» point l'interêt domine sur le  
» cœur de l'homme & quels ren-  
» versemens il y produit. Car que  
» l'on ôte du milieu des familles,  
» que l'on ôte du monde entier le  
» mien & le tien & l'on retranche-  
» ra toute querelle & toute semen-  
» ce de division. On retablira  
» l'homme dans la première félici-  
» té de son origine. C'est donc l'in-  
» terêt seul qui broüille, qui divi-  
» se tout. C'est lui qui a poussé aux  
» dernières extrémités les deux  
» freres qui portent au grand jour  
» de cette audience des plaintes.  
» que la seule prudence, si les pas-  
» sions pouvoient être prudentes.  
» auroient dû leur faire étouffer.  
... Il s'agissoit de la cassation d'u-  
ne procédure criminelle. M. Jaus-  
fret, Avocat au Parlement d'Aix,  
avoit présenté une Requête au Ju-  
ge de Salon, où il exposoit que  
Jean Jauffret son frere avoit en-  
foncé depuis peu la porte d'une  
maison de campagne qui apparte-  
noit au premier, qu'il en avoit



Janvier , 1742. 155 .

enlevé tous les meubles & effets ,  
& que dans une autre occasion il  
lui avoit volé un cheval & du bled  
à main armée. Sur cette plainte il  
y avoit eu permission d'informer ,  
information , Decret de prise de  
corps. Jean Jauffret étoit appel-  
lant & demandoit que la procé-  
dure fût cassée. Un des principaux  
moyens sur lesquels il s'appuyoit  
étoit qu'un frere n'étoit pas rece-  
vable à être l'accusateur de son fre-  
re.

» Rien en effet ne seroit plus  
» monstrueux que le personnage  
» d'accusateur joint à la qualité de  
» frere ; c'est-à-dire ce que la na-  
» ture a de plus tendre , & ce que  
» la passion peut inspirer de plus  
» odieux. Que les plus étroites ami-  
» tiés se démentent & passent jus-  
» qu'à la haine la plus envenimée ,  
» c'est sans doute une grande mise-  
» re de l'humanité. Ce ne sont ,  
» après tout , que des liaisons ar-  
» bitraires qui n'ont de fondement  
» que dans la volonté de ceux qui

156 *Journal des Sçavans* ;  
» les forment, mais les parens  
» sont des amis de nécessité atta-  
» chés par un droit de nature à la  
» condition & à la fortune de leurs  
» parens & partagent avec eux  
» leur honneur ou leur infamie.  
» Un frere donc qui est assez lâche  
» pour se porter pour accusateur  
» de son frere peut bien manifester  
» sa noire malice & se couvrir  
» d'opprobre aux yeux du public,  
» mais il ne scauroit nuire à son  
» frere & son accusation ne fait  
» tort qu'à lui-même.

» Un sentiment si sage & si con-  
» forme aux loix de la bienfaisance  
» & de l'humanité ne pouvoit  
» manquer d'être autorisé par les  
» fondateurs de la Jurisprudence,  
» ces hommes admirables par qui  
» le monde a été policé.

M. Gueidan ne quitte pas même  
le stile oratoire pour rapporter les  
différentes loix qui interdisoient à  
certaines personnes d'en accuser  
d'autres & en particulier aux fre-  
res d'accuser leurs freres.

Janvier , 1742. 157

» Mais faudra-t-il donc , dit-il ,  
» que les freres demeurent expo-  
» sés à la cruauté de leurs freres.  
» Les loix protectrices de tous les  
» hommes auront-elles livré ceux-  
» ci à la merci les uns des autres ,  
» & tandis que les uns oubliant  
» tout sentiment d'honneur &  
» d'humanité se porteront aux der-  
» niers excès , les autres innocen-  
» tes victimes n'oseront-ils ouvrir  
» la bouche pour se plaindre ,  
» d'autant plus malheureux qu'ils  
» auront plus de respect pour leur  
» sang. Car qui ne sçait jusqu'où  
» va la passion entre les parens :  
» c'est par la main d'un frere que  
» le premier sang fut versé & que  
» la mort entra dans le monde, &  
» c'est entre les freres que l'on  
» voit regner tous les jours les  
» haines les plus envénimées , soit  
» que la jalousie soit plus féroce  
» quand elle s'exerce contre son  
» propre sang, soit que l'impunité  
» que l'on se promet rende la pas-  
» sion plus entreprenante , soit

258 *Journal des Sçavans,*

» enfin que l'on garde d'autant  
» moins de mesures dans le crime  
» que les droits qu'on viole sont  
» plus sacrés. Lors donc que les  
» loix permettent à tous les hom-  
» mes de poursuivre la vengeance  
» des moindres injures, les freres  
» seront - ils les seuls qui soient  
» obligés de tout endurer & d'être  
» muets.

» Rien sans doute ne seroit  
» moins digne de la sagesse des Lé-  
» gislateurs ; il n'est rien aussi qui  
» soit plus éloigné de leur inten-  
» tion, si nous sçavons bien la com-  
» prendre. Quand ils ont interdit  
» au frere de se rendre l'accusa-  
» teur de son frere, ce n'est que  
» dans le cas qu'il voudroit l'accu-  
» ser d'un crime public, & auquel il  
» n'auroit aucun intérêt personnel ;  
» alors seulement loin de l'écouter  
» favorablement, la Loi veut  
» qu'il soit puni comme violateur  
» de la nature. Mais lorsqu'un fre-  
» re poursuit contre son frere la  
» vengeance des offenses qu'il en

Janvier, 1742. 159

» a reçûs, lorsqu'il reclame la  
» Justice pour arrêter la violence  
» de ses entreprises, lorsqu'il im-  
» ploie notre ministère pour se  
» mettre à couvert des attentats  
» qui ont été commis contre ses  
» biens & sur sa vie, alors toutes  
» les Loix se déclarent pour celui  
» qui a souffert l'injure, &c.

M. Gueidan, après avoir écarté  
ce moyen, prouve que le titre de  
l'accusation exigeoit qu'on infor-  
mât & que sur l'information il y a  
eu lieu de décerner un Decret de  
prise de corps. Cependant la qua-  
lité des personnes le détermine à  
conclure à l'évocation en chan-  
geant le Decret de prise de corps  
en Decret d'ajournement person-  
nel, afin que le Parlement fût en  
état de juger sans ordonner la con-  
tinuation de la procédure extraor-  
dinaire. Il finit son plaidoyer par  
cette péroraison qui finira aussi no-  
tre Extrait. » Terminez donc, M<sup>re</sup>,  
» dit-il, par un Arrest définitif;  
» terminez cette guerre domesti-

160 *Journal des Sçavans,*

» que. Rétablissez entre ces deux  
» freres l'intelligence & l'union  
» que l'esprit d'interêt & de ven-  
» geance a altéré. Faites - leur  
» éprouver que ce lieu n'est pas  
» moins le domicile de la paix que  
» le Sanctuaire de la Justice : mais  
» qu'ils sçachent que la paix ce  
» bien inestimable ne peut être  
» solide si chacun ne conspire au  
» même but ; aussi jaloux de main-  
» tenir inviolablement les droits  
» d'autrui que de se contenir dans  
» ses droits légitimes.

» Que Jean Jauffret ne rougisse  
» donc point de reconnoître que  
» le droit d'aînesse emporte avec  
» lui une espèce d'empire sur la  
» famille par une loi de nature  
» aussi ancienne que le monde ;  
» Qu'il voye sans jalousie une su-  
» périeurité de fortune dans celui  
» qui a une même naissance avec  
» lui. C'est partager en quelque  
» sorte les avantages que l'on ne  
» possède pas que de s'en réjouir  
» pour l'amour de ceux qui les  
» possèdent.

Janvier, 1742. 167

» Que M<sup>e</sup> Jauffret de son côté  
» sçache que si la primauté dans la  
» naissance a ses privilèges, elle a  
» aussi ses obligations; que c'en  
» est une essentielle d'être le lien  
» & comme le centre où toutes  
» les parties de la famille se rap-  
» prochent & se réunissent & de  
» sacrifier toute vûe d'intérêt au  
» bien de la paix, persuadé qu'à  
» quelque prix qu'on l'achete on  
» gagne toujours plus qu'on ne  
» sacrifie.

**L'ENLEVEMENT D'HELE-**

*NE, Poëme traduit du Grec de  
Coluthus avec des Remarques. A*

Paris, chez Jean-François Ro-  
bustel, rue S. Jacques, près  
S. Yves, à l'Image Saint Jean  
1742. vol. in-16. pag. 77.

**U**N Auteur n'est point digne  
d'être lû & étudié avec soin;  
précisément parce qu'il est ancien;  
& les plus zélés admirateurs d'Ho-  
mère & de Virgile, n'auront que

162 *Journal des Savans*,

du mépris pour un Ouvrage dont tout le mérite consistera à être écrit en Grec ou en Latin sur de vieux parchemins, & à avoir luté contre la poussière & les vers pendant un grand nombre de siècles.

Le profond oubli où est tombé Coluthus & le mal qu'en ont dit quelques Critiques est un fâcheux préjugé pour ce Poète. Cependant il a trouvé des admirateurs, il a été traduit en vers & en prose en plusieurs Langues, on lui a fait l'honneur de le commenter, & on en a donné un assez grand nombre d'Editions.

Voici ce que nous en apprend dans la Préface l'Auteur de la nouvelle Traduction qui fait le sujet de cet Extrait.

» Suidas, le seul des anciens qui  
» parle de Coluthus, nous apprend  
» seulement qu'il étoit de Lycopo-  
» lis, Ville de la Thébaine en Egy-  
» pte, & qu'il naquit sous le regne  
» d'Anastase, qui succéda en l'an-  
» née 491 à Zénon.



» Suidas parle de quelques Ou-  
» vrages de Coluthus dont il ne  
» nous reste plus rien, sans dire un  
» seul mot de celui-ci, ( l'Enléve-  
» ment d'Hélène ) : tout ce que  
» l'on en sçait d'ailleurs, c'est que  
» le Cardinal Bessarion le trouva  
» proche Bitonto dans la Terre de  
» Bari avec le Quintus-Smyrneus,  
» qu'on appelle aussi Calaber, à  
» cause du Pays où il a été trouvé.

Quoique ce Poëme ait été dé-  
couvert en Italie, il ne paroît pas  
qu'il ait trouvé dans ce Pays-là ses  
plus zélés admirateurs, c'est vers  
le nord qu'il les faut chercher.

» Un Poëte d'Hambourg nom-  
» mé *Postel* l'a traduit en vers Alle-  
» mands, un autre Sçavant du  
» Nord nommé *Lascher* en avoit  
» préparé une Edition beaucoup  
» plus exacte & plus ample que  
» toutes les autres, avec des Sco-  
» lies Grecques, des variantes, des  
» Observations Philologiques, un  
» Glossaire Grec, &c. Edition dans  
» laquelle, selon toutes les appa-

164 *Journal des Scavans*,  
» rences , le Texte auroit tenu peu  
» de place. Éd. Sherburne l'a tra-  
» duit en vers Anglois , & l'a en-  
» richi de quelques notes où l'on  
» trouve de l'érudition.

Ce Poëme, au reste, n'est qu'une narration assez sèche de l'Enlèvement d'Hélène, en suivant l'ordre naturel des faits ; il commence aux nûces de Pelée : La Discorde, pour se venger de n'y avoir point été invitée, apporte la pomme fatale & la jette dans l'assemblée des Dieux, les trois Déeses se disputent ce prix de la beauté, Jupiter les renvoie devant le Berger Pâris, le fils de Priam décide en faveur de Venus, qui l'a séduit en lui promettant de lui faire épouser Hélène, Pâris s'embarque, va à Argos, enlève Hélène, la conduit à Troie. Et le Poëme est fini.

Sur ce plan on ne prendra pas une grande idée du talent de Coluthus pour disposer un sujet & le rendre intéressant, & s'il est d'ailleurs froid & stérile dans les dé-

Janvier , 1742. 165

taïls , comme quelques Critiques lui ont reproché , il ne nous donne pas lieu de porter un jugement fort avantageux des Poëtes Grecs qui ont fleuri sous l'Empereur Anastase. Si même ce Poëme n'a pas été supposé par quelque moderne comme le nouveau Traducteur lui-même paroît l'insinuer.

Il commence ainsi :

Filles du Xanthe (1) , Nymphes de Troye, qui abandonnez souvent vos jeux sacrés & vos coëffures, sur les bords du fleuve votre pere , pour monter les cheveux épars sur le Mont Ida (2) ; révélez-moi le jugement du Berger qui décida le différend survenu entre trois gran,

(1) Fleuve de Phrygie , le seul fleuve qui fut fils de Jupiter. *Psolomée-Hephestion*, Liv. 4. Les Dieux l'appelloient Xanthe & les hommes Scamandre. *Hom*, *Illiad*. 20.

(2) Montagne de Phrygie où Paris fut élevé. Il y mourut aussi & il y fut enterré. Ce fut sur cette montagne qu'Enée fut conçu.

266 *Journal des Scythes,*  
*des Déeses.* Eloignez-vous encore  
une fois du bruit de ses eaux, pour  
m'apprendre de quelles montagnes  
il descendit pour s'embarquer la  
premiere fois sur un élément qu'il  
ne connoissoit pas. Dites-moi par  
quelle fatalité la navigation mal-  
heureuse troubla la terre & la mer,  
& causa tant de malheurs ; Quelle  
fut l'origine de la dispute dans la-  
quelle un Berger fut choisi pour  
Juge des Immortelles. Comment  
il la termina. Qui lui apprit le nom  
de la belle Argienne. Eh ? qui pour-  
roit mieux m'instruire de toutes  
ces choses que vous qui en futes  
les témoins. Vous vîtes ( *les trois*  
*Déeses* ) monter sur un des som-  
mets arides du mont Ida. Vous y  
vîtes Paris qui gardoit seul son  
troupeau. Vous y vîtes la Reine  
des Graces avec tous ses charmes.

On célébroit alors les nœces de  
Pelée , &c.

Voici le Discours que Vénus  
tient aux Amours ses enfans lors-  
qu'elle va vers Paris pour disputer

le prix de la beauté.

L'artificieuse Vénus déploie son écharpe , défait le nœud qui attache ses cheveux , qui répandent une odeur délicieuse , met des ornemens d'or dans sa chevelure , & adresse ces mots aux Amours , en les regardant *tendrement* ( 3 ) :

» N'abandonnez pas votre mere ,  
 » mes chers enfans , dans le combat qu'elle est prête de soutenir,  
 » Mes charmes vont décider aujourd'hui de mon sort. Le Berger  
 » va donner la pomme & je crains  
 » que son choix ne tombe pas sur moi. « On prétend que Junon est la mere des Graces (4). » On ajout-

( 3 ) Silius - Italicus fait dire à peu près la même chose à Vénus. Il y a apparence que Coluthus ne l'a pas ignoré.

( 4 ) La Mythologie varie extrêmement sur ce qui concerne les Graces. Selon Hésiode & Apollodore, L. 1. c. 3. elles sont filles de Jupiter & d'Eurynome fille de l'Océan ; selon d'autres , de Bacchus , ou de Mercure & de Vénus. Pausanias , L. 9. s'étend beaucoup là-dessus & rapporte qu'Antimache les fai-

268 *Journal des Savans* ;  
 » te qu'elle partage la puissance  
 » suprême de Jupiter. Minerve est  
 » la Déesse de la guerre. Vénus  
 » seule , peu propre aux combats ,  
 » est sans Royaume & sans Em-  
 » pire , elle n'a ni lance ni javelot.  
 » Mais pourquoi me livrer à de  
 » vaines terreurs? Ma ceinture (5),  
 » ce tissu de graces piquantes &  
 » d'amours , ma ceinture , dis-je ,  
 » ne vaut - elle pas bien le javelot  
 » le plus léger ? n'ai-je pas un ai-  
 » guillon immanquable pour faire  
 » faire aux hommes tout ce que je  
 » veux ? n'ai-je pas un arc pour leur  
 » lancer des traits ? n'est-ce pas cet-  
 » te ceinture enchanteresse qui fait  
 » éprouver à tant de femmes les  
 » fureurs de l'amour , & qui leur  
 » fait supporter les douleurs les

soit filles du Soleil & d'Eglé; d'autres les font filles de Jupiter & de Vénus , d'Eurydoméne , d'Euryméduse , &c. *Phur-nius de Nat. Deor.*

(5) Voyez la description de cette Ceinture dans le quatorzième Livre de l'Iliade,

plus

» plus aiguës ( 6 ) ; douleurs a la  
 » vérité dont elles ne meurent  
 » pas ?

Tandis que Vénus aux doigts de  
 rose leur tient ce discours , &c.

Le Poëte raconte ainsi le voiage de  
 Paris à Argos. Avant de s'embarquer  
 il fit sur le rivage de fréquens Sacri-  
 fices à la Déesse qui préside aux  
 plaisirs amoueux , pour se la ren-  
 dre favorable sur les flots qui lui  
 ont donné la naissance. Plusieurs  
 présages annoncerent les suites  
 terribles que devoit avoir ce voya-  
 ge. La mer se souleva & porta ses  
 flots irrités jusqu'au Ciel qui se  
 couvrit du Midi jusqu'au Nord de  
 nuages épais. La pluie tomba par  
 torrens. La tempête en devint plus  
 violente , & elle ne cessa que lors-  
 qu'il se fut éloigné de Troye & de  
 la Dardanie ( 7 ) ; qu'il eut passé le  
 Bosphore de Thrace , & qu'il eut

( 6 ) Le Grec porte , *les douleurs de l'enfantement.*

( 7 ) Nom qu'on donnoit dans les pre-  
 miers tems à la Samothrace.

170 *Journal des Sçavans*,  
laissé derrière lui l'embouchure du  
Marais Ismarien (8). Bien-tôt il  
aperçut le Mont Pangée qui est  
en Thrace, & le Tombeau de Phil-  
lis, qui aimoit si tendrement son  
futur époux (9). Il passa auprès  
d'*Enneacyclos* (10), où l'on peut

(8) Hérodote *in Polymnia*. C'est son  
7. Liv. Ch. 109. parlant de la marche de  
Xercès, après qu'il eut traversé l'Helle-  
pont sur un pont, dit qu'il passa à Ma-  
ronée, à Dicée & à Abdère, & aux  
Etangs fameux qui en sont proches,  
qu'on appelle Ismariens, entre Maro-  
née, Stryme & Bistone proche Dicée,  
marais dans lesquels le Trave & le Com-  
plète se déchargent.

(9) Phyllis, fille de Lycurgue Roi de  
Thrace, qui reçut chez elle & dans son  
lit Démophon fils de Thésée Roi d'A-  
thènes, à son retour de la première  
guerre de Troie du temps de Laomédon.  
Son Amant lui demanda la permission  
de retourner à Athènes, avec promesse  
de revenir dans un mois. Mais ayant tar-  
dé plus long-temps à le faire, Phyllis se  
crut méprisée & elle s'étrangla. *Ovid.*  
*Ep. 2 Phyllid. Démophoonti.*

(10) On prétend que Phyllis le re-  
conduisit jusqu'à cet endroit, & qu'elle



aisément s'égarer. C'étoit là que Phillis soupiroit tous les jours en attendant le retour de Démophon qui étoit allé à Athènes. Il étoit ensuite le Pays des Hémoniens ( 11 ), qui est extrêmement riche, & l'Achaïe où sont situées les Villes de Phéie & de Mycène ( 12 ), dont les rues sont fort larges. De-là, en continuant sa route le long des prairies qui sont au pied de l'Erymanthe ( 13 ). Il comprit qu'il approchoit de Sparte,

l'y attendit inutilement. Hérodote Liv. 7. l'appelle les neuf chemins. Hygin. Fab. Cap. 59. dit qu'elle vint neuf fois au-devant de lui sur le bord de la mer, en un endroit qu'on a depuis appelé *Enneados*, en mémoire de cet événement.

( 11 ) La Thessalie.

( 12 ) Mycène Ville du Péloponnèse, où régnoit Agamemnon. Pausanias, Liv. 2. Ch. 16. parle de l'origine & de la destruction de cette Ville.

( 13 ) Il y avoit une Montagne, un Fleuve, & une Ville de ce nom. Le Fleuve tomboit dans l'Alphée. Ce fut sur la Montagne qu'Hercule tua le Sanglier terrible.

172 *Journal des Sçavans* ;  
dont les femmes sont d'une beauté ravissante. Cette Ville chérie du fils d'Attrée ( 14 ) est située dans un fond , proche des bords de l'Eurotas. Assez près de là , il découvrit avec admiration la charmante Ville de Thérapné ( 15 ) , bâtie au-dessous d'une forêt sur une montagne voisine de Sparte. Le chemin qu'il avoit encore à faire par mer n'étoit pas long , & il n'avoit pas long - tems à entendre le bruit des rames. En effet , il arriva bien-tôt dans un Golfe , où les Matelots jetterent l'ancre , &c.

Ce détail géographique auroit eu besoin de grands éclaircissements , mais notre Traducteur n'a

( 14 ) Il n'étoit que son neveu. Plisthène pere d'Agamemnon & de Ménéias , mourut lorsqu'ils étoient en bas âge , & Attrée frere de Plisthène prit soin de leur éducation. *Dict. Cret.*

( 15 ) Térarné , Ville de Laconie , bâtie par Térarné fille de Lélex , patrie d'Hélène. Steph. Bizant. l'appelle Théramnée. Pausanias dit qu'Hélène & Ménéias y furent inhumés.

Janvier, 1742. 173

pas jugé à propos de prodiguer l'érudition, il s'est contenté de faire sur cet endroit ; comme sur le reste du Poëme ; quelques notes fort courtes qui, dit-il, suffiront pour les gens du monde, pour lesquels il s'est proposé particulièrement de travailler.

Malgré quelques défauts que peut avoir cette Traduction, nous sommes persuadés que les connoisseurs conviendront que l'Auteur a du talent ; qu'il mérite d'être encouragé, & qu'il pourra mieux réussir dans la suite, s'il est plus heureux à choisir ses sujets, & sur tout s'il met plus de tems à travailler & à corriger ses Ouvrages avant que de les publier.

---

**NOUVELLES LITTERAIRES.**

**I T A L I E.**

**D E B R E S S E.**

**L**É P. Fortunati de l'Ordre des FF. Mineurs vient de publier le premier Tome de sa Philosophie

A iii

174 *Journal des Sçavans*,  
intitulé : *Philosophia Mentis metho-*  
*dicè tractata, atque ad usus Aca-*  
*demicos accommodata. Opera & stu-*  
*dio P. F. Fortunati à Brixia. Tomus*  
*primus Logicam complectens. Brixie,*  
*excudebat Joannes-Maria Rizzardi.*  
1741. in-4°. Ce premier Volume,  
qui contient 240 pag. roule tout  
entier sur la Logique. L'Auteur  
l'a dédié à M. le Cardinal Quirini ;  
après l'Épître Dédicatoire, il a mis  
une Préface dans laquelle il expli-  
que son dessein ; & ce dessein est  
de retrancher un grand nombre de  
questions également difficiles &  
inutiles, & d'y substituer de bon-  
nes règles de critiques dont l'utili-  
té mérite toute l'application des  
jeunes gens & qui sont bien plus du  
ressort d'une discipline dont le  
propre caractère est de diriger l'es-  
prit dans les Sciences de tout gen-  
re.

DE PADOUE.

Les Réformateurs de l'Univer-  
sité, toujours attentifs à l'avance-  
ment & à la gloire des études de

Janvier , 1742. 175

leur Académie , ont fait construire un magnifique Théâtre pour les expériences de Physique , ils l'ont pourvu en même tems de tous les Instrumens & de toutes les Machine nécessaires. A l'ouverture de ce Théâtre M. le Marquis Poléni prononça un Discours rempli d'excellentes instructions touchant la Philosophie expérimentale; en voici le titre : *Institutionum Philosophiæ Mechanicæ experimentalis specimen, prælectio habita Kal. Decembris 1740, cum novum Theatrum pro experimentalis Philosophiâ in Patavino Gymnasio dedicaretur. Patavii, Typ. Seminarii. 1741. in 4°.* L'Auteur , après avoir fait voir en peu de mots la coutume ancienne de consacrer par une dédicace solennelle les bâtimens destinés à quelque important usage pour le public , il passe tout d'un coup au genre d'études qu'il faut embrasser, à la méthode qu'il faut suivre , & à ce qu'il est nécessaire de sçavoir pour être véritablement Philoso-

176. *Journal des Sçavans*,  
phe. M. le Marquis Poléni a cru  
que ce sujet étoit plus utile que  
l'éloge de l'excellence de la Philo-  
sophie expérimentale.

DE LUCQUES.

Le dixième Volume des *Annales  
Ecclesiastiques du Cardinal Baro-  
nius*, avec la Critique du P. Ant.  
Pagi, & des remarques nouvelles,  
paroît depuis peu. *Luc. apud Leo-  
nard Venturini. 1741. in-fol.*

DE FLORENCE.

On vient de publier le premier  
Volume des Lettres de Colluccio  
Salutati sous ce titre : *Luccii Colu-  
ceii Pierii Salutati Cancellarii Flo-  
rentini Epistola nunc primum ex  
Mss. Codicibus in lucem eruta : re-  
censuit , Coluceii Vitam edidit ,  
Præfatione , animadversionibusque  
illustravit Laurentius Mehus Etrus-  
ca Academia Cortonensis socius.  
Pars prima. Florentia, ex Typogra-  
phiâ Petri Cajetani Viviani. 1741.  
in-8°. Ce premier Volume est dé-  
dié à M. le Cardinal Passionei.  
Après la Préface au Lecteur , on*

Janvier , 1742. 177

trouve le Catalogue des Ouvrages de Coluccio Salutati , & la vie de cet Auteur composée par Philippe Villani & revûë par M. Mehus. Les Lettres qu'on publie presentement , sont au nombre de trente une écrites à des amis particuliers, & pour la plûpart peu interessantes. Il y a lieu de présumer que les Volumes suivans qui contiendront les Lettres écrites au nom de la Ville de Florence , répondront davantage au nom de leur Auteur , & à l'attente du public.

Il paroît ici une Traduction Italienne en vers des Odes Anacréontiques & Pindariques de M. de la Motte : ce Recueil forme un petit Volume in-8°. sous ce titre : *Ode Anacréontiche & Pindariche del Sig. de la Motte, tradotte dal Franzese nella Toscana poësia , &c.* 1741.

*Præcipua Philosophica Historia, naturalis Scientiæ , doctriæque de motu corporum capita , que in publicis disputationibus propugnanda*

178 *Journal des Sçavans*,  
proponit Iugo Samminiati Patritius  
Florentinus, & in Collegio Schola-  
rum piarum auditor. Florentia. 1741.  
fol. Cet Ouvrage, qui est de 154  
pages in-fol. contient des Théses  
raisonnées & redigées par le Pere  
Albert Papiani Professeur de Phi-  
losophie dans le Collège d'elle  
Scuole pie, pour l'instruction de  
ses Ecoliers; ce Volume comprend  
d'Histoire abrégée de la Philoso-  
phie, la Métaphysique, & la Phy-  
sique générale.

*Rime di Anton. Francesco Graz-  
zini detto il Lasca parte prima: in  
Firenze, nella Stamperia di Fran-  
cesco Moëcke. 1741. in-8°. Après le  
portrait de l'Auteur & l'Épître Dé-  
dicatoire, vient une Préface où  
l'on observe que ce Recueil de  
Poésies a été imprimé d'après trois  
bons Manuscrits & d'après les  
originaux mêmes de l'Auteur. On  
voit dans la Vie de Lasca, qu'on  
a mise ensuite, que la famille  
Grazzini est ancienne & originaire  
de Florece, qu'elle a produit*



Janvier , 1742. 179

plusieurs personnages qui ont illustré les Lettres , & qu'un d'entr'eux est compté parmi les Fondateurs de deux des Académies de Florence , sçavoir *della Fiorentina* , & *della Crusca* , & que le même étoit aussi Membre de celle *degli Umidi* ; que Lasca est l'inventeur des Madrigaux dans la poésie Toscane. & qu'il a beaucoup écrit en prose & en vers. Voici le Catalogue des Ouvrages qu'on a de lui.

1. *Oraxioni alla Croce IV.*
  2. *Novelle XI.*
  3. *Comedie VII.*
  4. *Lettere IX.*
  5. *Rime diverse Volumi II.*
- Ceux qu'on a perdus sont :
6. *Novelle XIX.*
  7. *Egloghe Volume I.*

L'Editeur a mis à la fin de cette première Partie des Œuvres de Lasca des remarques qui sont estimées , & une Table étendue.

Il a paru ici vers le milieu du mois de Juillet dernier une multitude innombrable de papillons ; ce

180 *Journal des Sçavans* ;  
phénomène a paru nouveau , a  
fourni matiere à raisonner , & a  
engagé en particulier M. Jean  
Targioni Professeur de Botanique  
en cette Ville à faire diverses ob-  
servations qu'il vient de faire im-  
primer. Voici le titre de l'Ouvra-  
ge : *Lettera di Giovanni Targioni  
Medico del Collegio di Firenze &  
Professore publico di Botanica . . . so-  
pra una numerosissima specie di for-  
falle vedutasi in Firenze Sulla meta  
di luglio , 1741.* D'abord l'Auteur  
rapporte le phénomène , ses ob-  
servations & celles de plusieurs au-  
tres Sçavans qui comme lui en  
avoient été témoins. Il a fait gra-  
ver en cuivre le mâle & la femelle  
de ces Papillons dans leur grandeur  
naturelle , & un essai des œufs que  
les femelles déposent , des aîles, de  
la queue ; il a examiné avec soin  
ce que les Naturalistes ont écrit  
des Insectes qui ont le plus de res-  
semblance avec les Papillons dont  
il parle , & il conclut qu'on les  
doit mettre dans la classe des Insec-

Janvier , 1742. 181  
tes appellés *Emerobii*, ou *Efemerii*.

A N G L E T E R R E.

D E L O N D R È S.

*Dissertations sur l'union de la Religion, de la Morale & de la Politique, tirées d'un Ouvrage de M. Warburton. Londres, chez Guillaume Darrès. 1742. in-12. 2 vol.*  
Cet endroit de Virgile au frontispice :

*Res antiqua laudis & artis  
Ingredior ; Sanctos ausus recludero  
fontes.*

Ces Dissertations au tombeau de 16 sont tirées d'un Ouvrage Anglois, où l'on entreprend de prouver la divinité de la Mission de Moïse. L'Auteur se borne dans ses Dissertations à faire voir que la Religion est nécessaire pour le bonheur de la Société. Il combat l'opinion de Bayle qui a séparé de la Religion la Morale prise non-seulement dans la spéculation ; mais aussi dans pratique des préceptes qu'elle enseigne. Cet Ouvrage, dont le plan roule sur les premiers

182 *Journal des Sçavans*,  
principes de la Société civile, &  
sur les motifs véritables & essen-  
tiels qui doivent unir les Membres  
qui la composent, ne peut man-  
quer d'être également curieux &  
intéressant.

*Histoire de Marie Stuart Reine  
d'Ecosse & de France, avec les Pie-  
ces justificatives, & des Remarques.*  
Londres. 1742. in-12. 2 vol.

H O L L A N D E.

D E L E Y D E.

On trouve ici chez Jean Luzac,  
Imprimeur-Libraire, les *Lettres &  
Monumens des trois Peres Apostoli-  
ques: S. Clément Evêque de Rome,  
S. Ignace Evêque d'Antioche, S.  
Polycarpe Evêque de Smyrne, avec  
la Relation du Martyre des deux  
derniers. Le tout traduit fidèlement  
sur le Texte original avec des Re-  
marques & quatre Dissertations. Par  
Abraham Ruchat M. D. S. E. Pro-  
fesseur en Théologie à Lauzanne &  
Recteur de l'Académie. in-12. 2 vol.*  
Les Pièces que l'Auteur a fait en-  
trer dans son Livre sont: deux

Janvier , 1742. 183

Lettres de S. Clément à l'Eglise de Corinthe ; sept Lettres de S. Ignace , sçavoir six adressées une aux Romains , une aux Ephésiens, une aux Magnésiens, une aux Traliens, une aux Smyrnéens , une aux Philadelphiens , & la septième à S. Polycarpe ; la Relation du Martyre de S. Ignace ; la Lettre de S. Polycarpe aux Philippiens ; la Relation du Martyre de S. Polycarpe ; puis quatre Dissertations sur la Discipline ancienne de l'Eglise. L'Auteur a mis des Remarques pour justifier la fidélité de sa Traduction, pour éclaircir les endroits obscurs , & pour expliquer les usages & les pratiques anciennes qui y peuvent donner du jour. Il suit l'Edition Gréque & Latine de Thomas Ittigius donnée à Lipsick en 1698. in-8°. Il rejette comme apocriphes la Lettre de S. Barnabé, & les trois Livres d'Herma. On rendra compte de cet Ouvrage avec étendue dans un des Journaux suivans.

184 *Journal des Sçavans,*

La seconde Partie ou le second Volume du Recueil de Traités de divers Auteurs sur la véritable prononciation de la Langue Gréque, est imprimé & se débite depuis quelque tems ; en voici le titre : *Sylloge altera Scriptorum, qui de Lingua Græcâ verâ & rectâ prononciatione Commentarios reliquerunt, videlicet desiderii Erasmi, Stephani Gardiner Episcopi Vintoniensis, Cantabrigensis Academia Cancellarii, Joannis Checi, Thomæ Smith, Gregorii Martini, Erasmi Schmidt; quibus accedit Libellus Guillelmi Postelli de Phœnicum Litteris, seu de prisco Latina, & Græca Lingua caractere, ejus origine & usu. Edidit Sigebertus Havercampius. Lugduni Batavorum, apud Gerardum Potvliet. 1740. in-8°.*

Le premier Volume de cet Ouvrage fut publié aussi par M. Havercamp à Leide chez le même Ger. Potvliet en 1736. in-8°. Les Traitez que ce Sçavant fit entrer dans la première Partie de son Re-

Janvier, 1742. 185

cueil, sont ceux d'Adolphe Merkerck, de Théodore de Beze, de Jacques Cératinus, & d'Henry Erienne. M. Havercamp y joignit une sçavante Dissertation touchant la diversité d'écriture & de forme des Lettres Grèques, telles qu'on les voit principalement dans les Médailles anciennes, & dans les Inscriptions des Marbres. Les pièces de cette première Partie ont été composées par des Sçavans qui ont voulu rétablir l'ancienne manière de prononcer la Langue Grèque, au moins pour quelques lettres; quoiqu'il en soit du succès de ce rétablissement, on doit sçavoir gré à M. Havercamp des peines qu'il s'est données pour recueillir ces Traitez dont plusieurs étoient très-rares, & des Dissertations qu'il y a jointes. Son Recueil sera toujours précieux par le nom seul des Auteurs qui le composent.

F R A N C E.

D' A V I G N O N.

*Histoire de l'Eglise Cathédrale de*

186 *Journal des Sçavans,*  
*Vaison, avec une Chronologie de*  
*tous les Evêques qui l'ont gouvernée*  
*& une Chorographie ou Description*  
*en vers Latins & François des Vil-*  
*les, Bourgs, Villages, Paroisses,*  
*& Chapelles qui composent ce Dio-*  
*cèse par le P. Louis-Anselme Boyer*  
*de sainte Marthe de Tarascon; Pro-*  
*fesseur en Théologie de l'Ordre des*  
*FF. PP. &c. A Avignon, 1731.*  
*in-4°. Quoique cet Ouvrage soit*  
*d'une date d'impression trop an-*  
*cienne pour être inséré dans nos*  
*Nouvelles, cependant comme ce*  
*n'est que depuis un mois ou deux*  
*qu'il a commencé à s'en répandre*  
*des exemplaires & même en très-*  
*petit nombre dans la Ville Capita-*  
*le, nous avons cru que ce seroit*  
*faire plaisir à quelques-uns de nos*  
*Lecteurs d'en donner ici le titre.*

*D E P A R I S.*

*Recueil de plusieurs Arrêts nota-*  
*bles du Parlement de Paris, pris des*  
*Mémoires de M. George Loüet Con-*  
*seiller du Roy au même Parlement,*  
*contenant un grand nombre d'Ar-*



Janvier , 1742. 187

*réss, & Décisions recueillies par M<sup>e</sup> Julien Brodeau Avocat en la Cour. Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée de nouvelles Remarques par M<sup>e</sup> Guy du Rousseau de la Combe, Avocat en la Cour. A Paris, chez de Nully, Libraire, Grande Salle du Palais, du côté de la Cour des Aydes, à l'Écu de France, & à la Palme. 1742. fol. 2 vol. M. Guy du Rousseau de la Combe, Auteur de cette dernière Edition, l'a enrichie de nouvelles Remarques. Il a corrigé aussi un grand nombre de fautes qui s'étoient glissées dans les précédentes Editions, soit par rapport à la date des Arrêts, soit par rapport à leur prononcé.*

La veuve Maziere & J. B. Garnier, Imprimeurs-Libraires, rue S. Jacques, à la Providence, ont imprimé & débitent une *Dissertation Critique & Théologique sur le Monothélisme & sur le sixième Concile général.* Par M. Corgne. 1741.

iii ..

Le Sieur le Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi, ruë des Grands Augustins ; délivre le nouveau Plan de Carthagène avec les attaques faites par les Anglois ; la nouvelle Carte de Silésie, & le Plan détaillé de la Bataille de Mollowitz ; le nouveau Plan de Vienne, l'Electorat d'Hanover, la Baviere, la Westphalie, l'Allemagne & l'Italie ; la Carte particulière de la Moravie, avec le Plan des principales Places.

On trouve chez le même Géographe un Recueil contenant les trois dernières Campagnes d'Allemagne en quatre-vingt-dix planches avec des Discours. *in - 4°*. Le prix est de 30 liv.

Ce même Ouvrage se vend aussi à Straßbourg chez M. Dulfeker fils ; à Lille chez M. le Rouge, près la grande Place ; à Lyon, chez M. Dodé, ruë Merciere.

Montalant, Libraire, Quai des Augustins, a fait venir d'Italie & débite presentement les neuf pre-

Janvier, 1742. 189

premiers Volumes de la nouvelle Edition des *Annales Ecclesiastiques* du Cardinal Baronius, avec la critique du P. Ant. Pagi. Il attend le dixième Volume qui est aussi imprimé, & il continuera à faire venir ce qui reste à imprimer de cette nouvelle Edition, à mesure que les Volumes sortiront des Presses de l'Imprimeur de Lucques,

Le même Libraire débite encore l'Ouvrage de M. Hallier de *sacris Electionibus & Ordinationibus ex antiquo & novo Ecclesie usu*. Réimprimé à Rome chez Mainard. 1740. in fol. 3 vol. & celui de M. Joseph Bianchini, intitulé : *Vindiciae Canoniarum Scripturarum Vulgatae Latinae Editionis*, &c aussi imprimé à Rome chez Mich. Mainard, 1740. fol.

M. l'Abbé Deidier, Professeur de Mathématique, &c. vient de donner la *Mécanique générale contenant la statique, l'Aérométrie, l'Hydrostatique, & l'Hydraulique pour servir d'introduction aux Sciences*.

190 *Journal des Sçavans ;*  
*ces Physico - Mathématiques.* Chez  
Charles - Antoine Jombert , Li-  
braire du Roi pour l'Artilerie &  
le génie , à l'image Notre-Dame,  
1741, in-4°



---

## T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal de Janv. 1742.

<b>H</b> <i>Istoire générale des Cérémonies Religieuses de tous les Peuples du Monde , &amp;c.</i>	pag. 3
<i>Théologie de l'Eau , ou Essai sur la Bonté de Dieu , &amp;c.</i>	27
<i>Histoire de Thamas-Koulikan , &amp;c.</i>	44
<i>Lettre de l'Auteur de la Dissertation sur l'air de la respiration , &amp;c.</i>	59
<i>Recueil de divers Ouvrages en prose &amp; en vers , &amp;c.</i>	71
<i>Théorie nouvelle sur le Méchanisme de l'Artillerie , &amp;c.</i>	85
<i>Histoire Romaine , &amp;c.</i>	121
<i>Discours prononcés au Parlement de Provence , &amp;c.</i>	135
<i>L'Enlèvement d'Hélène , &amp;c.</i>	161
<i>Nouvelles Littéraires ,</i>	173

Fin de la Table.



www.libtool.com.cn

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR  
L'ANNEE M. DCC. XLII.  
FEVRIER.



A PARIS,  
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

M. DCC. XLII.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

... 2000 年 10 月 1 日起实施。...

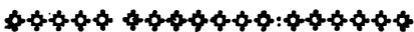
... 2000 年 10 月 1 日起实施。...





L E

JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



FÉV. M. DCC. XLII.

ANTIQUITATES ITALICÆ  
medii æve, sive Dissertationes de  
moribus, Ritibus, Religione,  
Regimine; Magistratibus, Le-  
gibus, Studiis Litterarum, Ar-  
tibus, Linguâ, Militiâ, Num-  
mis, Principibus, Libertate,  
Servitute, Fæderibus, aliisque  
faciem & mores Italici Populi  
referentibus post declinationem  
Romani Imperii ad annum us-  
que M. D.

*Fev.*

11ij

Omnia illustrantur & confirman-  
 tur ingenti Copia Diplomatum  
 & Chartarum veterum , nunc-  
 primùm ex Archivis Italiæ de-  
 promptarum, additis etiam num-  
 mis , Chronicis, aliisque Monu-  
 mentis nunquam antea editis ,  
 Auctore Ludovico Muratorio  
 Serenissimi Ducis Mutinæ Bi-  
 bliothecæ Præfecto. Palatinis  
 Mediol. Sociis Editionem cu-  
 rantibus. Tomus secundus. Me-  
 diolani 1738. Ex Typographiâ  
 Societatis Palatinæ , in Regiâ  
 Curiâ , Superiorum Facultate.

C'est-à-dire : *Les Antiquitez Itali-  
 ques du moyen âge , ou Disserta-  
 tions sur les mœurs , les Rites , la  
 Religion , le gouvernement , les  
 Magistrats , les Loix , les Etudes ,  
 les Arts , la Langue , la Milice ,  
 les Monnoyes , les Princes , la  
 liberté , la servitude , les allian-  
 ces , & autres representans l'état  
 & les usages des peuples de l'Italie  
 après la décadence de l'Empire*

Fevrier, 1742. 197

*Romain jusqu'à l'année 1506.  
Le tout éclairci & confirmé par un  
grand nombre de Diplomes, &  
d'anciennes Chartes, tirées des  
Archives d'Italie, & par des  
Monnoyes, des Chroniques &  
d'autres Monumens qui n'avoient  
point encore été publiés. Par Louis-  
Antoine Muratori, Bibliothécaire  
de S. A. S. M. le Duc de Modé-  
ne. Imprimé par les soins de la  
Société Palatine de Milan. Tome  
second. A Milan: colonnes 1332.*

**C**E second Tome contient 15  
Dissertations, dont voici les  
Titres.

XIX.

De Tributis, vectigalibus, aliis-  
que oneribus publicis medii ævi.

XX.

De actibus mulierum.

XXI.

De Italiæ Statu, habitatorum  
affluentia, agrorum cultu, muta-

198 *Journal des Sçavans*,  
tione Civitatum, felicitate ac in-  
felicitate temporibus barbaricis.

XXII.

De Legibus Italicorum, & Sta-  
tutorum origine.

XXIII.

De moribus Italicorum post ar-  
reptam à Barbaris Italiæ domina-  
tionem.

XXIV.

De artibus Italicorum post incli-  
nationem Romani Imperii.

XXV.

De Textrinâ, & vestibus sæcu-  
lorum rudium.

XXVI.

De militiâ sæculorum rudium in  
Italiâ.

XXVII.

De Monetâ, sive Jure conden-  
di Nummos.

XXVIII.

De diversis pecuniæ generibus  
quæ apud veteres in usu fuere.

XXIX.

De Spectaculis & Ludis publi-  
cis mediæ ævi.

Fevrier, 1742. 199

XXX.

De Mercatibus & Mercaturâ sæ-  
culorum rudium.

XXXI.

De Placitis & Mallis.

XXXII.

De origine Linguae Italicæ.

XXXIII.

De origine, sive etymologiâ  
Italicarum vocum.

Catalogus complurium vocum  
Italicarum, quarum origo inve-  
stigatur.

Parmi tant de sujets interessans  
traités dans ce Volume ainsi que  
dans les autres Tomes de ce vaste  
Recueil, il ne nous étoit pas aisé  
de nous déterminer sur le choix  
des Dissertations dont nous ren-  
drions un compte particulier dans  
nos Journaux, & ce n'est qu'avec  
regret que nous attachant à certai-  
nes matieres, nous en abandon-  
nons d'autres qui n'auroient pas  
moins satisfait la curiosité de nos  
Lecteurs : mais il falloit absolu-

ment nous borner, & dans cette nécessité c'est presque le hazard seul qui nous a décidé aujourd'hui. Nous allons donner les Extraits de deux Dissertations, sçavoir, de la xxvi<sup>me</sup>, qui roule sur la guerre, & de la xxix<sup>me</sup> qui traite des Spectacles, toujous par rapport à l'Italie & aux siècles barbares que M. Muratori s'est proposé d'éclaircir.

*Dissertation vingt - sixième, de la Guerre.*

Il y a beaucoup d'apparence que les Nations barbares qui se soumirent l'Italie, y apportèrent avec leurs autres coûtumes leur maniere de faire la guerre; on doit croire aussi qu'ils se perfectionnerent beaucoup dans l'Art militaire par l'exemple des Romains & des Grecs à qui ils eurent à faire. A peine ces Barbares sont-ils établis en Italie qu'on leur voit à peu-près les mêmes armes offensives & défensives dont usoient les anciens, ils se servent des mêmes machines,

Fevrier , 1742. 205

Soit pour attaquer , soit pour défendre les Places & leurs Soldats sont partagés en différentes troupes qui ont chacune leurs enseignes & leurs Officiers ; le mot de Capitaine se trouve dans les Annales les plus anciennes , & suivant M. Muratori on doit le dériver de *caput* , *quod capita militarium copiarum essent* : le Band, *Bandus* signifioit un étendard, d'où nous sont venus les mots de Bandes , de Banieres , de Ban & Arriere-Ban ; *Hostem Bannire* signifioit assembler une armée , convoquer l'Ost. Suivant les Loix des Lombards citées & expliquées par M. Muratori , tout homme portant armes devoit se rendre à l'Ost , c'est-à-dire à l'armée dès que le Prince la convoquoit , très-peu de personnes en étoient exemptes : voici une Constitution donnée par l'Empereur Louis II. vers l'an 866.

*Quicumque de mobilibus (\*) Wi-*

(\*) M. Muratori croit que ce mot *Widrigild* doit s'entendre d'une somme

202 *Journal des Scävans*,  
drigild suum habere potest pergere in  
hostem jubetur Qui verò medium Wi-  
drigild habet duo juncti in unum qua-  
litate instruant, ut benè ire possint.  
Pauperes verò persona ad custodiam  
maritimam, vel patriam pergant, si  
plusquam decem solidos habet de  
mobilibus.

Qui non plusquam decem solidos  
habet de mobilibus, nihil ei requira-  
tur.

Si pater unum filium habuerit &  
ipse filius utilior patre est, instructus  
à patre pergat. Nam si pater utilior  
est ipse pergat.

Qui duos filios habuerit, quicum-  
que ex eis utilior fuerit, ipse pergat ;  
alius autem cum patre remaneat.  
Quod si plures filios habuerit, utilio-  
res omnes pergant, tantum unus re-  
maneat, qui inutilior fuerit. De fra-  
tribus indivisis si duo fuerint, ambo  
pergant. Si tres fuerint, unus, qui

d'argent qu'étoient tenus de payer com-  
me une espèce d'amende ou de compen-  
sation ceux qui se dispensoient d'aller à  
la guerre.



Feurier , 1742. 203  
*inutilior apparuerit , remaneat , ca-  
teri pergant. Si plures quoque omnes  
utiliores apparuerint , pergant : unus  
inutilior remaneat.*

Outré ceux que cette Loi exem-  
pte d'aller à la guerre on ne per-  
mettoit point aux esclaves de por-  
ter les armes , ce fut la politique  
des Romains , ce fut aussi celle des  
Lombards & de la plûpart des au-  
tres Conquerans de l'Europe , &  
si l'on se servit des esclaves dans les  
armées ce ne fut point pour com-  
battre , mais seulement pour en  
tirer différens services convenables  
à leurs Etats.

Les Ecclesiastiques étoient aussi  
dispensés de porter les armes, ainsi  
qu'il paroît par plusieurs Loix, Ca-  
nons & Decrets des Souverains  
Pontifes ; cependant comme les  
Evêques, & les Abbez possedoient  
des Fiefs ils étoient tenus d'envoier  
des hommes , qui les représenta-  
sent dans les armées & de les y en-  
tretienir. Quelques - uns d'entre  
eux, soit par inclination pour la

204 *Journal des Sçavans* ;  
guerre , soit qu'ils y fussent forcés  
alloient faire le service de leurs  
Fiefs en personne & combattoient  
ainsi que les Laïcs. Cette coûtume  
eut lieu sur-tout sous Louis le Dé-  
bonnaire & sous les autres Rois  
de la seconde Race, aussi-bien que  
pendant tout le dixième siècle ,  
ainsi qu'on le peut voir par les Hi-  
stoires & même par différentes Or-  
donnances des Empereurs. M. Mu-  
ratori rapporte ici plusieurs privi-  
lèges accordés par différens Prin-  
ces à des Ecclesiastiques pour les  
dispenser du service militaire. Tout  
homme libre qui ne vouloit pas  
aller à la guerre étoit obligé de  
payer une amende à proportion  
de ses biens. Il paroît que les  
pauvres qui ne pouvoient pas paier  
cette amende ne marchaient pas ,  
& qu'ils restoient pour garder le  
Pays & pour exercer les Arts. Cha-  
que Soldat se fournissoit d'armes ,  
d'habits & même de vivres dans  
certaines circonstances ; quelque-  
fois les peuples étoient obligés de

nourrir les Soldats. On appelloit *foderum* ou *fodrum*, selon M. Muratori, toutes les denrées que le peuple fournissoit aux Troupes, soit pour les hommes, soit pour les chevaux; & c'est de ce mot sans doute que sont venus les termes de fourier, de fourages, &c.

De toute antiquité les Villes ont été environnées de fossés, de remparts & de murs, & d'édifiés par des Tours, des Portes & des fausses portes bien fortifiées. Les Villes d'Italie dans le moyen âge avoient toutes ces sortes de défenses, les preuves en sont en si grand nombre qu'il ne faut qu'ouvrir les Histoires de ces tems pour s'en convaincre: on connoissoit aussi les grilles ou herfes de fer que l'on faisoit tomber tout à coup entre les portes pour en défendre l'entrée, & que les Italiens nomment *Saracinesche*. Les Historiens font mention d'un avant-mur *antemurale*, appelé aussi *Barbacane*. M. Muratori croit que c'étoit de peti-

206 *Journal des Sçavans* ;  
tes murailles que l'on élevoit devant  
les murs des Villes & des Forteresses  
afin d'empêcher ou au moins de  
retarder l'approche des machines  
& des tours des assiégeans. Il pen-  
se-aussi que l'*antemurale* avoit rap-  
port à ce qu'on appelloit dans le  
dernier siècle *fausse braye*. Que l'on  
employoit aussi quelquefois ce ter-  
me pour signifier ce petit mur qui  
regnoit sur le haut de la muraille ,  
qui la couronnoit en s'avancant au  
dehors & en formant un corridor  
du haut duquel à la faveur des ou-  
vertures qu'on y avoit pratiquées ,  
on accabloit les assaillans de traits,  
de pierres, d'huile bouillante, &c.  
Quelquefois les Villes étoient en-  
vironnées d'un double mur ; les  
Historiens font mention de *Cour-  
tines* , mais le sens dans lequel ils  
prennent ce mot n'est pas clair , ils  
parlent aussi de Forteresses & de  
Citadelles , il n'étoit point permis  
aux Seigneurs particuliers d'en fai-  
re bâtir sans la permission du Prin-  
ce. M. Muratori transcrit ici quel-

---

ques Diplomes des Rois Béren-  
ger I. & Lothaire II. qui accordent  
de ces sortes de permissions.

Ces Forteresses que les Villes &  
les Nobles d'Italie firent élever à  
l'occasion des ravages des Babares,  
servirent de moyen dans la suite  
aux uns & aux autres pour s'af-  
franchir de la domination de leurs  
Princes légitimes & pour se faire la  
guerre & se piller réciproquement.

Ce fut sur-tout vers le onzième  
& le douzième siècle que se perfec-  
tionna en Italie l'art de fortifier &  
d'attaquer les Places , on inventa  
ou plutôt on renouvela l'inven-  
tion des hautes tours que l'on fai-  
soit avancer sur des roües jus-  
qu'auprès des murs des Villes pour  
attaquer avec avantage ceux qui  
combattoient du rempart. On in-  
venta aussi un grand nombre de  
Machines qui lançoient des traits  
& des pierres dans une quantité &  
avec une violence qui nous paroît  
aujourd'hui presque incroyable.  
Un Historien du siècle décrivant

108 *Journal des Sçavans* ,  
un siège , raconte que l'Ingénieur  
faisoit tomber les pierres où il  
vouloit avec tant de justesse qu'il  
en remplit le puits principal de la  
Ville. Quelquefois on jettoit dans  
la Ville, par le moyen de ces Bali-  
stes , des hommes & des chevaux  
morts pour infecter les assiégés.  
On appelloit ces Machines *Bricoles* ,  
*Manganes* , pierriers , *Trebuchets* ,  
&c. Quelquefois on leur  
donnoit des noms d'animaux , soit  
à cause de leur figure , soit à cause  
de leur maniere de lancer ; on les  
appelloit *Asnes* , *Loups* , *Louves* ,  
*Truyes* , *Taupes* , *Renards* , *Hé-*  
*rissons* , &c. Un Poëte Saxon qui  
écrivait dans le treizième siècle  
s'exprime ainsi :

*Non hic unigena fabricatur machi-*  
*na nomen*

*Hec Librilla tenet quasi saxea pon-*  
*dera librans*

*Obtinet illa suis : sed hirundinis hec :*  
*stat aselli*

*Ille vocata nota . . . .*

*La Balaerica Machina* étoit en-

Feurier , 1742. 209

core une espèce de Baliste des plus grosses , & la Carcamuse une sorte de Béliet. Le Chat ou Vigne étoit un fort Treilli de bois garni de fer , qui cachoit le Soldat & le mettoit à l'abri des traits des assiégés tandis qu'il attaquoit le mur.

Les assiégés de leur côté ne manquoient pas d'Inventions pour se défendre , ils oppofoient des piéces d'étoffe , ou des balles de laine au Béliet & étendoient contre les Balistes d'espèces de rets ou filets faits de gros chables. On lit ces vers dans un Poète du douzième siècle.

*Protegitur murus pannis , latifque  
Tapetis .*

*Et Turres habuere sui munimina  
vestes*

*Fuleraque. Collata iuferunt sapius  
iētus*

*Molis , & apposita texerunt cetera  
crates.*


On trouve aussi dans ces mêmes siècles l'usage des chevaux de frises & des chausses-trappes.

210 *Journal des Sçavans* ;

Le mot de *Miles* chez les Latins signifioit en général un Soldat , mais dans la Langue du dixième siècle & des suivans ce mot signifioit un Cavalier & très-souvent un Noble. Ordinairement chaque Cavalier marchoit à trois chevaux, sans compter les Donzels , espèce de Pages, & les Ecuyers, les uns & les autres à cheval. Le Cavalier , lorsqu'il faisoit route , étoit monté sur un Palefroy ou un Rouffin , lorsqu'il vouloit aller au combat il se faisoit armer par ses Ecuyers , & montoit son cheval de bataille , autrement appellé *Destrier* , parce qu'il marchoit toujours tout sellé à la droite de son maître , mais sans être monté afin qu'il fût plus frais pour soutenir les fatigues du combat.

Les armes du Cavalier se trouvent toutes nommées dans un Statut fait pour la Ville de Modène l'an 1328.

*Quilibet Miles teneatur , & debeat habere in qualibet Cavalcata & exercitu , Panceriam , sive Cas-*





Feurier , 1742. 211

*setum , Gamberias sive Schinerias ,  
Collare, chiroteca ferri, Capellinam  
vel Capellum ferri, Elmum & Lati-  
ceam , Scutum & Spatam sive  
Spononem , Cultellum & bonam sel-  
lam ad Equum ab armis & bonam  
Cervileriam.*

Ce mot *Cervileria* doit s'enten-  
dre d'une calotte de fer qu'on ca-  
choit sous le casque & qui pour  
cette raison étoit aussi appelée  
*Celata* , salade.

Il est fait mention dans les Hi-  
storiciens de Trabaques , de Tentés,  
de Pavillons , de Baraques. M.  
Muratori donne l'étymologie de  
tous ces mots.

Certains Chariots destinés à  
porter l'enseigne principale de l'ar-  
mée furent aussi fort en usage en  
Italie pendant le treizième & qua-  
torzième siècle. Voici comment un  
Ecrivain de ces tems - là décrit le  
Chariot de Pavie.

*Quum ad solennem & generalem  
exercitum procedunt , secum ducunt  
Flaustrum , trahentibus pluribus pa-  
ribus boum panno rubeo cooperto-*

211 *Journal des Sçavans ;*  
*rum ; quod Plaustrum vulgò carochium dicitur. In quo Tabernaculum est ligneum , capiens aliquam hominum quantitatem : in cujus medio sublimis est pertica sursum erecta cum pomo aereo deaurato , in qua inter alia insignia rubrum tentorium ponitur , & vexillum longissimum rubrum , cum Cruce albâ , & desuper Ramus olive , & ita celebratis in illo Missarum solemnibus , ordinate procedunt.*

Toutes les Villes d'Italie avoient des Chariots semblables & en faisoient le même usage , celui de la Ville de Milan portoit sur son Drapeau un S. Ambroise donnant sa bénédiction. Ce Chariot étoit une espèce d'Arche d'alliance , qui servoit de guide à l'armée & de signal de ralliement. Les plus braves l'environnoient toujours ; le perdre étoit le comble du deshonneur , enlever celui de l'ennemi le plus grand triomphe. On ne le croyoit jamais vaincu tant que l'on voioit sur pied cette espèce de mat fiché sur le Chariot qui portoit la Croix

& l'Enseigne de la Ville. Etoit-il abbatu, on ne tenoit plus compte de combattre, chacun prenoit le parti de la fuite; ces Chariots ne servoient pas seulement pour la guerre, ils marchoiẽt dans toutes les grandes cérémonies, comme à la réception des Rois & des Princes & dans les Processions solennelles. M. M. pouvoit remarquer que ces chariots étoient aussi d'usage en Allemagne vers le même tems, & que l'Empereur Othon en menoit un semblable à la bataille de Bovines,

Outre les Tours bâties pour la défense des Places, les maisons des plus puissans citoyens étoient toujours flanquées de Tours, c'étoit même une marque de noblesse. Il y avoit des Villes qui étoient toutes remplies de ces Tours appartenantes à des particuliers, & qui pour cette raison étoient nommées *urbs*, ainsi que Pavie & Crémone. M. Muratori croit que cet usage s'introduisit environ vers le dixième siècle. Tems auquel les Vil-

214 *Journal des Sçavans*,  
les commencèrent à se mettre en  
liberté & aussi à entretenir des  
partis, des tumultes & des guerres  
intestines. Un très-petit nombre de  
ces Tours subsistent aujourd'hui,  
parce que sans compter que le  
tems & la négligence des particu-  
liers en a laissé tomber en ruine un  
grand nombre; l'autorité publique  
en a fait abbatre un bien plus  
grand nombre encore. Vers ce  
même tems on commença en Ita-  
lie à élever de hautes Tours pro-  
che les Eglises pour y placer les  
cloches. Ces Tours servoient aussi  
de Forteresses pour s'y défendre,  
Quelques unes de ces hautes Tours  
penchent aujourd'hui extrême-  
ment d'un côté, on croit commu-  
nément que cela vient de ce que  
les fondemens n'étoient pas bien  
assis, mais quelques Antiquaires  
soutiennent qu'elles ont été ainsi  
construites toutes penchées à des-  
sein & par le mauvais goût de  
quelques Architectes qui croïoient  
beaucoup se distinguer par de sem-  
blables Ouvrages.

On attaquoit les Villes avec des échelles & avec des Tours mouvantes , mais le plus souvent on les battoit avec le Béliet , ou l'on en venoit à la fappe , & on donnoit l'assaut lorsque la brèche étoit faite ; quelquefois on minoit une Tour , un mur , & à mesure que l'on minoit on soutenoit l'édifice avec des étays de bois , les mineurs se retiroient ensuite en mettant le feu aux étays qui en se consommant causoient la ruine de l'édifice qu'ils portoient.

M. Muratori parle assez au long des donjons , des Cassares ou Casseres autres espèces de Tours , des Basties , Bastides , Bastites ou Bastilles, des Batifols, des Bécrois ; il donne l'étyrnologie de tous ces mots , & nous explique les différences & les usages de ces sortes de Forts , & rapporte à leur occasion plusieurs titres fort anciens , dans lesquels il en est fait mention . L'invention de la poudre & du canon apporta avec elle une manière toute nouvelle de faire la

216 *Journal des Sçavans*,  
 guerre. M. Muratori recherche  
 l'époque de cette découverte. On  
 croit communément qu'on fit usa-  
 ge des canons pour la première  
 fois en Italie durant la guerre des  
 Vénitiens contre les Génois, qui  
 commença l'an 1378. Jean Villani  
 cependant attribue en partie la dé-  
 faite des François à la Bataille de  
 Crécy aux canons des Anglois.  
*Sanza i colpi delle bombardo, che  
 facieno sì grande tremuoto e romore,  
 che parca che iddio tonasse, con  
 grande uccisione de gente e dis fon-  
 damento di cavalli.*

M. Muratori auroit pu nous fai-  
 re remarquer que Froissard ne dit  
 rien de semblable, lui qui racon-  
 te la bataille de Crécy dans un si  
 grand détail, & qui étoit plus à  
 portée que Villani d'en sçavoir  
 toutes les circonstances, & sur-  
 tout une circonstance si frappan-  
 te. Cette Bataille se donna l'an  
 1346. Le Continuateur de Nangis  
 sur l'année 1356. s'exprime ainsi :  
*Munientes Turres Balistis, garottis  
 canonibus*

*canonibus & Machinis.* Il est incertain cependant que le mot de canon doive être pris ici dans le sens que nous lui donnons aujourd'hui.

Mais on ne peut douter que Pétrarque n'ait parlé de vrais canons, & tels que ceux dont nous nous servons , dans le premier Livre de son Ouvrage intitulé *de Remedio utriusque fortune.* Il attribue même cette invention à Archimède, qui, dit-il , s'en servit pour défendre sa patrie assiégée , & il ajoute : *Erat hæc pestis nuper rara, ut cum ingenti Miraculo cerneretur. Nunc, ut rerum pessimiarum dociles sunt animi, ita communis est ut quodlibet genus armorum.*

M. Muratori présume que cet Ouvrage de Pétrarque a été composé avant l'an 1344, parce que l'Auteur le dédie à Azon de Corrège Prince de Parme , & qu'Azon de Corrège avoit vendu sa Principauté de Parme en 1344 à Obizon Marquis d'Est, Seigneur de Ferrare

218 *Journal des Sçavans*,  
& de Modène, M. Muratori rap-  
porte plusieurs autres passages  
d'Historiens qui prouvent que l'u-  
sage de la poudre est plus ancien  
qu'on ne le pense communé-  
ment. On se servit de canons bien  
plûtôt que des mousquets. Cette  
arme passoit pour très-nouvelle en  
1432. Il paroît que M. Muratori  
n'a point consulté le Livre de M.  
de S. Remy sur l'Artillerie, il y  
auroit appris bien des choses dont  
il auroit pû faire usage dans cette  
Dissertation.

Quoique la poudre & les ar-  
mes à feu fussent inventées, l'usa-  
ge n'en fut pas fort commun dans  
tout le quatorzième siècle, ni mê-  
me au commencement du quin-  
zième, & l'on se servit encore  
long-tems des anciennes armes  
dont on ne se défit que peu à  
peu. Les Cavaliers continue-  
rent à porter la Lance, l'épée &  
la masse. L'Infanterie, l'épée, les  
flèches, les broches, les javelots,



la hache , la fronde , le couteau , le poignard , la pique , &c. Les boucliers en usage en Italie se nommoient *Scudi* , *Rotelle* , *Brocchiere* , *Targe* , *Pavesse*. Du *Pavesse* Italien nous avons fait *Pavois*. Ménage & d'autres ont donné de ce mot plusieurs étymologies. M. Muratori en donne une fort naturelle , fondée sur un passage d'un ancien Auteur , il croit que les Pavois , sortes de Boucliers entiere-ment carrés furent ainsi appellés , à *papiâ quasi'papienses*. c'est-à-dire Bouclier dont on use à Pavie. Les Rondelles étoient ainsi nommées à cause de leur forme ronde. Les *Brocchiere* furent ainsi nommées , suivant M. Muratori , parce qu'il sortoit une broche ou longue pointe de fer du milieu de ces Boucliers. C'est ainsi que notre sçavant Auteur continue l'énumération de toutes les espèces d'armes tant offensives que défensives dont on s'est servi jusqu'au seizième siècle , il en rassemble les diffé-

220 *Journal des Sçavans* ,  
rentes dénominations qu'il explique ensuite , mais comme ces détails sont peu susceptibles d'extraits , nous nous contenterons d'en avoir indiqué quelques-uns , & nous renverrons à la Dissertation même ceux qui seront curieux d'approfondir cette matiere.

Parmi les Canons du 2<sup>m</sup>e Concile de Latran tenu sous Innocent II, l'an 1139, on lit ce Decret : *Artem autem illam moriiferam , & Deo odibilem Balistariorum & Sagittariorum adversus Christianos & Catholicos exerceri de cetero sub anathemate prohibemus.*

Ce Decret pourroit faire croire que l'usage de l'arc & des flèches ne s'introduisit ou ne se renouvela en Occident que vers le douzième siècle , & quelques passages d'Historiens & de Poètes du même tems semblent confirmer cette conjecture. Mais outre que M. M. n'est pas sans soupçon par rapport à ce Canon du Concile de Latran, Ce sçavant Critique fait voir par

une longue suite d'Historiens que l'on s'est toujours servi de flèches en Italie, en France, en Allemagne, &c. depuis le neuvième siècle.

M. Muratori traite en cet endroit, mais peut-être un peu trop légèrement ce qui regarde la Marine dans les tems du moyen âge. Il croit que les flottes & les expéditions navales ont été peu connues en Italie sous les Rois Lombards, Francs & Germains, jusqu'au onzième siècle. On lit cependant dans Eginard ces mots sur l'année 810. *Pippinum Italia Regem venetiam bello terra marique appetiisse, subactaque Venetiâ, ac Ducibus ejus in deditionem acceptis, eandem classem ad Dalmatia littora vastanda accessisse: sed quum Paulus Cephalonia prefectus cum orientali classe ad auxilium Dalmatis ferendum adventaret Regia classis ad propria regreditur.*

Ce passage & quelques autres d'Auteurs qui ont précédé l'onzième & douzième siècle ne sont pas

222 *Journal des Sçavans*,

suffisans pour nous donner une haute idée des armées navales de leur tems , lorsque nous voyons dans le neuvième & dixième siècle d'un côté les Normands venir par mer ravager la France & pénétrer jusqu'en Italie sans trouver aucun obstacle , & d'un autre côté les Sarazins avec de nombreuses flottes conquérir sans peine l'Espagne, la Sicile & la Calabre. M. M. pense même que le mot *Amiral* nous vient des Sarazins , & que ce mot est dérivé d'Amir ou Emir, qui signifie en Arabe Chef ou Seigneur, il fait venir aussi de l'Arabe les mots Arsenal, Magazins, &c.

Les Vénitiens sont les premiers peuples de l'Italie qui ayent excellé dans la marine. Robert Guiscard Duc de la Pouille & ses Successeurs la cultiverent aussi beaucoup; après eux, les Pisans & les Génois s'y appliquèrent ; & par rapport au commerce & par rapport à la guerre. Mais la navigation ne fut portée à un certain point qu'après

l'invention de la Bouffole.

M. M. ne fixe point l'époque de cette découverte. Mais il nous apprend les noms des Vaisseaux, tant grands que petits, avec lesquels les Italiens ont d'abord navigués.

Notre sçavant Auteur fait ensuite l'énumération des différentes sortes de Soldats & de valets qui composoient autrefois les armées en Italie, il donne à son ordinaire l'explication & l'étymologie de plusieurs termes qui sont encore aujourd'hui usités en Italie & en France. Outre une infinité de Chartres & d'Actes originaux de toutes sortes que M. M. trouve le moyen d'insérer dans sa Dissertation, il la finit par la Liste qu'il donne de différens Ouvrages Grecs sur l'Art militaire, qui sont conservés manuscrits dans la Bibliothèque Ambrosienne à Milan.

L'Extrait de la Dissertation xxxix sur les Spectacles entrera dans le Journal du mois prochain.

**T R A I T E' SYNTHETIQUE**  
*des Lignes du premier & du se-*  
*cond genre , ou Elémens de Géo-*  
*métrie dans l'ordre de leur géné-*  
*ration. Ces Lignes sont la Ligne*  
*droite , le Cercle , l'Ellipse , la*  
*Parabole & l'Hyperbole. Par*  
*Joseph Privat de Molieres , Pro-*  
*fesseur au Collège Royal de Fran-*  
*ce , de l'Académie des Sciences ,*  
*& Membre de la Societé Royale*  
*de Londres. Tome premier. Volume*  
*in-12. pag 421 , sans compter la*  
*Préface , dix planches. A Paris ,*  
*chez la Veuve Brocas , rue Saint*  
*Jacques , au Chef Saint Jean ;*  
*Jombert , même rue , vis-à-vis la*  
*rue des Mathurins , à l'Image*  
*Notre-Dame. 1741.*

**M** A L G R E' le grand nombre  
des Elémens de Géométrie  
que l'on a donnés au public, ceux-  
ci méritent une attention particu-  
liere , tant pour l'ordre général  
que l'Auteur a observé dans tout

son Ouvrage que pour les démon-  
strations que M. de Molieres a  
employées. C'est par ces deux ca-  
ractères distinctifs que nous tâche-  
rons de faire conuoître l'Hom-  
me illustre qui vient de les mettre  
au jour. Une Préface que l'on  
trouve à la tête de ces Elémens in-  
struit suffisamment des vûes qui  
ont déterminé l'Auteur à les com-  
poser ; nous ne pouvons donc  
mieux faire que de rapporter les  
endroits qui mettront le Lecteur  
en état de juger du mérite de ces  
nouveaux Elémens.

Le dessein de M. de Molieres a  
été, dit-il, de fournir à ceux qui  
commencent à cultiver les Scien-  
ces *un exemple complet d'une dé-  
duction parfaite.*

» De leur faire sentir ce que  
» c'est que l'évidence & par quel  
» moyen on la discerne des autres  
» sentimens de l'ame qui nous per-  
» suadent. Comment après avoir  
» saisi l'évidence dans les axiomes,  
» les notions communes, on peut

226 *Journal des Sçavans,*

» la conserver dans toute la suite  
» d'un long raisonnement, & la  
» porter jusques dans les consé-  
» quences les plus éloignées du  
» principe où on l'a puïsee.

« Or je n'ai pu choisir dans ce  
» dessein ( dit l'Auteur ) un sujet  
» plus propre & plus convenable  
» que les élémens de Géométrie ;  
» tant à cause de la clarté & de la  
» fécondité des idées qu'ils con-  
» tiennent , qu'à cause du grand  
» nombre d'occasions qu'ils me-  
» fourniront de faire remarquer les  
» fautes qu'on a commises en trai-  
» tant ce sujet.

On a pu remarquer par le titre  
de l'Ouvrage que M. de Molières  
a entrepris de traiter tout ce qui  
regarde les lignes droites & les li-  
gnes du second genre , il s'étoit  
d'abord proposé de ne parler que  
de ces dernières en les démontrant  
par la voye synthétique , mais il  
s'est » aperçu que les premiers  
» élémens ont été traités jusqu'à  
» présent dans un ordre si peu



Fevrier ; 1742. 227

» convenable qu'il n'a pû se dispen-  
» ser de les comprendre dans son  
» projet & de les remanier tout de  
» nouveau.

» Car quoique ceux qui nous  
» ont donné jusqu'à present des  
» élémens de Géométrie ( continue  
» l'Auteur ) ayent eu dessein d'y  
» faire regner cet ordre si recom-  
» mandable , & qu'ils ayent fait  
» tous leurs efforts pour y parve-  
» nir ; il est néanmoins arrivé que  
» c'est en quoi ils ont le plus mal  
» réussi. On diroit qu'ils s'y sont  
» conduits comme si l'ordre étoit  
» dans cette Science une chose ar-  
» bitraire , & qu'il fût permis à  
» chacun de s'en faire un à sa fa-  
» çon ; au lieu que je prétens mon-  
» trer que le vrai ordre géométri-  
» que est une chose tout aussi-bien  
» déterminée , & dont la détermi-  
» nation est tout autant susceptible  
» de démonstration que chaque  
» proposition de Mathématique en  
» particulier.

» Cet ordre consiste à faire naître

228 *Journal des Sçavans*,  
» pour ainsi dire , les unes des au  
» tres les propositions que les élé  
» mens contiennent ; à en dresser  
» une espèce de généalogie qui lie  
» lie toutes entr'elles , qui les rap  
» pelle à une même origine, & qui  
» les fasse distinguer par le rang  
» qu'elles doivent occuper dans  
» suite non interrompue de leur  
» génération.

M. de Molieres convient qu'il  
n'étoit pas facile de découvrir cette  
vraye origine. » J'avoüe au con  
» traire ingénument ( c'est l'A  
» teur qui parle ) que la recherche  
» m'en a été extrêmement pénible  
» & que j'ai long-tems sué pour  
» découvrir les principales épou  
» ques ; car le simple n'est pas tou  
» jours ce qui se presente le plus  
» à nos recherches : on va che  
» cher dans les unes ce qu'on  
» peut trouver qu'en creusant. Il  
» plus cette partie fondamentale  
» des Mathématiques ne mérit  
» pas d'être livrée comme elle  
» l'est que trop à présent au con  
» mun des Géomètres..

Fevrier , 1742. 229

En procurant ainsi la perfection aux élémens de Géométrie , ajoute M. de Molières , *il arrivera que les jeunes gens seront instruits profondément & non pas d'une manière superficielle , comme il n'arrive que trop souvent.* Il a même préféré de travailler aux choses simples & aisées plutôt qu'à celles qui sont difficiles. » Laisant ( dit - il ) à ceux que » je vois tendre de toutes leurs » forces aux nouvelles découvertes » dans la sublime Géométrie toute » la gloire qui leur en peut revenir. » Je me suis borné à l'utile de cette Science , esperant qu'un jour » on me sçaura gré de n'avoir pas » suivi leur exemple , & de n'avoir » pas couru sans cesse de découvrir » tes en découvertes sans jamais » penser à cultiver soigneusement » le terrain déjà acquis , ni à » planir les premieres voyes , dont » les ronces & les épines qu'on y » rencontre détournent un grand » nombre d'Ouvriers d'entrer dans » ces vastes régions. .

Un reproche que M. de Molières fait aux Auteurs qui ont traité la Géométrie élémentaire , » c'est » d'avoir entremêlé les propriétés » de la ligne droite avec celles du » cercle , & de les faire concourir » mutuellement à la production de » leurs posterités. Or c'est ici sur- » tout où tout commence à se » confondre d'une étrange façon , » de sorte qu'à son avis il ne peut » naître que des monstres d'un tel » accouplement.

Voici encore quelques remarques que fait l'Auteur au sujet du calcul littéral que plusieurs personnes ont introduit dans la Géométrie; ceux qui se trouvent dans le cas pourront examiner ce que nous allons en rapporter. M. de Molières pense » que par cette méthode » on a rendu les élémens beaucoup » plus obscurs , en les privant de » cette lumière que les seules li- » gnes qui parlent aux yeux & à » l'imagination font naître dans » l'entendement. Ces Auteurs ,

Feurier , 1742. 231.

» continue-t-il , pour justifier leur  
» conduite ont voulu nous persua-  
» der qu'outre l'idée du nombre  
» ou de la quantité discrete & l'idée  
» de l'étendue ; nous avons enco-  
» re dans l'esprit l'idée d'une cer-  
» taine autre quantité transcendan-  
» te plus vaste & plus étendue  
» qu'ils ont nommée *Quantité en*  
» *général* , & dont ils débitent des  
» merveilles ; mais cette quantité  
» en général plus étendue que n'est  
» la quantité continue n'est en ef-  
» fet qu'une pure imagination , un  
» jeu de mots. Car il n'y a que de  
» deux sortes de quantités *discre-*  
» *te* & *continue* , & la *quantité con-*  
» *tinue* peut toujours être réduite  
» en *quantité discrete* , parce qu'on  
» peut toujours considérer la quan-  
» tité continue comme divisée en  
» parties égales , si grandes & si  
» petites qu'on voudra. D'où il suit  
» que le terme de *quantité* ne peut  
» exciter dans notre esprit aucune  
» idée plus vaste & plus étendue  
» que n'est celle qu'y excite le ter-

232 *Journal des Sçavans*;

» mē de *quantité continue*, laquelle  
» contient non-seulement toutes  
» les propriétés de la quantité dis-  
» crete, mais bien encore infini-  
» ment au-delà, puisqu'en Géomé-  
» métrie on trouve des quarrés  
» doubles, triples, &c. les uns des  
» autres, au lieu qu'en nombre la  
» chose est impossible. De sorte  
» que d'établir que le mot de quan-  
» tité en général exprime quelque  
» chose de réel qui aille au-delà de  
» l'idée de la quantité continue ;  
» c'est à mon sens établir une pure  
» chimere.

Monsieur de Molieres soup-  
çonne qu'on lui objectera qu'il  
dépend de notre esprit de géné-  
raliser les idées, mais il répond  
que rien n'est plus absurde que  
cette prétention, & il s'explique  
ainsi à ce sujet. » Nous avons l'idée  
» du triangle en général, parce  
» que nous voyons clairement  
» qu'il y a réellement plusieurs es-  
» pèces de triangles, lesquelles ont  
» sous elles un nombre infini d'au-

» tres espèces , & celles - ci un  
» nombre infini de différens indi-  
» vidus , pour ainsi dire. Le trian-  
» gle isocelle en particulier con-  
» tient différentes espèces , & cha-  
» cune de ces espèces autant de  
» différens individus que le trian-  
» gle équilatéral en contient ; il  
» en est de même de l'hyperbole, de  
» l'ellipse , &c. mais non pas de la  
» parabole ni du cercle qui ne sont  
» non plus que le triangle équilaté-  
» ral que des espèces pures qui ne  
» peuvent comprendre sous elles  
» que de purs individus ; par où  
» l'on voit qu'il ne dépend en au-  
» cune sorte de notre esprit de ren-  
» dre générale une idée qui ne l'est  
» pas en elle-même, ni de la rendre  
» plus générale qu'elle ne l'est en  
» effet. L'idée du triangle équilaté-  
» ral, par exemple , est autant dé-  
» terminée à n'être qu'une idée  
» spécifique , & non une idée gé-  
» nérique , que la partie est déter-  
» minée à n'être pas si grande que  
» le tout. Et notre esprit a beau

234 *Journal des Sçavans* ;  
» faire , il ne rendra jamais l'idée  
» du triangle équilatéral , l'idée du  
» cercle , l'idée de la parabole aussi  
» générales que l'est l'idée du  
» triangle isocelle , l'idée de l'el-  
» lipse , l'idée de l'hyperbole , &  
» les premières sont de nécessité  
» déterminées à être seulement  
» spécifiques , au lieu que de leur  
» nature les dernières sont généra-  
» ques : & à moins qu'on ne veuil-  
» le renverser le sens commun , il  
» faut avouer qu'il ne dépend en  
» aucune sorte de notre volonté de  
» donner aux idées tel degré de gé-  
» néralité qu'il lui plaira.

» Or il est évident , poursuit no-  
» tre Auteur , que le terme de  
» *quantité en général* ne nous pre-  
» sente aucune idée dans laquelle  
» il y ait des propriétés qui s'éten-  
» dent beaucoup plus loin que ne  
» sont celles qui conviennent à la  
» quantité continue. Le terme de  
» *quantité en général* n'est donc  
» précisément qu'un mot vuide de  
» sens.



Fevrier , 1742. 235

» Toutes ces expressions algè-  
» briques , quelques compliquées  
» qu'elles soient ne nous représen-  
» tent jamais que des propriétés qui  
» conviennent à la quantité discre-  
» te ; puisqu'elles ont toutes pour  
» fondement & pour base un nom-  
» bre ou une quantité que l'on  
» conçoit divisée en parties égales  
» & que l'on peut multiplier , di-  
» viser, &c. ce qui ne peut conve-  
» nir qu'au nombre. Monsieur de  
» Molières conclut que les démon-  
» strations des propositions géo-  
» métriques, que l'on tire de là  
» seule inspection des lignes , des  
» surfaces , des solides , en un  
» mot de la quantité continue sont  
» de leur nature beaucoup plus  
» générales que ne sont celles que  
» l'on tire du calcul algébrique  
» qui ne s'étend pas plus loin que  
» le calcul numérique , quoique  
» plus commode.

Notre Auteur pense qu'il ne faut  
employer l'algèbre que dans la  
résolution des questions géométri-

236 *Journal des Sçavans ;*

ques qu'on appelle analyse dont il promet de donner un Traité beaucoup plus complet & beaucoup plus ample que tous ceux qui ont traité la même matière.

Parlons presentement de l'arrangement & de l'ordre que M. de Molières a mis dans ses Elémens. Il a divisé ce premier Volume en sept Leçons. La première traite des trois dimensions en général & des lignes considérées hors du plan. Par ces trois dimensions on entend l'explication de ce que c'est que le point , la superficie & le solide. Ces définitions ont donné occasion à l'Auteur de remarquer que les Auteurs modernes qui n'avoient pas voulu employer la *superposition* pour déterminer l'égalité des quantités géométriques avoient eu grand tort. Puisque l'on doit préférer à tout autre un principe dont l'évidence ne frappe pas seulement l'esprit par , mais encore l'imagination & les sens mêmes , bien loin d'être rejeté ,

il n'y a point, dit-on ici, d'autre moyen pour déterminer l'égalité des quantités géométriques, ce qui fait ajoûter au célèbre Auteur, qu'il prie ces Novateurs de trouver bon que malgré leur fausse délicatesse il s'en serve ouvertement à l'exemple des anciens Géomètres.

Dans une proposition où M. de Molières veut instruire son Lecteur sur ce que c'est que l'étendue, il dit *l'extrémité ou la borne du solide est une superficie. L'extrémité de la superficie est une ligne, l'extrémité de la ligne est un point. La superficie, la ligne, & le point existent réellement dans le solide.* A ce sujet il remarque que la superficie, la ligne & le point n'existent pas par eux-mêmes & indépendamment du solide, mais dans le solide, non qu'ils soient des êtres absolus, comme le solide, mais parce que ce sont des êtres modaux, des appartenances, des manières d'être du solide très-réelles; il répond

238 [www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)  
*Journal des Sçavans*,  
aux Auteurs qui ont défini le point  
géométrique *un être qui ait en effet  
de l'étendue, mais que l'on conçoit  
comme n'en ayant point.* Il prétend  
au contraire que le point n'a abso-  
lument aucune étendue, & qu'il ne  
laisse pas que d'exister dans le solide,  
que la ligne n'a réellement que de  
la longueur, & la superficie de la  
largeur, qu'enfin elles ne sçau-  
roient exister que dans le solide,  
quoiqu'elles aient des propriétés  
très-réelles & immuables & indé-  
pendantes de la perception de  
l'esprit.

On trouve ici plusieurs propo-  
sitions préliminaires. Par exemple,  
on dit qu'une superficie, qu'un so-  
lide peuvent changer de position  
ou être mûs en tout sens, que ces  
mêmes dimensions peuvent pren-  
dre sur un point une infinité de  
positions différentes, &c.

Quand il s'agit des lignes consi-  
dérées hors du plan, M. de Mo-  
lières, qui veut rendre sensibles  
les premiers problèmes, comme

celui de mener une ligne droite entre deux points , propose pour méthode de tendre un fil entre ces deux points , & plus , dit-il , le fil sera délié , mieux il représentera cette ligne , il ajoute qu'il faut le considérer comme ayant une consistance telle qu'il puisse conserver la disposition de ligne droite qu'il aura acquise dans l'opération

Voici comme l'angle est défini, La disposition de deux lignes qui n'ont qu'un seul point de commun, & deux angles sont égaux quand les côtés étant superposés l'un sur l'autre ils conviennent. L'arrangement des propositions est totalement différent de celui qui se trouve ailleurs , ainsi que la manière de les démontrer , par exemple on démontre qu'un angle moindre qu'un angle droit est aigu, & qu'un angle plus grand qu'un angle droit est obtus ; il est à remarquer que M. de Molieres démontre ces propositions indépendamment de la notion de la super-

240 *Journal des Sçavans*,  
ficté ou du plan : il considère ces  
lignes & leurs sections comme  
étant en l'air, il agit de même  
manière quand il est question des  
converfés, c'est-à-dire qu'elles  
font toutes démontrées ainfi que  
les directes, & il y en a un grand  
nombre d'ajoutées, comme nous  
le ferons voir. Dans cette Leçon  
on démontre la plus grande partie  
des propositions qui regardent les  
triangles, mais en les envisageant  
fous un autre point de vûë. Pour  
faire connoître le genre des dé-  
monftrations dont l'Auteur s'est  
fervi, & combien il a tâché de fe  
rendre intelligible, nous rappor-  
terons ce qu'il dit fur le moyen  
d'abbaïffer une perpendiculaire fur  
une ligne donnée lorsqu'il parle  
des lignes confidérées hors du plan:  
*fi le point donné est hors la ligne, on  
posera au point donné une droite,  
puis on prendra fur cette droite un  
point quelconque au-delà de la don-  
née, & faisant mouvoir cette droite  
fur la donnée de telle forte que son  
extrémité*

*extrémité soit toujours sur le point donné , alors le point que l'on a pris sur la droite tombera nécessairement sur deux points de la donnée , auxquels on mènera des lignes du point donné , on fera mouvoir cette courbe sur les deux points déterminés; posera ensuite le sommet de cette courbe sur la droite mûe en tant que besoin sera, sans que son extrémité cesse d'être sur le point donné , alors la droite deviendra la perpendiculaire demandée.*

La méthode d'élever une perpendiculaire , celle de diviser une ligne en deux également est dans le même genre. Quoique ce volume ne soit pas d'une étendue considérable, notre Auteur a trouvé le moyen de renfermer un très-grand nombre de propositions , en se servant de ces signes qui abrègent le discours ; comme lorsqu'il a voulu parler de perpendiculaire, triangle, parallélogramme, parallélepède, pyramides , &c. Il a mis leur figure au lieu de leur expression , en

forte que par cette abréviation ou par le moyen de ces espèces de notes, l'Auteur met dans une seule page, ce qui en contiendrait trois ou quatre, si l'on employoit le langage ordinaire. Pour donner quelque idée de l'exactitude de notre profond Géomètre, nous dirons qu'il démontre que la section d'une ligne, soit droite, soit courbe, n'est qu'un point; il finit cette Leçon par enseigner la méthode de décrire une superficie qui contient toutes les perpendiculaires qu'on peut mener sur un point d'une ligne droite. Toutes ces propositions n'ont jamais été traitées ni par les anciens ni par les modernes; cependant notre Auteur dit que cette proposition est la vraie origine du plan. Ce sont donc de vraies découvertes.

Le sujet de la seconde Leçon comprend toutes les propositions sur les lignes droites & sur les figures que ces lignes peuvent former dans le plan. Voici ce que nous y avons trouvé de plus re-



Fevrier, 1742. 243

marquable. La définition ou la notion du plan est déduite de ce que nous venons de dire que la superficie qui passe par toutes les perpendiculaires qu'on peut mener sur un point d'une ligne droite est un plan. Outre les propositions de la première Leçon qui reparoissent dans cette seconde, parce qu'elles sont considérées dans le plan : on trouve encore celles qui composent l'onzième Livre d'Euclide & celles qui regardent les propriétés du parallélisme. Ainsi que la division des lignes & des angles. On peut assurer que la méthode qu'a suivie l'Auteur dans presque toutes ses déductions, est tout-à-fait neuve. Ceux qui liront l'Ouvrage en seront convaincus.

La troisième Leçon est intitulée *le Tétragone* ; parce qu'elle regarde les propriétés des figures de quatre côtés, on y traite cependant du triangle & de tout ce qui lui appartient, il y a plusieurs belles propositions sur les triangles ainsi

244 *Journal des Sçavans*,  
que sur les quadrilatères & parallélogrammes dont les nouveaux Auteurs n'ont point fait mention, les démonstrations en sont belles & nouvelles; toutes ces propositions sont toujours accompagnées de la démonstration des propositions converses. En cela M. de Molieres a imité Euclide qui nous a montré par son excellente méthode qu'il ne falloit jamais se contenter de la démonstration des propositions directes, Il n'y a peut-être rien dans la Géométrie qui demande plus de force d'esprit que les démonstrations des propositions converses, Il faut convenir que les modernes les ont totalement abandonnées sans doute à cause de la difficulté, & pour ne pas rebuter les commençans, mais n'énerve-t-on pas la Géométrie, & en retire-t-on le fruit qu'on se propose? Il y a dans cette troisième Leçon tout ce qui regarde les propositions des lignes, & les propriétés qui s'ensuivent. La ma-

Fevrier, 1742.

245

niete dont l'Auteur s'y est pris est si remarquable que nous en rapporterons quelques-uns des énoncés des propositions.

» Quatre lignes a. b :: c. d. six  
 » lignes a. b :: c. d. e. f. ou tant  
 » de lignes qu'on voudra. A. b ::  
 » c. d :: e. f :: g. h :: i. k. & sont  
 » en ordre lorsque ces lignes se-  
 » ront telles. Qu'à l'égard des  
 » quatre premières a. b :: c. d. le  
 » rectangle des extrémités a d sera  
 » égal au rectangle des moyennes  
 » b c. Qu'ayant mis à part les deux  
 » premières a b, il en soit de mê-  
 » me des quatre qui suivent c. d ::  
 » e. f. Qu'ayant mis à part les qua-  
 » tre premières a. b :: c. d., il en  
 » soit de même des quatre qui sui-  
 » vent e. f :: g. h., ainsi de suite  
 » jusqu'aux quatre dernières inclu-  
 » sivement. « Cette définition po-  
 » sée, Mr de Molières démontre le  
 Théorème suivant, que » si six li-  
 » gnes a. b :: c. d :: e. f. sont en  
 » ordre : ou telles qu'à l'égard des

246 *Journal des Savans,*

» quatre premières  $a. b :: c. d.$  le  
» rectangle des extrêmes  $a d$  soit  
» égal au rectangle des moyennes  
»  $b c$ , & qu'à l'égard des quatre  
» dernières  $c. d :: e. f.$  le rectan-  
» gle des extrêmes  $e f$  soit égal au  
» rectangle des moyennes  $e d.$  Je  
» dis que les deux premières & les  
» deux dernières  $a. b :: e. f.$  seront  
» en ordre :: ou telles qu'à leur  
» égard le rectangle des extrêmes  
»  $a f$  sera égal au rectangle des  
» moyennes  $b e.$  C'est par ces  
principes si clairs & si évidens que  
notre Auteur a trouvé l'art ou plû-  
tôt surmonté la difficulté de dé-  
montrer une partie du sixième Li-  
vre d'Euclide. Il termine cette Le-  
çon par une proposition dont la  
découverte est attribuée à M. de  
Roberval, elle méritoit d'être  
mise dans les élémens, M. de Mo-  
lières la rend très-générale.

La quatrième Leçon est intitu-  
lée *le Polygone* Toutes les pro-  
prietés qui appartiennent aux fi-  
gures planes, soit régulières, soit

Fevrier, 1742. 147

irrégulières tant par rapport à leurs angles & à leurs superficies s'y trouvent démontrées.

La cinquième Leçon traite des polygones isopérimètres. Jusqu'à présent on n'avoit point considéré dans les élémens l'égalité des figures en leur donnant le même circuit, c'est une question assez aisée par la Géométrie transcendante, mais elle a sa difficulté par la Géométrie élémentaire, il arrive assez souvent dans la Géométrie qu'il est moins difficile de découvrir par les méthodes sublimes que par celles qui se trouvent à la portée du commun des Géomètres. M. de Molières a fait un choix & n'a parlé que des propositions qui peuvent être apprises des jeunes gens. Il a démontré dans cette même Leçon les principales propositions des incommensurables.

Il s'agit dans la sixième Leçon des polyèdres & des solides. Ceux qui connoissent l'onzième Livre

248 *Journal des Sçavans*,  
d'Euclide trouvent dans cette  
Leçon toutes les propositions des  
plans démontrées très-rigoureuse-  
ment, car l'on ne peut reprocher  
à notre Auteur d'avoir passé lége-  
rement sur les démonstrations, il  
a mis dans cette même Leçon les  
solides.

Les quantités proportionnelles  
font le sujet de la septième Leçon  
& terminent ce Volume; on en-  
seigne ici tous les changemens  
qu'on peut faire sur les propor-  
tions, on fait connoître leur uti-  
lité en les appliquant à des pro-  
blèmes: toutes les propriétés des  
lignes proportionnelles y sont dé-  
montrées; c'est dans cette même  
Leçon qu'on trouve cette propo-  
sition si connue des Géomètres que  
les triangles équiangles ont leurs  
côtés proportionnels, & toutes  
celles qui dépendent de celle-là. Si  
l'on demande comment M. de  
Molieres a trouvé le moyen de dé-  
montrer tout ce qui précède sans

Fevrier , 1742. 249

Usage des proportions , comment il est parvenu à plusieurs Théorèmes qui en étoient regardés comme des Corollaires , il faut lire son Ouvrage , & on y reconnoît cet esprit d'invention qui regne dans les Leçons de Physique.

**HISTOIRE ROMAINE DE**  
*Tite-Live , traduite en François avec les Supplémens de Freins-hémius , dédiée à Monseigneur le Dauphin , par M. l'Abbé Brunet. Tom. I. de la premiere Décade pp. 550. Tom. II. pp. 565. Tom. III. pp. 408. A Paris , chez Jacques Barrois fils , Quai des Augustins , à la Ville de Nevers. in-12. 1741*

**O**N trouve à la tête de cette Traduction un Avertissement de l'Auteur ; dans lequel il nous apprend qu'il y a quatre ans qu'elle étoit en état de paroître. Elle

250 *Journal des Savans*,  
avoit été annoncée alors dans les  
Réflexions sur les Ouvrages de  
Litterature (Tom. 9. Feuille 12. )  
comme une entreprise de deux  
Auteurs associés ; ainsi qu'on le  
croyoit : » La Traduction de M.  
» Guerin & l'Histoire Romaine de  
» M. Rollin parurent aussi - tôt  
» après & dans le même tems : Je  
» pourrois donc ( c'est M. l'Abbé  
» Brunet qui parle ) dire de mon  
» Ouvrage ce que Tite-Live disoit  
» du sien , je ne sçais s'il peut encore  
» interesser le public , & quand je le  
» croirois je n'oserois l'affirmer depuis  
» que tant d'Auteurs ont traité la  
» même matière. J'ose néanmoins  
» courir le risque du succès avec  
» d'autant plus de confiance que  
» M. Rollin que l'on fait être si ju-  
» dicieux dans son choix , ayant  
» jugé à propos d'insérer dans son  
» Histoire Romaine ( Tom. 1. de-  
» puis la page 11 jusqu'à la page  
» 24 ) un échantillon de ma Tra-  
» duction que j'eus l'honneur de  
» lui communiquer semble y avoir



Fevrier , 1742. 251

» donné par là son approbation  
» qui m'a toujours fait bien augu-  
» rer de mon entreprise.

M. l'Abbé Brunet en sent néan-  
moins toute la difficulté. Il est ,  
dit-il , des Auteurs qu'on peut  
embellir en les traduisant , à peu-  
près comme ces beautés imparfai-  
tes dont un Peintre habile adoucit  
plus souvent les défauts qu'il ne  
dégrade les beautés , mais celles  
de Tite-Live sont telles qu'il faut  
droit être un autre lui-même pour  
les peindre au naturel : Je dois ,  
ajoute-t-il , cet aveu au mérite de  
l'Historien Romain & à mon in-  
suffisance. Cet aveu qui est plutôt  
un effet de la modestie de l'Auteur  
ne doit point allarmer le public ,  
& M. l'Abbé Brunet a soin de le  
rassurer dans un autre endroit.  
» Une étude assidue , dit-il , des  
» Belles - Lettres dont j'ai donné  
» pendant plusieurs années des  
» leçons publiques dans une Con-  
» grégation éclairée où regne l'a-  
» mour de l'étude & le bon goût

252 *Journal des Sçavans*,

» m'a mis peut-être à portée de  
» mieux sentir les beautés de mon  
» Auteur. « M. l'Abbé Brunet  
ajoute, il est vrai, que *ce n'est pas  
assez de les sentir pour les rendre, &  
que même plus on les sent plus on a  
de peine à les bien exprimer.* Mais  
nous croyons qu'il n'est pas moins  
certain que plus on les sent &  
mieux on les exprime.

M. l'Abbé Brunet finit son Avertis-  
sement en disant que la Traduc-  
tion de M. Guerin loin de le dé-  
courager a au contraire excité son  
émulation. Quel que soit le succès  
de son Ouvrage, outre qu'il lui  
sera glorieux, dit-il, d'avoir con-  
couru, le parallèle ne sera point  
infructueux à la République des  
Lettres, la Traduction aura du  
moins un avantage particulier,  
c'est qu'elle est revûe & reformée  
toute entière sur l'Édition Latine  
de M. Crévier, qui est sans contred-  
dit la plus correcte & la plus exacte  
que nous ayons.

Cet Avertissement est suivi de

Fevrier , 1742. 253

la Traduction. Les trois Volumes qui en ont paru contiennent les 10 premiers Livres de Tite-Live & finissent à l'année de Rome 460.

Le public qui a depuis long-tems entre les mains la Traduction de M. Guetin est en état d'en apprécier le mérite , à l'égard de celle-ci sans nous hazarder à prévenir le jugement de ce même public, nous nous contenterons de mettre sous les yeux un morceau de la Traduction assez étendu pour qu'il soit à portée d'en juger. Ce sera peut-être mieux louer l'Auteur que nos éloges ne le pourroient faire.

Tom. I.<sup>r</sup> , pag. 272. Liv. 2.

Coriolan ayant été exilé par le peuple , & ne respirant que la vengeance , se retira chez les Volſques qui le mirent à leur tête avec Attius-Tullus. » Cet illustre » banni soutint parfaitement la » bonne opinion qu'on avoit conçue de lui , & par ses succès il fit » bien voir que Rome étoit moins » redevable de sa puissance à la for-

254 *Journal des Scévans;*

» ce de ses armes qu'à l'habileté de  
» ses Généraux. Il chassa d'abord  
» les Romains de Circée pour y  
» rétablir les Volsques. De-là s'a-  
» vançant toujours par la voye Éa-  
» tine, il prenoit à droite & à gau-  
» ché les villes qu'il trouvoit sur sa  
» route & dont les Romains s'étoient  
» emparés depuis peu comme Sa-  
» tticum, Longula, Polusca &  
» Corioles. Il reprit aussi Lavinium  
» & tout de suite Corbie, Virellie,  
» Trébie, Laticie & Pédum, d'où  
» il vint se camper auprès du Fosse  
» Cluilien à cinq mille de Rome.  
» De-là il détachoit des partis &  
» leur faisoit ravager la campagne,  
» à l'exception des Domaines des  
» Patriciens où il plaçoit des Sau-  
» vegardes, soit qu'il en voulût  
» principalement au peuple, peut-  
» être aussi pour faire soupçonner  
» les Sénateurs de quelque intelli-  
» gence avec lui & rallumer ainsi la  
» discorde dans la Ville. Ce qui se-  
» roit infailliblement arrivé par les  
» mouvemens infinis que se don-

Feurier , 1742. 255

noient les Tribuns pour fomen-  
ter la prévention invétérée du  
peuple contre le Sénat, mais la  
crainte du dehors plus capable  
que tout autre motif d'entretie-  
nir la paix au - dedans réunissoit  
les esprits malgré leur méfiance  
& leur animosité réciproque.  
Seulement un article les divisoit  
encore ; les Consuls & le Sénat  
mettoient toute leur esperance  
dans les armes, au lieu que le  
peuple vouloit en faire la dernie-  
re ressource. De sorte que les  
Consuls de cette année Sp.Nau-  
tius & Sextus-Furius ayant vou-  
lu faire la revûe des Troupes &  
placer ensuite des Corps de gar-  
de & des Sentinelles le long des  
remparts & dans les postes qu'ils  
avoient jugés les plus importants  
furent interrompus & troublés  
dans leur entreprise par les cris  
séditieux d'une populace qui de-  
mandoit la paix, & qui les obli-  
gea de convoquer le Sénat pour  
députer à Marcius. Le Sénat étant

256 *Journal des Scavans ;*

» jugé de-là que l'on avoit perdu  
» courage consentit à la députa-  
» tion: mais elle n'eut de Marcius  
» qu'une réponse pleine de hauteur.  
» *Nous parlerons de paix, dit Mar-*  
» *cius aux Députés, quand vous*  
» *aurez rendu aux Volsques les ter-*  
» *res que vous leur avez prises, mais*  
» *si vous prétendez qu'on vous laif-*  
» *se jouir impunément des rapinas*  
» *faites pendant la guerre : songez*  
» *que Marcius aussi sensible à l'in-*  
» *sulte de ses Citoyens qu'à la bien-*  
» *veillance de ses hôtes loin de s'être*  
» *découragé dans son exil n'en est de-*  
» *venu que plus fier & plus impla-*  
» *cable. Ces mêmes députés ren-*  
» *voyés à Marcius pour avoir une*  
» *seconde audience ne furent pas*  
» *seulement admis dans le camp.*  
» *On dit même que les Pontifes*  
» *& les Prêtres avec leurs habits*  
» *de cérémonie étant allés en sup-*  
» *plians se presenter à lui ne fu-*  
» *rent pas mieux reçus que les au-*  
» *tres.*

» Dans cette fâcheuse extrémité

Fevrier , 1742. 257

» les Dames Romaines furent en-  
» semble chez Véturie mere de Co-  
» riolan & chez Volumnie son  
» épouse : on ne sçait si ce fut de  
» l'avis du Sénat ou si la crainte  
» leur fit faire de leur chef cette  
» démarche. Quoiqu'il en soit elles  
» engagerent Véturie à venir avec  
» elles malgré son grand âge dans  
» le camp ennemi & Volumnie sa  
» bru de les accompagner avec ses  
» deux jeunes enfans pour se pre-  
» senter tous ensemble à Marcius  
» & lui demander par leurs prieres  
» & leurs larmes le salut & la con-  
» servation d'une patrie que ses  
» Citoyens desespéroient de pou-  
» voir défendre contre lui.

» A leur approche on ne man-  
» qua pas d'avertir Marcius qu'une  
» bande de femmes s'avançoit vers  
» le camp. Mais lui qui n'avoit été  
» sensible ni à la majesté d'une dé-  
» putation publique & solemnelle  
» ni au saint & religieux appareil  
» de tant de Pontifes & de Prêtres  
» si capable d'ébloüir les sens & de

158 *Journal des Scévans,*

» faire impression jusques dans le  
» cœur, se croyoit bien plus à l'é-  
» preuve des larmes de quelques  
» femmes. Bien-tôt comme un de  
» ses confidens fut venu lui dire  
» qu'il croyoit avoir reconnu par-  
» mi ces femmes affligées son épou-  
» se, ses deux enfans & sa mere  
» au milieu d'eux, livrée à la plus  
» vive douleur & dans l'état le  
» plus digne de commiseration,  
» Coriolan consterné & comme  
» hors de lui-même, se leva pour  
» aller à sa rencontre.

» Il voulut l'embrasser, mais  
» Veturie prenant la parole d'un  
» ton irrité & qui n'étoit rien  
» moins que celui d'une supplian-  
» te. *Attens*, lui dit-elle, & com-  
» mence par me dire si je suis venu  
» trouver un fils ou un ennemi, si tu  
» me regarde ici comme ta captive  
» ou comme ta mere. Je n'ai donc  
» tant vécu que pour ne plus voir en  
» toi dans ma malheureuse vieillesse  
» qu'un fils exilé de sa patrie pour  
» devenir ensuite son implacable en-



Fevrier , 1742. 259

» nemi. As-tu bien osé ravager la  
» terre qui t'a dû naître & qui t'en  
» nourri ? Quelle que fut la fureur  
» qui dirigeoit ici tes pas , dès que  
» tu as mis le pied sur ces frontieres,  
» ton cœur n'a-t-il pas dû s'atten-  
» drir & les armes te tomber des  
» mains ? As-tu donc pû , à la vûë  
» de Rome ne pas te dire à toi-même :  
» c'est là que sont encore ma maison ,  
» ma famille , mes Dieux , ma mere ,  
» ma femme , mes enfans ? Ingrat !  
» c'est donc parce que je t'ai mis au  
» monde que Rome va périr ! si je  
» n'avois pas été mere je pourrois  
» encore esperer de mourir dans ma  
» patrie & dans le sein de la liberté.  
» Sache néanmoins que tu ne sçait-  
» rois m'accabler de maux sans te  
» rendre toi-même plus infâme &  
» plus odieux que tu ne me rendras.  
» malheureuse , & dussai-je devenir  
» la plus infortunée des femmes je ne  
» la serai pas long tems : mais songe,  
» songe du moins à cette épouse , à  
» ces enfans dont tu vas abrèger les  
» jours ou perpétuer la servitude jus-

260 *Journal des Sçavans* ;

» qu'à la mort si tu t'obstines à vou-  
» loir pousser à tout la vengeance Sa  
» femme & ses enfans se jettent  
» sur lui pour l'embrasser & les  
» Dames se livrant aux sentimens  
» de la douleur que leur inspiroit  
» la vûe de leur malheureux sort  
» & celui de leur patrie poussent  
» des cris & répandent un torrent  
» de larmes.

» Ce spectacle attendrit Corio-  
» lan. Il renvoya sa famille après  
» lui avoir donné des marques de  
» sa tendresse ; & pour lui , après  
» avoir éloigné son camp d'auprès  
» de Rome , il se retira bien - tôt  
» hors des frontieres. Les Volques  
» lui firent un crime de cette com-  
» plaisance qui lui coûta même la  
» vie , à ce que disent les Histo-  
» riens , sans convenir néanmoins  
» entr'eux du genre de la mort ;  
» mais je trouve que Fabius beau-  
» coup plus ancien que tous les  
» autres , le fait vivre jusques  
» dans un âge très-avancé , & rap-  
» porte même de lui cette maxime

Fevrier , 1742. 261

» qu'il avoit , dit-il , souvent dans  
» la bouche à la fin de ses jours :  
» *Que la vieillesse étoit le tems le*  
» *plus triste pour un exilé* Les Ro-  
» mains trop éloignés de porter  
» envie à la gloire des autres pour  
» regarder d'un œil jaloux celle  
» que leurs femmes venoient de  
» s'acquérir voulurent au contraire  
» en immortaliser le souvenir par  
» un Temple qu'ils firent bâtir &  
» qu'ils dédièrent *Fortune muliebri,*  
» comme nous dirions à *la Fortune*  
» *des femmes.*

· Nous croyons que ce morceau,  
qui est mêlé de faits & de discours,  
suffit pour donner du moins une  
légère idée du stile de l'Auteur &  
du mérite de la Traduction,



*HISTOIRE GENERALE DES  
Cérémonies , Mœurs , & Cōstumes  
Religieuses de tous les Peuples  
du Monde , représentés en 243  
figures , dessinées de la main de  
Bernard-Picard ; avec des expli-  
cations Historiques & Critiques.  
Par M. l'Abbé Bannier , de l'A-  
cadémie Royale des Inscriptions  
& Belles - Lettres , & par M.  
l'Abbé le Mascrier. Tome second.  
Sur les Rits & Cérémonies de l'E-  
glise Catholique. in fol. pag 468.  
A Paris , chez Rollin fils , Quai  
des Augustins , 1741.*

**P**A R le compte que nous avons rendu de ce grand Ouvrage dans notre Extrait du mois de Janvier dernier , on a vû que l'Auteur, après avoir divisé tout ce qui regarde la Religion & les Cérémonies de l'Eglise Catholique en six Parties , avoit placé à la fin de ce Tome les matieres qui ont rapport aux deux premières Parties ,

Fevrier , 1742. 263

dont l'une contient l'exposition de la Doctrine & de la Discipline de l'Eglise Catholique , & l'autre traite de ce qui concerne la Hierarchie Ecclesiastique. On trouvera l'explication des quatre dernieres Parties dans le second Tome dont nous allons parler. La troisieme roule sur les Eglises & tout ce qui sert au culte divin. La quatrieme sur les Sacremens de l'Eglise ; la cinquieme sur le culte divin , & la sixieme enfin sur les Fêtes de l'Eglise , sur le culte qu'elle rend aux Saints , sur les Indulgences , le Jubilé , les Confrairies , & semblables pratiques de devotion.

On n'aura pas oublié que nous avons fait voir que cette nouvelle Edition l'emporte sur routes celles qui ont déjà paru , non-seulement par une foule de corrections qu'on y a faites , mais encore par un grand nombre d'articles , & même par quelques Dissertations nouvelles que Messieurs les Abbez Bannier & le Mascrier y ont ajoutées.

La Dissertation qui se presente à la tête de la troisième Partie, qui comme on vient de le dire, a pour objet les Rits & les Cérémonies de l'Eglise est une des plus importantes de ces additions. On y recherche quelle est la source & l'origine des Cérémonies Ecclesiastiques. On y traite de leur institution, des raisons naturelles sur lesquelles elles sont fondées, de leur signification, & des changemens qui y sont arrivés en différens tems. On se sert de cette occasion pour venger ces mêmes Cérémonies du mépris, & des railleries qu'elles ont essuyées de la part de quelques Ecrivains Protestans, & on prouve par l'aveu même du Chef de la Réforme & des Ministres reformés les plus éclairés & les plus judicieux, que ces Rits Ecclesiastiques sont à l'épreuve des ridicules dont une aveugle prévention, ou quelquefois même l'intérêt de parti a essayé de les couvrir.

Comme on ne peut entendre ce  
qui

qui regarde les Cérémonies Ecclesiastiques , sans avoir une idée des Vases Sacrés , des ornemens Sacerdotaux , des Bâtimens des Eglises , des Cimetieres , des Images , des Reliques , & de tout ce qui sert parmi les Catholiques au culte divin , on commence d'abord par donner l'explication de toutes ces choses , & on rapporte sommairement ce que les Auteurs anciens & modernes en ont dit de plus certain ; on n'a pas cru même devoir supprimer ce que l'Ecrivain Hollandois qui le premier a publié cet Ouvrage , dans lequel il paroît souvent plus occupé du méprisable desir de faire rire ses Lecteurs que de les instruire solidement , a écrit de plus odieux contre le culte que nous rendons à la Croix , aux Reliques & aux Images des Saints.

Mais en même tems nos deux nouveaux Editeurs ont ordinairement l'attention de précautionner le Lecteur contre ce qui pourroit blesser la Religion , on en jugera

266 *Journal des Sçavans* ;  
par le correctif qu'ils ont joint en  
note à l'article où cet Auteur s'é-  
gayé d'une manière plus frivole  
que dangereuse sur les Reliques &  
les Images, » Nous prions, disent-  
» ils, ceux qui liront cet Ouvrage  
» de considérer que tout ce que dit  
» ici l'Auteur Protestant sur les  
» Reliques & les Images, ainsi que  
» de quelques prières qu'on leur  
» adresse n'est souvent fondé que  
» sur quelques pratiques particu-  
» lières, & nullement sur l'usage  
» universel de l'Eglise. Par exem-  
» ple, ajoutent-ils, la prière au  
» S. Suaire qu'il a insérée dans l'en-  
» droit où il parle de cette Relique  
» est uniquement de l'Ecrivain qui  
» a fait l'Histoire de celui qu'on  
» montre à Besançon : pour répon-  
» dre aux railleries que les libertins  
» pourroient faire à ce sujet, nous  
» renvoyons le Lecteur à l'Exposi-  
» tion de la Foi de M. Bossuet Evê-  
» que de Meaux & aux Catéchis-  
» mes dont nous avons rapporté  
» les propres paroles au commen-



Fevrier, 1742. 267

• cément des Cérémonies & Cou-  
• tumes Religieuses des Catholi-  
• ques.

On passe ensuite à ce qui régar-  
de les Sacremens de l'Eglise Ca-  
tholique, on en explique la natu-  
re, & on donne la description  
des cérémonies dont ils sont ac-  
compagnés. Nos deux Editeurs  
ont ajouté à la fin de l'article, où  
ils traitent de chaque Sacrement  
en particulier, ce qu'ils ont pu dé-  
couvrir de toutes les superstitions  
par lesquelles l'ignorance & la cupi-  
dité du peuple en ont profané la  
sainteté. Cet abus est très-ancien.  
Dès le tems de S. Chrysostome,  
quelques Chrétiens, lorsqu'il fal-  
loit imposer le nom à leurs enfans  
nouvellement nés allumoient un  
certain nombre de cierges ou de  
chandelles, à chacune desquelles  
ils donnoient un nom, ensuite au  
lieu d'appeller leurs enfans du nom  
de quelque Saint ils les appelloient  
du nom de la chandelle qui étoit  
demeurée la dernière & la plus

268 *Journal des Sçavans*,  
long-tems allumée, afin qu'ils vé-  
cussent plus long-tems.

De nos jours ils montrent que  
les peuples corrompent encore la  
sainteté du Baptême par différentes  
sortes de superstitions qu'il faut  
voir dans l'Ouvrage même &  
qu'ils ont tirées de l'Histoire des  
Pratiques superstitieuses de M. de  
Thiers, Ce n'est, disent - ils que  
depuis un siècle, que la coutume  
s'est introduite en quelques Paroi-  
ses, sur-tout à la campagne, de  
sonner les cloches après le baptê-  
me des enfans. » C'est un abus que  
» les Evêques devroient, selon M,  
» de Thiers, supprimer entiere-  
» ment, d'autant plus qu'ils empê-  
» cheroient par là une infinité de  
» gens simples & grossiers d'offenser  
» Dieu, en ce qu'ils s'imaginent  
» que quand on ne sonne point les  
» cloches les enfans deviennent  
» sourds, & n'ont point de voix  
» pour chanter, au lieu que quand  
» on les sonne ils ont l'ouïe subtile  
» & ils chantent fort bien, ce qui

\* est une vaine observance & une  
» divination des événemens & des  
« rencontres.

A l'occasion des cérémonies qui accompagnent la réception du Sacrement de Confirmation, on parle du soufflet que l'Evêque donne sur la joue de celui qui le reçoit, & on dit que c'est pour lui apprendre, que la perfection du Chrétien consiste à souffrir pour J. C. ou bien qu'on pourroit même regarder le soufflet comme la marque de l'affranchissement spirituel ; car les anciens Romains donnoient un soufflet à l'esclave qu'ils affranchissoient pour montrer, qu'ils usoient pour la dernière fois du droit de maître à leur égard. Mais comme cette coutume est des plus modernes, puisqu'il n'en est pas fait mention dans aucun Sacramentaire ou Pontifical un peu ancien, nos deux Editeurs avancent qu'il est presque certain, qu'elle vient de ce qu'au lieu du baiser ordinaire qui étoit toujours joint à

270 *Journal des Sçavans*,  
la prononciation de ces mots *pax tecum*, & que la bienfiance ne permettoit guères dans un Sacrement qui se donne également aux deux sexes, l'Evêque aura porté le revers de sa main à la bouche du confirmé, pour la lui donner à baiser en signe de paix, en lui disant ces mêmes mots *pax tecum*, & qu'il l'aura un peu détournée & appliquée sur la joue, ce qui insensiblement aura dégénéré en un petit soufflet.

Dans l'article des Superstitions qui regardent la Confirmation, on nous apprend qu'il y avoit des femmes plus malicieuses que superstitieuses, qui étant mécontentes de leurs maris, pour s'en séparer sous prétexte d'affinité spirituelle, tenoient leurs propres enfans à la Confirmation. Il s'en trouva un nombre assez considerable pour que le second Concile de Châlons-assemblée en 813 se crut obligé de leur défendre cet usage, sous peine d'être mises en pénitence le reste de

Fevrier , 1742. 271

leur vie , & pour extirper cet abus plus efficacement & guérir le mal jusqu'à la racine , il déclara que celles qui tiendroient ainsi leurs enfans ne seroient point pour cela séparées de leurs maris.

En continuant la matiere des Sacremens , à l'article du Sacrement de pénitence , l'Auteur Hollandois parle du Purgatoire , & en parle à son ordinaire , tantôt en Protestant & tantôt en libertin , qui se fait un jeu de tourner tout en ridicule. Sur quoi nos deux Editeurs font cette réflexion.

» Nous avons rapporté en entier & mot à mot ce morceau de l'Auteur Protestant, dont il auroit bien pû se dispenser de parler si au long, cette matiere n'entrant nullement dans son dessein, & on ne voit pas bien en effet ce qui a pu l'engager à entrer dans cette dispute. D'abord il se bat en l'air, sans sçavoir contre qui. Il semble convenir de la vérité du Purgatoire. Mais il ne

272 *Journal des Sçavans,*

» veut pas que ce soit ni un feu,  
» ni de l'eau, du vent, de la glace,  
» &c. Il s'échauffe beaucoup con-  
» tre ceux qui soutiennent sérieu-  
» sement ces opinions. Mais qu'il  
» font-ils ? C'est ce qu'on cherche,  
» & qu'il ne dit point, il cite les  
» Légendaires ; il parle de fables,  
» de découvertes Monachales : il  
» apporte enfin un passage entier  
» d'un Auteur (\*), & l'on croit  
» d'abord que c'est là un de ces  
» admirateurs ignorans des Légén-  
» daires, qui ont allumé la bile de  
» l'Ecrivain. Par malheur ces pa-  
» roles mêmes qu'il cite n'expri-  
» ment que ce que lui-même ap-  
» pelle, quatre lignes plus bas,  
» *l'idée la plus raisonnable qu'on se*  
» *puisse faire du Purgatoire.* Après  
» cela il finit par une sortie des  
» plus vives contre le Clergé, les  
» gens d'Eglise, les Moines, &c.  
» & dans le vrai, c'est en cela seul  
» qu'il a réussi. Mais il devoit se

(\*) Le P. Mousques Lettre XL du  
Plan Théologique.

Fevrier , 1742. 275

» garder d'entrer dans la contro-  
» verse. Il n'est certainement pas  
» Théologien , & quoiqu'il parle  
» souvent de Philosophie , sa fa-  
» çon de raisonner montre à dé-  
» couvert qu'il n'est pas même  
» Philosophe.

Nous avons rapporté ce mor-  
ceau en entier , pour donner une  
idée des préervatifs que nos deux  
Editeurs ont joints aux endroits, où  
l'Auteur s'échappe tantôt en rai-  
sonnemens & tantôt en railleries  
contre la Doctrine de l'Eglise Ca-  
tholique ; mais s'il se trouve quel-  
ques personnes qui louent la fidé-  
lité avec laquelle ils ont conservé  
tous ces endroits dans cette nou-  
velle Edition , d'autres pourront  
penser avec raison, que les correc-  
tifs qu'ils y ont mis ne sont ni en  
assez grand nombre ni travaillés  
avec assez de soin , pour empêcher  
qu'un Lecteur ou peu instruit ou  
mal intentionné n'abuse de la lec-  
ture de cet Ouvrage.

Les deux derniers Chapitres de  
I M. v

274 *Journal des Sçavans* ,  
cette sixième Partie sont entièrement neufs. Il y est question dans le premier des épreuves , & dans le second du couronnement des Rois. On sçait que les épreuves étoient certains usages religieux , introduits en divers tems pour reconnoître la vérité des faits cachés & inconnus , douteux & contestés. Comme la plûpart de ces pratiques telles que l'épreuve par le serment , étoient purement Ecclesiastiques , ou accompagnées de quelques cérémonies religieuses , elles entrent naturellement dans le plan de cet Ouvrage. La description qu'en donnent MM. les Abbés Bannier & le Mascrier servira non seulement à instruire le Lecteur , mais encore à perfectionner l'idée qu'ils ont tâché de lui donner jusqu'ici des superstitions qui se sont introduites dans la Religion , ils réduisent ces usages ou épreuves à quatre qui sont 1°. celles du serment qui est la plus ancienne ; 2°. celle du duel , qui a subsisté :



*Février*, 1742. 275

très-long-tems : 3°. celle du fer chaud & de l'eau bouillante : 4°. enfin celle de l'eau froide, qui, malgré un Arrest du Parlement de Paris rendu en 1601, a continué jusqu'à nos jours, sur-tout en Bourgogne, où elle a encore été mise en usage contre les Sorciers au commencement de ce siècle. Ils en traitent séparément, & ils tirent presque tout ce qu'ils en disent de l'Histoire critique des Pratiques Superstitieuses du P. le Brun. Dans le Chapitre où l'on traite du couronnement des Rois, on se contente de rapporter en peu de mots les cérémonies du sacre & du couronnement des Rois d'Angleterre, & fort au long celles des Rois de France pour lesquelles on a fait graver une planche qui représente le Sacre de Louis XV.

Les Mémoires concernant l'Histoire de l'Inquisition terminent ce second Tome. Ils étoient suivis dans la première Edition d'une Dissertation qui, suivant la métho-

276 *Journal des Sçavans,*

de du premier Editeur , devoit être un Supplément à ces Mémoires , M<sup>rs</sup> les Abbez Bannier & le Mascrier les ont conservés en leur entier , » & quoiqu'écrits, *dissent-ils,* » d'un stile inégal & fort négligé , » nous nous sommes bien gardés » d'y faire la moindre correction , » pour ne pas donner lieu à la » critique de nous accuser d'y avoir » apporté aucun changement. « A l'égard de la Dissertation dont ils étoient suivis , comme elle ne contenoit que quelques remarques peu considerables sur ces Mémoires , ils les ont inserées dans ces Mémoires mêmes , à la suite des Chapitres auxquels elles avoient rapport , » & par cette espèce de » refonte , ils se flattent d'avoir » épargné aux Lecteurs le désagrément des redites , & de revenir » après coup sur les mêmes matières.

Quoique l'Auteur de ces Mémoires assure qu'ils sont tirés de plusieurs Auteurs très-ortodoxes ,

Fevrier, 1742. 277

Bons Catholiques, & la plupart témoins oculaires de tout ce qu'on y rapporte, ils sont semés de traits si odieux, & qui nous ont paru si destitués de toute vraisemblance, que nous croyons presque aussi impossible, non-seulement qu'un Catholique, mais même qu'un homme sensé, de quelque communion qu'il soit, puisse y ajouter foi. C'est sans doute par cette raison que nos deux Editeurs, dans la Préface qu'ils ont mise à la tête de ces Mémoires auxquels ils ont cru devoir ajouter des éclaircissements, dont nous croyons qu'on portera le même jugement, & qui sont tirés de la Relation de l'Inquisition de Goa par Dellon Médecin François, déclarent qu'ils ne prétendent cependant pas approuver tout ce qui y est contenu. » Nous n'avons, disent-ils, aucun intérêt à louer, ou à blâmer l'Inquisition. Nous observerons seulement, ajoutent-ils, 1°. que comme les Hérétiques sont par-

278 *Journal des Sçavans*,  
» ries intéressées, on ne doit pas  
» absolument ajouter foi à tout ce  
» qu'ils disent sur ce sujet. 2°. Que  
» quoique l'établissement de l'In-  
» quisition puisse avoir été bon en  
» lui-même, il n'est pas surprenant  
» qu'il s'y soit glissé des abus; tel  
» est le sort de tous les établisse-  
» mens humains. Quelques saints  
» qu'ils puissent être, ils sont su-  
» jets au relâchement. 3°. Qu'on  
» auroit tort d'imputer ces abus à  
» l'Eglise qui ne les a jamais ap-  
» prouvés; aussi remarque-t-on  
» que dans les lieux d'où l'Inquisi-  
» tion tire son origine, elle n'exer-  
» ce pas une sévérité si grande que  
» dans l'Espagne, le Portugal, &  
» les Terres qui dépendent de ces  
» deux Couronnes.

On ne s'est arrêté précisément  
dans ces Mémoires, qui sont par-  
tagés en trois Livres, qu'à ce qui  
regarde » l'Histoire, les pratiques,  
» la procédure des Tribunaux de  
» l'Inquisition, telle qu'elle est à  
» présent, les fonctions des Inquisi-

Feurier, 1742. 279

» teurs , de quelle maniere ils ren-  
» dent leurs jugemens, avec quel-  
» le cruauté on traite ceux qui sont  
» assez malheureux pour être arrê-  
» tés & enfermés dans les prisons  
» de l'Inquisition , les tourmens  
» que l'on fait souffrir aux accusés,  
» la pompe & la solennité avec la-  
» quelle on exécute les jugemens  
» rendus par les Inquisiteurs dans  
» les actes de foi.

Le Tribunal de l'Inquisition doit  
sa naissance à l'hérésie des Albi-  
geois. Innocent III, dans la vûe de  
rechercher & de ramener ceux qui  
en faisoient profession , confia ce  
soin à S. Dominique , à ses Reli-  
gieux , & à ceux de S. François ,  
dont les deux Ordres nouvelle-  
ment fondés, étoient remplis de su-  
jets qui étoient pour lors en gran-  
de reputation de science & de  
piété. Le succès que parurent  
avoir les procédures faites par  
ce Tribunal contre ces Héré-  
tiques , porta dans la suite les  
Successeurs d'Innocent à l'établir  
aussi dans l'Italie , mais ce ne fut

280 *Journal des Sçavans*,  
pas sans peine, que les peuples consentirent à se soumettre à une autorité, qui sembloit également contraire à celle des Puissances établies dans l'Eglise & dans l'Etat, pour la correction & la punition des Hérétiques. Ce Tribunal, quoiqu'établi dans le Duché de Milan, où il est subordonné à celui de l'Inquisition de Rome, n'est point reconnu dans le Royaume de Naples, mais pour la seule raison, que les Rois d'Espagne ont toujours prétendu qu'il dépendoit du grand Inquisiteur d'Espagne, condition que les Papes ont constamment rejetée, comme préjudiciable à leur autorité.

Jamais ils n'ont pû venir à bout de faire recevoir l'Inquisition en Allemagne, ni dans la France, à l'exception cependant » du Languedoc » & de quelques Provinces voisines » où elle a été établie, à l'occasion » des Vaudois & des Albigeois, » que l'on ne croyoit pas pouvoir » exterminer par d'autres moïens..

Fevrier , 1742. 285

» On voit encore à Toulouse & à  
» Carcassonne les Maisons de l'In-  
» quisition. Il y a même dans ces  
» Villes des Dominicains qui por-  
» tent la qualité d'Inquisiteurs ;  
» mais c'est un titre tout pur &  
» sans fonction. Ils prétendent  
» néanmoins que s'il s'élevoit de  
» nouveaux Hérétiques auxquels  
» on n'eût pas accordé la liberté de  
» conscience , ils seroient en droit  
» de proceder contr'eux. On ne  
» voit pas , *disent nos Editeurs* , sur  
» quoi cette prétention peut être  
» fondée , puisque les Evêques en  
» France sont en une possession in-  
» contestable de juger les Héréti-  
» ques , aussi-bien que les Magi-  
» strats en celle de les condamner  
» & de les faire exécuter.

Ce ne fut pas aussi sans peine  
que l'Inquisition prit racine dans  
l'Etat de Venise , mais elle n'y a  
été reçûe qu'avec de grandes mo-  
difications qui sauvent les droits  
des Magistrats , & des Evêques.  
Par ces modifications qui sont

182 *Journal des Sçavans,*  
comprises en 39 articles, auxquels  
le Tribunal de l'Inquisition de Ve-  
nise est obligé de se conformer, &  
qu'on rapporte ici en entier. On  
voit 1°. que l'Inquisition dans cet-  
te République est mixte, c'est-à-  
dire, composée d'Ecclesiastiques  
& de Séculiers, les premiers sont  
Juges, les autres qui, dans la Ca-  
pitale, sont toujours trois Sénat-  
eurs & dans les autres Villes les  
premiers Magistrats du lieu ne  
sont qu'assistans. 2°. Qu'elle dé-  
pend de la République & du Sé-  
nat, & non pas de la Cour de  
Rome, comme les autres Inquisi-  
tions. C'est ce qui paroît entr'au-  
tres par l'article 5 qui » défend à  
» ceux qui assistent de la part de la  
» République aux jugemens de  
» l'Inquisition, de prêter le ser-  
» ment de fidélité ou de secret ou  
» de quelque chose que ce puisse  
» être, entre les mains de l'Inqui-  
» siteur ou autre Juge Ecclesiasti-  
» que, quoiqu'ils soient obligés à  
» l'un & à l'autre, mais en vertu



» de la fidélité & du secret qu'ils  
 » doivent au Prince, & le sixième  
 » où on lit qu'en conséquence du  
 » précédent Règlement, comme  
 » Officiers de la République, ils  
 » doivent de tems en tems rendre  
 » compte au Sénat de tout ce qui  
 » se sera fait à l'Inquisition, sur  
 » tout des choses les plus impor-  
 » tantes. « D'ailleurs par d'autres  
 articles on reserve encore aux Ju-  
 ges Séculiers la connoissance & la  
 punition de plusieurs crimes, dont  
 le Tribunal de l'Inquisition se pré-  
 tend en droit de connoître seul,  
 tels que le Sorcilége, la Magie, le  
 Maléfice & le BlaspHEME, à moins  
 cependant qu'il n'y ait abus des  
 Sacremens & par conséquent indi-  
 ce d'hérésie. Dans ce cas il doit y  
 avoir deux Sentences contre le  
 criminel, l'une du S. Office pour  
 la peine spirituelle, l'autre du Ma-  
 gistrat pour la peine corporelle.

On n'oublie pas ici l'Histoire de  
 la Révolution arrivée dans les  
 Pays-Bas par l'opiniâtreté avec la-

184 *Journal des Sçavans*,  
quelle Philippe II s'obstina à y éta-  
blir l'Inquisition, mais de tous les  
Pays, ceux où elle exerce un em-  
pire plus absolu, c'est l'Espagne &  
le Portugal, comme on le verra  
dans cet Ouvrage, où il faut bien  
remarquer que tout ce qu'on y dit  
en général de l'Inquisition ne peut  
cependant convenir qu'à celles qui  
sont établies dans ces deux Royau-  
mes, & nullement à celles d'Ita-  
lie, dont les procédures sont beau-  
coup moins rigoureuses & beau-  
coup moins sujettes aux abus &  
aux inconvéniens qu'on reproche  
aux premières.

L'Auteur des Mémoires sur  
l'Inquisition qu'on donne ici va  
bien plus loin, il accuse ce Tribu-  
nal des plus grands excès, d'une  
rigueur qui dégénère en cruauté,  
& qui ouvre la porte aux injustices  
les plus criantes. Mais aussi som-  
mes-nous obligés d'avertir, & les  
Éditeurs n'auroient pas dû l'ou-  
blier, que tout y est avancé sans  
preuve, sans citer aucun Auteur,

ni aucun acte qui puissent autoriser l'affreux portrait qu'on y fait du S. Office, & de la manière dont on y rend la justice.

Il est vrai qu'on y a cousu un long morceau tiré de l'état présent d'Espagne par M. de Vayrac, où cet Auteur s'exprime ainsi dans le Chapitre où il traite de l'Inquisition, » Si ceux qui se déchaînent » contre ce Tribunal avoient égard » à la qualité des personnes qui le » composent, ils en penseroient » tout autrement, Ils verroient à » la tête un Cardinal ou pour le » moins un Prélat du premier Ordre. Ils trouveroient dans ses » membres tout ce que l'Espagne » a de plus distingué dans l'Etat » Ecclesiastique & Religieux & » dans la Magistrature, & peut-être » ne seroient-ils pas assez hardis » pour peindre de semblables sujets, comme des Juges barbares & implacables, plus disposés » à punir des innocens qu'à faire » grace à des coupables, plus avl-

286 *Journal des Sçavans* ;

» des du bien de ceux qui ont le  
» malheur de tothber entre leurs  
» mains que zélés pour leur salut,  
» plus propres à entretenir une de-  
» votion fantastique qu'à faire re-  
» gner une solide pieté . . . . ils se  
» diroient à eux-mêmes qu'il n'est  
» pas concevable que dans un  
» Etat policé & où l'on fait pro-  
» fession du Christianisme on ait  
» pû établir un Tribunal, où selon  
» eux la procédure ne tend qu'à la  
» ruine des peuples & au renver-  
» sement du bon ordre, des Loix,  
» de la Justice & de l'humanité.

Il assure entr'autres » que c'est  
» une fausseté de dire que ceux qui  
» sont arrêtés dans les prisons du  
» S. Office sont obligés de deviner  
» le crime dont ils sont accusés,  
» puisqu'il est certain que dès qu'ils  
» sont arrêtés on commence à in-  
» struire leur procès; & qu'on leur  
» donne un Avocat & un Procu-  
» reur pour défendre leur cause;

M. de Vaytae entreprend donc  
de montrer que la circonspection,

Fevrier , 1742. 287

la sagesse , la justice , & l'intégrité sont les vertus qui caractérisent les Inquisiteurs , & les procédures qu'ils observent dans le jugement , & la condamnation de ceux qui leur sont déferés. Comme cet Auteur non plus que le précédent ne cite point les garands , nous n'entrerons point dans le détail de ce qu'il raconte sur l'Inquisition. Nous nous contenterons de remarquer que tout ce qu'on trouve dans ces Mémoires à la charge ou à la décharge de l'Inquisiteur étant également destitué de preuves , il est impossible en les lisant de se former une idée exacte de ce Tribunal & de sa maniere de proceder, nous ne craignons pas même de dire que les deux nouveaux Editeurs se sont attachés trop scrupuleusement à ce que le premier , qui a fait imprimer cet Ouvrage en Hollande , avoit recueilli sur cette matiere , où le Lecteur sentira qu'il n'a apporté ni l'exactitude ni l'im-

288 *Journal des Sçavans*,  
partialité; ni même les recherches  
qu'elle demandoit.

Nous ne manquerons pas de  
donner l'Extrait du troisième To-  
me dans le Journal suivant.



**DISSERTATION**

Fevrier , 1742.

289

**DISSERTATION SUR LA**  
*cause physique de la couleur des*  
*Nègres, de la qualité de leurs*  
*cheveux, & de la génération de*  
*l'un & de l'autre. Par M. Bar-*  
*rere, Docteur de l'Université de*  
*Perpignan. A Paris, chez Pierre*  
*Simon, rue de la Harpe. 1741.*  
*in 12. pag. 100.*

**L**ES découvertes physiques  
sont des richesses qui ne sont  
pas long-tems cachées, l'amour  
propre s'empresse ordinairement à  
les répandre, cet empressement  
enrichit les Sciences & les Arts, &  
c'est souvent la seule recompense  
des Sçavans.

Mais il y a des Auteurs que la  
modestie rend trop timides, c'est  
malgré eux qu'ils livrent au Public  
les fruits de leurs travaux; M. B.  
nous assure qu'il n'auroit jamais  
pensé à rendre publique cette *Dissert-*  
*sation sur la cause de la noirceur des*  
*Nègres, si* DES ILLUSTRÉS ACADÉ-  
Fev. A N

299 *Journal des Sçavans*,  
MICIENS, & d'autres personnes d'UNE CAPACITÉ RECONNUE qui l'ont lue & examinée ne l'eussent jugée digne de l'impression.

Cette matière paroît extrêmement vaste à notre Auteur, à peine, s'il faut l'en croire, peut-elle être renfermée dans une Dissertation; on feroit, ajoute-t-il, un gros Ouvrage si on vouloit examiner en détail les phénomènes qui peuvent avoir quelque liaison avec la question dont il s'agit.

La cause de la couleur des Nègres est le point qui interesse le plus la curiosité dans la Dissertation de M. Barrere. S'il nous conduit par une voye courte à la connoissance de cette cause, on sera bien dédommagé de ce qui manquera aux détails. Pour mieux exprimer les idées de notre Auteur, nous emprunterons ses propres termes & nous rapporterons exactement tout ce qu'il a écrit sur cette matière.

» Si après une longue maœra»



» tion de la peau d'un Nègre dans  
 » l'eau , on en détache l'épiderme  
 » ou sur-peau, & que l'on l'exami-  
 » ne attentivement , on le trouve  
 » noir , très - mince , & il paroît  
 » transparent , quand on le regar-  
 » de à travers le jour , c'est ainsi  
 » que je l'ai vû en Amérique , &  
 » que l'a remarqué aussi un des  
 » plus sçavans Anatomistes de nos  
 » jours , M. Winslou ; en exami-  
 » nant à part , dit il , l'épiderme  
 » des Mores , on n'y trouve d'au-  
 » tre blancheur que celle d'une  
 » lame mince & transparente de  
 » corne noire. Exposit. Anatom.  
 » pag. 489. On trouve par la dissec-  
 » tion le cuir proprement dit , ou  
 » la peau avec tout l'appareil ,  
 » comme les mammelons cutanés,  
 » & le corps réticulaire d'un rou-  
 » ge noirâtre.

» Il est donc évidemment dé-  
 » montré que la couleur des Né-  
 » gres n'est pas , pour ainsi parler,  
 » une couleur d'emprunt , & par  
 » conséquent la couleur apparente

292 *Journal des Sçavans* ;

» de l'épiderme n'est pas en eux  
» celle du corps musculeux , selon  
» le langage de quelques - uns où  
» du corps réticulaire , ainsi que  
» l'on l'avoit cru jusqu'ici ; c'est  
» donc de son propre tissu que l'é-  
» piderme ou la sur-peau dans les  
» Nègres tient immédiatement la  
» couleur noire.

» Disons de plus que l'épiderme  
» dans les Nègres étant naturelle-  
» ment d'un noir transparent , sa  
» couleur doit venir encore plus  
» foncée par la peau qui est placée  
» au - dessous , qui est d'un rouge  
» brun approchant du noir.

» Mais l'épiderme des Mores ;  
» comme celui des Blancs , étant  
» un tissu de vaisseaux , ils doivent  
» nécessairement renfermer un suc  
» dont l'examen appartient à la  
» question présente.

» On peut dire avec quelque  
» fondement que ce suc est analo-  
» gue à la bile , l'observation pa-  
» roît appuyer ce sentiment.

» 1°. J'ai remarqué dans les ca-

*Fevrier* , 1742. 293

» d'ayres des Nègres, que j'ai eu  
» occasion de dissequer à Cayenne;  
» la bile toujourn noire comme de  
» l'encre. 2°. Qu'elle étoit plus ou  
» moins noire à proportion de la  
» couleur des Nègres. 3°. J'ai ob-  
» servé aussi que leur sang étoit  
» d'un rouge noirâtre, selon le  
» plus ou moins de noirceur du  
» teint des Mores. 4°. Il est certain  
» que la bile rentre avec le chyle  
» dans le sang, qu'elle roule avec  
» lui dans toutes les parties du  
» corps qu'elle se filtre dans le foie  
» & que plusieurs de ses parties  
» s'échappent à travers les reins &  
» autres parties du corps; pour-  
» quoi donc ne se peut-il pas faire  
» aussi que cette même bile dans  
» les Nègres se sépare dans le tissu  
» de l'épiderme?

» Or l'expérience prouve que  
» la bile se sépare en effet dans l'é-  
» piderme des Nègres; dans les  
» petits tuyaux particuliers, puis-  
» que si on applique le bout du  
» doigt sur la surface de la peau:

1 N. iij.

294 *Journal des Sçavans ;*  
» d'un Nègre , il s'y attache une  
» humeur grasse , onctueuse &  
» comme savonneuse, d'une odeur  
» désagréable , qui donne sans  
» doute ce haisant & cette douceur  
» qu'on remarque à la peau : que si  
» on frotte cette même sur-peau  
» avec un linge blanc elle le fallit  
» d'une couleur brune , toutes  
» qualités affectées à la bile des  
» Nègres.

» On peut joindre ici, pour con-  
» firmer ce que nous venons de di-  
» re , ce qu'on observe parmi nous  
» dans la jaunisse : la bile par son  
» abondance dans le sang , teint  
» en jaune toute la peau : un épan-  
» chement de cette même bile de-  
» venuë noire par telle cause qu'on  
» voudra , donne aussi à la peau  
» une couleur noire, ainsi que l'ont  
» remarqué des Praticiens dans  
» l'ictère noir. Pourquoi donc dans  
» les Mores ne seroit-il pas proba-  
» ble aussi qu'une humeur sembla-  
» ble à la bile , qui est toujours  
» noire chez eux , & qui semble se

Fevrier , 1742. 295

» séparer naturellement dans l'é-  
» piderme , à raison de son abon-  
» dance , ne lui donnât cette cou-  
» leur noire ?

» On juge que la bile est naturelle-  
» ment abondante dans le sang des  
» Nègres , par la force & la célé-  
» rité du pouls , par l'extrême lubri-  
» cité & les autres passions fou-  
» gueuses , & sur tout par la cha-  
» leur considérable de la peau  
» qu'on remarque en eux , l'expé-  
» rience montre d'ailleurs que la  
» chaleur du sang est propre à for-  
» mer beaucoup de bile , puisqu'on  
» voit jaunir le lait parmi les blan-  
» ches quand une Nourrice a la  
» fièvre.

» Enfin ne pourroit - on pas re-  
» garder en quelque façon la cou-  
» leur des Nègres comme un icte-  
» re noir naturel ? & le sentiment  
» d'Hypocrate , ce grave génie en  
» Médecine lorsqu'il a dit dans son  
» Livre des humeurs, *qualis humor*  
» *talis color in cute efflorescit* , ne  
» seroit - il appuyé que sur des

296 *Journal des Sçavans.*

» fondemens très - foibles?

» Par ce que nous venons de  
» dire, on voit 1°. que l'humeur  
» qui forme la couleur des Nègres  
» semble être la même que la bile :  
» peut-être que celle qui se sépare  
» dans le foye n'en diffère que par  
» le plus ou le moins : 2°. Qu'il  
» est plus que probable que la bile  
» se sépare non-seulement dans le  
» foye des Nègres, mais encore  
» dans des vaisseaux presque im-  
» perceptibles de l'épiderme, où  
» dégagée des parties rouges du  
» sang elle doit reprendre sans  
» doute sa première forme, & se  
» montrer par conséquent dans sa  
» noirceur naturelle. 3°. Que les  
» parties grossières de cette bile  
» par leur séjour dans le tissu de  
» l'épiderme, doivent leur donner  
» une couleur noire, tandis que  
» les parties les plus ténues pour  
» une décharge particulière du  
» sang s'exhalent en dehors par les  
» pores de la peau, comme une  
» espèce de vapeur nullement noi-

Fevrier, 1742. 297

» re, & sans presque pas d'amer-  
» tume, s'amasse insensiblement  
» sur l'épiderme, s'y épaississent &  
» y répandent une odeur désagréa-  
» ble.

» Il arrive quelque chose de tout  
» à fait semblable, lorsqu'après  
» avoir fait un peu échauffer la  
» bile d'un Nègre dans un petit  
» vaisseau couvert de parchemin  
» percé de plusieurs petits trous,  
» on remarque les parois du vais-  
» seau teints en noir dans le tems  
» que l'on voit sortir à travers les  
» petits trous du couvercle une  
» espèce de fumée qui se condense  
» en des gouttes sensibles ( lorf-  
» qu'on adapte un couvercle au  
» gobelet en matiere de cône ) qui  
» n'ont aucunement ni la couleur  
» ni le goût de la bile.

» Nous ne déciderons point sur  
» cette opinion, ni sur les preuves  
» dont elle est appuyée, nous com-  
» muniquerons seulement au public  
» quelques réflexions qui nous ont  
» été adressées par un Physicien.

298 *Journal des Savans*,

La vérité se perd souvent dans les disputes, mais elle en est quelquefois le fruit, comme la paix est le fruit de la guerre : ou pour parler plus exactement, dans l'obscurité profonde dont la nature est voilée, les esprits curieux qui veulent pénétrer dans les secrets, prennent souvent des routes opposées ; leurs erreurs même ne sont pas inutiles. Elles sont du moins des préservatifs pour ceux qui s'engagent dans les mêmes tentatives.

Avant que d'exposer nos idées sur la cause de la couleur des Nègres nous rapporterons le sentiment de plusieurs Physiciens. Malpighi, Rhuisch, Linné, Sandtonini, Heister, Albimus, ont fait des recherches curieuses sur la peau des Nègres. Les idées de ces Ecrivains, leurs progrès, les difficultés qui les ont arrêtés, nous manquent pour l'étendue & les bornes de leurs connoissances. Les travaux de M. B. séparés des travaux de ces Auteurs pourront être réduits plus



Fevrier , 1742. 299

facilement à leur juste valeur.

Suivant les observations de Malpighi , la peau & la cuticule des Nègres sont blanches , la noirceur ne vient que du corps muqueux ou du corps réticulaire qui est entre l'épiderme & la peau. Les injections de *Rhuisch* ont confirmé en partie cette découverte & l'ont mise dans un plus grand jour. La sur-peau n'est pas blanchie dans les Nègres. Selon cet Anatomiste , elle n'a que la blancheur de la corne qui a toujours un mélange de noir. *Rhuisch* envoya à Heister une portion de la peau d'un Nègre. Elle étoit parfaitement blanche. Mais la surface externe de l'épiderme étoit noirâtre, & la face interne étoit couverte d'une teinture noire & foncée. *Sanctorini* , dans ses Remarques Anatomiques , nous a donné des observations qui établissent la cause de la couleur des Nègres dans le corps muqueux. Ses recherches prouvent que lorsqu'on

300. *Journal des Sçavans* ;  
enlève l'épiderme il reste une por-  
tion du corps muqueux sur la  
peau, que ce tissu vasculaire est  
d'une couleur extrêmement noire,  
qu'il communique sa teinture aux  
doigts auxquels il s'attache sou-  
vent lorsqu'on enlève l'épider-  
me, que par conséquent il y a  
un réservoir particulier de cette  
teinture entre la peau & l'épi-  
derme. Ce n'est donc pas dans l'épi-  
derme qu'il faut chercher la cause  
de la couleur des Nègres.

Mais quelle est la source de ce  
fluide qui noircit l'épiderme ? A-  
vant d'examiner d'où découle cette  
teinture, nous ferons quelques ré-  
flexions sur le corps muqueux : ce  
tissu, presque inconnu, paroît fort  
inégal en diverses parties du corps,  
il est étroitement attaché à l'épi-  
derme ; on ne peut point l'en déta-  
cher entièrement. C'est pourquoi la  
couleur noirâtre ne peut s'effacer  
dans la sur-peau, & qu'elle est plus  
foncée dans la surface interne de ce  
tégument. Qu'on nous permette ici

Fevrier, 1742. 301

une digression qui ne nous écartera pas entièrement de notre sujet. Ce tissu, selon plusieurs Anatomistes, est un composé de vaisseaux dans lesquels le sang ne peut pas s'insinuer. Ces vaisseaux doivent être comptés parmi ceux que *Vieussens* a découverts le premier & dont il a donné une idée si exacte dans son nouveau Système des vaisseaux, pag. 109. *En examinant un intestin enflammé, il vit une grande dilatation dans les vaisseaux sanguins, le sang, dit-il, avoit forcé les vaisseaux lymphatiques & s'étoit arrêté dans leur cavité destinée à recevoir des sucs blanchâtres, ce qui me donna une véritable idée de l'inflammation,* que *Vieussens* ait vû réellement ces vaisseaux, ou que séduit par l'imagination il ait cru voir ce qu'il ne voyoit pas, comme quelques Physiciens dédaigneux prétendent l'insinuer; c'est ce que nous n'examinerons point. Mais la découverte, ou l'idée de *Vieussens* est confirmée par les injections de *Rhuisch Boerhave* l'a saisie comme un principe.

302 *Journal des Sçavans,*  
fécond sur lequel il élève la doctrine de l'inflammation. Enfin Rhuisch a démontré des vaisseaux lymphatiques dans l'œil, il les a fait dessiner tels qu'ils se montrent aux yeux seuls & à travers la loupe. Ces vaisseaux renferment une liqueur blanche, *non rubrum sanguinem*, dit-il. Voilà donc des vaisseaux lymphatiques démontrés par Rhuisch & dessinés exactement dans ses Ouvrages. On ne peut rien ajouter à la description de ces vaisseaux ni à l'usage que leur attribue cet Auteur. Ces vaisseaux sont bien différens de ces vaisseaux lymphatiques qui sont répandus sur la surface des parties & qui forment des réseaux. Tout le monde connoît ceux qui rampent sur le foye. M. de la Peyronie les a démontrés il y a plus de 30 ans sur le poulmon & sur les reins de l'homme ; il les a fait dessiner par M. Lafont. & c'est de ce sçavant Chirurgien qu'on a appris la méthode & l'art de les démontrer. Dans le poulmon, selon

Fevrier , 1742. 303

M. de la Péyronic ; les vaisseaux lymphatiques qui accompagnent les bronches sont noués, c'est-à-dire qu'ils sont interrompus par des valvules. Sur la surface du poulmon ils paroissent disposés en réseau, on y remarque quelques nœuds dans les angles, mais sur la surface des reins les aires paroissent un peu différentes & approchent de la figure ovale. Les valvules n'y sont point sensibles. Mais revenons au corps muqueux des Nègres.

Les vaisseaux de ce corps réticulaire sont pleins d'une liqueur noireâtre ; or où se forme cette liqueur ? On trouve des sources d'une liqueur noire dans quelques parties du corps. Entre les bronches il y a des glandes qui versent une liqueur noire dans le fœtus ; sur les yeux des animaux j'ai trouvé des glandes noires, d'où découle sans doute le suc qui noircit la Choroidé, il peut donc se filtrer des sucs noirs dans divers

304. *Journal des Sçavans*,  
parties du corps. Il y a même des fluides qui en perdant leur couleur naturelle passent par diverses gradations. La bile devient noirâtre dans la vésicule du fiel; l'urine elle-même ne prend-elle pas cette couleur dans diverses maladies ?

Mais est-ce la bile qui forme le suc noirâtre qui se répand dans le tissu réticulaire des Nègres. Voici quelques observations qui n'ont pas toutes le même rapport avec la question dont il s'agit. Nous n'en rapportons quelques-unes, que comme des singularités qui peuvent mériter notre curiosité. Mais parmi ces observations il y en a d'autres avec le secours desquelles on pourra prononcer sur la cause dont M. B. déduit à la couleur des Nègres.

Les corps des Nègres qui ont péri dans l'eau prennent, dit-on, une couleur blanche, on ne peut les distinguer des blancs que par les cheveux.

La petite vérole est blanche

Fevrier , 1742. 305

dans les Nègres , & cette blancheur a trompé souvent les Medecins.

Les Nègres vomissent de la bile qui est jaune , c'est un fait constant que nous avons observé.

Les Nègres sont sujets à l'*ictère*, & la conjonctive devient jaune, les parties internes prennent une semblable couleur.

La bile noirâtre qu'on trouve dans la vésicule des hommes blancs paroît presque toujours jaune dès qu'elle est étendue.

Quand on distille la bile des hommes blancs, elle passe par diverses couleurs, & enfin elle laisse un fond noir qui donne aux vaisseaux qui le contiennent une couleur noirâtre.

La bile des Nègres peut paroître noirâtre quand elle est ramassée & elle peut être jaune quand elle est étendue.

La noirceur de la bile dans les cadavres des Nègres peut avoir pris cette couleur dans des mala-

306 *Journal des Sçavans ;*  
dies ou dans divers accidens.

Les entrailles des Nègres & leur peau ont la même couleur que dans les hommes qui sont blancs.

Il y a des maladies qui noircissent la bile sans qu'il en paroisse aucune trace sur le corps: dans les hommes qui sont morts de la rage, on trouve la bile entièrement noire, tandis que la surface de la peau est parfaitement blanche.

De tous ces faits il s'ensuit évidemment que la couleur des Nègres ne sçauroit être attribuée à la bile. Cette liqueur est jaune dans les Nègres, elle ne donne aucune teinture aux parties externes dans l'état naturel, elle jaunit les yeux dès qu'elle se répand par le corps, elle teindroit en noir les parties internes si elle étoit véritablement noire & si elle étoit portée dans ces parties. De surplus les urines prendroient cette même teinture.

Or, cela étant supposé, peut-



Fevrier , 1742. 307

on soupçonner qu'il se sépare une bile noirâtre du sang & peut-on dire que cette bile enfile les vaisseaux du corps muqueux ou de l'épiderme ? Cette bile est-elle préparée dans le sang ? Une telle préparation est contestée ; il n'est pas encore décidé si la bile est formée dans le sang avant que d'avoir passé par le tissu du foye. Dira-t-on que c'est une matiere bilieuse qui s'insinue dans les vaisseaux de l'épiderme ; lesquels après l'avoir reçue lui donnent une teinte noire ? C'est une supposition qui n'a aucun appui solide & qui demande par conséquent d'autres preuves pour se soutenir. L'analogie est un guide bien suspect dans des matieres physiques , les rapports les plus marqués sont souvent trompeurs , ils ne peuvent être érigés en preuves que lorsque des faits avérés leur en donnent le caractère. *Santorini* n'a pas cru qu'on pût décider sur la source de

cette matiere qui teint le corps téticulaire des Nègres , ce n'est pas qu'il n'ait soupçonné que le foye pouvoit fournir la teinture de la peau dans cette espèce d'hommes. La couleur rouge du foye d'un poisson , diverses sortes d'ictères auxquels les hommes sont sujets , & la noirceur qu'on trouve quelquefois dans la bile de la vésicule du fiel lui avoient paru mériter quelque attention.

Voici une question qui n'est pas moins épineuse , pourquoi les Nègres ont-ils des cheveux crépés, ou des cheveux qui ressemblent à la laine ? Pourquoi la couleur noire des Nègres passe-t-elle à leurs enfans, sans s'affoiblir dans les divers climats ? Pourquoi cette couleur dégénere-t-elle dans les enfans qui viennent d'une Nègresse & d'un homme blanc ? c'est ce mystere de la nature que *M. Barrere* prétend nous dévoiler ; mais avant que d'exposer ses idées , nous examinerons les difficultez qui se presentent d'abord.

Fevrier , 1742. 309

Le mâle & la femelle sont des agens aveugles qui décident de la forme de leurs productions. Dans les accouplemens de différentes espèces , la nature est attentive à réunir dans un même animal les propriétés qui différencient ces espèces. Elle se prête toujours aux caprices , ou au hazard qui accouple les animaux. Il semble qu'elle ait de nouveaux moules où elle façonne des corps qui paroissent d'une espèce particulière.

Les hommes & les femmes influent également sur la forme de leurs enfans , car les enfans prennent souvent de leur pere & de leur mere, la tournure du corps, la voix , & les traits. Les maladies , la foiblesse de certaines parties sont un malheureux héritage , qui n'est que trop ordinaire. Il y a par exemple des familles pulmoniques, les enfans paroissent jouir d'une santé heureuse jusqu'à un certain âge ; alors les semences de la phthisie se développent. La

308 *Journal des Sçavans*,  
cette matiere qui se trouve des pères  
ticulaire des Nécessités, & des dispositions que  
qu'il n'ait souffert dans le sein  
pouvoit souffrir, se cachent pendant  
peau dans le sein, & sont des semences  
La couleur de la matiere, & la vigueur de l'âge &  
son, & la matiere, se cachent pendant la  
quels, & se cachent pendant la  
la noë, & se cachent pendant la  
fois, & se cachent pendant la  
fiel, & se cachent pendant la  
qu'il est déjà avoué dans le mon-  
de sçavant, & c'est l'opinion  
généralement reçue que dans le  
germe des corps des animaux  
se trouvent comme concentrées  
toutes les parties qui les compo-  
sent avec leur figure & leur  
couleur déterminées ; que ces  
parties se développent, s'éten-  
dent & s'épanouissent dès qu'elles  
sont mises en jeu & pénétrées  
par un fluide très-fin & spiri-  
tueux, c'est-à-dire par la semen-  
ce du mâle ; que cette liqueur  
féminale imprime son caractère à  
ce point de matiere qui concen-  
tre toutes ces parties dans leur  
germe.

Fevrier, 1742. 311

es principes qui pa-  
- véritables, l'on  
que puisque le genre  
des animaux dans la  
tion tient du mâle & de la  
elle, il faut qu'il reçoive des  
s de l'un & de l'autre. 2°.  
il y a beaucoup d'apparence  
le germe renfermé dans le  
de la femelle contient natu-  
ement tous les traits de la  
semblance, & qu'il ne reçoit  
semblance du mâle que par  
rusion de la liqueur sémina-  
qui détermine les parties du  
me à recevoir un mouvement.  
Que le mouvement qui arri-  
tux parties du germe dans  
animaux de la même espèce  
être presque toujours uni-  
ne & comme au même de-  
s, cependant moins grand en  
pparaison de celui qui sur-  
it dans l'accouplement des  
naux de diverses espèces, il  
même que dans ces derniers  
mouvement soit violent &

310 *Journal des Sçavans,*  
goutte passe de même des pères  
aux enfans. Les dispositions que  
les goutteux prennent dans le sein  
de leur mere se cachent pendant  
la jeunesse, ce sont des semences  
étouffées par la vigueur de l'âge &  
qui viennent à éclore pendant la  
vieillesse, mais voici ce que M.Bar-  
tere nous apprend sur cette matie-  
re si obscure.

» Il est déjà avoué dans le mon-  
» de sçavant ; & c'est l'opinion  
» généralement reçue que dans le  
» germe des corps des animaux  
» se trouvent comme concentrées  
» toutes les parties qui les compo-  
» sent avec leur figure & leur  
» couleur déterminées ; que ces  
» parties se développent, s'éten-  
» dent & s'épanouissent dès qu'elles  
» sont mises en jeu & pénétrées  
» par un fluide très-fin & spiri-  
» tueux, c'est-à-dire par la semen-  
» ce du mâle ; que cette liqueur  
» séminale imprime son caractère à  
» ce point de matiere qui concen-  
» tre toutes ces parties dans leur  
» germe.

Fevrier, 1742. 311

» Suivant ces principes qui pa-  
» roissent très - véritables , l'on  
» conçoit 1°. que puisque le genre  
» des corps des animaux dans la  
» formation tient du mâle & de la  
» femelle , il faut qu'il reçoive des  
» traits de l'un & de l'autre. 2°.  
» Qu'il y a beaucoup d'apparence  
» que le germe renfermé dans le  
» sein de la femelle contient natu-  
» rellement tous les traits de la  
» ressemblance , & qu'il ne reçoit  
» la ressemblance du mâle que par  
» l'intrusion de la liqueur sémina-  
» le qui détermine les parties du  
» germe à recevoir un mouvement.  
» 3°. Que le mouvement qui arri-  
» ve aux parties du germe dans  
» les animaux de la même espèce  
» doit être presque toujours uni-  
» forme & comme au même de-  
» gré , cependant moins grand en  
» comparaison de celui qui sur-  
» vient dans l'accouplement des  
» animaux de diverses espèces , il  
» faut même que dans ces derniers  
» le mouvement soit violent &

» comme forcé , en sorte que les  
» fluides doivent sortir de la ligne  
» de leur direction naturelle & se  
» fourvoyer , pour ainsi parler: on  
» le juge aussi par le dérangement  
» considerable qui arrive dans les  
» parties originaires du germe. 4°.   
» Que la production des monstres  
» est une preuve des plus convain-  
» quantes de ce dérangement si  
» surprenant. 5°. Il suit aussi qu'u-  
» ne Nègresse qui aura commerce  
» par exemple , avec un blanc ou  
» Européen , doit faire un mulâtre  
» qui par la nouvelle modification  
» que cet enfant aura reçue dans le  
» sein de la mere , dans la couleur  
» originaire de sa peau & dans ses  
» cheveux , doit paroître différent  
» d'un Nègre. 6°. Que cette nou-  
» velle modification dans le mulâ-  
» tre suppose nécessairement l'hu-  
» meur qui se filtre à travers l'épi-  
» derme moins noire , une dilata-  
» tion dans les vaisseaux insensibles  
» des cheveux moins tortueux,  
» aussi voit-on tous les jours en  
» Amérique



» Amérique non - seulement dans  
» les mulâtres , mais encore dans  
» les différens mélanges de sang ,  
» la couleur de la peau devenir  
» plus ou moins foncée , & les che-  
» veux plus droits & plus longs ,  
» selon la gradation ou le différent  
» éloignement du teint naturel  
» des Nègres. 7°. Qu'enfin l'on  
» doit conclure que la cause de  
» la dégénération de la couleur des  
» Nègres & de la qualité de leurs  
» cheveux doit être vraisemblable-  
» ment rapportée à l'action & au  
» plus ou moins de disconvenance  
» du fluide séminal avec le germe  
» qu'il pénètre dans les premiers  
» momens de l'évolution de ses  
» parties.

Supposons avec M. B. . . . . que  
le germe de l'animal soit formé  
dans un œuf, que toutes les parties  
y soient renfermées , qu'elles n'at-  
tendent , pour se développer , que  
l'esprit subtil qui doit les animer. Il  
s'agit de sçavoir si l'activité de cet  
esprit & les différens degrés de cet-

314 *Journal des Sçavans*,  
te activité ou enfin le mouvement plus ou moins violent pour former un monstre, un composé bizarre, une couleur particulière, telle que la couleur des Nègres ; cet esprit, ou ce souffle qui est matériel ne peut avoir que certains degrés indéterminés d'action ou de mouvement, ce degré d'action doit se répandre également dans toutes les parties. Nous ne connoissons aucune loi qui le détermine à agir sur une partie plutôt que sur une autre. Cependant quand la nature forme un enfant qui ressemble au pere, l'esprit séminal, s'il est la cause de la ressemblance, s'attache au visage, il y grave les traits du pere, il imprime un certain caractère aux liqueurs, il porte le levain d'une maladie dans une partie & non dans une autre, il donne enfin une conformation singulière à quelques parties,

Il y a une infinité de modifications qui peuvent résulter du même degré de mouvement, puisque

Fevrier, 1742. 315

ce degré est susceptible d'une infinité de déterminations. Cependant la modification qui sera la forme du corps dans un père sera, suivant l'opinion de M. B. . . . , la modification constante que l'esprit séminal donnera à un enfant. Ce qui demande un art dans un Peintre, dans un Sculpteur; ce qui paroît l'ouvrage d'une intelligence, c'est-à-dire, l'imitation, la ressemblance, la formation dépendra donc d'un certain degré d'action ou de force. Ce degré d'action sera toujours prêt dans chaque espèce & dans chaque animal à former de nouveaux êtres d'après un modèle & ne sera point sujet à des variations dans la jeunesse & dans la vieillesse.

Mais pour établir qu'un degré d'action dans l'esprit séminal peut être l'agent qui différencie les espèces, il faudroit connoître la nature de cet agent, il faudroit connoître le rapport de l'esprit séminal avec le germe des ani-

316 *Journal des Sçavans,*  
maux, avec les ressorts qui le composent & avec les variations auxquelles il est sujet. Enfin il faudroit être assuré que la nature n'a pas jetté dans le tissu des germes les fondemens de certaines différences constantes qui caractérisent les espèces ; je dis de différences constantes telles que les différences qu'on trouve dans la couleur & dans les cheveux des blancs & des Nègres. Car pour ce qui est des différences fortuites , elles sont attachées aux bizarreries des accouplemens ou plutôt à des causes qui varient suivant ces bizarreries. Ce sont ces causes seules qu'on pourroit chercher dans la nature ou dans les propriétés de l'esprit séminal , c'est-à-dire dans des vertus occultes , plastiques , ou formatrices ; qualitez que la sage ignorance des anciens avoit adoptées , & auxquelles les lumières mêmes que les nouvelles découvertes répandent sur les Sciences nous ramènent toujours. Tel est le sort de

Fevrier , 1742. 317

l'esprit humain , les efforts qu'il fait pour se dégager de l'ignorance le replonge encore dans les ténèbres. Ils le conduisent à des causes dans lesquelles il ne sauroit pénétrer , & qui , selon toutes les apparences , opposeront toujours à sa curiosité une barrière qu'il ne pourra franchir ; telle est la cause qui forme dans les Nègres des cheveux crépés , qui conserve dans la propagation des mêmes espèces d'animaux la même configuration de parties , & qui par l'accouplement de diverses espèces associe diverses configurations de parties dans le même animal. Peut-être que l'opinion la plus sage seroit le sentiment de ceux qui croient que les corps viennent à éclore par une formation successive dépendante des loix ou de l'action immédiate du Créateur , action qui selon eux est attachée à certaines causes occasionnelles.

On voit par - là les difficultés insurmontables qui se présentent

318 *Journal des Sçavans*,  
quand on cherche dans le méchanisme les causes & les variétés de la génération. Les propriétés de l'esprit séminal nous sont entièrement inconnues. Quand on prononce donc que la forme & la diversité des corps animés dépendent d'un degré d'action attaché à l'esprit séminal, on ne présente à l'esprit qu'une possibilité vague où l'imagination se perd. L'esprit n'y saisit aucun principe qui puisse dévoiler les opérations de la nature. Si pour expliquer les opérations chymiques on disoit que tout dépend de la matière, de la figure & du mouvement seroit-on plus éclairé, auroit-on quelques connoissance du fond de la Chimie? on peut appliquer cette réflexion à toute la Physique. Les principes vagues n'instruisent point, n'expliquent rien, ne laissent dans l'esprit qu'un vuide qu'on ne peut remplir qu'en cherchant les causes physiques dans l'expérience & dans l'observation.

A CRITICAL ESSAI UPON  
The works of Physicians.  
By James Bodley.

*Essai de Critique sur les Ouvrages  
des Medecins. Par M. Bodley.*

I.

CES Lettres ne renferment que le projet d'un Ouvrage qui peut être extrêmement utile. Jamais Science ne fut plus féconde en Ecrivains que la Medecine. Si on jugeoit des progrès de cet Art par le nombre des Volumes qu'il a produits on eroiroit qu'il est porté à la perfection. Cependant plusieurs Critiques prétendent qu'il est à peine sorti de l'enfance , & ceux qui le trouvent le plus défectueux ne sont pas ceux qui l'ignorent. Pour fixer l'esprit sur le mérite & sur les progrès d'un Art si nécessaire , M. Bodley a entrepris de donner un Essai de Critique sur les Ouvrages des Medecins. . i O iiiij

Dans la premiere Lettre il examine les principes sur lesquels on doit juger des Ouvrages des Medecins. Il reduit ces principes à trois, sçavoir à la reputation dont les Medecins ont jouï dans l'exercice de la Medecine, aux éloges qu'on a donnés à leurs productions & au mérite intrinseque de leur doctrine. La reputation ne paroît pas à notre Auteur un grand sur du mérite des Medecins. Asclépiade, dit-il, sans autre mérite que celui d'un Rhéteur, d'un bel esprit, d'un homme sçavant dans l'art de plaire entraîna la confiance des Romains, fut placé au rang des plus grands Medecins, causa une révolution presque universelle dans la Medecine. Thessalus, sans autre appui que la présomption & l'audace, s'érigea en reformateur de la Medecine. Pour justifier son ignorance il prononça hardiment que la Medecine étoit un art facile, & que dans l'espace de six mois on pouvoit en apprendre tous les pré-



Fevrier , 1742. 321

ceptes. Cette route aisée que Thessalus marquoit aux Medecins pour les dispenser des travaux pénibles qui avoient formé les plus grands Hommes devoit le rendre suspect; mais il persuada les esprits les plus difficiles, il attira sur les traces des Disciples soumis à son ignorance. Les Grands se livrerent à sa témérité, le vulgaire suivit le même caprice & lui donna encore plus de force.

Nous trouvons dans tous les siècles des exemples séduisans d'un bonheur aussi peu mérité, & ce bonheur n'est pas surprenant, car comment le public pourroit-il apprécier le mérite d'un Medecin. La Medecine est un Art difficile, formé d'un enchaînement de connoissances qui se trouvent rarement réunies. Le public ne scauroit donc décider si un Medecin est savant dans son art. Il ne reste donc que les succès, preuves toujours douteuses, qui puissent frapper les yeux du public & l'assurer du sea-

322 *Journal des Sçavans*,  
voir d'un Medecin. Mais suppo-  
sons un témoin de quelque guéri-  
son qui n'annoncera que du mer-  
veilleux. Ce témoin qui, selon no-  
tre supposition, n'a jamais pénétré  
dans le fond de l'Art, & qui par  
conséquent ne voit que les dehors  
des maladies, ce témoin ou ce  
spectateur ignorant peut-il démê-  
ler si cette guérison est l'ouvrage  
de la nature ou le fruit des soins  
du Medecin ? si les remedes ne  
sont pas hazardés ? s'ils n'ont pas  
été plus nuisibles qu'utiles ? n'est-il  
pas certain qu'il n'y a qu'un juge  
éclairé par les principes de la Mé-  
decine, instruit par une expérien-  
ce née de l'observation, dirigée par  
le sçavoir, épurée & perfectionnée  
par le génie ; n'est-il pas évident,  
dis-je, qu'il n'y a qu'un tel  
juge qui ait le droit de décider des  
connoissances d'un Medecin, de  
l'application toujours difficile des  
remedes, & du mérite des succès.

Mais, dira-t-on, des guérisons  
nombreuses ne sont-elles pas des

Fevrier, 1742. 323

témoignages qui doivent entraîner la confiance du public. Des succès qui sans se démentir suivront pour ainsi dire tous les pas & toutes les operations d'un Medecin, ne sont-ils pas des preuves décisives de son mérite ? il est vrai, répond M.B. que si ces succès étoient constans ils justifieroient les idées avantageuses que le public se forme d'un Medecin. Mais le public pour apprécier sur les événemens la conduite des Medecins doit compter ces événemens, les comparer les uns avec les autres ; opposer les revers aux succès. Or peut-on sçavoir si dans la même journée où la Medecine semble rendre la vie à dix malades, elle n'est pas pernicieuse à dix autres entre les mains d'un homme fameux ; n'est-il pas évident que l'exacitude que demanderoit un tel examen ne sçauroit se trouver dans l'esprit le plus juste qui ne sera point initié dans les mysteres de la Medecine. Car de ces

324 *Journal des Sçavans*,  
succès heureux il faut retrancher  
des succès faciles, fortuits, dûs à  
la nature, inattendus de la part  
des Medecins même. Ces raisons  
ne sont-elles pas démonstratives  
pour désabuser des esprits qui ne  
seront pas aveuglés par des préju-  
gés ?

Enfin ce qui ajoute un nouveau  
degré d'évidence à ces preuves  
c'est que des Medecins ignorans,  
sans génie, sans éducation, sans  
Lettres ont joiü d'une reputation  
qui les a élevés au premier rang.  
C'est sans doute sur des succès van-  
rés qu'une telle reputation s'étoit  
élevée, puisqu'on a supposé qu'ils  
en sont la source. Mais l'ignorance,  
la stupidité, la médiocrité peu-  
vent-elles partager les prérogatives  
du génie & du sçavoir ? les succès  
seront-ils attachés à l'ignorance  
comme aux lumieres ? si cela étoit  
ainsi la Medecine ne seroit qu'un  
Art frivole qui ne demanderoit que  
des mains & des yeux, des reme-  
des qu'on ne connoitroit pas.

Fevrier ; 1742. 525

qu'on appliqueroit aux maladies sans connoître leur cause , sans avoir développé les ressorts de la machine qu'on voudroit retablir. Car on suppose ici que des Medecins sans lumieres peuvent être d'heureux Medecins..

## II.

Telles sont les idées de M. Bodley , mais ne trouvera-t-il pas des Ecriteurs qui refuseront de les adopter ; nous respectons trop , diront-ils , les décisions du public pour ne pas nous y soumettre. C'est le public qui est le seul juge infallible. Dans les Arts & dans les Sciences ce qu'il approuve est pour ainsi dire consacré par son approbation. Les esprits qu'elle a élevés aux premiers rangs ont des droits incontestables sur l'estime de la posterité. Les Poëtes, les Orateurs, les Peintres trouvent dans le suffrage du public une gloire que l'envie seule peut leur dispu-

326 *Journal des Sçavans*,  
ter. Pourquoi les Medecins  
jouïroient-ils pas des mê  
droits.

M. Bodley a senti toute la fi  
d'une telle objection ; aussi n'a  
rien négligé pour l'affoiblir. I  
vrai, dit-il, que les Ouvra  
dont l'esprit & le goût sont les  
gés trouvent une preuve évid  
de leur mérite dans le suffrage  
public. Ce suffrage assure la ré  
tation des Poëtes & des Orate  
Les beautés de la peinture qui  
soumises au témoignage des y  
ont un droit sur notre estime  
qu'elles sont avouées par un c  
sentement universel. Cependan  
faut en convenir à la honte de  
prit & du goût. Le Poëme de  
ton fut condamné en naissant  
rester dans l'obscurité. Le Pou  
vit ses immortels Ouvrages flé  
par le dédain injuste des Franç  
En même tems les rivaux de  
grands Hommes jouïssent fi  
ment d'une reputation formée  
le caprice.

Ces injustices sont , il est vrai , aussi rares que singulieres ; mais il n'est pas moins certain que le cri public qui forme la réputation des Medecins n'est qu'un foible garant de leur mérite.

Ces Ouvrages dont nous venons de parler, ces monumens durables de la raison , du goût & de l'industrie portent en eux l'empreinte du génie. Leurs beautez saisissent les esprits les plus grossiers. Or si sur de tels Ouvrages le jugement du public est quelquefois si bizarre ; ce jugement décidera-t'il du mérite des Medecins , mérite difficile à connoître , & qu'ils se disputent si souvent eux-mêmes , tandis que le public , arbitre ignorant , se partage entr'eux & leur prodigue des éloges : Ce sont donc les connoissances seules qui décident du mérite du Medecin ; or , comme je l'ai déjà dit , le public peut-il juger de ces connoissances si difficiles , réservées aux seuls Maîtres de l'Art , qui souvent sont eux-mêmes des maîtres & des juges fort équivoques ?

Mais il faut l'avouer, la critique de M. Bodley est trop rigoureuse. Suivant ses idées les décisions du public seroient toujours suspectes. Ne peut-on pas du moins assurer que c'est un mérite d'avoir réuni tous les suffrages. Un témoignage universel suppose toujours des qualités qui sont dignes de notre estime. Si le public ne peut apprécier les connoissances des Medecins, il peut apprécier un mérite qui conduit nécessairement à ces connoissances. Il peut juger de l'esprit, des talens & de la sagesse; or le génie est la source des connoissances, on ne scauroit donc refuser ces connoissances à un Medecin qui a du génie, des talens, de la sagesse, & qui est adopté du public.

Ces raisonnemens n'ont point frappé notre sévère Critique. L'esprit & les talens, dit-il, sont utiles à un Medecin. Ils captivent le public qui souvent n'est pas assez difficile pour les exiger. Mais qu'est-ce que c'est que l'esprit si c'est l'esprit d'intrigue ou d'ambition.



Fevrier , 1742. . . . 329

ment ; que sont les talens s'ils sont bornés à l'art de plaire ou de séduire? Qu'est - ce que c'est que la sagesse si c'est la sagesse d'un ignorant?

Mais , ajoute *M. Bodley* , supposons dans un Medecin l'esprit & les talens nécessaires pour pénétrer dans les secrets de son Art. Le génie le plus rare ne peut-il pas être dénué des lumieres qui forment le Medecin. L'esprit & les talens ne forment pas seuls un Sçavant , un Avocat , un Physicien , un Géomètre. Comment peut-on supposer qu'ils forment nécessairement un Medecin. Ce qui décide la question & ne laisse aucun subterfuge , c'est que *Asclepiade* , *Thessalus* , *Uranus* , *Jean de Gaddesden* , & tant d'autres Medecins fameux ne se sont élevés que par l'esprit & par les talens ; leur reputation ne s'est jamais démentie jusqu'à leur mort. Cependant ces Medecins portés par la faveur publique aux places

30 *Journal des Sçavans,*

es plus éclatantes, n'ont laissé dans leurs Ouvrages que des traces d'une ignorance grossiere & un mépris flétrissant pour eux dans le souvenir des Medecins.

De ces discussions longues, mais nécessaires pour combattre les préjugés du public, il résulte deux vérités incontestables. La première, c'est que puisque l'on suppose que l'esprit & les talens décident du mérite d'un Medecin, il faut refuser au défaut d'esprit & à la médiocrité ce mérite qu'on accorde si libéralement & si gratuitement. La seconde c'est que s'il est démontré que l'esprit & les talens ne suffisent pas pour former le vrai mérite du Medecin, il faut chercher des preuves de ce mérite dans une longue étude des préceptes de l'Art, dans l'application de ces préceptes, & dans les connoissances qui en sont le fruit.

### III.

M. Bodley, pour épuiser la matière, examine quelles sont les

Fevrier , 1742. 331

preuves non équivoques des lumieres. Il pese toutes les difficultés qui se presentent dans cet examen; une longue expérience, dit-il, ne dépose-t-elle pas pour le mérite d'un Medecin sans qu'on puisse étuder la force d'un pareil témoignage.

Il est vrai , répond *M. Bodley* , que l'expérience est l'unique source des lumieres; c'est elle seule qui forme les Medecins , sans elle un Medecin ne sçauroit marcher qu'il ne s'égaré honteusement. Sans ce secours il ne peut pas même entendre les Ouvrages des Maîtres de l'Art. Mais , ajoute-t-il , est-ce un principe certain qu'une longue expérience suppose toujours le mérite & de grandes lumieres dans un Medecin? De longs travaux dans les Arts mécaniques donnent-ils nécessairement l'industrie, l'habileté, la réputation. Un Avocat chargé d'affaires épineuses pendant 50 ans trouvera-t-il dans cette longue suite d'années un titre assuré de l'estime du public & des Sçavans.

332 *Journal des Sçavans*,

Un homme nourri dans les opérations de la guerre & qui aura commandé pendant trente ans, s'éleve-t-il par son expérience au rang des grands Généraux ? Un Géomètre dont toutes les pensées n'auront été que des calculs & des mesures trouvera-t-il dans le tems qu'il a donné à ces calculs un témoignage qui dépose pour lui ? Un Physicien qui s'occupera toujours d'expériences, sera-t-il placé par la longue suite de ses recherches au rang des *Boiles*, des *Sgravezundes*, des *Alpighi*, des *Tionberg* ? Non sans doute, on sera toujours en droit de demander si le mérite a été joint à l'expérience, si le génie a conduit de tels travaux, si cette expérience n'a pas été une routine aveugle, une imitation servile, une suite de fautes grossières, une source de faux raisonnemens. L'expérience est toujours telle que l'esprit. Dans l'ignorant c'est une expérience aveugle, & dans le Sçavant c'est une expérience éclairée, c'est-à-

Feurier , 1742. 333

dire, une vraie expérience. Mais pour la former il faut voir les maladies par les yeux de l'esprit. Si l'esprit est peu juste ou borné, l'expérience sera fautive, incertaine, ou elle ne sera qu'un vain nom sous lequel on déguisera l'ignorance ou la médiocrité (\*).

#### I V.

En examinant ces preuves sur la longueur desquelles M. Bodley demande un peu d'indulgence au Lecteur, on ne sçauroit se refuser à l'évidence. Mais venons à l'application qu'il en fait aux Medecins; pour quels Medecins, continue-t-il, l'expérience sera-t-elle féconde en lumieres? sera-ce pour des esprits qui

(\*) Videre licet homines qui per aliquot lustra Medicinam fecerunt nullius rei certam habere EXPERIENTIAM, . . . Certum quoque est Medicum doctum & eruditum.

plus EXPERIENTIE uno anno comparare, quam indoctum quempiam integro seculo.

334 *Journal des Sçavans*,  
ne seront point éclairés des lumières de la Physique, de l'Anatomie, & de la Chymie; pour des esprits qui ne chercheront pas des ressources dans l'expérience de nos prédécesseurs; Pour des esprits entraînés par un torrent d'occupations qui ne leur permettent que de voir rapidement les objets; Pour des esprits enfin qui ne penseront qu'à s'élever par l'intrigue & par la faveur,

Nous répondons à M. Bodley que de tels esprits ne pourront jamais s'élever par le mérite de leur expérience. Mais les Medecins que le public adopte long-tems soutiennent leur réputation, par leur génie, par leurs connoissances, par une méditation continuelle sur les maladies, par l'étude assidue des Ouvrages des anciens Maîtres de l'Art. Tels étoient M. Freind & Sydenham; tels sont d'autres illustres Medecins que nous ne nommons point. Si le hazard, la faveur, l'intrigue en ont placé quel-

Fevrier , 1742. 335

ques-uns parmi eux , c'est un reproche qui retombe sur le caprice du public & non sur la Medecine.

Mais , dit M. Bodley , le sçavoir profond & le génie de ces Medecins étoit un garand de leur expérience , & c'est l'expérience seule que j'apprécie ; cette expérience que tant de Medecins vantent & qu'ils regardent comme le sceau de leur reputation : expérience du haut de laquelle , s'il m'est permis de parler ainsi , ils jugent ceux qu'ils veulent dégrader , & prononcent hardiment que leurs rivaux ne sont pas *Medecins*.

Or voici comment M. Bodley attaque cette expérience , il cite d'abord *Linacre* cet illustre Medecin , qui dit que les portes des grands ne sont ouvertes qu'aux Medecins flatteurs , parasites , nouvellistes , *Colporteurs* d'esprit. Il en appelle au témoignage du Chancelier Bacon , qui sous les dehors mesurés de l'affectation des Medecins ne voyoit qu'une incon-

336 *Journal des Sçavans*,  
séquence honteuse de raisonne-  
mens & de conduite. Enfin M.  
Bodley examine l'expérience de  
plus près , & il emprunte de Hoff-  
man les armes qu'il tourne contre  
l'expérience des Medecins.

V.

Si l'expérience , dit notre Criti-  
que , montrait sûrement la voye  
que les Medecins doivent suivre ,  
elle pourroit être une preuve de  
leur mérite. Mais elle a conduit  
par des chemins opposés presque  
tous les Medecins. Dans ces rou-  
tes contraires , ils se heurtent , ils  
disputent , ils s'accusent d'égare-  
ment. Les uns condamnent les  
purgatifs dans les petites véroles ;  
les autres les adoptent ; quelques-  
uns ont recours aux calmans tirés  
de l'opium ; plusieurs les proscri-  
vent comme des remedes pern-  
cieux. Après 60 ans d'expérience  
le Quinquina n'a pû réunir les  
suffrages des Medecins. Des Na-  
tions



tions entieres le rejettent. En France on poursuit les maladies aiguës avec des purgatifs condamnés par la pratique des anciens Medecins, l'expérience seule, l'expérience la plus longue n'est donc qu'une source de contradictions, de préjugés ou d'orgueil.

Ceux qui fondent leur mérite sur le nombre des malades confiés à leurs soins ne voyent-ils pas qu'ils se dégradent eux-mêmes ? Ils s'associent à des empiriques qui peuvent en appeller à une longue expérience, qui la vantent comme une preuve démonstrative de leur sçavoir. Des Medecins qui donnent tant de privilèges à leur expérience doivent donc reconnoître ces hommes si indignes de leur fortune & de leur reputation pour de grands Maîtres de l'Art. Car si le seul exercice suffit pour pénétrer dans les mysteres de la Medecine, ces mysteres se dévoileront à des hommes aussi grossiers qu'ignorans qui verront beaucoup de maladies.

On ne doit pas craindre , il est vrai qu'une telle expérience en impose long - tems à des esprits éclairés. Mais si l'expérience des Medecins est plus séduisante , elle ne mérite pas plus de confiance lorsqu'elle est dénuée du sçavoir ; lorsqu'elle les éloigne de l'étude , qu'elle ne leur permet pas de peser , de comparer , de déterminer les maladies & leurs causes qui sont si compliquées & si différentes.

La Medecine n'est-elle pas obscure , n'est-elle pas extrêmement vaste , n'est-elle pas malheureusement une Science trop sublime ? Ne peut-on pas comparer cette Science à un pays difficile à découvrir & à parcourir ? La Physique en ouvre l'entrée. L'Anatomie nous en découvre les routes & les détours. La Chimie nous prepare à la connoissance des élémens qui forment les métaux , les minéraux , les plantes , les animaux. C'est sur les connoissances puisées dans ces Sciences que s'éleve toute la Medecine. Mais de tels fon-

demens sont - ils faciles à poser ? Pour être solidement affermis ne demandent-ils pas une longue & pénible étude, une Histoire immense de la nature, une combinaison de faits, dans laquelle l'esprit géométrique peut seul guider les Medecins ?

Après de tels travaux on peut seulement se flatter de connoître les élémens de la Medecine. Le travail le plus difficile est celui que demande le fonds de cet art. Il faut, à l'aide de ces connoissances physiques, débrouiller les causes des maladies, observer leurs cours, leurs variations, leurs complications, déterminer la nature des remedes. L'expérience à laquelle tous les Medecins en appellent est donc la partie la plus épineuse de la Medecine, celle qui renferme toutes les autres, celle qui leur est souvent la plus étrangere.

Les plus grands Physiciens sont ceux qui ont le mieux senti les difficultez qui se presentent lors-

340 *Journal des Sçavans*,  
qu'il s'agit de vérifier les faits qui paroissent les plus simples. Ils peuvent cependant multiplier leurs expériences & remettre mille fois sous leurs yeux les mêmes objets ; mais dans la Medecine il faut les attendre, les faits sont passagers, compliqués, différens sous les mêmes dehors. C'est ce qui a fait dire à Hippocrate que l'expérience est trompeuse, qu'il est difficile de décider, que l'occasion s'échappe promptement. La sagacité & la science du plus grand Physicien paroît donc à peine suffisante pour former l'expérience des Medecins. Ses progrès paroissent même trouver des obstacles dans les maladies nombreuses sur lesquelles elle doit être fondée ; car les faits nombreux occupent trop les Medecins, & ne les occupent pas assez. Le génie le plus heureux mériteroit-il le titre de Physicien, en courant rapidement de rue en rue, en jetant un coup d'œil sur des expériences qu'on a tenté pendant son

absence, en partageant son attention dans une journée à mille objets différens qui se confondent nécessairement. C'est donc seulement l'expérience éclairée, c'est-à-dire l'expérience formée par le génie, par la méditation, par le savoir qui peut élever un Medecin au premier rang. C'est-là l'expérience qui a rendu si célèbre notre Docteur *Freind*. C'est elle qui distingue beaucoup d'autres Medecins parmi nous & parmi les autres Nations. Une telle expérience ne ressemble pas à l'expérience de *Jean de Gaddesden* Medecin d'*Edouart II.* M. *Freind*, dans l'Histoire de la Medecine fait un portrait singulier de ce Medecin mais voici quelques traits qui le caractérisent parfaitement & qui fixent le mérite de son expérience.

VI.

Jean de Gaddesden trouva dans l'art de plaire l'art de s'élever à la

342 *Journal des Sçavans*,  
plus haute reputation. Son langage  
ne fut pas celui des Medecins  
graves & serieux formés par une  
étude pénible. Ce fut le langage  
raffiné de la Cour, & des beaux  
esprits. Il l'assaisannoit d'un sel  
petillant qui charmoit tout le  
monde. L'intrigue qui travestit  
Gaddesden en Medecin merveil-  
leux le soustenoit contre les mau-  
vais succès. A la vérité il ne les  
prévoyoit pas ordinairement; mais  
pour se ménager des témoins qui  
pussent déposer pour lui il presen-  
toit toujours les maladies sous des  
faces différentes. Ici il accusoit une  
cause, là il en soupçonnoit une  
autre; aux uns il annonçoit du  
danger, aux autres qui vouloient  
être flattés il ne monroit que de  
la sécurité ou de l'esperance dans  
les maux les plus desesperés. En  
prescrivant les remedes il consul-  
toit le goût des malades & les pré-  
jugés populaires. Les saignées re-  
commandées par Hippocrate &  
par Galien étoient trop dangereu-

Feurier, 1742. 343

ses pour sa reputation. Les remedes secrets lui parurent plus propres à lui gagner les esprits ; mais pour écarter les soupçons d'ignorance, il s'érigea en Auteur. Il fit un Ouvrage où il parle toujours d'un ton décisif, & pour plaire aux beaux esprits il y répandit les agrémens de la poésie. Dès que cet Ouvrage parut les Poëtes le célébrèrent. Ils placèrent *Gaddefen* parmi les plus grands Ecrivains, il n'y eut que des Medecins sévères tels que *Gordon* qui lui refuserent leur suffrage.

VII.

C'est ainsi que M. Bodley prouve que la réputation des Medecins n'est pas un grand sûr de leur mérite. Dans la seconde Lettre il examine les éloges qu'on a donnés à divers Ecrivains après leur mort & qui ont souvent été confirmés par la posterité. Ces éloges ne lui paroissent pas un témoignage plus sûr. Il prétend prouver l'incertitu-

344 *Journal des Sçavans*,  
de ou la foiblesse de ce témoignage  
par les Ouvrages de Celse & de  
Fernel.

Quintilien a décidé que Celse  
étoit un homme d'un *esprit médiocre*. Il n'a pas été même sensible à  
cette pureté de langage que nos  
modernes admirent dans les Ecrits  
de ce Medecin ; malgré le dédain  
de ce Rhéteur les Medecins ont  
prodigué à Celse les éloges les plus  
flatteurs. C'est , selon eux, l'*Hip-  
pocrate* Latin. Il est admirable en  
toutes choses , selon Fracastor.  
Quelques - uns plus réservés ou  
plus difficiles lui ont refusé le titre  
même de Medecin. S'il faut les en  
croire il n'a pas été formé par  
l'exercice de l'art. Ce n'est, ont-ils  
dit, qu'un Rhéteur qui a donné à  
la Medecine Gréque des ornemens  
Romains. Mais ces Censeurs me  
patoissent trop sévères ou trop  
prévenus. Jamais un Rhéteur ne  
pourra rendre nettement les prin-  
cipes d'un art qui lui est étranger ;  
qui a un langage particulier , qui



Fevrier, 1742. 345

ne permet de s'expliquer exactement qu'à ceux qui y sont initiés.

Quoique M. Bodley ne dépouille pas Celse du titre de Medecin & qu'il ne lui refuse pas les connoissances qui forment la Medecine ; il ne le place pas au rang que lui ont donné tant de Medecins prévenus pour l'Antiquité. Les descriptions des maladies lui paroissent imparfaites, inexactes, superficielles dans les Œuvres de Celse. La méthode que cet Auteur prescrit pour le traitement est erronée, selon M. Bodley ; elle ne consiste que dans l'assemblage confus de quelques remedes mal assortis ou mal appliqués. Il trouve les preuves de cette inexactitude dans tous les Traités de Celse. Nous n'en rapporterons qu'un exemple.

*La Phthisie, dit Celse, vient presque toujours de la tête & se jette sur le poulmon, de-là viennent les ulcères, une fièvre qui n'est pas vive, qui a des remissions & qui se rallu-*

346 *Journal des Sçavans,*  
me en divers tems : cette maladie est  
accompagnée d'une toux fréquente ;  
il survient un crachement de pus.  
Quelquefois elle excite un crachement  
de sang. Les crachats sont fétides si  
on les expose au feia. C'est sur cette  
épreuve que décident de la Phthisie  
ceux qui ne trouvent pas de certitude  
dans les autres signes.

Voilà tout ce que Celse nous  
apprend sur la nature & sur les  
causes de la phthisie, c'est-à-dire,  
qu'il ne connoissoit que les idées  
que l'ignorance même faisoit. Mais  
les principes qui doivent régler la  
cure ne sont pas plus approfondis  
dans les Ouvrages de ce Medecin ;  
il est vrai que d'abord il prescrit  
l'exercice du corps, la navigation,  
le repos d'esprit, l'usage de l'eau  
& du lait. Mais il ne donne aucun  
détail, tous ses préceptes sont va-  
gues, ils se démentent même en  
plusieurs endroits ; car les alimens  
acres, l'ail, les porreaux y sont  
recommandés expressément, le  
vin austere n'y est pas omis, le

bouillie y est associée à ces médicaments. Enfin les cautères actuels y sont vantés comme le grand remède de la phthisie confirmée. Celse veut qu'on applique un fer brûlant sous le menton, à la gorge vers les mamelles, sous les épaules. Les frictions violentes, les bains, le suc de plantin, la thérébentine viennent ensuite au secours pour cette maladie. Tels sont les préceptes de Celse. Il faut recevoir avec un respect bien aveugle les décisions de l'antiquité pour admirer une telle doctrine qu'on mépriseroit dans les modernes.

V I I I.

Fernel n'a pas eu moins de réputation que Celse. C'est encore aujourd'hui le grand, le divin Fernel. Mais sur quel fondement est appuyée la réputation d'un tel Medecin. C'étoit sans doute un bel esprit, un beau génie même. Il étoit né avec des talens brillans. Son éloquence lui soumettoit les esprits ; son sça-

348 *Journal des Sçavans*,  
voir, qui étoit vaste, inspiroit de  
l'admiration; son goût, sa déli-  
cesse séduisoient les Lecteurs &  
ceux qui l'écoutoient. Sa reputa-  
tion lui assuroit la confiance des  
malades. Elle l'attira enfin à la  
Cour où l'on fut surpris de voir un  
Medecin qui ne fût pas mépris-  
able dans un tems où la barbarie étouf-  
foit encore la Medecine.

Mais les Ouvrages de Fernel  
méritent-ils les éloges qu'on leur  
prodigue encore aujourd'hui, non?  
D'abord son stile, qui a fait sa ré-  
putation, doit le dégrader aux  
yeux des Medecins, les matieres  
philosophiques ne demandent  
point un stile figuré qui n'est que  
le stile de l'imagination. Ces ob-  
jets veulent être représentés sans  
ombres, sans couleurs, sans fail-  
les; tous ces ornemens les dégui-  
sent, parce qu'ils sont étrangers.  
Des esquisses simples, c'est-à-dire,  
des expressions nettes qui portent  
dans l'esprit une image des objets  
tels qu'ils sont en eux-mêmes, sont

les véritables tableaux qu'il faut  
 presenter aux Lecteurs. La vérité  
 veut être nuë pour se montrer; un  
 Medecin Orateur est aussi ridicule  
 qu'un Géomètre éloquent en Géométrie. Or ces idées décident du  
 mérite des Ecrits de Fernel, je veux  
 dire de la forme de ses Ouvrages.  
 Son style est élevé, & plein de mé-  
 taphores. La précision ne se trouve  
 jamais dans les descriptions mêmes  
 des parties du corps humain. Je  
 vais prendre à l'ouverture du Li-  
 vre ce qu'il dit de diverses parties.  
*Intestinum duodenum atque ei per  
 transversum innixam venam portam  
 hujusque rivulos in ventriculum &  
 lienem trajectos tum denique arte-  
 riarum ductus & tubos nervorumque  
 tenuitates quotquot illic sunt ample-  
 xu firmo comprehendit . . . . . Dia-  
 phragma simplex est musculus isque  
 rotundus, cujus summum caput in  
 costarum extremis statuitur ubi multa  
 carnis est particeps. Desinit in me-  
 dium quod membranosum est & ten-  
 doni finitimum annexum id malo*

350 *Journal des Sçavans*,  
*punico circumductumque per bre-*  
*vium costarum extrema deorsum si-*  
*mulque retrorsum oblique contorque-*  
*tur. Alitur usitque venis & arte-*  
*riis è proximo susceptis.* Or je le  
demande, dit M. Bodley, quel  
est l'esprit assez pénétrant pour  
démêler la situation ou la structure  
de ces parties dans une description  
si pompeuse, si vague, si peu exac-  
te, si déplacée. M. Bodley rappor-  
te plusieurs autres exemples qui  
montrent évidemment la justesse  
de sa critique. Il faut donc avouer  
que le style de Fernel est véritable-  
ment ampoulé, qu'il est trop figu-  
ré, qu'il ne laisse dans l'esprit que  
des images confuses qui ne lui ap-  
prennent rien & qui ne sçauroient  
le fixer.

Si le témoignage de tant de Me-  
decins ne peut pas assurer à Fernel  
la gloire d'avoir bien écrit, lui as-  
surera-t-il l'honneur d'avoir éclairé  
la Medecine. Ce témoignage, dit  
M. Bodley, n'est pas plus décisif  
pour le mérite de Fernel considéré

Fevrier, 1742. 338

omme Medecin. Cet Ecrivain est superficiel, peu exact, stérile en observations, fécond en conjectures, peu instruit de la doctrine des anciens. Pour apprécier le vrai mérite de ce Medecin; prenons, dit-il, à l'ouverture du Livre, un article dans le meilleur des Ouvrages, je veux dire, dans le *Traité des maladies des parties, & des symptomes de ces maladies.*

La mélancholie est une de ces maladies qui renferment les accidens de toutes les autres, les causes & les suites n'en sont pas moins variées; la précision n'en scauroit enrichir l'Histoire dans une petite étendue. Il n'y a que l'ignorance qui puisse se flatter de pouvoir donner une description de cette maladie en peu de mots, mais voici un portrait défectueux qu'en a traité Fernel:

*L'affection hypochondriaque a sa source dans la rate & dans le foye. Les signes qui l'annoncent sont le trouble de l'esprit toujours occupé &*

252. *Journal des Sçavans*,  
attaché sans relâche aux mêmes pen-  
sées, des réflexions importunes, les  
soupçons, la crainte, une honte  
qui blesse la bienséance; le trou-  
ble des sens, le sommeil agité, le  
jugement faux, précipité. C'est-là  
la mélancholie la moins fâcheuse;  
selon Fernel, & qui a sa source  
dans la rate; pour ce qui est de la  
mélancholie qui a son foyer dans le  
foie; & sur-tout dans le pancréas;  
ou celle qui est le produit de l'urabi-  
le, elle renferme les accidens que  
nous venons de traiter; mais ces  
accidens sont plus violens. Il s'allume  
un feu devorant dans les entrailles &  
le battement des artères est vis lorsqu'  
la vapeur s'élève jusqu'à la tête.  
Le cœur est agité de palpitations; les  
défaillances sont fréquentes; la se-  
cheresse produit un resserrement dans  
le gosier, resserrement qu'on distingue  
difficilement de l'affection hystérique.  
Le visage devient rouge, les yeux  
sont offusqués, l'esprit se trouble, se  
remplit d'idées qui le tourmentent,  
le desespoir le saisit. Si le mal pénètre



Fevrier , 1742. 353

*dans le cerveau il y porte la fureur. Il produit la fièvre hectique & le marasme.*

Une telle description est-elle l'ouvrage d'un Medecin , d'un Historien de la nature , d'un Observateur exact? La mélancholie n'est-elle pas mieux développée dans des Ouvrages qui ne sont point écrits par des Medecins. On ne voit dans ce détail qu'un assemblage confus de symptomes. Fernel n'a saisi que superficiellement les traits qui caractérisent ces maux. Les causes sur lesquelles il mérite plus d'indulgence sont ridicules , établies sans preuves , sans le secours des observations. Il n'avoit ni assez de sagesse ni assez de lumieres pour douter de la réalité des causes qu'il accuse. On peut donc assurer qu'on ne trouve dans les Ecrits de Fernel que des idées fausses, triviales, revêtues d'expressions brillantes ; ornement étranger qui cache la misere & la sterilité du fonds. Cette sterilité n'est pas surprenante , puisqu'il n'a

354 *Journal des Sçavans*,  
 puisé ses idées dans d'autres sources  
 que dans les Livres Arabes. Hol-  
 lier a dit avec raison : *Fernelius*  
*Arabum faces latinitatis nectare*  
*condidit*. si cependant on peut don-  
 ner le nom de *nectar* à une liqueur  
 qui enivre , qui trouble l'esprit ou  
 qui l'offusque; or c'est à une telle li-  
 queur qu'on peut comparer le style  
 de Fernel comme on vient de le  
 prouver. M. Bodley confirme en-  
 suite ce qu'il avance sur le mérite  
 de cet Ecrivain par des exemples  
 nombreux tirés de ses Ouvrages ;  
 mais les bornes d'un Extrait ne  
 nous permettent pas d'entrer dans  
 un tel détail.

## IX.

Que doit-on conclurre des prin-  
 cipes répandus dans cet Ouvrage ,  
 nous ne prétendons pas pénétrer  
 dans les intentions de l'Auteur.  
 Nous supposerons qu'elles n'ont  
 d'autre objet que la recherche de  
 la vérité. Il ne nous est pas permis

Feurier, 1742. 355

de soupçonner dans les travaux de M. B. la jalousie qui anime tant d'Écrivains. Mais l'art séduisant avec lequel il développe ses idées ne peut nous cacher l'esprit de Pyrrhonisme qui regne dans son Ouvrage. Le doute conduit à la vérité, mais souvent il l'obscure. Il est comme un nuage qui trouble la vue & déguise les objets. M. Bodley place la Médecine dans un jour peu favorable. Les Médecins peuvent sans doute en imposer à la crédulité, mais dans quelle profession l'avidité ou l'ambition ne trouvent-elles pas cette malheureuse ressource. Des yeux pénétrants peuvent pourtant éclairer la conduite des Médecins. Le bon sens même peut les apprécier. Voici une règle que peuvent suivre ceux qui ne veulent pas se tromper eux-mêmes. En général on peut établir que *la réputation qui se soutient long-tems est presque toujours le sceau du mérite, & que si elle est sans fondement, elle n'est qu'un préjugé passager.* Mais

356 *Journal des Sçavans*,  
voici une règle plus sûre à laquelle  
M. Bodley lui-même ne sçauroit  
refuser son suffrage. Le génie, le  
sçavoir & une longue expérience dé-  
cident toujours infailiblement du  
mérite des Medecins & de leurs  
Ouvrages. C'est sur de tels fonde-  
mens que s'est élevée la réputation  
des FREINDS, des BOERRHAVES,  
des CHIRACS, des DUMOULIN, &c.  
l'esprit, la sagacité, les Belles-  
Lettres, la Physique leur ont attiré  
l'estime du public, les succès &  
une longue expérience l'ont con-  
firmée, les Sçavans l'ont appuyée  
de leur suffrage, qui ne s'est ja-  
mais démenti.


Une application plus particu-  
lière de cette règle en prouvera la  
justesse. Cette application ne sera  
pas favorable à plusieurs Ecrivains  
dont le mérite n'a pas paru dou-  
teux au public & à quelques Sça-  
vans. Mais comme nous ne pré-  
tendons pas décider du mérite des  
Medecins dont nous allons parler,  
nous emprunterons les réflexions

Fevrier , 1742. 357

qu'a fait un Sçavant sur les Ouvrages de trois Auteurs fameux.

Argentier a été un Medecin célèbre. C'étoit un esprit pénétrant , cultivé par les Belles-Lettres, plein de la doctrine des anciens Medecins. Sa réputation se forma d'abord dans les Ecoles ; elle lui attira des Disciples de toutes parts. Toutes les difficultés s'évanouissoient devant lui dans la dispute. Il expliquoit tout , il concilioit tout. On l'écouta avec le respect qu'on n'avoit accordé qu'aux anciens. Ses décisions l'emporterent sur les décisions de Galien dont il devint le Censeur ; mais conduit par les principes puisés dans les Livres, il ne saisit pas les principes de la nature. Au lieu d'en suivre les préceptes il voulut l'assujettir à ses idées. Il manquoit donc d'une des conditions renfermées dans notre règle, c'est - à - dire , qu'il n'avoit pas appliqué son esprit & ses lumieres à l'observation exacte des maladies.

358 *Journal des Sçavans ;*

Théodore  Mayerne n'a pas été aussi célèbre dans les Ecoles, Mais il trouva dans l'estime du public un dédommagement bien flatteur. Etranger en Angleterre, c'est-à-dire, portant un titre d'exclusion & de mépris, il attacha aux Anglois, toujours prévenus contre la Medecine Françoisse, leur estime & leur confiance. Mais étoit-il digne de cette reputation? Jugeons-en par ses Ecrits, où il s'est parfaitement dévoilé malgré lui. Ils sont superficiels, stériles en observations, dénués de préceptes; pleins d'un assemblage ridicule de remedes. Cette simplicité qui est le fruit des lumieres & d'une expérience exacte lui paroïsoit sans doute méprisable. Il rassemble tout ce que lui fournit sa mémoire & son imagination; il prescrit avec assurance ces mélanges bizarres qui se détruisent, & dont on ignore certainement les effets. *Il manquoit donc du génie ou du sçavoir qui inspire nécessai-*

Fevrier , 1742. 359

rement le doute dans l'administration des remedes. Il n'est pas de marque plus sure de l'ignorance que ce mélange confus de remedes qui n'ont pas été faits pour être associés. On peut, il est vrai, se servir de ces médicamens composés, que le hazard a produits, & qu'une longue expérience autorise. De tels remedes sont semblables aux plantes dont on ne connoît pas les élémens, mais que pour chaque accident on imagine de nouveaux mélanges, c'est tenter toujours de nouvelles épreuves, ou abuser de la crédulité des malades.

Baile de Toulouse pouvoit donner un nouveau lustre à son nom, qui étoit déjà devenu si fameux par les travaux d'un de ses contemporains. L'étendue & l'exactitude de son esprit ne lui promet-  
roit que des succès éclatans dans la Medecine. Mais son goût le fixa à l'étude de la Physique. Il s'occupa pendant plus de vingt années à commenter Descartes ou à le cor-

360 *Journal des Sçavans*,  
riger. On ne trouvoit donc point  
dans ce Philosophe cette applica-  
tion assidue à l'art de guérir ;  
cette application , sans laquelle  
l'esprit le plus vaste ne sçauroit  
embrasser toute l'étendue de cet  
Art. *Baile* ne sçauroit donc être  
placé que par le préjugé parmi les  
grands Medecins. Ceux qui dans  
l'exercice de la Medecine se répan-  
dent sur d'autres objets, bannissent  
de leur esprit l'idée des maladies ,  
ou ne leur donnent du moins qu'u-  
ne attention partagée. C'est en vain  
que pour s'assurer le titre de Me-  
decin *Baile* en auroit appelé à  
l'expérience ; il voyoit , il est vrai,  
beaucoup de malades , qui ne l'ap-  
pelloient sans doute que parce  
qu'ils étoient séduits par sa vaine  
réputation. Mais il portoit chez  
eux un esprit occupé du cours des  
Astres , des loix du mouvement ,  
de l'hydrostatique , de la nature  
du feu , objets bien frivoles de l'é-  
tude assidue d'un Medecin. Une  
étude si déplacée semble insinuer  
que



Fevrier , 1742. 361

que la Medecine n'étoit pas assez vaste pour remplir l'étendue de l'esprit de *Baile*. Mais elle a été bien vengée de cette espèce de dédain qu'il marque pour elle. Le tems qui épure la réputation la montre enfin à découvert , c'est-à-dire , qu'il la dépouille du préjugé qui la grossit ou la produit même. Il a réduit *Baile* au rang qu'il devoit attendre de ses recherches. Si on apprécie ce Phylicien par ses découvertes , on verra qu'elles ne peuvent pas même lui mériter une place parmi les Philosophes. Il a rassemblé des opinions , il a raisonné , il a prétendu expliquer les phénomènes de la nature. Mais qu'a-t-il ajouté aux travaux de ceux qui l'ont précédé ? Or s'il n'a pu s'élever au rang des grands Phyficiens , le placera-t-on parmi les grands Medecins ? En annonçant ses travaux sur la Physique , n'a-t-il pas annoncé qu'il abandonnoit la Medecine , puisqu'il s'est livré à des spéculations qui l'ont éloigné

Fev.

1 Q

362 *Journal des Sçavans* ;  
de cet Art. Car quoique la Physi-  
que soit la base de la Medecine, si  
cette base est trop étendue & qu'elle  
attire toute l'attention de l'es-  
prit même le plus vaste ; ce qui  
s'éleve sur cette base sera impar-  
fait ou médiocre. Ce sera un édifi-  
ce qui n'aura que des fondemens.  
Or telle est la Medecine de *Baile*.

---

NOUVELLES LIT'RAIRES,  
I T A L I E.

DE R O M E,

**O**N a publié depuis peu &  
dédié au Souverain Pontife  
regnant la *Vie du Pape Benoît XIII.*  
composée par Alexandre Borgia,  
Archevêque & Prince de *Fermo*,  
sous ce titre : *Benedicti XIII. Ro-*  
*mani Pontificis ex Ordine Predica-*  
*torum Vita Commentario excepta &*  
*Benedicto XIV. dicata ab Alexan-*  
*dro Borgia Archiepiscopo & Princi-*  
*pe Firmano. Rome, 1741. in-4°.* Le  
Pape Benoît XIV, avoit engagé  
l'Archevêque de *Fermo* à entre-

Feurier , 1742. 363

prendre & à donner cette Vie, soit pour transmettre à la posterité la mémoire d'un Pape tel que Benoît XIII, soit pour servir de continuation aux Vies des Papes & des Cardinaux, composées par Alfonse Ciacorius.

M. Pierre Moretti Chanoine de l'Eglise de S<sup>te</sup> Marie au-delà du Tibre, a publié depuis quelque tems divers Ouvrages touchant l'Histoire & les cérémonies de l'Eglise: le premier, dont l'objet est la cérémonie de l'exposition des Reliques, a paru en 1721 sous ce titre: *Petri Moretti insignis Basilica S. Mariae trans Tiberim Canonici de ritu ostensionis Sacrarum Reliquiarum à nemine hactenus peculiari Dissertatione illustrato, Dissertatio Historico-Ritualis* in-4°. Le second Ouvrage de M. Moretti, qui est intitulé: *De ritu variandi Choreale indumentum in solemnitate Paschali apud Clerum Basilicarum Urbis usitato*, a été publié en 1732. L'Auteur a joint à celui-ci un Supplément à

364 *Journal des Sçavans*,  
 son premier Ouvrage touchant  
 l'exposition des Reliques. Le troi-  
 sième est plus important, en voici le  
 titre : *Ritus dandi Presbyterium Pa-  
 pe, Cardinalibus, & Clericis non-  
 nullarum Ecclesiarum Urbis, nunc-  
 primum investigatus & explanatus,  
 lucubratio aeneis tabulis, notis &  
 Appendicibus ornata; quibus ad-  
 denda alia & corrigenda in vulgatis  
 ante ejusdem opusculis. Roma, Typis  
 Bernabo & Lazzarini. 1741. in-4°.*  
 Cet Ouvrage, qui est dédié au  
 Pape, roule sur la coûtume & la  
 cérémonie de donner ce qu'on ap-  
 pelle ici *il Presbiterio* aux Papes,  
 aux Cardinaux & à quelques au-  
 tres Ministres Sacrés en certains  
 jours solennels. L'Auteur examine  
 avec beaucoup d'érudition de  
 quelle maniere cette coûtume s'est  
 introduite & conservée jusqu'à  
 present.

On vient enfin de mettre au jour  
 le Virgile imprimé d'après le célé-  
 bre & ancien Manuscrit de la Bi-  
 bliothèque du Vatican. Le titre

Feurier , 1742. 365

qui y tient lieu de frontispice & qui est gravé en cuivre , est tel :  
*Antiquissimi Virgiliani Codicis fragmenta & picturae , ex Vaticanâ Bibliothecâ ad prisca imaginum formas à Petro Sancte Bartoli incisa. Roma , ex Chalcographiâ R. C. A. Apud Pedem Marmoreum A. S. 1741.* Cet Ouvrage , qui est dédié au Pape , est un grand Vol. *in-fol.* de 225 pages, il contient des Fragmens de Virgile , des Remarques , des corrections & des variantes , avec 55 planches gravées en cuivre qui représentent toutes les miniatures dont le manuscrit est enrichi. Après l'Epître Dédicatoire on trouve une Préface composée par M. Jean Bottari Garde de la Bibliothèque du Vatican , dans laquelle parmi beaucoup de sçavantes recherches , on explique avec soin tout ce qui regarde le prix , l'ancienneté , les miniatures & l'orthographe du manuscrit.

DE MILAN.

M. Muratori vient de publier le

1 Q<sup>iii</sup>

366 . . *Journal des Sçavans*,  
cinquième Volume de son Ouvrage  
intitulé : *Antiquitates Italicae  
medii aevi*. Ce Volume contient 13  
Dissertations, dont on rendra compte  
avec l'étendue & le détail convenables  
dans quelques-uns des Journaux  
suivans ; en attendant nous allons  
donner ici les titres de ces  
Dissertations.

Dissertatio 58. *De Christianorum  
veneratione erga Sanctos post  
declinationem Romani Imperii.*

Dis. 59. *De Superstitionum semine  
in obscuris Italiae saeculis.*

Dis. 60. *Quenam Hereses saeculis  
rudibus Italiam divexarint.*

Dis. 61. *De Cardinalium Institutione.*

Dis. 62. *De Canonicis.*

Dis. 63. *De Advocatis Ecclesiarum  
& Vicedominis.*

Dis. 64. *De vario statu Dioceseon  
Episcopaliun.*

Dis. 65. *De Monasteriorum erectione  
& Monachorum Institutione.*

Dis. 66. *De Monasteriis Monialium.*

Fevrier, 1742. 367

Dis. 67. De Modis quibus olim Ecclesia, Episcopi, Canonici, Monasteria, atque alia hujusmodi universitates sacra terrenis opibus & commodis aucta sunt, &c.

Dis. 68. De redemptione Peccatorum, unde locis Deo dicatis multa oblata fuere, & Indulgentiarum origine, &c.

Dis. 69. De Censibus ac redditibus olim ad Ecclesiam Romanam Spectantibus, &c.

Dis. 70. De Cleri & Ecclesiarum immunitatibus, privilegiis ac oneribus post invectiones in Italiam barbaras Gentes, &c.

DE FLORENCE.

M. Riccio, Professeur en Langue Gréque à Florence, dont on a eu souvent occasion de parler dans ce Journal, vient de donner un Recueil de Pièces amusantes & badines, traduites en vers anacréontiques, en voici le titre : *La guerra de' Ranocchi, e de' Topi, tradotta in rime anacreontiche, da Angiolina Ricci, Professore di Lettere.*

i Qiii.

368 *Journal des Sçavans ,  
Greche nello studio Fiorentino , con  
alcuni volgarizzamenti , e un Ap-  
pendice di piacevoli Poëste. In Fi-  
renze , per Gaetano Albizzini ,  
1741. in-8°. Ce Recueil est dédié  
au Comte Mazzuchelli ; les Pièces  
qui le composent sont 1°. la Tra-  
duction en vers Anacréontiques  
de la Barrachomyomachie ; 2°.  
Celle de l'Icaro-Menippus de Lu-  
cien ; 3°. Celle de l'Opuscule  
d'André de Salerne intitulé : *la  
Guerra Grammaticale* , ou le com-  
bat sanglant qui se donna autre-  
fois entre l'armée du Verbe & cel-  
le du Nom ; 4°. Une Pièce nouvel-  
le aussi du même genre intitulée :  
*Sposalizio dell' X & della Z*. Dans  
ces deux derniers morceaux l'Au-  
teur explique la force & la proprie-  
té des Lettres de l'Alphabet ; 5°.  
La dernière est la Traduction du  
Panégyrique *della Pazzia* , com-  
posé par Erasme. On voit par une  
courte Préface qui est au commen-  
cement de cet Ouvrage que le but  
de l'Auteur est toujours d'encou-*



Fevrier 1742. 269

ragor ses Disciples à l'étude, & de leur inspirer le goût des Lettres Grecques, & en particulier d'Homère.

DE PADOUE.

M. le Marquis Poleni, Professeur de Mathématique à Padoue, vient de faire imprimer une Dissertation sur le Temple de Diane à Ephèse; il commence par décrire la situation de l'ancien Temple, sa construction & toutes ses parties. Il traite ensuite de l'incendie de ce Temple, & de son rétablissement; il en détaille toute l'architecture. Il fait une longue description des ruines de ce Temple. Il parle aussi de la statue de Diane, des richesses du Temple, de ses Prêtres, des Fêtes qu'on y célébroit, de l'Asyle & de quelques autres privilèges accordés à ce même Temple. Enfin il paroît par la lecture de cette Dissertation que l'Auteur n'est pas moins versé dans l'Antiquité, qu'il a fait voir par

370 *Journal des Sçavans*,  
» d'autres Ouvrages qu'il l'étoit  
» dans les Mathématiques.  
- (1) » Le même Auteur a inventé  
» une Machine, avec laquelle il  
» mesure l'accélération des graves:  
» dans leur chute beaucoup plus  
» exactement qu'on n'a fait jus-  
» qu'à présent.

DE HAMBOURG.

*Joannis Dieterici Winckleri Professoris Hamburgensis Disquisitiones Philologicae, Scripturae Sacrae quaedam loca, & antiquitatis tam Ecclesiasticae quam Profanae Monumenta illustrantes Hamburgi, apud Viduam Felgneriam, & Jo. Carolum Bohnum. 1741. in 8°. Cet Ouvrage de Philologie, où l'on éclaircit diverses Antiquités Sacrées & Profanes, contient huit Dissertations: la première est sur une nouvelle étymologie du mot *Egyptus*; la seconde sur l'ancienne Ville de Thmuis; la troisième est une Explication de la Vision d'Ezéchiel décrite au Ch. 1. de ce Prophète; la quatrième roule sur la*

Fevrier , 1742. 371

Prophétie de Zacharie qu'on lit au v. 8. du Ch. III. & au v. 12. Ch. VI. la cinquième sur le Précepte du Sauveur contenu au v. 10. Ch. X. de l'Evangile de S. Matthieu ; la sixième sur les soins que prenoient les anciens d'élever & d'instruire les enfans à l'occasion du v. 7 Ch. I. Ép. II. à Tim. La septième contient diverses réflexions sur l'Apocalypse ; la huitième est un Discours sur la Fête & le Mystere de la Pentecôte. Tels sont les sujets que l'Auteur traite dans son Livre. Si l'on y remarque beaucoup d'érudition , on ne peut s'empêcher d'y reconnoître un grand nombre de reproches contre l'Eglise Romaine également usés en eux-mêmes, & étrangers à la matiere.

DE J E N E.

Voici une troisième Edition des *Elémens de Physique* de M. Hamberger ; nous rappellerons ici le titre de cet Ouvrage en faveur de ceux de nos Lecteurs que leur curiosité ou leur genre d'étude porte-

1 Q. 71

372 *Journal des Sçavans*,  
roient à se le procurer : *Georgii  
Erhardi Hambergeri Phil. & Med.  
Doctores Elementa Physicæ, Metho-  
do Mathematica in usum Auditorii  
conscripca cum figuris æneis, etque  
Indice. Ed. tertia, aucta Præfatione  
de cautione in experimentis rectè for-  
mandis & applicandis adhibenda,  
& responsione ad dubia objecta. Penæ,  
sumptibus Hered. Meyeri, 1741.  
in-8°. On a changé plusieurs choses  
dans cette troisième Edition ; on y  
a mis une Préface assez étendue  
qui prescrit les règles & les condi-  
tions qu'il est nécessaire de suivre  
exactement pour faire les expé-  
riences, & pour s'assurer du suc-  
cès de celles qu'on fait. L'Auteur  
vient ensuite à l'attraction *New-  
tonienne*, il se plaint qu'on a forgé  
à plaisir une définition de l'attrac-  
tion contre les règles & l'esprit de  
la bonne Logique ; qu'on avoit  
d'abord déclaré qu'on ne vouloit  
regarder l'attraction, que comme  
un phénomène, ou une nouvelle  
découverte en Physique, & qu'on*

Fevrier, 1742. . . 373

La prise ensuite pour une cause réelle. Il soutient que toute attraction proprement dite qu'on voudroit admettre, suppose l'action d'un corps sur un autre corps éloigné, ce qui renferme une manifeste contradiction. Il répond à diverses objections qu'il tire des nouveaux Philosophes, & en particulier de M. Van - Musschenbroek. Cet Ouvrage mérite d'être connu.

DE HALLE.

*Joannis Simonis Onomasticum Veteris Testamenti, sive Tractatus Philologicus, quo nomina Veteris Testamenti propria ad appellativorum analogiam reducta, ex originibus & formis suis explicantur, cum aliarum gentium nominibus conferuntur; impositionis ratio quantum fieri potuit, ubique ostenditur, atque adeo lingue originali nova lux affunditur. Accedit Appendix continens Spicilegium observationum & additionum ad arcanum formarum nominum hebraicorum. Hale Magdeburgica, impensis Orphanotrophi,*

374. *Journal des Sçavans*,  
1741. in-4°. Dans cet Ouvrage de  
Philologie, qui est fort étendu,  
l'Auteur part de ce principe, que  
tous les noms propres des Hébreux  
& ceux des autres peuples étoient  
significatifs, & tout son but est de  
faire voir quelle est la force & la  
propriété des noms propres des  
Hébreux, qui se trouvent dans  
l'Ancien Testament, & par-là  
d'illustrer la Langue Hébraïque, à  
laquelle il s'applique depuis plu-  
sieurs années. M. Simonis a mis à  
la fin un *Appendix* contenant un  
Recueil ou Spicilege d'Observa-  
tions & d'additions qu'il a faites à  
son Traité qu'il publia ici en 1735,  
qui porte pour titre : *Arcanum for-  
marum nominum Hebraea Linguae.*

DE FRANCFORT.

On a réimprimé ici le Traité de  
Moralè du P. Ant. Alfonse de Sara-  
la Jesuite, intitulé : *Ars semper  
gaudendi ex principiis divina Pro-  
videntia, & recta conscientia deduc-  
ta, locupletiolem edidit cum Prafa-  
sione Jo. Petri Renschii P. P. O. in*

www.libtool.com.cn  
Fevrier, 1742. 375

*Atademiâ Jenensî Joannes-Christia-  
nus Fischerus , &c. Francofurti ,  
apud Christ. Frideric. Weygandum.  
1741. in - 4°. 2 vol. La nouvelle  
Préface qu'on a mise sert d'intro-  
duction à ce Traité & en contient  
le plan. On en rendra compte au  
public dans quelque'un des Jour-  
naux suivans. Le même Ouvrage  
se trouve aussi à Leipfick.*

F R A N C E.

D E P A R I S.

Brunet pere & fils, Libraires au  
Palais, viennent de mettre en  
vente une nouvelle Edition des  
*Oeuvres de M. de Fontenelle.* Cette  
Edition est considérablement aug-  
mentée : elle forme six Volumes  
*in-12.* Le portrait de M. de Fon-  
tenelle est à la tête ; & on trou-  
vera à la page du titre de chaque  
Volume une vignette allégorique  
aux matieres contenuës dans ce  
même Tome. On n'a d'ailleurs  
rien négligé, soit caractères, pa-  
pier, correction dans l'impression  
pour bien exécuter cette Edition.

376 *Journal des Sçavans*,  
On donnera incessamment dans le  
Journal de plus grands éclaircisse-  
mens sur cette même Edition, avec  
l'Extrait des Ouvrages nouveaux  
qu'elle renferme.

M. Col-de-Villars, Docteur-  
Régent & Doyen de la Faculté de  
Medecine en l'Université de Paris,  
a donné, il y a déjà quelque tems,  
le quatrième Tome de son *Cours*  
*de Chirurgie dicté aux Ecoles de*  
*Medecine contenant le Traité des*  
*Ulcères, & un petit Dictionnaire*  
*Latin & François des termes de*  
*Medecine & de Chirurgie.* Chez  
J. B. Coignard, Imprimeur-Li-  
braire. 1741. in-12. 2 vol.

Jacques Gandouin, Libraire à la  
descente du Pont Neuf, débite  
une magnifique Edition de *la Hen-*  
*riade de M. de Voltaire*, dans la-  
quelle on trouve toutes les varian-  
tes. Cette Edition est ornée de  
toutes les estampes de celle de  
Londres, in-4°.

*La Religion, Poëme, en six*  
*Chants.* Chez J. B. Coignard, &



Fevrier , 1742. 377

Jean Desaint , 1742. in-4°. On  
rendra compte de cet Ouvrage  
dans un des Journaux suivans.

Charles Osmont , Jacques  
Cloufier , Louis-Etienne Ganeau  
ont achevé d'imprimer & débitent  
actuellement les deux premiers  
Volumes de l'*Histoire générale  
d'Espagne* , traduite de l'Espagnol  
de Dom Jean de Ferreras , enrichie  
de notes historiques & critiques , de  
vignettes en taille douce & de Car-  
tes Géographiques , par M. d'Her-  
milly , 1742. in-4°. deux vol. M.  
d'Hermilly a joint à sa Traduction  
tous les secours qu'on pouvoit de-  
sirer pour rendre utile la lecture  
de cette Histoire ; outre les Préfa-  
ces de l'Auteur qu'il a traduites, il  
en a mis de nouvelles ou plutôt des  
Dissertations étendus sur tous les  
points principaux qui demandoient  
à être discutés & éclaircis ; des  
Tables Chronologiques relatives à  
l'époque de l'Ere vulgaire & à cel-  
le de l'Hégire ; d'autres Tables  
pour les Sommaires & pour les

avec en volume le même

778 *Journal des Sçavans*,  
Auteurs qui ont fleuri dans les différens siècles dont on écrit l'Histoire avec leurs Ouvrages ; une Chorographie de l'ancienne division de l'Espagne ; enfin une Table générale des matières pour chaque Volume. Les deux premiers Volumes qu'on vient de donner vont jusqu'au dixième siècle. L'Ouvrage entier formera neuf Volumes. On imprime actuellement le troisième & quatrième. On débitera dans la suite cet Ouvrage par souscription ; voici les conditions que les Libraires proposent :

On délivre présentement les deux premiers Volumes , & on fournira les deux Volumes suivans au mois de Mars de l'année 1743.

» Les Souscripteurs payeront  
» pour chaque Volume en blanc 8  
» liv. 10 sols , ce qui fera , pour  
» l'Ouvrage complet 76 l. 10 s. En  
» recevant présentement les deux  
» premiers Volumes on payera 25  
» l. 10 s. en retirant le 3 & le 4 17  
» liv. en retirant le 5 & le 6 17  
livres , en retirant le septième &

Fevrier, 1742. 379

» le 8.<sup>ne</sup> 17 liv. ainsi on recevra le  
» dernier Volume sans rien payer.  
» A l'égard du grand papier, on  
» payera 15 l. pour chaque Volu-  
» me, & on suivra les mêmes ar-  
» rangemens qu'on a marqués  
» pour le petit papier. Ceux qui  
» n'auront pas souscrit payeront  
» 11 l. pour chaque vol. en petit  
» papier, & 20 l. pour chaque vol.  
» en grand papier. On ne recevra  
» des Souscriptions que jusqu'au  
» premier d'Octobre prochain.

Voici un projet de Souscription  
pour les *Œuvres de Messire Jacques  
Benigne Bossuet Evêque de Meaux*,  
Le Mercier & Boudet, la Veuve  
Alix & Barois fils, Libraires, ont  
entrepris d'en donner une Edition  
complete. Ils ont recueilli avec  
soin les meilleures Editions de  
chacun des Ouvrages de ce grand  
Evêque, & ont pris les mesures  
les plus exactes afin qu'il ne leur  
en échapât aucun. L'ordre qu'ils  
se proposent de suivre dans leur  
Collection, est de commencer par

380 *Journal des Sçavans* ;  
ce qui regarde l'Écriture Sai  
de donner ensuite ce que l'Aut  
a écrit pour la défense de l'E  
contre les Protestans & de co  
nuer à garder le même ordre  
tant qu'ils pourront selon la q  
té des différentes matières. C  
Collection sera imprimée in  
Cependant pour satisfaire au  
de plusieurs personnes, on en t  
quelques exemplaires *in-fol.*  
*in-4<sup>o</sup>*. dont les Vol. seront d  
ou 90 feuilles, voici les condit  
le premier paiement sera d  
liv. le second sera de 24 liv.  
» recevant les quatre pren  
» Volumes sur la fin de l'a  
» 1742. Le troisième en rece  
» le 5 & 6 vol. sera de 18 liv. d  
» mois en six mois on recevra  
» Volumes, pour lesquels on p  
» ra 18 liv. & ce jusqu'aux  
» derniers Volumes qui seront  
» livrés sans rien payer.  
» La Souscription de l'exem  
» re *in-fol.* qui contiendra en  
» 180 feuilles, sera double du

Fevrier , 1742. 381

» de l'in-4°. « & les Volumes seront délivrés aux mêmes conditions. A l'égard de ceux qui n'auront pas souscrit, ils acheteront chaque Volume 13 liv. 10 sols, & n'en pourront avoir qu'en prenant la Collection complete. On ne recevra des Souscriptions que jusqu'au premier de Septembre prochain.

La *Seconde Partie de l'Histoire de Lacédémone*, composée par M. l'Abbé Guyon paroît depuis peu ; ce Volume est le dixième de l'*Histoire des Empires & des Républiques*. Le même Auteur a publié en même tems la *seconde Partie de l'Histoire d'Athènes*. Cette seconde Partie forme le douzième Tome de l'*Histoire des Empires*, &c. Chez H. L. Guerin, J. Villette & C. J. B. Delespine, 1741. in-12. 2 vol.

On trouve encore chez les mêmes Libraires la *Continuation de l'Histoire Romaine de Laurent Echart jusqu'à la prise de Constan* ;

382 *Journal des Sçavans ;*  
*tinople par Mahomet II. en*  
*in-12. 1741. 4 vol.*

L'Académie de Chirurgie  
proposé pour le prix de l'  
1741. de *déterminer ce que c'*  
*les résolutifs , d'expliquer les*  
*niere d'agir , de distinguer les*  
*férentes espèces & de marque*  
*usage dans les maladies Chirurg*  
Mais comme les Pieces qui  
reçues n'avoient pas l'exac  
& la solidité qu'elle desiroit  
n'a pas adjugé le prix , & elle  
devoir proposer encore le  
sujet pour l'année 1743. Les  
ditions qu'elle demande pou  
ter scavamment la matier  
résolutifs , & pour satisfaire  
nement à son Programme ,  
qu'on » s'attache sur-tout à  
» par classes les différens  
» de résolutifs simples & co  
» fés ; à distinguer soit par  
» gré d'activité , soit par la s  
» soit par l'odeur , soit par l  
» tres caractères physiques  
» remedes , les différentes e

Feurier , 1742. 383

» que chaque genre peut renfer-  
» mer ; à recueillir les différentes  
» formules les plus usitées par les  
» grands Maîtres tant anciens que  
» modernes ; à déterminer l'usage  
» de ces diverses espèces de reme-  
» des dans les maladies selon leurs  
» différentes complications , leurs  
» différens tems , & les différen-  
» tes parties où elles arrivent ; à  
» appuyer leurs sentimens sur l'ex-  
» périence , & sur les observations  
» des meilleurs Praticiens , &c. «  
Le prix sera double. Ceux qui don-  
peront des Mémoires auront soin  
de les écrire très - lisiblement , en  
Latin ou en François , & de les  
adresser francs de port à M. Mala-  
val , Directeur de l'Académie de  
Chirurgie , ou à M. Quesnay, Se-  
cretaire. Toutes personnes pour-  
ront aspirer au prix ; on n'excepte  
que les membres de l'Académie.  
Les Ouvrages seront reçus jus-  
qu'au dernier de Janvier 1743. &  
l'Académie à son Assemblée qui se  
tiendra le Mardy d'après la Fête

584 *Journal des Sçavans*,  
Trinité de la même année, pro-  
clamera la Piece qui aura rem-  
porté le prix, lequel sera délivré à  
l'Auteur ou à son porteur de pro-  
curation.

---

## T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal de Fev. 1742.

<b>L</b> Es Antiquitez Italiques du moyen âge, &c. pag. 196	
Traité Synthésique, ou Elémens de Géométrie, &c. 214	
Histoire Romaine de Tite Live, 249	
Histoire générale des Cérémonies Religieuses de tous les Peuples du Monde, &c. 262	
Dissertation sur la Couleur des Né- gres, &c. 289	
Essai de Critique sur les Ouvrages des Medecins, 319	
Nouvelles Litteraires, 372	

Fin de la Table.



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
&  
POUR  
L'ANNE'E M. DCC. XLII.  
M A R S.



A PARIS,  
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des  
Augustins, du côté du Pont Saint Michel,  
à la Renommée & à la Prudence.

---

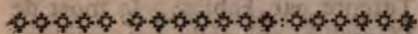
M. DCC. XLII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.





LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



MARS. M. DCC. XLII.

*HISTOIRE ROMAINE,*  
*depuis la fondation de Rome jus-*  
*qu'à la Bataille d'Actium, c'est-*  
*à dire jusqu'à la fin de la Répu-*  
*blique. Par M. Rollin, ancien*  
*Recteur de l'Université de Paris,*  
*Professeur d'Eloquence au Collège*  
*Royal, & Associé à l'Académie*  
*Royale des Inscriptions & Belles-*  
*Letres. Tome VI. in-12. p. 632.*  
*avec une Carte Géographique de*  
*la Grèce proprement dite, par le*  
*Mars.* i R ij

*Sieur Danville Géographe du Roi,*  
 A Paris , chez la Veuve Etienne,  
 Libraire , rue S. Jacq. vis-à-vis  
 la rue du Plâtre , à la Vertu ,  
 1741.

**L**E Livre dix-huitième , qui est le premier de ce nouveau Volume , renferme l'Histoire des années 542 , 543 & 544. La prise de Tarente par Fabius , la mort de Marcellus qui périt dans une embuscade , & la défaite d'Asdrubal par les Consuls Livius & Néron en sont les principaux événemens.

Caton surnommé le Censeur servoit sous Fabius au Siège de Tarente , il n'étoit alors âgé que de 14 ans. M. Rollin fait à cette occasion le portrait de cet illustre Romain tel qu'il étoit dans sa première jeunesse , il la passa dans des terres que son pere lui avoit laissées près du Pays des Sabins. » Un travail continuel , une vie sobre & » réglée lui avoient fait un tempé-

Mars , 1742. - 389

» ramment fort & robuste & ca-  
 » pable de soutenir les plus rudes  
 » fatigues. Près de sa maison de  
 » campagne étoit la petite métai-  
 » rie qui avoit appartenu à Mar-  
 » tius-Curius. Il alloit souvent s'y  
 » promener & considérant la pe-  
 » titesse du champ , la pauvreté &  
 » la simplicité de la maison , il ne  
 » pouvoit se lasser d'admirer ce  
 » grand Homme qui étant devenu  
 » le plus illustre des Romains ,  
 » ayant vaincu les Nations les plus  
 » belliqueuses & chassé Pirrus  
 » de l'Italie , cultivoit lui-même ce  
 » petit champ , & après tant de  
 » triomphes habitoit encore une si  
 » chétive maison. Il trouvoit une  
 » véritable grandeur d'ame dans  
 » cette simplicité ; & non content  
 » d'une stérile admiration il la prit  
 » pour modèle & se fit un devoir  
 » & un honneur de l'imiter.

Valérius-Flaccus , qui avoit des  
 terres voisines de la métairie de  
 Caton , ayant entendu parler de  
 son mérite , voulut le connoître.

390 *Journal des Scévans* ;

» Il reconnut en lui un caractère si  
» sage & des talens si propres pour  
» la Ville qu'il vit bien que c'étoit  
» comme une plante excellente  
» qui méritoit d'être cultivée &  
» transplantée dans un meilleur  
» terroir. Il lui conseilla donc & lui  
» persuada d'aller à Rome pour se  
» mettre en état d'entrer dans le  
» maniement des affaires publi-  
» ques.

» Il n'y fut pas long-tems sans se  
» faire des amis & des admira-  
» teurs , sur - tout par la force &  
» l'éloquence de ses plaidoyers..  
» Car regardant le talent de la  
» parole comme un instrument ,  
» non-seulement utile , mais abso-  
» lument nécessaire à quiconque  
» ne vouloit pas vivre dans l'obscu-  
» rité , mais qui songeoit à se faire  
» considérer dans la République ,  
» il l'avoit cultivé avec un fort  
» grand soin.

D'abord parmi les plus anciens  
Sénateurs il choisit Quintus-Fabius-  
Maximus pour s'attacher à lui..

Mars, 1742. 391

» De jeunes gens, dit M. Rollin,  
» qui recherchent ainsi dans quel-  
» que emploi que ce soit la con-  
» noissance & l'amitié de ceux qui  
» s'y distinguent par leur mérite &  
» leur probité donnent de grandes  
» espérances pour l'avenir. Car il  
» y a tout lieu de présumer que se  
» plaissant à leur conversation,  
» étant témoins de leur conduite,  
» & les regardant comme leurs  
» modèles ils se piqueront un jour  
» de les imiter.

On trouva dans Tarente une  
grande quantité d'argent tant en  
monnoye qu'en vaisselle, il y  
avoit aussi beaucoup de statues &  
de tableaux. » Les statues repre-  
» sentoient les Dieux de Tarente de  
» grandeur naturelle, chacun avec  
» les armes qui leur étoient pro-  
» pres & dans la posture de com-  
» battans. Le Questeur demandant  
» à Fabius ce qu'il vouloit qu'on  
» fit des Dieux des Tarentins : *lais-*  
» *sons*, dit-il, *aux Tarentins leurs*  
» *Dieux qui les ont si mal servis &*

392 *Journal des Sçavans ;*  
» qui sont irrités contre eux. Il em-  
» porta seulement une statuë  
» d'Hercule qui étoit d'une gran-  
» deur extraordinaire , & que  
» Plutarque appelle pour cette rai-  
» son le *Colosse d'Hercule*. Strabon  
» nous apprend qu'elle étoit d'ai-  
» rain & de la main de Lisippe le  
» plus habile Sculpteur de l'anti-  
» quité. Fabius la plaça dans le  
» Capitole & mit tout auprès sa  
» propre statuë.

Ce fut par ruse & par intelligen-  
ce que Fabius se rendit maître de  
Tarente. L'année suivante Marcellus dont Annibal ne redoutoit pas  
moins la valeur toujours active  
que la lenteur utile de Fabius tom-  
ba inconsidérément dans une em-  
buscade où il fut tué.

» On ne peut , dit *M. Rollin* ,  
» refuser à Marcellus l'honneur  
» d'avoir été un des plus grands  
» Capitaines Romains. Fabius &  
» lui contribuèrent également ,  
» quoique par des voyes bien  
» différentes à sauver la Républi-



Mars , 1742. 393

» que , & c'est avec raison que l'un  
» fut appelé le *Bouclier* & l'autre  
» l'*Epée* de Rome. Fabius d'un ca-  
» ractère ferme & constant ne se  
» départit jamais du plan qu'il for-  
» ma d'abord , absolument néces-  
» faire , au moins dans les com-  
» mencemens , pour établir les  
» affaires & pour rendre peu à peu  
» la confiance aux Troupes décou-  
» ragées , & semblable à une ri-  
» vière qui coule sans bruit & qui  
» gagne toujourns du terrain , il  
» s'appliqua & réussit à miner in-  
» sensiblement les forces d'un en-  
» nemi fier des victoires qu'il avoit  
» remportées. Marcellus au con-  
» traire d'une valeur vive & bril-  
» lante fit succeder à la consterna-  
» tion dont les Romains étoient  
» saisis depuis long-tems l'impatien-  
» ce de combattre , & leur éleva  
» le courage jusqu'à les porter non  
» seulement à ne pas ceder facile-  
» ment la victoire , mais à la dis-  
» puter opiniâtrément , en sorte  
» qu'Annibal, rencontroit à tous

394. *Journal des Sçavans*,  
» mens sur les pas Marcellus  
» me un torrent impétueux  
» renversoit tous ses desseins &  
» noit toutes les entreprises.  
» la fermeté & la constance de  
» à se tenir toujours sur la dé  
» ve, mêlée à l'audace & à l  
» vacité de l'autre qui haza  
» tout fut le salut de Rome..

» Mais il faut avouer que  
» gloire de leur vie a été à peu  
» égale, quoique par un gen  
» mérite tout différent, la  
» Marcellus paroît donner l'a  
» tage à la sage lenteur de Fa  
» Cette mort déplorable par  
» te sorte d'endroits l'est sur  
» en ce qu'on peut lui repro  
» d'avoir exposé au danger d  
» ris sa personne, celle de  
» Collégué & en même tems  
» la République par une vi  
» qui ne convenoit ni à son  
» (il avoit plus de 60 ans.) ni  
» prudence qu'il devoit avo  
» quise depuis tant d'années  
» faisoit la guerre. Quand la

Mars , 1742. 395

» sence du Commandant est néces-  
» faire ou d'un grand poids pour  
» le succès d'une action importan-  
» te & décisive , il doit pour lors  
» payer de sa personne. Mais lorf-  
» que l'avantage qui reviendra de  
» la victoire n'est que médiocre ,  
» ou qu'il hazarde tout en s'expo-  
» sant , ce n'est plus bravoure ,  
» mais témérité & bravade. Il doit  
» se souvenir qu'il y a une extrême  
» différence entre un Général &  
» un simple Soldat. Il ne s'expose-  
» ra que comme il convient à un  
» Général : comme la tête & non  
» comme la main ; comme celui  
» qui doit donner les ordres & non  
» comme ceux qui doivent les exé-  
» cuter. Euripide dit dans une de  
» ses Pieces que si un Général doit  
» mourir , ce doit être en laissant  
» sa vie entre les mains de la vertu ;  
» comme pour faire entendre qu'il  
» n'y a point de véritable valeur  
» sans sagesse & sans prudence, &  
» que la vertu seule , non un vain  
» desir de gloire, a droit sur la vie.

396 *Journal des Scythes* ;  
» d'un Général : parce que l'  
» devoir du courage est de sa  
» celui qui sauve les autres.  
» Appien remarque-t-il qu'A  
» bal le loua comme Soldat  
» blama fort comme Capitain

Claudius Néron & Marcus  
vius succederent dans le Con  
à Marcellus & à son Collé  
Néron eut pour son partage  
pays des Brutiens & la Lucanie  
il devoit faire tête à Annibal.  
vius eut pour le sien la Gaule c  
pine , où il fut envoyé co  
Asdrubal qu'on sçavoit être p  
passer les Alpes. Il les passa en  
avec assez de facilité , après  
il envoya des Couriers à son  
re Annibal pour lui faire par  
son arrivée & du projet qu'il a  
formé de se joindre à lui c  
l'Ombrie. Ces Couriers étant r  
bés entre les mains de Claud  
Néron , il conçut un de ces  
seins hardis dont l'événement  
fait aux yeux du vulgaire la he  
ou la gloire. Ce dessein étoit

Mars , 1742. 397

tromper Annibal en laissant auprès de lui son camp toujours dans le même état , de maniere qu'il put croire que le Consul étoit présent, de traverser lui-même avec des Troupes d'élite toute la longueur de l'Italie , d'aller se joindre à son Collégué pour accabler Asdrubal , & de revenir ensuite dans son camp avant qu'Annibal se fût aperçu de son absence. Néron exécuta très-heureusement ce projet , Asdrubal fut défait & tué & le Consul de retour dans son camp fit jeter dans celui d'Annibal la tête du frere de ce Général dont il lui apporta par-là le funeste sort. La joye qu'on eut à Rome en recevant une si heureuse nouvelle fut d'autant plus grande que les allarmes avoient été plus vives. On ne pouvoit assez louer le Consul : » mais » ce hardi projet , dit M. Rollin , » qui excitoit si fort l'admiration » étoit-il donc véritablement loüable en lui-même , & séparé de » cet éclat ébloüissant qui l'environ-

298 *Journal des Scavans*,

ne après l'événement ? Les allar-  
mes des Romains pendant que  
Néron étoit en marche pour al-  
ler joindre son Collègue étoient-  
elles mal fondées & avoient-ils  
tort d'être disposés à accuser de  
témérité un Général qui livroit  
en quelque sorte son armée &  
son camp en proie à l'ennemi  
en les laissant sans chef & dé-  
nués de la meilleure partie de  
leurs forces ? & étoit-il vraisem-  
blable qu'un guerrier aussi actif  
& aussi vigilant que l'étoit Anni-  
bal dût demeurer pendant plus  
de douze jours endormi jus-  
qu'au point de ne s'appercevoir  
en aucune sorte du départ des  
Troupes & de l'absence du Con-  
sul ?

Il faut avouer que s'il y avoit  
eu en cela de la témérité, le  
succès quelque heureux qu'il ait  
été ne pourroit couvrir ni excu-  
ser la faute du Général. Mais on  
ne peut pas porter ce jugement  
de l'entreprise de Néron. Il n'est

Mars, 1742. 399

pas si étonnant qu'Annibal ait  
ignoré le départ des Troupes du  
Consul, ou n'en ait pas été fort  
touché? Un Général fait tous les  
jours des détachemens de son ar-  
mée plus ou moins grands qui  
sont sans conséquence. Celui-ci  
n'étoit pas fort considérable. Sept  
mille hommes ôtés d'une armée  
de plus de 40 mille ne l'affoiblis-  
soient pas assez pour la mettre  
hors d'état de défense. Il y lais-  
soit des Officiers dont il con-  
noissoit l'habileté & le courage,  
& qu'il sçavoit être très-capables  
de commander en chef. D'ail-  
leurs trois ou quatre corps d'ar-  
mées Romaines qui environ-  
noient de toutes parts Annibal  
suffisoient pour l'empêcher de  
faire de grands progrès en l'ab-  
sence du Consul quand même il  
s'en seroit apperçu. Ajoûtons  
que ce Général qui voyoit ses  
forces beaucoup diminuées par  
plusieurs échecs sembloit être  
devenu moins vif & moins hardi.

400 - *Journal des Sçavans* ;  
» pour attaquer. C'étoit donc avec  
» raison, *conclut M. Rollin*, que  
» l'entreprise de Néron qui contri-  
» bua si fort à la victoire fut géné-  
» ralement admirée.

Le Livre 19<sup>me</sup> embrasse l'espace  
des quatre années 545, 546, 547,  
& 548.

Il ne se passa rien la première  
année de considerable entre Anni-  
bal & les Généraux Romains. Ce  
Général, après avoir vû tout récem-  
ment sa famille & sa patrie frappées  
d'un si terrible coup par la mort  
d'Asdrubal son frere & par l'entiere  
défaite de l'armée de ce Général,  
ne crut pas qu'il lui convînt d'aller  
attaquer des ennemis victorieux.  
Les Romains de leur côté voyant  
qu'il se tenoit en repos. jugerent à  
propos de l'y laisser, tant son nom  
seul leur paroissoit redoutable dans  
le tems même qu'autour de lui  
tout tomboit en décadence. Ici,  
dit M. Rollin, Polybe & après lui  
Tite-Live font une réflexion tout-  
à-fait capable de donner une gran-



Mars , 1742. 401

de idée d'Annibal. » Il semble,  
» disent ils , que ce grand Hom-  
» me se soit montré encore plus  
» digne d'admiration dans la mau-  
» vaïse fortune que dans la bonne.  
» En effet , n'est-ce pas une chose  
» qui tient du prodige que depuis  
» 13 ans qu'il faisoit la guerre dans  
» un pays étranger fort loin de sa  
» patrie avec des succès fort diffé-  
» rens ; à la tête d'une armée com-  
» posée non de Citoyens Cartha-  
» ginois , mais d'un amas confus  
» de plusieurs Nations qui n'é-  
» toient unies entr'elles ni par les  
» mêmes loix ni par le même lan-  
» gage , & dont les habits, les ar-  
» mes, les cérémonies, les sacrifi-  
» ces & les Dieux mêmes étoient  
» différens ; il ait sçu les lier en-  
» semble & ferrer leur union par  
» des nœuds si étroits que pendant  
» cette longue suite d'années il ne  
» se soit jamais élevé ni aucune  
» discorde entre ses Troupes ni  
» aucune sédition contre leur chef,  
» quoique souvent les vivres &c

402 *Journal des Sçavans ;*  
» l'argent leur eussent manqué  
» dans un Pays ennemi , ce qui  
» dans la premiere guerre punique  
» avoit causé tant de desordres en-  
» tre les Commandans & les Sol-  
» dats ; mais depuis qu'il eût perdu  
» son unique ressource par la mort  
» d'Asdrubal & la défaite de son  
» armée & qu'il eût été obligé de  
» se retirer dans un petit coin du  
» Brutium en abandonnant tout le  
» reste de l'Italie ; à qui ne paroî-  
» tra-t-il pas surprenant qu'il ne se  
» soit excité aucun mouvement  
» parmi ses Soldats dans une con-  
» joncture où tout lui manquoit ?  
» Car les Carthaginois assez em-  
» barrassés à trouver des moyens  
» de se conserver dans l'Espagne  
» ne lui envoyoiént pas plus de se-  
» cours que s'il eût eu tout en abon-  
» dance dans l'Italie. Voilà un de  
» ces traits marqués qui caractéri-  
» sent un homme supérieur & qui  
» font voir jusqu'à quel point An-  
» nibal avoit porté l'habileté dans  
» le métier de la guerre , « tandis

---

Mars, 1742. 487

que les affaires des Carthaginois déclinoyent en Italie, elles étoient entièrement desespérées en Espagne. Scipion après y avoir tout soumis forma le projet de passer en Affrique & de faire éprouver aux Carthaginois tous les maux qu'Annibal faisoit éprouver aux Romains depuis si long-tems. Ce projet trouva de fortes oppositions dans le Sénat, & sur-tout de la part de Fabius, il paroît par le Discours que Tite - Live lui met dans la bouche que dans cette occasion il fut moins animé par la vûë du bien public que par une secrette envie qu'il portoit à Scipion, » Fabius étoit certainement » un grand Homme, dit M. Rollin, » mais il étoit homme. Nous » avons admiré sa modération & » sa patience dans la dispute qu'il » eut avec Minucius. Il étoit alors » soutenu par le sentiment & la » conviction intérieure de sa supériorité de mérite au-dessus de son rival. Mais ici la vûë d'un mérit-

404 *Journal des Sçavans ;*  
» te naissant qu'il ne peut se dissi-  
» muler & dont l'éclat qui ira tou-  
» jours en croissant peut obscurcir  
» la réputation qu'une longue sui-  
» te d'années & de services lui a  
» acquise , lui donne une inquié-  
» de dont il n'est pas le maître , &  
» le tire de cette assiette tranquille  
» où le tenoit la possession d'une  
» gloire que personne ne lui avoit  
» encore disputée. « Malgré l'op-  
position de Fabius , Scipion eut la  
Sicile pour son département avec  
la permission de passer en Affrique  
s'il le jugeoit à propos.

Dans l'année 547 les Romains  
ayant consulté les Livres de la Si-  
bille à l'occasion de pluies de pier-  
re , c'est - à - dire de grosse grêle ,  
qui avoient été fréquentes , on y  
trouva un Oracle qui déclaroit que  
quand un ennemi étranger auroit  
porté la guerre dans l'Italie le  
moyen de le vaincre étoit d'aller  
chercher la mere *Idée* à Pessinonte  
& de l'apporter à Rome. Cette  
Déesse étoit aussi appelée *Rhée* ,

Mars , 1742. 405

*Ops*, la mere des Dieux, & le nom d'*Idée* lui venoit du mont Ida en Phrygie où elle étoit honorée d'un culte particulier. Les Romains voulant accomplir l'Oracle envoïerent Levinus avec quatre Collègues en Ambassade au Roi de Pergame pour en obtenir la Déesse. En faisant route vers l'Asie ils aborderent à Delphes & en consulterent l'Oracle. Il leur fut répondu que leur voyage auroit un heureux succès, mais que quand ils auroient conduit la Déesse à Rome ils eussent soin de l'y faire recevoir par les mains du plus homme de bien qui fut en cette Ville. Attale Roi de Pergame reçut très-bien les Députés & leur remit entre les mains la *Mere des Dieux*, c'étoit une pierre que les habitans avoient en grande vénération.

Lorsqu'elle fut près de Rome, ce fut un grand embarras pour le Sénat de se voir obligé de décider quel étoit le plus homme de bien de la République. Il n'y avoit point

406 *Journal des Sçavans,*  
*de citoyen*, dit Tite-Live, qui n'avoit  
préferé sans hésiter cette victoire rem-  
portée à juste titre à tous les com-  
mandemens & à toutes les dignitez,  
qu'on pouvoit obtenir par les suffra-  
ges du Sénat ou du peuple. Parcou-  
rez tous les fastes, dit un autre Au-  
teur, & tous les triumpes qui y sont  
rapportés, & vous reconnoîtrez qu'il  
n'est point de gloire plus éclatante  
que celle de tenir le premier rang  
parmi les gens de bien.

« Il y a donc dans la vertu, dit  
« M. Rollin, une grandeur bien  
« réelle, puisqu'elle doit être pré-  
« férée à tout ce qu'il y a de plus  
« brillant & de plus recherché.  
« Mais on sera bien étonné de voir  
« que parmi tant de grands Hom-  
« mes d'une si haute réputation &  
« d'un mérite si généralement re-  
« connu qui étoient alors à Rome  
« une distinction si honorable tom-  
« ba sur un jeune homme qui n'a-  
« voit pas encore 17 ans. C'étoit  
« Publius - Scipion surnommé Nè-  
« cesse, fils de Cnéus qui étoit mort

Mars , 1742. 407

en Espagne. Il est bien fâcheux,  
» ajoute M. Rollin , que l'Histoire  
» ne nous apprenne point quelles  
» qualitez déterminèrent le Sénat  
» à prononcer ce jugement.

» Le jeune Scipion eut ordre  
» d'aller jusqu'à Ostie au - devant  
» de la Déesse avec toutes les Da-  
» mes Romaines , de la tirer du  
» vaisseau qui la portoit & de la  
» mettre entre les mains des Da-  
» mes. Quand le vaisseau fut entré  
» dans le Tibre , il arriva , s'il en  
» faut croire les Historiens, un ac-  
» cident qui causa une grande sur-  
» prise & une grande douleur : le  
» vaisseau s'arrêta tout d'un coup  
» sans qu'il fût possible de le faire  
» avancer , alors une des Dames  
» Romaines nommée Claudia-  
» Quinta , dont la réputation avoit  
» été jusques-là équivoque ( c'é-  
» toit sa trop grande parure qui  
» avoit donné lieu à ces mauvais  
» bruits ) pria les Dieux que si les  
» soupçons contre sa vertu étoient  
» sans fondement le vaisseau au-

408 *Journal des Sçavans,*

»quel elle avoit attaché sa ceinture  
» pour le tirer la suivit, ce qui ar-  
» riva dans le moment. Scipion y  
» étant entré, prit la Déesse des  
» mains des Prêtres & la transporta  
» sur le bord où elle fut reçue par  
» les Dames Romaines. Se succe-  
» dant les unes aux autres pour par-  
» tager un si glorieux fardeau, elles  
» entrereat dans la Ville dont tout  
» le peuple étoit sorti pour aller au  
» devant de la Déesse; & par-tout où  
» elle passoit on avoit mis devant  
» les portes des maisons des vases  
» où fumoit l'encens pour honorer  
» son passage. En même tems tout  
» retentissoit des prieres qu'on lui  
» adressoit pour lui demander  
» d'entrer dans Rome avec bonté  
» comme dans son domicile & d'y  
» établir sa résidence. Enfin elles la  
» déposerent dans le Temple de la  
» Victoire sur le Mont Palatin, &  
» ce jour devint dans la suite un  
» jour de Fête pour les Romains.

Le Livre 20<sup>me</sup> renferme l'Histoire  
de près de 5 ans depuis 548 jusqu'à



*Mars*, 1742. 409

552. Il contient les actions les plus éclatantes de Scipion. Ce grand Capitaine, après avoir signalé son arrivée en Affrique par la défaite d'un corps de Cavalerie Carthaginoise, brûla bien-tôt après les Camps de Syphax & d'Asdrubal. Syphax venoit d'épouser Sophonisbe fille d'Annibal, qui avoit été auparavant promise à Masinissa. Syphax en faveur de ce mariage avoit renoncé à l'alliance des Romains. Il avoit dix mille chevaux & 50 mille hommes d'Infanterie. Asdrubal avoit trente mille hommes de pied & trois mille chevaux. Scipion fut informé que les Carthaginois étoient logés sous des huttes faites uniquement de bois & de branchages sans aucun mélange de terre & que celles des Numides de joncs & de feuillages étoient partie au dedans & partie hors du fossé & des retranchemens. C'est ce qui lui fit former le projet qu'il exécuta avec beaucoup de secret & d'habileté. Il

*Mars.*

1 S

410 *Journal des Sçavans*  
entama une négociation avec  
phax, & sous ce prétexte  
envoya plusieurs fois des dé  
qu'il faisoit accompagner de  
sonnes intelligentes & d'Offi  
déguisés en esclaves qui e  
soin d'observer exactement  
entrées & les issues des deux  
& la maniere dont on y fai  
garde. Quand il se crut as  
sûr pour la réussite de son  
il rompit la négociation, &  
pris les mesures qu'il jugea c  
nables il tint conseil, & apr  
ceux qu'il avoit employés  
reconnoître l'état des deux  
en eurent rendu compte, il d  
soit projet & en fixa l'exécu  
la nuit suivante. » Il ordonn  
» Tribuns de faire sortir le  
» gions du camp au premier  
» qu'on leur donneroit aprè  
» l'on seroit sorti du Consei  
» Troupes prirent de la nour  
» & partirent selon l'ordre  
» les en avoient reçu immé  
» ment après le coucher du

Mars , 1742. 411

» Quelque tems après elles se mi-  
 » rent en ordre de bataille , &  
 » marchant au petit pas elles arri-  
 » verent sur le minuit au camp des  
 » ennemis distant du leur d'envi-  
 » ron deux lieuës. Là Scipion don-  
 » nant une partie de ses troupes à  
 » Lélius, le chargea d'aller, accom-  
 » pagné de Masinissa & de ses Nu-  
 » mides , attaquer le camp de Sy-  
 » phax & d'y mettre le feu. Et en  
 » même tems prenant Lélius &  
 » Masinissa à part il les conjura de  
 » remedier par un redoublement  
 » de vigilance & d'attention au  
 » trouble que la nuit pouvoit ap-  
 » porter dans l'exécution d'une  
 » telle entreprise. Que pour lui il  
 » attaqueroit Asdrubal & les Car-  
 » thaginois : mais qu'il ne com-  
 » menceroit que quand il auroit vu  
 » le feu au camp de Syphax.

» Il n'attendit pas long - tems ;  
 » car dès que la flamme eut pris  
 » aux premieres cabanes , elle se  
 » communiqua de proche en pro-  
 » che avec tant de promptitude

412 *Journal des Sçavans ;*

» qu'en très-peu de tems toutes les  
» parties du camp furent embras-  
» sées, On peut juger de la con-  
» sternation que jetta parmi les  
» ennemis un incendie nocturne si  
» promptement & si universelle-  
» ment répandu. Mais les Barba-  
» res qui l'attribuoient au hazard ,  
» sans penser en aucune façon aux  
» Romains étant accourus sans  
» armes & presque nuds pour l'é-  
» teindre , tomberent entre les  
» mains des ennemis bien armés ,  
» sur-tout des Numides que Masi-  
» nissa , par la connoissance qu'il  
» avoit des lieux avoit disposés  
» dans tous les endroits par où  
» l'on pouvoit échapper, Le feu  
» en étouffa plusieurs à moitié en-  
» dormis dans leurs lits : plusieurs  
» se pressans les uns sur les autres  
» furent écrasés dans les portes  
» mêmes trop étroites pour rece-  
» voir tous ceux qui s'y précipi-  
» toient pour se sauver,

» L'éclat que jettoit un si grand  
» embrasement frappa d'abord les

» Sentinelles des Carthaginois. En-  
» suite d'autres que le fracas & le  
» bruit avoit réveillés s'en étant  
» aussi apperçus , tomberent dans  
» la même erreur que les Troupes  
» du Roi. Ils crurent que ce feu  
» n'étoit qu'un accident fortuit.  
» Les cris que pouvoient les Sol-  
» dats blessés & égorgés par les  
» Romains pouvant être attri-  
» bués à l'effroi que leur causoit un  
» incendie nocturne les empêchoit  
» d'en deviner la véritable cause.  
» Ainsi tous s'empressant de courir  
» aux secours des Numides sans  
» porter avec eux autre chose que  
» ce qui pouvoit servir à éteindre  
» le feu , parce qu'ils ne croyoient  
» pas avoir rien à craindre de la  
» part des ennemis ils tomboient  
» entre leurs mains sans armes &  
» sans défense. Tous furent tués ,  
» non seulement par un effet de la  
» haine ordinaire aux ennemis, mais  
» encore plus parce qu'on ne vou-  
» loit pas qu'il en restât un seul qui  
» pût porter aux autres la nouvelle

414 *Journal des Scipions,*  
» de ce qui se passoit. Scipion en-  
» suite alla attaquer les portes du  
» camp d'Asdrubal qui étoient  
» toutes abandonnées comme il est  
» naturel dans un pareil tu-  
» multe. Aussi-tôt il fit mettre le  
» feu aux premières tentes. La  
» flamme parut d'abord en plu-  
» sieurs endroits séparés, puis ve-  
» nant à se réunir elle embrasa le  
» camp tout entier & devora en  
» un moment tout ce qui étoit  
» combustible. Les hommes & les  
» animaux à demi brûlés ga-  
» gnoient les portes pour se sau-  
» ver : mais elles furent bien-tôt  
» fermées par la foule même de  
» ceux qui s'y jetant en confusion  
» tomboient tous ensemble & de-  
» meuroient entassés les uns sur les  
» autres. Ceux que la flamme  
» avoit épagnés périrent par le fer.  
» Presque en une seule heure les  
» deux camps de Syphax & d'As-  
» drubal furent détruits. Cepen-  
» dant les deux Chefs échappèrent  
» avec environ deux mille hommes

Mars , 1742. 415.

» de pied. & cinq cens chevaux, la  
» plupart sans armes , blessés ou  
» endommagés par les flammes ,  
» reste déplorable de deux armées  
» si nombreuses. Le fer ou le feu  
» firent périr environ quarante  
» mille hommes & huit Eléphants.  
» Plus de cinq mille hommes reste-  
» rent prisonniers , parmi lesquels  
» il y avoit un grand nombre de  
» Carthaginois des plus quali-  
» fiés & onze Sénateurs , on prit  
» aussi cent soixante & quatorze  
» Drapeaux , plus de deux mille  
» sept cens chevaux Numides , six  
» Elephans & une quantité prodi-  
» gieuse d'armes que le Général  
» brûla pour en faire un sacrifice  
» à Vulcaïn qui venoit de lui ren-  
» dre un si bon service.

De tous les exploits de Scipion  
il n'y en a point , suivant Polibe ,  
de plus beau que celui-ci. En effet,  
dit M. R. , rien ne manque ici de  
ce qui est propre à faire réussir  
d'importans projets : une sagacité  
& une attention merveilleuse à

profiter des plus légères ouvertures que le hazard presente, une vive & active prévoyance qui préparé sans trouble & sans empressement toutes les mesures nécessaires, une exactitude scrupuleuse qui descend dans les moindres détails, mais sur-tout un secret impénétrable, qui est l'ame des grandes entreprises.

Peu de tems après Scipion remporta une victoire sur Syphax qui avoit mis sur pied une nouvelle armée. Lélius & Masinissa le firent prisonnier dans un second combat qu'il perdit encore. Masinissa alla aussi-tôt se presenter devant Cirtha dont les portes lui furent ouvertes. Il marcha droit au Palais du Roi, Sophonisbe femme de Syphax & fille d'Asdrubal vint le recevoir dans le vestibule, se jeta à ses pieds, & après qu'il l'eut relevée lui tint ce discours.

*Les Dieux, votre courage & votre fortune vous ont rendu maître de de mon sort. Mais s'il est permis à*



Mars , 1742. 417

une captive d'adresser une priere timide à celui qui est l'arbitre de sa vie & de sa mort , si vous daignez souffrir que j'embrasse vos genoux & cette main victorieuse , je vous conjure par la Majesté Royale dont nous partageons naguères avec vous le caractère sacré , par le nom de Numide qui vous est commun avec Syphax , par les Dieux de ce Palais que je prie de regarder votre arrivée d'un œil plus favorable qu'ils n'ont vu son triste départ : je vous conjure de m'accorder cette seule grace de décider par vous même du sort de votre prisonniere & de ne point souffrir que je tombe sous la superbe & cruelle domination d'aucun Romain. Quand je n'aurois été que la femme de Syphax c'en seroit assez pour me faire préférer la foi d'un Prince Numide & né dans l'Affrique comme moi à celle d'un étranger ; mais vous sentez ce qu'une Carthaginoise , ce que la fille d'Asdrubal doit craindre de la part des Romains. Si vous ne pouvez me soustraire à leur puissance

418 *Journal des Sçavans,*  
ce que par la mort je vous la de-  
mande comme la plus grande grace  
que vous puissiez m'accorder.

Sophonisbe étoit à la fleur de  
son âge & d'une rare beauté : sa  
jeunesse, ses charmes, son mal-  
heur, la grandeur d'ame qu'elle  
conservoit dans son abaissement,  
& qui rendoit ses prieres plus tou-  
chantes. reveillèrent dans le cœur  
de Masinissa un feu mal éteint, ce  
Prince victorieux vaincu à son tour  
par sa prisonniere lui promit de  
ne la point livrer aux Romains, il  
fit plus, il l'épousa le même jour,  
se flattant que les Romains ne  
prétendroient plus avoir droit de  
traiter comme leur prisonniere une  
Princesse devenuë sa femme.

Lélius qui arriva peu de tems  
après n'eut garde d'approuver ce  
mariage, mais il voulut bien re-  
mettre la chose au jugement de  
Scipion.

Syphax ayant été amené à ce  
Général & en ayant essuyé des

Mars , 1742. 419

reproches sur son infidélité , ce Roi malheureux plus desespéré peut-être d'avoir perdu Sophonifbe que de se voir privé de ses Etats après avoir rejeté sur elle tout ce qu'il avoit fait , après avoir dit que c'étoit la furie qui avoit embrasé son Palais & qui par ses charmes empoisonnés lui avoit ôté l'usage de la raison , ajouta ces mots qui font voir combien la fureur de la jalousie avoit de part à son discours : *il dit qu'au milieu de tant de maux il lui restoit une consolation , puisqu'il voyoit passer dans la maison de son plus cruel ennemi la même furie qui avoit causé sa ruine. Que Masinissa n'étoit ni plus sage ni plus constant que lui , que la jeunesse le rendoit même plus téméraire , qu'au moins avoit-il fait périr dans son mariage précipité plus de folie & de passion qu'on n'en pouvoit reprocher à Syphax.*

Ce discours fit une impression très-forte sur l'esprit de Scipion. *Leurs & Masinissa étant retournés*

420 *Journal des Sçavans,*  
auprès de lui, il leur fit à tous deux  
un accueil également gracieux &  
leur donna en presence des Offi-  
ciers les loüanges qui étoient  
dûs à leurs exploits, mais ensuite  
prenant à part Mafinissa il lui par-  
la en ces termes: *Je crois, Prince,*  
*que c'est la vûë de quelques bonnes*  
*qualités que vous avez cru remar-*  
*quer en moi qui vous a engagé & à*  
*faire d'abord alliance avec moi en*  
*Espagne & depuis mon arrivée en*  
*Afrique à me confier votre personne*  
*& toutes vos esperances. Or de toutes*  
*les vertus qui vous ont fait croire que*  
*je méritois d'être recherché de vous,*  
*celle dont je me fais le plus d'honneur*  
*est la force à repousser les traits des*  
*passions trop ordinaires à notre âge.*  
*Je voudrois bien, Mafinissa, qu'à*  
*toutes les grandes qualitez qui vous*  
*rendent si estimable vous ajoutassiez*  
*encore celle dont je vous parle. Non*  
*Prince, croyez-moi, non certaine-*  
*ment nos ennemis, les plus redoutables*  
*ne sont pas ceux qui nous attaquent*  
*les armes à la main: ce sont les plai-*

Mars, 1742. 425

fers qui nous tendent des pieges de toutes parts. Celui qui par sa valeur a sçu les dompter & leur mettre un frein peut se vanter d'avoir remporté une victoire bien plus illustre que n'est celle qui nous a rendu maîtres des Etats & de la personne de Syphax. Je me suis fait un vrai plaisir de rendre témoignage en public aux grandes actions que vous avez faites en mon absence & j'en conserve avec joye le souvenir. A l'égard du reste j'aime mieux l'abandonner à vos réflexions que de vous en faire rougir en vous les présentant. C'est par les forces & sous le commandement des Généraux du peuple Romain que Syphax a été vaincu & fait prisonnier. De là il s'ensuit que lui, sa femme, son Royaume, ses sujets, ses villes, ses campagnes, en un mot tout ce qu'il a eü en son pouvoir appartient au peuple Romain. Et quand même Sophonise ne seroit pas Carthaginoise & que nous ne verrions pas son pere à la tête des armées Carthaginoises, il faudroit néan-

422. *Journal des Sçavans,*  
moins l'envoyer à Rome pour y' subir  
le jugement du Sénat & du peuple Ro-  
main sur le crime dont elle est char-  
gée, c'est à dire d'avoir fait prendre  
contre nous les armes à un Roi allié  
de l'Empire. Tâchez donc, Prince,  
de vous vaincre vous même. Prenez  
garde de deshonorer tant de vertus  
par un seul vice & de perdre tout le  
mérite des services que vous nous  
avez rendus par une faute plus gran-  
de que n'est l'intérêt qui vous l'a fait  
commettre.

Masinissa envoya du poison à  
Sophonisbe, & lui fit dire,  
» qu'il n'auroit rien souhaité d'a-  
» vantage que de pouvoir observer  
» le premier engagement qu'il  
» avoit contracté avec elle en  
» l'épousant, mais que ceux de  
» qui il dépendoit lui en ôtant la  
» liberté, il lui tenoit du moins  
» l'autre promesse qu'il lui avoit  
» faite d'empêcher qu'elle ne tom-  
» bât sous la puissance des Ro-  
» mains. Qu'elle prit donc son  
» parti avec tout le courage d'une

Mars, 1742. 423

» Carthaginoise, d'une fille d'As-  
» drubal & de l'épouse de deux  
» Rois.

Le poison ayant été présenté à  
Sophonisbe après ce discours ;  
» j'accepte, dit-elle, ce present  
» nuptial & même avec reconnois-  
» sance s'il est vrai que Masinissa  
» n'ait pû faire davantage pour sa  
» femme. Dis-lui pourtant que je  
» quitterois la vie avec plus de  
» gloire & de joye si je ne l'eusse  
» point épousé la veille de ma  
» mort. Elle prit ensuite le poi-  
son avec autant de constance qu'il  
paroissoit de fierté dans la réponse.

Les Carthaginois furent obligés  
de rappeler Annibal qui versa des  
pleurs de rage en abandonnant  
l'Italie. Son entrevûe avec Scipion,  
les discours que Polibe & Tite-  
Live font tenir à l'un & à l'autre,  
la bataillè de Zama qui ne ternit  
point la gloire d'Annibal & qui  
mit le comble à celle de Scipion,  
enfin la paix que les Carthaginois  
obtinrent aux conditions les plus

424 *Journal des Sçavans*,  
dures sont les principaux faits qui  
terminent le Livre 20<sup>me</sup>.

Le Livre 21<sup>me</sup>, qui est le dernier  
de ce Volume, commence à l'an-  
née 552 & finit à l'année 555.

Il contient principalement l'HI-  
stoire de la seconde guerre des Ro-  
mains contre Philippe Roi de Ma-  
cédoine. Les événemens les plus re-  
marquables qu'on y trouve sont  
la bataille de Cynoscéphales, où  
ce Prince fut vaincu, le Traité de  
paix dont elle fut suivie & la liber-  
té que les Romains donnerent à  
la Grèce. M.<sup>rs</sup> Rollin exalte beau-  
coup ce dernier trait des Romains.  
Mais n'étoit-ce pas plutôt un effet  
de leur politique que de leur gé-  
nérosité? Nous finirons cet Extrait  
par une réflexion que fait à ce su-  
jet l'illustre Auteur des *considéra-  
tions sur les causes de la grandeur  
des Romains & de leur décadence*.  
» Le succès, dit-il, que les Ro-  
» mains eurent contre Philippe fut  
» le plus grand de tous les pas-  
» qu'ils firent pour la conquête



Mars , 1742. 429

» générale. Pour s'assurer de la  
» Grèce ils abbaïsserent par toutes  
» sortes de voyes les Étoïens qui les  
» avoient aidés à vaincre ; de plus  
» ils ordonnerent que chaque ville  
» Grèque qui avoit été à Philippe  
» se gouverneroit dorénavant par  
» ses propres loix. On voit bien  
» que ces petites Républiques ne  
» pouvoient être que dépendantes,  
» les Grecs se livrerent à une joye  
» stupide & crurent être libres en  
» en effet , parce que les Romains  
» les déclaroient tels

*PRINCIPES SUR LE  
mouvement & l'équilibre pour  
servir d'introduction aux Mécha-  
niques & à la Physique. Par M.  
Trabaud. A Paris, chez Jean  
Desaint, rue S. Jean de Beau-  
vais, 1741. in-4°. pag. 600.*

**L'**Ouvrage de M. Trabaud, ainsi  
que nous l'avons annoncé  
dans nos Extraits précédens, de-  
voit être composé de six Livres ;  
l'Auteur avoit commencé par

426 *Journal des Sçavans* ;  
 mettre au jour les quatre premiers , & nous en avons rendu compte : ce sont les deux derniers dont il s'agit ici , ce qui acheve de remplir le projet de l'Auteur. On trouve au commencement de ces deux derniers Livres une Préface destinée à être mise à la tête de l'Ouvrage. Cette Préface fait connoître M. Trabaud comme un homme qui paroît posséder la plus belle physique ; il a placé à la suite quelques réflexions sur le mouvement. L'explication de la différence du mouvement absolu , & du mouvement apparent , avec la distinction du *lien* , de l'*espace* , & de l'*étendue* y sont présentées avec beaucoup de clarté.

Le sujet qui est traité dans le cinquième Livre est l'Hydrostatique , il est partagé en trois Chapitres. Dans le premier on parle de l'*équilibre des liqueurs ou des fluides par leur pesanteur*. Avant que de déduire cet équilibre l'Auteur a jugé à propos d'examiner d'où provenoit cette communication

Mars, 1742. 427

e, & cette pression mutuelle arrivent à toutes les parties du fluide, ce qui ne peut s'attribuer qu'à la cause de la fluidité : quels sont les principes de la fluidité. Voici ce que pense l'Auteur : que l'on verse d'une liqueur de petites gouttes, elles imitent la figure ronde, & plus elles sont petites plus elles en approchent ; la grosse goutte est formée par l'adhérence de plusieurs autres, & ces figures sphériques se retablissent si-tôt qu'on veut la leur faire perdre ; quant à l'adhérence mutuelle des parties de l'eau il faut avoir recours à une force étrangère qui les tient dans cet état de compression. L'expérience prouve la sphericité des petites parties d'une liqueur. On s'apperçoit que dans les brouillards & dans la rosée les petites gouttes ont la figure de petites boules. Quoiqu'on doive les considérer comme fort petites, on ne doit pas étendre cette division à l'infini ; les autres liqueurs ne diffé-

428. *Journal des Sçavans* ;  
foront entr'elles que par le plus ou  
le moins de petitesse dans leurs  
globules , en y ajoutant cepen-  
dant une diversité de configuration.  
Notre Auteur distingue deux sortes  
de parties dans le fluide , les unes  
qu'on peut appeller leur premier  
élément , & ce sont celles qui  
composent la matiere du liquide ;  
les parties secondaires , ou le se-  
cond élément est un amas de par-  
ties du premier élément appliquées  
les unes aux autres par l'action  
d'une force qui tend à donner la  
figure sphérique.

C'est par ce Système qu'on veut  
expliquer comment la pression se  
communique en tout sens ; effecti-  
vement ces petites molécules sphé-  
riques du premier élément assem-  
blées par une force extérieure en  
un volume sont dans une espèce de  
repos & d'équilibre, donc lorsqu'el-  
les viennent à être pressées, comme  
par quelque piston , elles doivent ,  
à cause de leur figure , s'aplatir si  
elles ne sont soutenues par les pa-

*Mars*, 1742. 429

rois du vaisseau qui les renferme, & si elles ne s'appuyent en même tems sur les autres molécules inférieures; par conséquent il est nécessaire que dans le cas de pression l'effort se distribue également en tout sens, & à toutes les parties. Il faudra de plus que toutes les tranches ou couches dans lesquelles on imagine le liquide être partagé tendent à se mouvoir d'une même vitesse & égale à la pression de la couche qui est immédiatement sous le piston. C'est pourquoi les pressions seront à raison des poids comprimans & du nombre des couches; donc si à deux ouvertures faites à un même vase qui contient une liqueur, on adapte des poids ils doivent être entre eux comme les ouvertures afin qu'il y ait équilibre. Il est essentiel de remarquer que ces deux poids supposés à raison des ouvertures, & en équilibre pressent également la liqueur, soit qu'ils agissent ensemble, soit qu'ils agissent séparés.

430 *Journal des Sçavans,*  
ment ; car les ouvertures étant proportionnelles aux poids, chaque molécule n'en est pressée ni plus ni moins, puisque dans le concours mutuel des poids la pression se distribue à un plus grand nombre de parties du liquide, & dans le cas de séparation, elle agit sur un moindre nombre.

Tout le monde sçait que l'eau se met de niveau, & la cause de ce niveau est due à la pesanteur de ses parties, & à leur fluidité ; elles tendent par ces deux principes à l'endroit le plus bas, elles ne cessent d'être en mouvement jusqu'à ce qu'elles soient toutes à la même hauteur, c'est-à-dire à la même distance du centre de la terre. Lorsque l'eau est parvenue à son niveau, ces parties sont en équilibre & par conséquent en repos ; car les molécules d'une couche inférieure ne peuvent remonter à la surface supérieure du vase, puisqu'elles sont pressées par tout le poids des couches supérieures.

Mars , 1742. 431

Cet équilibre doit arriver, quelque figure que l'on donne au vaisseau, il en est indépendant & la même démonstration subsiste. Il s'ensuit de cette pression mutuelle de chacune de ces couches par les supérieures que la charge du fonds d'un vaisseau est égal au poids d'une colonne de la liqueur qui auroit pour base le poids du vaisseau , & pour hauteur celle du liquide. La seule chose qui pourroit faire quelque peine , ce seroit dans le cas où les côtés des vaisseaux seroient inclinés ou inégaux dans leur largeur ; mais si l'on fait attention qu'on peut toujours supposer des pistons adaptés aux ouvertures supérieures , & que ces pistons pressent la liqueur par des ouvertures qui sont entr'elles comme les poids comprimans ; il sera évident que leur action doit produire un effet égal à cause de cette facilité que tout fluide a de communiquer son mouvement , ou de recevoir la pression imprimée. Avec

432 *Journal des Sçavans*,  
cette démonstration il est aisé de  
déduire tous les rapports des char-  
ges des vaisseaux selon les différen-  
tes bases & les différentes hau-  
teurs. Notre Auteur a traité cette  
matiere avec étendue.

L'action des liqueurs contre  
les parois des vaisseaux qui les con-  
tiennent est une question d'Hydro-  
statique utile & importante. Il est  
clair parce que l'on a dit que l'on  
peut considerer les éléments de cha-  
que couche du fluide comme égaux  
entr'eux, & que les charges de  
chacunes sont comme les hauteurs  
de plus si l'on admet que les hau-  
teurs qui sont variables croissent  
depuis le sommet du vase jusqu'au  
fonds comme les nombres naturels  
1, 2, 3, &c. ou ce qui est la même  
chose que ces hauteurs augmen-  
tent dans le même rapport que les  
abscisses d'un triangle, ces abscis-  
ses exprimeront alors les pressions  
de chaque élément pris à la même  
distance. C'est ainsi qu'on les dé-

termine



*Mars* , 1742. 433

termine & ce qu'a fait notre Méchanicien , il examine encore les différentes situations , & les diverses figures des vaisseaux.

L'eau , ainsi que tout fluide , contenue dans un seul vase se met toujours de niveau , elle conserve cette même situation lorsqu'elle trouve quelque issue pour communiquer avec un autre vaisseau ; ainsi l'eau ne s'éleve pas à des hauteurs inégales entr'elles dans les deux branches de deux tuyaux cylindriques inégaux en diamètre , & qu'on suppose communiquer ; il n'y a d'exception à cette règle que dans les tuyaux capillaires. A cette occasion notre Auteur expose le Système de M. Carré qui ne peut s'accorder avec quelques expériences faites par M. Petit le Medecin : on pourra voir ce que dit notre Auteur sur cette expérience dont il est assez difficile de donner une explication satisfaisante.

*Mars.*

1 T

434 *Journal des Sçavans*,

M. Trabaud nous entretient de l'équilibre qui s'observe entre les liqueurs de différentes pesanteurs spécifiques, il montre que c'est une suite de la manière dont se fait la pression. Que l'on verse dans les branches d'un tuyau recourbé deux liqueurs qui ne se mêlent point, elles monteront à des hauteurs qui seront entr'elles réciproquement comme leurs pesanteurs spécifiques; c'est pourquoi un pouce de vif argent versé dans une des branches soutiendra la pesanteur de 14 pouces d'eau mis dans l'autre, parce que tel est le rapport des deux liqueurs. Cette règle ne souffre aucune exception nonobstant la figure des vaisseaux, ou la facilité que ces vaisseaux auroient à devenir plus ou moins souples; en sorte que si l'une des ouvertures d'un tuyau étoit fermée par quelque vessie, & qu'une des branches inégales fut remplie de quelque liqueur, les efforts sur vessie se feroient à raison de la

Mars , 1742. 485

hauteur & de la superficie qui sert d'obstacle : différens détails qu'on trouve ici rendent ce que l'Auteur nous dit aussi intelligible que la matiere est interessante.

M, Traubaud a traité dans ce même Livre de la pesanteur de l'air, c'est une Théorie qui appartient à la question présente. Voici quelques propositions fondées sur la pesanteur de l'air que notre Mécanicien établit,

*Si l'air est abandonné à lui-même, qu'aucune cause différente de la pesanteur n'agisse sur lui, il se met de niveau, c'est à-dire qu'à sa surface supérieure aucune partie n'est plus élevée que les autres.*

*L'air environne la Terre, & sa surface supérieure en imite la courbure.*

*Il y a même hauteur d'air dans tous les endroits de la Terre, si on divise par la pesanteur l'atmosphère qui environne la Terre en couches concentriques, les parties d'une même couche sont également pressées.*

436 *Journal des Sçavans ;*

*La surface de la mer est également pressée par le poids de l'atmosphère , & les colonnes verticales de l'air les plus longues sont en équilibre avec les plus courtes.*

Toutes ces assertions tirent leurs démonstrations de la nature de l'air qui est un fluide dont une des colonnes ne peut s'élever au-dessus ni s'abaisser au-dessous d'un autre , ensuy l'équilibre ne peut être rompu. Quant aux effets de la pesanteur de l'air on rapporte ici un grand nombre de ceux qui sont expliqués dans le *Traité de M. Pascal.*

L'invention du Baromètre est dûë à la connoissance de la pesanteur de l'air , les variations en dépendent. Quelques Auteurs cependant n'ont pas pensé uniformement à ce sujet. M. Daniel Bernoulli attribue ces changemens à une raréfaction ou condensation prompte de l'air , & à son inertie. Nous rapporterons son sentiment tiré du *Discours même de notre Au-*

Mars , 1742. 437

teur. » Supposons , dit on , que  
» l'air vienne à s'échauffer tout  
» d'un coup , il se raréfiera , & s'il  
» n'y avoit point d'inertie , qu'il  
» ne résistât pas au mouvement ,  
» il n'y auroit point de surcroit de  
» pression & le Baromettre ne  
» monteroit pas ; mais parce que  
» l'air résiste au mouvement la  
» pression sera plus grande qu'au-  
» paravant , l'air dilaté agissant  
» avec plus de force : le Baromé-  
» tre monte donc dans l'endroit où  
» l'air aura été raréfié , & même  
» aux environs. Si l'air vient à se  
» condenser tout d'un coup , la  
» pression sera moindre qu'elle  
» n'étoit , parce que la résistance  
» au mouvement ou l'inertie n'au-  
» ra plus lieu , le Baromettre des-  
» cendra donc. « Notre Auteur ne  
favorise point le sentiment de M.  
Bernoulli , quoiqu'il avoue que ce  
sentiment leveroit de grandes diffi-  
cultez. Il n'admet point celui de M.  
l'Abbé de Molieres qui prétend que  
les variations du Baromettre dépen-

438 *Journal des Sçavans*,  
dent du ressort de l'air, & non de  
sa pesanteur, mais d'où vient cette  
élasticité, dit notre Méchanicien,  
n'est ce pas un effet de la pesanteur  
qui exerçant sa pression forme son  
ressort, & par conséquent c'est attri-  
buer sans le vouloir les variations du  
Baromètre à la pesanteur.

## CHAPITRE SECOND.

*De l'équilibre des liquides avec les  
corps solides.*

Nous avons rapporté la cause  
du repos ou de l'équilibre des par-  
ties sensibles de l'eau ; mais s'il  
survient une nouvelle force qui  
presse la surface de la liqueur,  
la colonne que l'on conçoit ré-  
pondre à la pression deviendra  
plus pesante, car elle est char-  
gée d'un nouveau poids, & l'é-  
quilibre doit alors être rompu :  
c'est ce qui arrive lorsqu'un corps  
solide est plongé dans un liquide ;  
or les corps placés dans une li-

Mars , 1742. 439

queur peuvent être considérés sous trois rapports , où la pesanteur spécifique est la même que celle du liquide, ou elle est plus grande, ou elle est moindre. Dans ces différentes hypothèses la Méchanique assigne le rapport de la perte de leur poids. Tous ces cas sont renfermés dans une proposition générale, sçavoir que les corps plongés dans les liquides perdent toujours de leur pesanteur une partie égale au volume de la liqueur dont ils occupent la place. On sçait aussi que ces pertes seront proportionnelles aux différentes pesanteurs des liqueurs , & par conséquent les pesanteurs sphériques des liquides seront à leur tour proportionnelles aux pertes que les corps y font. Notre Auteur explique ceci avec beaucoup de clarté ; il y a joint quelques exemples qui doivent être en recommandation dans la Méchanique.

CHAPITRE III<sup>me</sup>.*De l'équilibre & de la pression des fluides par le ressort.*

L'eau n'a par elle-même aucun ressort, mais elle acquere une grande force élastique par l'action du feu lorsqu'elle est reduite en vapeurs. Cette réduction n'est pas aussi prompte que celle de la poudre à canon, mais peut-être est-elle plus considerable. L'air est de tous les fluides celui auquel on attribue un ressort sensible, il est capable de la plus grande condensation & de la plus grande dilatation. On démontre que la compression augmente le ressort de l'air & le met en état d'agir, la chaleur augmente réellement l'élasticité de l'air, puisqu'avec le même degré de condensation il fait une plus grande résistance lorsqu'il est échauffé. Le froid diminue le ressort de l'air, & la dilatation ou la



*Mars*, 1742. 447

raréfaction l'affoiblit lorsqu'il lui est permis de s'étendre ; ainsi le froid & le chaud concourent au même effet. Quand un ressort peut être comprimé son action augmente , & la résistance est égale à l'effort de l'action comprimante : par conséquent un air renfermé & réduit dans un moindre espace acquere une force plus grande , tantôt double , tantôt triple , &c. à raison des poids comprimans. On exprime cette propriété en disant que les densités ou condensations de l'air sont entr'elles en raison réciproque des espaces que les poids lui font occuper. Cette condensation ne peut être poussée jusqu'à l'infini , elle a ses bornes ; il faut encore supposer que toutes les couches du même air condensé soient également échauffées , afin que la proposition demeure vraie. Notre Auteur fait ici une remarque que les Physiciens ne seront point fâchés de trouver , nous la rapporterons en entier. Puisque

442 *Journal des Sçavans*,  
» l'air, dit il se condense dans la  
» proportion des poids, quelle que  
» soit d'ailleurs la figure & la gran-  
» deur du vaisseau, il s'ensuit que  
» s'il est également condensé dans  
» deux vases ou tuyaux de même  
» diamètre ( mais dont les capaci-  
» tés soient fort inégales ) il faut  
» la même force ou des poids  
» égaux pour contenir cet air dans  
» le même degré de compression  
» ou de condensation. Or l'air  
» étant composé d'une multitude  
» de petits ressorts, on peut con-  
» clure que pour les tenir dans le  
» même degré de tension dans les  
» deux vases, il faut leur opposer  
» la même force ou des forces éga-  
» les ; par conséquent dans l'équi-  
» libre un petit nombre de ressorts  
» réagit avec autant de force qu'un  
» plus grand nombre de ressorts  
» égaux aux précédens, pourvû  
» qu'ils soient de part & d'autre  
» dans le même degré de tension.  
» La raison de cet effet se tire de ce  
» que dans l'équilibre chaque petit

Mars , 1742. 445

» ressort exerce deux actions en  
» sens contraire , s'ils sont plu-  
» sieurs sur une même ligne , ce  
» sont comme autant de puissances  
» égales qui deux à deux se resi-  
» stent également ; c'est pourquoi  
» pour l'équilibre il suffit d'oppo-  
» ser aux deux ressorts qui termi-  
» nent la file , des forces égales à  
» leur action.

L'Auteur ajoute à la suite. » Il  
» ne faut pas raisonner de la même  
» maniere, lorsqu'il s'agit de com-  
» primer actuellement les ressorts  
» de ces deux airs , il faut plus de  
» force pour condenser l'air d'un  
» long tuyau que pour condenser  
» également l'air d'un tuyau moins  
» long de même diamètre , il est  
» cependant vrai de dire que le  
» même poids ou des poids égaux  
» suffissent pour produire cette  
» condensation dans les deux va-  
» ses : mais cela ne se contredit  
» pas , car alors il ne faut pas dou-  
» ter que le poids qui presse dans  
» le plus long des deux sera plus

444. *Journal des Sçavans*,  
» de tems à reduire l'air au même  
» degré de condensation auquel  
» on l'auroit assujetti dans le plus  
» court.

Il n'est pas douteux que l'air se comprimant à raison des poids, les diverses couches de notre Atmosphère ne soient comprimées à raison de la pesanteur de l'air. Cette force élastique qui lui est attribuée suivra le même rapport, puisque le poids de l'air & son ressort sont équilibre. Notre Auteur établit quelques propositions sur la condensation & la dilatation de l'air contenu dans des vaisseaux ; il a mis à la suite quelques Théorèmes sur l'action de l'air & de la flamme renfermées dans des vases de différens diamètres ; c'est par là que finit le cinquième Livre de cet Ouvrage. Il nous reste à parler du sixième.

## LIVRE VI<sup>me</sup>.

### *De l'Hydraulique.*

L'Hydraulique est la science des

*Mars*, 1742. 445

différens usages qu'on peut faire des eaux par la mécanique. On commence par examiner de quelle manière se fait l'écoulement des liquides par une ouverture horizontale faite au fonds d'un vaisseau qu'on suppose contenir quelque liqueur. Il est à remarquer que si l'eau sort par quelque ouverture, ce n'est pas seulement la colonne verticale qui y contribue, ce sont encore les colonnes adjacentes qui sont autour de cette même ouverture, puisque toutes les lames d'eau sont également pressées à une même hauteur. Quand à la vitesse avec laquelle les premières gouttes sortent, il est assez probable qu'elles en ont moins que les suivantes; au reste que leurs vitesses soient toutes acquises au premier instant, ou qu'elles s'acquerraient par degrés, il est certain que la force du liquide ne vient que de la pression qui se fait sur chaque lame de la liqueur; ainsi l'inégalité des pressions ou des forces, ou

446 *Journal des Sçavans*,  
des quantités de mouvement vien-  
dra des différentes hauteurs du  
vase , par conséquent on peut  
avancer comme une chose démon-  
trée , que les quantités de mouve-  
ment de deux liqueurs qui sorti-  
roient par des ouvertures horizon-  
tales seront comme les hauteurs  
des vaisseaux : si l'on considère la  
vitesse de l'eau à la sortie de l'ou-  
verture , il est prouvé qu'elle est  
égale à la racine quarrée de la hau-  
teur du réservoir , donc les dépen-  
ses de l'eau par des ouvertures  
égales seront comme les vitesses ,  
c'est - à - dire comme les racines  
quarrées de leurs chûtes : si l'on  
suppose des ouvertures inégales ,  
les vitesses seront encore entre  
elles comme les racines des hau-  
teurs , car l'inégalité des ouvertu-  
res ne changent rien à ce rapport ,  
c'est-à-dire à la vitesse , mais seule-  
ment aux dépenses de l'eau faites  
dans le même tems ; aussi , dira-  
t-on , que si les ouvertures sont  
inégales , & les hauteurs inégales ,

*Mars*, 1742. 447

les dépenses de l'eau en tems égaux seront en raison composée des ouvertures & des racines quarrées des hauteurs : d'où l'on peut déduire plusieurs cas particuliers comme le fait notre Auteur. Ces connoissances conduisent à trouver la vitesse réelle de l'eau, & la dépense pour un tems donné. Il faut prendre la racine quarrée de la hauteur du réservoir pour avoir la vitesse absolue. Ce qui indiquera l'espace que l'eau parcourt en une seconde ; c'est pourquoi si l'on multiplie cet espace par l'ouverture, on aura un cylindre de liqueur dont la solidité est égale à celle qui s'écoule dans une seconde ; par conséquent multipliant ce produit par le tems donné, on aura la quantité d'eau écoulée pendant ce même tems. Il n'est pas inutile de remarquer avec notre Auteur que la liqueur qui sort par une ouverture horizontale a la forme d'un cône tronqué, dont la grande base est à l'ouverture, & la moindre base a un demi

448 *Journal des Sçavans* ;  
pouce ou à peu - près.

Les vîteses des liqueurs suivant le rapport des vîteses des corps graves , elles auront de ce chef les mêmes propriétés : il est démontré qu'un corps pesant en tombant acquere une certaine vîtesse , & qu'avec cette vîtesse acquise à la fin de sa chute , il remonte par un mouvement uniforme à une hauteur double de celle dont il est descendu : de même la force qui produit le mouvement de la liqueur lorsqu'elle sort d'un réservoir est égale au poids d'une colonne de la liqueur qui auroit pour hauteur une hauteur double de celle qu'elle occupe dans le vaisseau qui la contient ; car la vîtesse de chaque lame ou de chaque goutte qui sort, peut parcourir par une vîtesse uniforme un espace double de celui dont elle est descendue pendant le même tems par une vîtesse accélérée. Nous ne parlerons point de quelques réflexions qu'on lit ici , & nous viendrons à l'écoute-



Mars , 1742. 449

ment d'une liqueur ou d'un réservoir qu'on suppose se vider entièrement. Si l'on conçoit quelques-unes des tranches d'une liqueur contenuë dans un vaisseau descendre depuis la surface supérieure jusqu'au fonds , il sera visible que le tems que le vaisseau mettra à se vider , sera égal au tems de la descente multiplié par le rapport de la base du vaisseau , à l'ouverture par laquelle l'eau s'écoule ; de là s'ensuit que le tems des écoulemens de deux vaisseaux d'égale hauteur , & qui auront des ouvertures égales , seront entr'eux comme les bases des vaisseaux ; si au contraire les fonds , les ouvertures & les hauteurs sont inégales, les tems des écoulemens seront entr'eux en raison composée des bases , & des racines quarrées des hauteurs , & de la reciproque des ouvertures.

Cette maniere de considerer chaque goutte d'eau comme un petit corps pesant , démontre que

450 *Journal des Sçavans* ;  
les espaces que les lames parcourent dans les mêmes tems sont comme les nombres impairs 1, 3, 5, &c. de sorte qu'en connoissant le tems qu'un vaisseau plein de liqueur est à s'écouler, il n'y aura qu'à faire le long des côtés de ce vase des divisions qui soient entr'elles comme les nombres impairs, les parties d'eau qui seront entre ces intervalles s'écouleront dans des tems égaux. Ce sont sans doute ces réflexions qui ont conduit nos anciens à l'invention des Clepsidres. On pourroit donner au vaisseau une figure curviligne qui satisferoit au problème, mais cela n'est pas de notre sujet.

## CHAPITRE SECOND.

Notre Auteur a examiné dans le Chapitre précédent l'écoulement des eaux par des ouvertures horizontales ; il traite dans celui-ci de l'écoulement par des ouvertures verticales, ou par celles qui

Mars, 1742. 451

sont faites aux côtés des vaisseaux. Lorsque cette ouverture est grande il est assez visible que ces différentes couches d'eau qui ont différentes hauteurs doivent avoir différentes vitesses ; les unes sont plus élevées , & les autres le sont moins ; il y a donc une vitesse moyenne : or ceux qui savent les propriétés de la parabole n'ignorent pas que les quarrés des ordonnées sont comme les abscisses ; qu'on se rappelle aussi qu'un corps poussé horizontalement par une force uniforme décrit une parabole & que les différentes vitesses sont exprimées par les ordonnées, il s'ensuivra que les différentes vitesses de l'eau auront le même rapport : la somme de ces ordonnées ou de ces différentes vitesses est représentée par un espace parabolique qui est contenu entre la plus petite & la plus grande vitesse , ce qui donne toute la quantité de la liqueur qui s'écoule dans le même tems par l'ouverture. On peut

452 *Journal des Sçavans ;*  
toujours trouver cet espace parabolique , parce qu'on a la quadrature de la parabole ; ainsi si l'on multiplie cet espace parabolique par la largeur de l'ouverture , on aura la solidité du prisme d'eau , parti-paraboloïde. La Géométrie donne encore des moyens pour transformer ce corps irrégulier en un autre rectangulaire qui lui est égal , & c'est par cette transformation qu'on trouve la vitesse moyenne. Comme la matière est susceptible de plusieurs suppositions & de divers rapports , l'analyse a l'avantage de faire aisément ces comparaisons , aussi notre Auteur l'a-t-il employée , mais de manière qu'elle est accessible aux commençans.

Après ces propositions M. Traubaud entretient ses Lecteurs du mouvement des eaux qui coulent dans un canal. La règle qui a servi à déterminer la vitesse de l'eau par une ouverture verticale est la même qu'il faut observer pour une

Mars , 1742. 453

eau courante. L'eau ne scauroit couler que sur un plan incliné, elle ne peut donc le faire qu'en accelerant sa vîtesse ; semblable à tout autre corps qui rouleroit sur un plan incliné , & dont la vîtesse est égale à la racine quarrée de la hauteur perpendiculaire du plan incliné : ainsi l'eau qui coule au fonds d'un canal doit aller plus vîte que celle qui est au - dessus , puisqu'elle tombe d'une plus grande hauteur ( on ne fait point attention aux frottemens & aux autres obstacles ) , mais à mesure que l'eau s'éloigne de la tête du canal , le rapport des vîtesse inégales avec lesquelles l'eau coule sur le fonds & sur la surface diminue ou approche de l'égalité : de sorte que dans les longueurs considerables d'un canal , la vîtesse de l'eau du fonds & celle de la surface peuvent être regardées comme égales. Il y a une telle similitude entre l'eau qui sort d'un reservoir par une ouverture verticale , &

454 *Journal des Sçavans*  
celle qui se meut dans un canal  
cliné ; que le courant diminue  
grosseur vers les parties plus  
basses de la tête du canal, du  
jusqu'à une certaine distance  
l'on admet qu'une eau courante  
toute la vitesse qu'elle a  
avoir, il est possible de mesurer  
quantité de liqueur qui passe  
par tel endroit assigné, dans un  
tems donné ; ce seroit par la  
même méthode qu'on a rapporté  
dessus, qu'on y parviendroit.

### CHAPITRE III<sup>m</sup>

Dans ce Chapitre nous allons  
considérer, 1<sup>o</sup>. la vitesse avec laquelle  
une liqueur sort d'un siphon ; 2<sup>o</sup>.  
la vitesse avec laquelle elle est menée  
dans un siphon ; 3<sup>o</sup>. les balancemens  
de la liqueur fait dans un siphon  
qu'elle est agitée par une cause  
étrangere ; 4<sup>o</sup>. le mouvement d'une  
liqueur produit par la pression  
d'un air condensé. Nous allons par  
tir tous ces articles.

*Mars* , 1742. 455

L'expérience & le raisonnement démontre que les corps graves accélèrent leur vitesse pendant leur chute ; nous avons dit aussi que l'eau suivoit la même loi , c'est-à-dire le même degré d'accélération. Il y a cependant des circonstances où une liqueur tombant d'une plus grande ou d'une moindre hauteur n'auroit toujours que la même vitesse. Cela devient un paradoxe , & telles sont la plûpart des vérités de Physique. Supposons qu'on remplisse d'eau un siphon dont les branches soient égales , on sçait que cette eau ne s'écoulera point , si les branches n'excèdent pas 32 pieds , mais si les branches sont inégales l'eau continuera de couler par la plus longue branche ; jusqu'ici nulle difficulté : imaginons qu'une des branches ait 32 pieds , tandis que l'autre sera d'une grandeur très - petite par rapport à la première , il est clair que la vitesse de l'eau qui coulera par la branche de 32 pieds sera égale à la racine

456 *Journal des Sçavans* ,  
quarrée de 32. On peut concevoir  
cette longue branche augmentée  
au-dessus de 32 pieds , l'eau quoi-  
que tombant de plus haut n'en au-  
ra pas une plus grande vitesse , &  
elle sera toujours exprimée par la  
racine quarrée de 32 ; c'est - là ce  
qui cause quelque étonnement :  
mais si l'on fait attention que l'eau  
doit être supposée s'écouler d'un  
réservoir de 32 pieds d'élevation ,  
puisque la colonne d'air qui répond  
à l'ouverture de la petite branche  
n'est capable d'élever l'eau qu'à  
cette hauteur , le paradoxe s'éva-  
nouira : c'est de cette hauteur  
qu'elle tire toute sa vitesse , elle  
ne peut donc être ni plus grande ni  
plus petite , & par conséquent la  
vitesse sera toujours la même ,  
puisque le rapport est constant.

L'eau qui coule dans un siphon  
coule d'un mouvement accéléré ,  
elle ne remplit donc pas exacte-  
ment le tuyau cylindrique dans  
lequel elle se meut , il faudroit  
qu'elle coulât d'un mouvement  
uniforme



*Mars*, 1742. 457

uniforme afin que le tuyau cylindrique fût toujours plein. Notre Auteur recherche quelle doit être cette vitesse uniforme ; & l'on démontre que l'eau devoit couler avec une vitesse égale à celle qu'elle acquerroit par sa chute jusqu'au plan de la base.

Notre Auteur a parlé de ces balancemens hauts & bas qui arrivent à une liqueur renfermée dans un tuyau , lorsque par quelque mouvement , ou par quelque cause étrangere , elle s'éleve au-dessus ou s'abaisse au-dessous de son niveau. Il fait voir que si une puissance s'unit à la pesanteur de la liqueur l'équilibre cesse , l'eau est obligée de monter autant que la puissance la contraint de s'abaisser ; l'eau doit ensuite redescendre par son mouvement de pesanteur au - dessous du vrai niveau , parce qu'elle redescend d'un mouvement accéléré: on apperçoit que c'est de - là que se forment ces secousses ou ces vibrations

*Mars.*

I V

458 *Journal des Sçavans*,  
alternatives semblables à celles  
d'un pendule ; on en démontre ici  
la similitude , & l'on donne un  
moyen facile de connoître ces ba-  
lancemens qui sont isochrones.

Les ondes qui se forment à la  
surface d'une eau contenüe dans  
un étang sont encore une suite de  
la même explication : car supposez  
qu'un corps soit jetté dans une eau  
tranquille , il déplace un certain  
volume du fluide qui monte au-  
dessus de la surface , & y forme  
une espèce de hauteur ou de petite  
éminence ; cette liqueur amassée  
ou l'air , ne peut se soutenir à  
cause de sa pesanteur , elle doit  
donc retomber , mais elle acquer-  
re dans cette chute une vitesse qui  
la fait descendre au - dessous du  
vrai niveau d'une quantité égale à  
la hauteur d'où elle est tombée , &  
par cet abaiffement elle déplace un  
volume de liqueur comme le corps  
jetté en avoit déplacé un : ce se-  
cond volume d'eau est contraint de  
remonter , puis par la même rai-

Mars , 1742.

459

son il doit retomber, ainsi de suite. Voilà la cause des haussmens & abaissemens de l'eau qu'on appelle *ondes*.

#### CHAPITRE IV<sup>me</sup>.

L'Auteur traite dans ce Chapitre *du choc des fluides*. Après avoir démontré le rapport des chocs qui arrivent aux surfaces inclinées sous différens angles , & frappées avec différentes vîtesses ; il considère le choc des fluides contre des surfaces qu'on suppose être en mouvement : il établit quelques propositions sur l'impulsion des fluides tels que l'air , la flamme & les vapeurs de l'eau bouillante considérées par leur ressort. Nous avons dit que le ressort de l'air acquerroit par la condensation des degrés de force proportionnels au poids qui le compriment ; d'où l'on peut conclure que connoissant les différens espaces d'un air condensé , on a le rapport des vîtesses qu'il communiquera à un corps.

Si l'on considère la résistance des fluides font aux corps meurent, on conclura qu'il de cette résistance comme de pulsion ou du choc qu'ils communiquent aux surfaces immergées car on peut admettre que le fluide qui choque le corps est un corps qui vient frapper le corps. A cette occasion on démontrera la résistance qu'éprouve un corps sphérique mué dans un fluide est la moitié moindre que celle d'un grand cercle qui lui sert de diamètre sans entrer dans le calcul on aperçoit en général qu'en faisant mouvoir un cylindre dans l'eau parallèlement à la surface supérieure de l'eau; tout l'effort de l'eau agira sur la base circulaire antérieure, & non sur les côtés, si l'eau agissent alors perpendiculairement, & par conséquent toute l'action dont ils sont susceptibles: de même les filets d'eau rencontreront la surface d'une demi sphère ne lui font pas

Mars, 1742. 451.

diculaires, l'effet doit donc être moindre que sur la base circulaire.

L'Auteur finit par rapporter une proposition sur la résistance des Pendules, elle est de M. Newton qui a démontré *que les vibrations grandes & petites d'un Pendule qui décrit des arcs de cycloïde dans un milieu résistant sont isochrones si les résistances qu'il trouve à chaque instant sont dans la raison des vitesses actuelles; mais que si ces résistances sont entr'elles comme les quarrés des vitesses, les retardemens causés par la résistance du milieu sont entr'eux comme les arcs décrits, & par conséquent plus l'arc sera petit plus le retardement sera petit; donc les vibrations d'un pendule approcheront plus de l'isochronisme quand elles seront petites, & ces petits arcs de cycloïde différant peu de ceux du cercle, il est très-permis de conclurre que les petites vibrations circulaires sont d'égale durée.*

Nous avons donné des éloges à cet Ouvrage dans nos Extraits pré-

462 *Journal des Sçavans*  
cédens, nous ajouterons q  
Elemens de Méchanique s  
meilleurs qui ayent paru en  
Langue. M. Trabaud a remp  
faitement l'objet qu'il annon  
le titre de son Ouvrage.

**ŒUVRES DE MONSIEUR**  
*Fontenelle des Académies*  
*çaises : Des Sciences & des*  
*Lettres & de la Societé*  
*de Londres. Nouvelle Ed*  
*augmentée. A Paris, au F*  
*chez Brunet pere & fils,*  
*in-12. 6. vol.*

**L**E sort des Ecrivains d'  
dre supérieur est de v  
Editions de leurs Œuvres se  
plier rapidement, & par  
quent s'alterer en passant par  
rentes presses, ainsi celles qu  
faites sous leurs yeux de  
être extrêmement recherché  
autre avantage encore pour  
nouvelle Edition, c'est qu'  
considérablement augmenté

Mars , 1742. 463

Le premier Tome contient *une Préface de l'Auteur : les Dialogues des Morts , le Jugement de Pluton , les Lettres Galantes.* Dans cette Préface M. de Fontenelle expose qu'il projettoit de faire des retranchemens , sur-tout dans quelques-unes de ses premières productions :

» Un goût plus formé , dit-il , que  
 » celui de ce tems-là m'auroit ren-  
 » du , non pas aussi sévère que le  
 » sont des Lecteurs ; mais à peu-  
 » près autant que le peut être un  
 » Auteur qui se juge lui-même : «  
 Ce projet cependant ne s'est pas exécuté , & voici par quelle considération : le Libraire à qui M. de F. avoit généreusement donné dès long-tems ses Œuvres en pur présent ; avoit intérêt pour faire tomber un grand nombre d'Éditions contrefaites que celle-ci fut aussi complète qu'elle pouvoit l'être. Le public effectivement , ainsi que le dit notre illustre Auteur , ne souffre pas qu'on lui dé-

» robe rien de ce qu'il a eu une fois

464 *Journal des Sçavans*,  
» en sa possession , peut-être mê-  
» me sa malignité en seroit - elle  
» affligée ; elle perdrait des sujets  
» de s'exercer : il pourra bien mé-  
» priser, oublier ce qu'on lui donne  
» de trop , mais il veut en avoir le  
» plaisir ; & si ce trop entraîne la  
» disgrâce du reste, c'est ce qui ne  
» lui importe guère.

M. de F. parle ensuite des nou-  
veautés que cette Edition-ci con-  
tient, telles que la Vie de *M. Cor-  
neille* avec l'*Histoire du Théâtre  
Français*, & des *Réflexions sur la  
Poétique*. Il expose qu'il y a près  
de 50 ans que cet Ouvrage est fait:  
Qu'il comptoit ajouter plus de re-  
cherches à l'Histoire du Théâtre &  
de nouvelles réflexions sur la Poë-  
tique ; mais que des travaux d'une  
nature toute différente ont rempli  
son tems. A l'heure qu'il est, ajout-  
te-t-il, » je ne me fie plus assez à  
» ce que je pourrois faire dans ce  
» premier genre , on m'a repre-  
» senté vivement qu'il falloit du  
» nouveau , tel qu'il fût , dans



Mars, 1742.

465

« cette nouvelle Edition , & je ne  
» répondrois pas que l'amour pa-  
» ternel ne m'ait sollicité aussi.  
» Peut-être cependant (dit-il ensui-  
» te) verra-t-on un jour que j'aurois  
» pû être plus foible.

Cette annonce pour l'avenir, marque que *M. de Fontenelle* s'est réservé quelques Ouvrages inconnus encore au public. Qu'il nous soit permis d'éclaircir cet aveu, l'intérêt de nos Lecteurs l'exige. Quelques personnes à qui *M. de Fontenelle* a confié les fruits du peu de loisir qu'il s'est permis depuis quelques années, connoissent des Ouvrages qu'on ne croiroit pas avoir été composés pendant ses travaux pour l'Académie des Sciences. Ce sont des Comédies d'un genre singulier, agréable, intéressant & propre à rendre le Théâtre tel par rapport aux mœurs que *M. de Fenelon* ne desespéroit pas qu'il pût devenir ; c'est-à-dire, dans l'état où la Religion la plus pure n'en seroit point allarmée par

466. *Journal des Sçavans*,

ce qu'il n'inspireroit, que l'amour  
des vertus & l'horreur des vices.

Il faut remarquer que de ces  
Comédies faites quelquefois dans  
l'intervale de deux Problèmes sur  
l'infini, la dernière qui n'est pas la  
moins ingénieuse n'est que de l'Au-  
tomne passée. *M. de Fontenelle* a  
dit, en parlant de *M. Newton*,  
» qu'il avoit conservé tout son  
» esprit jusqu'au dernier moment,  
» comme si les facultez de son  
» ame n'avoient été sujettes qu'à  
» s'éteindre totalement & non pas  
» à s'affoiblir. « Il n'est pas diffi-  
cile de faire ici l'application de ce  
portrait, tel est le partage d'un  
homme aussi universel que l'est  
*M. de Fontenelle* sur quelque par-  
tie de l'esprit que tombe un éloge  
qu'il donne, il prepare, sans s'en  
appercevoir, aux Historiens Litter-  
raires, des moyens de lui rendre  
justice.

Le second Tome comprend les  
*Mondes & l'Histoire des Oracles* :  
voici une augmentation qu'on re-

Mars , 1742: 267

marque dans l'entretien du troisième Soir. Pour amener la *Marquise* à concevoir des habitans dans les Planètes. Le *Philosophe* lui fait la description d'une République singulière qu'on sçait être dans une Planète dont il ne dit pas le nom : la *Marquise* qui regarde d'abord cette description comme une pure fable , est bien étonnée lorsqu'elle apprend que c'est la vérité même : & qu'enfin la peinture qui vient de lui être faite n'est autre que celle d'une ruche d'abeilles telles qu'elles se présentent à des yeux éclairés. Cette manière détournée d'aller à son but réussit au *Philosophe* : La *Marquise* conçoit alors si naturellement les Planètes habitées, qu'elle n'est pas loin de trouver dans cette supposition beaucoup plus que de la vraisemblance.

C'est dans le troisième Tome que sont compris les trois nouveaux Ouvrages annoncés dans la Préface : on y trouve aussi les Discours sur la *Patience*, sur le *Bon-*

468. *Journal des Sçavans*,  
*hour* sur l'Existence de Dieu. Le  
Traité de l'origine des Fables vient  
ensuite. Dans le reste du Volume:  
ce sont des *Œuvres mêlées*, telles  
que des *Discours Académiques*, &  
une *Lettre* écrite récemment aux  
Auteurs du *Journal des Sçavans* au  
sujet de M. *Thomas Corneille*.

La Vie de M. *Corneille l'aîné*  
(ainsi que le remarque M. de F.)  
est proprement l'Histoire des Ou-  
vrages de ce grand homme. Cette  
Vie se trouve ici précédée par des  
éclaircissemens sur l'état du *Théa-  
tre François* dans l'espèce de bar-  
barie où il est resté depuis sa nais-  
sance jusqu'au tems où *Pierre Cor-  
neille* y apporta, comme l'a dit M.  
de S. Evremont, le bon goût de  
l'Antiquité: on voit, par ce qui est  
ici rapporté, la Poésie dès sa nais-  
sance se tourner au genre *Théatral*,  
& enfin ce qu'on appelle le *Poëme  
Dramatique* se former, mais si  
rempli de défauts par la constitu-  
tion & par le style: que ce n'est  
qu'à M. *Corneille* que commence

Mars, 1742. 469

le véritable changement du Théâtre; changement d'autant plus glorieux pour son Auteur, qu'en écartant d'abord les défauts grossiers de la Scène, il y a introduit presque en même tems les plus sublimes beautés. C'est dans la Vie de M. *Corneille* que les circonstances de cette heureuse révolution sont exposées. *Mélite* la première Piece fut jouée avec un grand succès; on la trouva d'un caractère nouveau; on y découvrit un esprit original, & quoique bien éloignée encore ainsi que les cinq ou six autres qui la suivirent, de la perfection qu'atteignit bien-tôt l'Auteur, elle n'en mérite pas moins d'être dans le Recueil de ses Ouvrages: Tout bon esprit apperçoit déjà dans ces premiers Essais le grand Homme qui va éclairer son siècle.. » Il peut y avoir une » grande différence ( c'est M. de » Fontenelle qui parle ) entre la » beauté d'un Ouvrage & le mé- » rite de l'Auteur : tel Ouvrage

470 *Journal des Sçavans*,  
» qui est fort médiocre n'a pû par-  
» tir que d'un génie sublime, & tel  
» autre Ouvrage qui est assez beau  
» a pu partir d'un génie assez mé-  
» diocre. Chaque siècle a un degré  
» de lumière qui lui est propre,  
» & est monté, pour ainsi dire, à  
» un certain ton d'esprit. Les es-  
» prits médiocres demeurent au-  
» dessous du degré de lumière où  
» est leur siècle, les bons esprits  
» l'atteignent, les excellens le  
» passent, si on le peut passer. « Il  
résulte que pour juger un Auteur  
il faut le comparer à son siècle, &  
par ce principe il est aisé de déci-  
der si les Auteurs qui ont pû pro-  
fiter des progrès que l'art avoit  
faits dans les Pièces de M. *Corneille*  
ont dû lui être comparés.

Dès ses premières Pièces M.  
*Corneille* parut donc supérieur à  
ses rivaux. Entr'eux, l'Auteur qui  
perdoit davantage, parce que son  
talent le rapprochoit le plus de ce-  
lui qui commençoit à l'effacer,  
*Rotrou*, dans des vers qu'il adresse

Mars, 1742. 471

à M. Corneille, ne balança point à reconnoître cette supériorité. » La  
» coutume de rendre justice au  
» mérite & de louer ce qu'on n'a  
» voit pas fait n'étoit point jusques  
» là bannie d'entre les Auteurs, &  
» les plus grands Poètes étoient  
» encore des hommes raisonna-  
» bles..« Mais, comme on va le  
voir, cet effort de raison touchoit  
à son terme.

Une des plus grandes obliga-  
tions qu'on ait à M. Corneille c'est  
d'avoir purifié le Théâtre. Il résista  
bien-tôt à l'usage; il bannit la fa-  
miliarité indécente entre les a-  
mans, comme les baisers fréquens,  
le tutayement: ainsi par différens  
progrès il avançoit dans la carriè-  
re. Mais quel progrès presque in-  
croyable! Lorsque de *l'illusion  
Comique* il passa au *Cid*! Cette  
Piecce qui, comme il est arrivé,  
devoit faire tomber dans l'oubli  
toutes les Tragédies, applaudies  
alors au Théâtre; fit une révolu-  
tion presque générale dans l'esprit

472 *Journal des Sçavans*,  
des Auteurs : ils ne supportèrent  
point la supériorité reconnue que  
l'Auteur du *Cid* prenoit sur eux :  
ne pouvant la combattre par leur  
mérite, ils opposèrent du moins la  
jalousie dans tout son éclat ; triste  
ressource qui n'a pas laissé de subsi-  
ster toute humiliante & toute in-  
fructueuse qu'elle est pour ceux  
qui l'employent. On a remarqué  
(1) que le succès du *Cid* est l'épo-  
que de la naissance des Critiques  
amères dont les nouvelles Pièces  
qui réussissent sont ordinairement  
accablées, sur-tout quand elles  
sont d'un genre nouveau. Les Au-  
teurs avoient félicité M. *Corneille*,  
tant qu'il n'avoit fait paroître  
qu'un mérite un peu au-dessus du  
leur, mais dès qu'on vit à décou-  
vert le *grand Corneille* dès qu'il  
fut vraiment digne de louange on  
n'eut plus le courage de le louer.  
L'Académie Française seule, » en

(1) Voyez la Préface mise à la tête de  
la dernière Edition des Œuvres de M.  
*Pierre Corneille*.



*Mars*, 1742.

473

» reprenant exactement tous les  
» défauts du *Cid*, les reprit avec mo-  
» dération, & même souvent avec  
» loüange, elle satisfit ainsi à l'esti-  
me prodigieuse que le public avoit  
conçue de cet Ouvrage & à la ja-  
lousie que ce succès causa à un illu-  
stre personnage qui, selon la re-  
marque de M. de F. » embrassoit  
» en fait de gloire tout ce qui pa-  
» roît le plus se contredire. Génie  
» infiniment élevé, dont les dé-  
» fauts mêmes ont de la noblesse  
» & s'attiroient presque du respect  
» aussi-bien que ses grandes quali-  
» tez. On voit qu'il s'agit du Car-  
» dinal de Richelieu.

» Après avoir, pour ainsi dire,  
» atteint jusqu'au *Cid*, M. Cor-  
» neille s'éleva encore dans *Horace*;  
» enfin il alla jusqu'à *Cinna* & *Po-*  
» *lieuète* au-dessus desquels il n'y a  
» rien. Par l'étude d'Aristote, par  
» son expérience, par ses réflé-  
» xions & plus encore par son  
» génie, il avoit trouvé les vérita-  
» bles règles du Poëme Dramati-

474 *Journal des Sçavans* ;  
 » que & découvre les sources du  
 » Beau qu'il a ouvertes depuis à  
 » tout le monde , dans les excel-  
 » lens discours qui sont à la tête de  
 » ses Comédies. De-là vient qu'il  
 » est regardé comme le pere du  
 » Théâtre François ; il lui a donné  
 » le premier une forme raisonna-  
 »-ble ; il l'a porté à son plus haut  
 » point de perfection & a laissé son  
 » secret à qui pourra s'en servir.

M. de F. parcourt ici les autres  
 Pièces excellentes qui suivirent  
*Polixéte* , il parle avec le même  
 esprit de justice de celles où l'âge  
 avancé de l'Auteur parut avoir  
 pris sur la beauté de son imagina-  
 tion.

M. de F. fait ensuite mention  
 d'un genre de Pièces bien différen-  
 tes de celles de M. Corneille & qui  
 trouverent une protection parti-  
 culiere dans les femmes. » Ce n'é-  
 » toit point une vertu courageuse  
 » ni l'élevation des sentimens por-  
 » tés jusques dans l'amour qui y  
 » dominoit , c'étoit un amour plus

Mars , 1742. 475

» rendre , plus simple & plus vif :  
» des sentimens dont le modèle se  
» retrouvoit plus aisément dans  
» tous les cœurs ; on admiroit  
» moins , mais on étoit plus émû :  
C'est ainsi que M. de F. définit le  
genre de M. Racine à qui bien  
loin de vouloir rien contester de  
son mérite , il donne l'avantage  
dans la maniere de rendre l'amour  
interessant : Cependant dans quel-  
le Piece l'amour est-il représenté  
d'une maniere plus touchante que  
dans le *Cid* ? Où cette passion est-  
elle exprimée plus vivement &  
plus délicatement que dans la  
Scène de *Psiché* & de l'*Amour*  
qu'on sçait être de M. Corneille  
( 2 ). M. de F. en convient ici lui-  
même.

Nous passons aux réflexions sur  
la Poétique. Cet Ouvrage , que  
nous desirerions faire connoître à  
nos Lecteurs , n'est pas susceptible

( 2 ) Dans la Comédie de *Psiché* dont  
Moliere avoit fait le plan & écrit le pre-  
mier Acte.

476 *Journal des Sçavans*,  
d'extrait, on peut dire que ce  
est substance & ne peut être  
composé ni réduit sans être é  
mément affoibli. Nous dirons  
lement, pour en donner une  
générale, que ce sont des  
fines & plus approfondies q  
plûpart de celles qui ont  
jusqu'ici dans la Poétique. D  
marques qui deviennent aut  
règles, & qu'il n'appartenoit  
l'esprit Philosophique d'ap  
voir & de rendre sensibles.

Les *Poësies* de M. de F. ses C  
ses *Eglogues* ( les seules qu'  
à présent ). Des *Pieces fugi*  
dont quelques-unes n'avoient  
encore été imprimées : le *Di*  
*sur la nature de l'Eglogue*, &  
*gression sur les Anciens &*  
*Modernes* forment le 5<sup>me</sup> Vo  
On trouve dans un Recu  
quelques Poësies de M. de V  
une Lettre qu'il écrit de *Villar*  
de F. & dont le sujet est la fr  
qu'ont eu quelques Dames d  
le Soleil obscurci sans l'êti

*Mars*, 1742. 477

des nuages. On trouve ensuite une réponse de M. de F. ou plutôt un fragment de sa réponse, car tout le commencement y manque, comme cette Piece qui n'avoit pas encore été imprimée n'est point employée parmi les autres Poësies de M. de F. dont nous venons de parler, & que la portion supprimée dans le Recueil de M. de Voltaire est tombée entre nos mains. Nous obligerons sans doute nos Lecteurs en la rapportant ici comme nous allons faire,

Vous dites donc, gens de village,  
Que le Soleil à l'horison  
Avoit assez mauvais visage,  
Hé bien quelque subtil nuage  
Vous avoit fait la trahison  
De deffigurer son image :  
Elle étoit là comme en prison.  
D'un air malade, mais je gage  
Que le drôle en son haut étage  
Ne craignoit pas la pamoison.  
Vous ne sçauvez pas d'avantage,  
Et voici ma péroraïson.

*473 Journal des Sçavans,*  
Adieu. Votre jeune saison  
A tout autre soin vous engage,  
L'ignorance est son appanage,  
Avec les plaisirs à foison.  
Convenable & doux assemblage.  
J'avouërai bien, & j'en enrage,  
Que le sçavoir & la raison  
N'est presque aussi qu'un badinage,  
Mais badinage de grison,  
Il est des hochets pour tout âge.

Dans le 3<sup>me</sup> Tome sont la *Préface sur l'utilité des Mathématiques, & sur les Travaux de l'Académie des Sciences : l'Histoire du renouvellement de cette Académie : Les Eloges des Académiciens morts, à commencer en 1699.*

Le 6<sup>me</sup> Tome contient la suite des éloges ; ceux des Académiciens dont nous allons rapporter les noms ne se trouvent pas dans les Editions précédentes. Ce sont les éloges du *Czar Pierre Premier, de M. Littre, de M. Hertsocker, de M. de Lisle, de M. de Malezien, de M. Newton, du P. Reynan, du*

Mars , 1742. 479

Maréchal de Talard , du P. Seba-  
stien , de M. Bianchini , de M.  
Maraldi , de M. de Valincourt , de  
M. du Vernay , du Comte de  
Marsigli , de M. Géofroy , de M.  
Ruisch , de M. le Président de Mai-  
sons , de M. Chirac , du Chevalier  
de Louville , de M. de Lagny , de  
M. de Reffons , de M. Saurin , de  
M. Boerhaave , de M. Manfredi ,  
de M. Dufay. Nous ne nous arrête-  
rons pas ici à faire des Remarques  
sur ces éloges , on sçait assez avec  
quel art , quelle précision & en  
même tems quelle clarté les Systè-  
mes les plus composés & les plus  
abstraites y sont développés & ren-  
dus sensibles : combien on est atta-  
ché & intéressé en lisant la Vie de  
tel homme ignoré tant qu'il a vé-  
cu , quoique digne des loüanges ,  
que M. de Fontenelle lui donne , &  
dont le mérite ne seroit d'aucun  
prix pour le plus grand nombre  
des Lecteurs s'il n'étoit mis dans  
ce même jour où M. de F. l'expose.

Quant à cette Edition elle est

482 *Journal des Sçavans* ,  
ce qu'elle contient de particulier ;  
on trouve 1°. à la tête un portrait  
fort bien gravé , représentant  
Guichardin , l'écu de ses armes est  
au bas , avec cette Inscription :  
*Franciscus Guicciardinus J. C. Se-  
nator Comes Historicus Florentinus ,  
anno aetatis. suae LVIII. ( 1 )* Cette  
estampe a été gravée exprès pour  
cette Edition. 2°. Une Epître Dé-  
dicatoire adressée à François III.  
Duc de Lorraine & de Bar , & se-  
cond du nom, Grand Duc de Tos-  
cane , elle est accompagnée d'un  
cartouche chargé des armes de ce  
Prince , & c'est l'Imprimeur qui  
dédie.

3°. Un Avis aux Lecteurs au  
nom du même Imprimeur , il y  
rend compte de tous les soins qu'il  
s'est donnés & de la diligence  
qu'il a apportée pour rendre cette  
nouvelle Edition beaucoup supé-  
rieure à toutes les autres.

( 1 ) Bayle , qui a fait de Guichardin  
un article de son Dictionnaire , a dit  
qu'il mourut à 55 ans.



Mars , 1742.

483

Au commencement de chaque Livre , soit de l'Histoire de Guichardin , soit des considerations de Jean-Baptiste Léoni qui l'accompagne , on a jugé à propos d'imprimer des vignettes qui representent quelques-unes des vûes de Venise, les lettres initiales representent aussi quelque lieu considerable de cette grande Ville , & les ornemens qui terminent les Livres sont des emblèmes ou des dignitez Ecclesiastiques ou des grandes Charges de la République. La raison unique de cet embellissement, c'est qu'il falloit ( à ce qu'on a cru ) que cette Edition portât quelque marque de la Ville où elle a été faite ; car d'ailleurs toutes ces gravûres n'ont rien de commun avec l'Histoire des guerres d'Italie. Quoiqu'il en soit on a joint à l'Avís aux Lecteurs une Liste qui indique & explique toutes ces différentes gravûres.

4°. Les Réflexions de *Pietro Garzoni* sur l'Histoire de Guichardin.

434 *Journal des Sçavans ;*

5°. A l'ancienne Vie de Guichardin composée par le Pere Remi Nannini de l'Ordre des Freres Prêcheurs , on en a substitué dans cette Edition une nouvelle beaucoup plus détaillée & plus exacte dont M. Dominique - Manni Florentin est Auteur , & à laquelle le célèbre M. Apostolo-Zéno a joint des notes fort curieuses.

6°. Le Catalogue de toutes les Editions de l'Histoire de Guichardin , qui ont paru jusques ici , & de tous les Ouvrages publiés à l'occasion de cette Histoire, disposés dans l'ordre chronologique ( 2 ).

7°. Dans cette Edition on a fait à Guichardin un honneur dont peu de modernes ont joui jusqu'ici; on y a rassemblé les différens jugemens que les meilleurs Ecrivains

( 2 ) Nous avons lieu de douter que ce Catalogue soit bien complet , car il ne parle que des Traductions Latines , Françaises & Angloises de l'Histoire de Guichardin , & cependant elle a été traduite dans presque toutes les Langues de l'Europe, en particulier en Allemand.

Mars, 1742. 485

ont portés de son Histoire, ils sont partagés en deux classes, ceux qui lui sont favorables forment la première, ceux qui ne lui sont pas favorables viennent ensuite.

Presque tout le monde convient que l'Histoire de Guichardin est non-seulement la meilleure Histoire qui ait été composée en Italien, mais qu'elle doit être regardée comme ce que les modernes ont produit de plus excellent en ce genre.

Néanmoins quelques Critiques l'accusent d'avoir négligé son style: pour s'être trop abandonné au feu de son imagination, de n'avoir point écrit dans toute la pureté & l'élégance de sa Langue maternelle: & de s'être servi de beaucoup de phrases & de mots plutôt latins que purs Toscans. Ce jugement, qui est celui de plusieurs Auteurs célèbres, n'a pas empêché l'Académie de la Crusca de mettre l'Histoire de Guichardin au rang des

486 *Journal des Sçavans*,  
Livres qui font règle pour le lan-  
gage.

D'autres veulent que les récits  
soient trop longs & trop chargés  
de petites choses & que les Haran-  
gues qui ne viennent pas toujours à  
propos soient froides & languis-  
santes.

Le Boccacini dans ses *Ragnagli  
di Parnasso* raconte qu'un Lacédé-  
monien ayant été condamné pour  
une grande faute à lire une seule  
fois la guerre de Pise écrite par  
Guichardin, n'eut pas lû la pre-  
miere page qu'il vint se jeter aux  
pieds de ses juges, leur demandant  
en grace de l'envoyer ramet sur une  
Galère: ou de le faire enfermer en-  
tre quatre murailles pour le reste  
de ses jours: ou même de le faire  
écorcher vif plutôt que de l'obliger  
à lire cette ennuyeuse narration.

Tout le monde convient que les  
cinq premiers Livres sont infini-  
ment supérieurs aux quinze autres,  
& que ce n'est que dans ces der-  
niers que se trouvent les défauts:

Mars, 1742.

487

dont nous venons de parler.

On lui reproche encore avec raison d'avoir eu trop mauvaise opinion des hommes en général, jamais il ne leur attribue aucun motif de raison, de justice ou de piété, il les fait toujours agir par intérêt ou par passion, on veut aussi qu'il ait trop écouté ses sentimens particuliers dans la manière dont il traite la plupart des Potentats de son siècle. Il parle des Papes, par exemple, avec trop de liberté, parce que, dit le Cardinal Palavicin, il s'imaginoit n'avoir point été recompensé des services qu'il leur avoit rendus, & parce qu'il les croyoit la cause de l'abaissement des Florentins.

8°. L'Épître Dédicatoire à Côme de Médicis, tirée de l'Édition de Florence *in-fol.*

9°. Le jugement du Porcacchi, sous ce titre : *Giudicio di Tomaso Porcacchi da Castiglione Aretino, tra l'istoria di M. Francesco Cacciardini Gentiluomo Fiorentino,*

I X. iiii

488 *Journal des Sçavans*,  
nel quale si discoprono tutte le belle-  
zze di questa Istoria.

10°. *Sententie sparse per Listoria  
del Guicciardini Racolte a utile de  
studiosi.*

11°. *Tavola di tutti gli Autori co  
quali Tomaso Porcacchi ha confran-  
tato Listoria del Guicciardini, e i  
quali da lui sono stati citati.*

Ces trois derniers articles se  
trouvent dans la plûpart des Edi-  
tions de Guichardin.

12°. Les considerations de Jean-  
Baptiste Léoni, sous ce titre: *Delle  
considerationi di Giambatista Leoni  
sopra Listoria d'Italia di M. Fran-  
cesco Guicciardini Libri VI. (.3).*

(3.) La première Édition parut à Ve-  
nise en 1583. C'est une apologie en fa-  
veur des Vénitiens dont l'objet est de  
répondre aux médisances répandues con-  
tre eux dans l'Histoire de Guichardin, il  
paroît que Bayle, qui fait mention de  
cette apologie, ne l'avoit pas vûe, 1°. il  
en parle comme d'une critique général  
où l'on feroit voir l'injustice de Guicha-  
din à l'égard de tous ceux dont il a m  
parlé, tandis qu'on ne s'y propose que

Mars , 1742. 489

Elles avoient déjà été imprimées plusieurs fois séparément , mais elles ne se trouvent jointes à l'Histoire de Guichardin que dans l'Édition de Genève de l'an 1645. en 2<sup>e</sup> vol. in-4<sup>o</sup>.

Nous en allons donner une idée succincte afin que nos Lecteurs puissent juger de l'importance de cet Ouvrage qui fait un des grands ornemens de cette nouvelle Edition.

*Extrait des Considerations de Jean-Baptiste Léoni sur l'Histoire de M<sup>re</sup> François Guichardin , &c.*

## LIVRE PREMIER.

Guichardin au commencement de son premier Livre s'exprime ainsi. *Séparant leurs intérêts de l'intérêt commun , les Vénitiens espèrent de s'accroître par les divisions de leurs voisins , & étoient*

fier les Vénitiens : 2<sup>o</sup>. il dit que cette ogie est en cinq Livres tandis qu'elle comprend six.

490 *Journal des Sçavans ;*  
*attentifs à se prévaloir des conjonc-*  
*tures , pour se rendre les maîtres de*  
*toute l'Italie. Che procedendo i Vi-*  
*nitiani con consigli separati da consi-*  
*gli communi, aspettavano di crescere*  
*dell'altrui divisione , e pero stavano*  
*attenti a valersi d'ogni accidente per*  
*aprirsi la via a l'imperia di tutta*  
*Italia. C'est ce Texte de Guichar-*  
*din accompagné & suivi de réflexi-*  
*ons qui tendent à en prouver la*  
*vérité que l'Auteur Vénitien s'est*  
*proposé de combattre dans son*  
*premier Livre. Il s'est attaché sur-*  
*tout à faire voir , que c'est fausse-*  
*ment que Guichardin accuse les*  
*Vénitiens d'avoir eu le dessein de*  
*s'emparer du Duché de Milan:*  
*après la mort du Duc Philippe-*  
*Marie ; il justifie aussi la guerre*  
*qu'ils firent au Duc de Ferrare , il*  
*prétend qu'elle fut juste , nécessaire*  
*& faite avec toutes les précautions*  
*qui peuvent les laver du reproche*  
*dont les charge Guichardin.*



Mars, 1742. 498

## LIVRE SECOND.

Lorsque notre Roi Charles VIII. entra en Italie, en allant faire la conquête du Royaume de Naples, Venise fut la seule Puissance qui demeura neutre, parce que, ajoute l'Historien, cette République voyoit avec plaisir ses voisins s'entre-détruire, & qu'elle esperoit profiter un jour de leur foiblesse pour en assujettir quelques-uns, ou au moins parce que se croyant en sureté elle ne jugeoit pas à propos de s'exposer pour l'intérêt commun de la patrie. Léoni entreprend de justifier la conduite de sa République en cette occasion, & il s'efforce de prouver que le parti que prirent alors les Vénitiens étoit non-seulement le plus prudent, mais qu'il étoit encore le plus utile qu'ils pussent choisir pour sauver l'Italie; il n'y a point de raison qu'il n'emploie pour persuader que le Sénat de Venise a tou-

492. *Journal des Sçavans*,  
jours eu les intentions les plus pures & les plus droites & que jamais aucune Puissance n'a montré dans tous les tems plus de desintereffement & de moderation.

Il relève encore & répond à un autre endroit de Guichardin, où cet Auteur accuse les Vénitiens, d'avoir plus consulté leurs propres interêts que celui de Pierre de Médicis qui s'étoit réfugié chez eux, en lui conseillant de ne point aller trouver le Roi de France qui le mandoit.

L'Apologiste tâche de faire voir que Guichardin n'a parlé de la sorte que par la haine qu'il portoit à Venise, il en développe les causes dont une des principales est la haine des Florentins en général contre les Vénitiens, il montre que Guichardin s'est ainsi déchaîné contre tous ceux qui avoient eu des démêlés avec Florence, & pour convaincre cet Historien de la malignité la plus odieuse, il rappelle la manière dont il a traité

Mars, 1742. 493

les Papes de son tems, que leur dignité infiniment respectable devoit mettre à couvert de ses traits envenimés, quand bien même il y eut eu quelque chose à reprendre dans leur conduite.

LIVRE TROISIEME.

Le troisième Livre est employé à exposer & à prouver l'injustice avec laquelle Guichardin a parlé de François-Marie de la Rovere Duc d'Urbain, un des plus fameux Capitaines de son siècle; & à rendre raison de la haine que cet Ecrivain portoit à ce Prince, qui n'étoit autre que les démêlés qu'ils avoient eû dans le tems que le Duc d'Urbain commandoit en chef l'armée des alliés, dans laquelle Guichardin se trouvoit à la tête des Troupes du Pape. On montre que cet Historien ne rapporte aucune grande action de ce Prince, qu'il ne cherche à en diminuer le mérite par le mauvais jour dans lequel il la présente.

LIVRE QUATRIÈME.

Quand Charles VIII, en 1494, passa à Pise, en allant conquérir Naples, les Pisans le supplierent avec les dernières instances de les délivrer du joug des Florentins & de les remettre en liberté, ce qui leur fut accordé. Ne se croyant pas néanmoins encore en sûreté, malgré le secours que leur fournirent les Villes voisines & le Duc de Milan, ils envoyèrent à Venise des Ambassadeurs pour implorer la protection de la République, mais ils ne furent point écoutés. Lorsque Charles VIII, repassa en France, & que les Florentins lui promirent d'envoyer des Troupes & de l'argent aux François qui étoient restés à Naples, pourvu que Pise fût remise entre leurs mains; alors les Vénitiens prirent la défense des Pisans, d'abord avec le Duc de Milan, & ensuite seuls, jusqu'à ce que par l'entremise d'Ern

Mars, 1742.

495

eule Duc de Ferrare, la paix aiant été faite entre les Vénitiens & les Florentins, Pise fut de nouveau soumise à Florence.

La maniere dont Guichardin raconte toute la suite de cette guerre, & de ses dépendances n'est pas à l'avantage des Vénitiens: & il insinue par tout que ces habiles politiques ne firent aucune démarche que dans des vûes d'ambition & d'interêt. Léoni, dans son quatrième Livre, entreprend l'apologie de ses maîtres & s'efforce de prouver qu'il n'ont point eu les vûes que leur attribue Guichardin, & que cet Historien n'a eu d'autres raisons pour appuyer ses conjectures que son mauvais caractère & son animosité contre les Vénitiens.

Il attribue à la même cause le récit peu honorable aux Vénitiens que fait Guichardin de la guerre qu'ils eurent à soutenir contre Bajazet & de la paix qui l'a suivie. Ce Livre finit par l'éloge que fait l'Auteur de la conduite toujours si sage

496 *Journal des Sçavans*,  
& en même tems si couraageuse &  
si noble du Sénat de Venise.

LIVRE CINQUIÈME.

Selon Guichardin, l'insolence & l'ambition des Vénitiens furent les seules causes de la Ligue de Cambrai, & par conséquent on doit leur attribuer aussi tous les malheurs qui furent les suites funestes de cette Ligue. L'Auteur Vénitien, dans son 5<sup>me</sup> Liv. soutient deux propositions, la première qu'en accordant à Guichardin que le Sénat de Venise par sa conduite ait donné lieu à la Ligue de Cambrai, on ne doit point pour cela le rendre responsable des suites malheureuses qu'ont eu d'autres guerres dont à la vérité la Ligue de Cambrai a pu être la 1<sup>re</sup> cause; mais qui chacune ont eu des causes immédiates & relatives à d'autres intérêts. La seconde proposition, c'est que les Vénitiens n'ayant eu que des procédés pleins de droi-

Mars , 1742. 497

ture & d'équité à l'égard de tous les Princes ligués , c'est sur ces Princes & non sur le Sénat de Venise qu'il faut rejeter tout l'odieux de cette guerre & de ses suites. L'Apologiste prouve son assertion en détail par rapport au Pape , à l'Empereur , au Roi de France & au Roi d'Arragon , & s'efforce de faire voir que toujours la justice & souvent la nécessité a dirigé toutes les démarches des Vénitiens.

LIVRE SIXIÈME.

L'Auteur Vénitien suit Guichardin dans ce qu'il raconte de la frayeur & de la consternation du Sénat de Venise , lorsqu'en conséquence de la Ligue de Cambrai il se vit attaqué de tout côté , ses Places prises ou abandonnées & ses armées défaites. L'Apologiste prétend que le récit de l'Historien est rempli d'exageration & de mauvaise foi , & développant toute la conduite des Vénitiens , il

498 *Journal des Sçavans* ;  
s'efforce de montrer qu'e  
également prudente & coura  
Mais ce qui le choque le plus  
la Harangue que Guichardi  
dans la bouche d'Antonio Ju  
ni Ambassadeur de la Répu  
vers l'Empereur: il crie haut  
à l'imposture, & nie hardimen  
cette Harangue ait jamais ét  
noncée, il soutient même qu  
chardin l'a imaginée pour c  
norer le Sénat de Venise. Il f  
de 1°. sur ce que Justiniani r  
mais eu d'audience de l'Emp  
& n'a jamais paru devant ce  
ce : 2°. Que supposé que ce  
bassadeur en eut composé un  
blable; il n'est pas croyable  
eût jamais voulu la commur  
à personne. Pour mettre dans  
son évidence l'extrême modé  
du Sénat de Venise, & détru  
que Guichardin insinue par  
que cette République cherch  
envahir tous ses voisins, Léon  
le d'un grand nombre de Vill  
Provinces , de Royaumes



Mars, 1742. 499

l'Empire d'Orient même, qu'il dit avoir été offerts aux Vénitiens, & qu'ils ont noblement refusés. Et comme Guichardin s'étoit moqué de la prétendue Souveraineté sur la mer Adriatique que s'arrogent les Vénitiens; leur Ecrivain finit leur apologie en faisant voir combien cette prétention est bien fondée.

Après tous ces préliminaires viennent les vingt Livres de l'Histoire de Guichardin, très-bien imprimés sur de fort beau papier, & en très-beau caractère. On a suivi avec la plus grande exactitude & l'on s'est conformé en tout pour le Texte à l'Edition *in folio* de Florence de 1561. Edition si estimée & en même tems si rare aujourd'hui. On a cru cependant devoir s'en écarter quelquefois par rapport à l'orthographe qui a extrêmement varié depuis Guichardin, on n'a pas admis pourtant toutes les nouveautés qui se sont introduites à cet égard, & l'on a eu en

500 *Journal des Sçavans* ;  
vûë de satisfaire en même tems &  
ceux qui sont attachés à l'ancien  
usage & ceux qui croient le nou-  
veau meilleur.

On a cotté au haut de chaque  
page en chiffres Romains l'année  
des événemens ; on a mis par apo-  
stille en petits caractères Italiens  
les noms & les actions des princi-  
paux personnages. On a rejeté au  
bas des pages les notes du Porcac-  
chi qui se trouvent en marge dans  
la plûpart des Editions , ces notes  
confirment le recit de l'Historien ,  
ou le suppléent , ou même le re-  
dressent par le témoignage des  
autres Ecrivains qui ont parlé des  
mêmes faits ; c'est à ces notes qu'a  
rapport la Table ci-dessus men-  
tionnée , n<sup>ro</sup> 11.



Mars , 1742.

508

**LE CALCUL DIFFÉRENTIEL**

*& le Calcul intégral expliqués & appliqués à la Géométrie , avec un Traité préliminaire contenant la manière de résoudre les équations de quelque degré qu'elles soient , les propriétés des séries , les équations qui expriment la nature des courbes , les lieux Géométriques , la construction géométrique des équations , & la solution des problèmes déterminés & indéterminés. Par M. l'Abbé Deidier. A Paris , rue S. Jacques chez Charles - Antoine Jombert, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame. 1740. vol. in-4°. pag. 507. planch. détach. 25.*

**U**N Ouvrage sur la construction des problèmes solides , sur les méthodes du calcul différentiel & intégral annonce un Géomètre consommé dans l'ancienne Géométrie , & dans la mo-

502 *Journal des Sçavans*,  
derne. On suppose dans les  
blèmes solides la connoissan  
propriétés des sections con  
& dans le calcul différentiel  
régul, tout ce que l'analy  
l'Algèbre Cartésienne a de pl  
ve. M. l'Abbé Deidier s'e  
connoître par quelques Ou  
qui ont précédé celui-ci, &  
nous avons rendu compte  
pensoit dans ces premiers  
qu'à donner des élémens qu  
sent initier les jeunes gens à  
de de l'Algèbre & de la Géom  
Ce Volume est une suite  
cours que l'Auteur a entrepri  
eux qui souhaitent pousser l  
des Mathématiques, & qu  
lent connoître les méthodes  
plication & les usages des co  
Cet Ouvrage est partagé en li  
vres. Nous allons rendre com  
la première, dans laquelle o  
le de la manière de résoudre  
équations de quelque degré  
les soient, de la nature des  
des lieux géométriques, &

*Mars*, 1742.

503

résolution des problèmes. Une équation renferme toujours les conditions du problème ou l'état de la question proposée, elle contient donc de nécessité une ou plusieurs inconnues, puisque dans toute question l'on propose quelque chose à trouver; cette valeur que l'on cherche, soit dans le problème, soit dans la question est nommée la racine de l'équation. C'est l'esprit du Géomètre qui le guide pour former l'équation, il la sçait tirer ou de la nature du problème, ou des rapports que les différentes parties ont entr'elles. Dans les problèmes purement géométriques, ces rapports consistent dans ceux des lignes, des surfaces, ou des solides, & dans les problèmes physiques ces rapports se déduisent des diverses qualités des corps, fondées la plupart sur l'expérience & sur les propriétés que le calcul nous en fait conclure. L'équation formée ou la condition du problème étant remplie, l'algèbre donne des règles

304 *Journal des Sçavans*,  
pour trouver cette inconnüe, c'est-  
à-dire cette valeur que l'on cher-  
che : il y a une certaine forme à  
laquelle cette équation doit être  
ramenée, il est rare qu'elle se pre-  
sente sous l'état le plus avantageux  
& qui devient nécessaire pour sa  
résolution, tout ce qui la prépare  
à recevoir ces différentes modifi-  
cations se nomme du nom général  
*préparations*. Ainsi une équation  
qui renferme dans ces termes des  
fractions, des incommensurables,  
ne peut être commodément reso-  
lue. Il faut les faire évanouïr, c'est-  
à-dire les faire disparaître, on  
conçoit bien qu'il faut conserver  
toujours l'égalité entre les mem-  
bres de l'équation quelque change-  
ment qu'on puisse y faire : tous  
ces changemens sont fondés  
sur une Théorie simple, sçavoir si  
l'on ajoute des choses égales à  
choses égales, ou si l'on soustrait  
de part & d'autre des choses éga-  
les, il en résulte égalité. Tout pro-  
duit étant formé de quelque chose  
qui

Mars , 1742. 505

qui le multiplie , ou de ses racines , il s'enfuit qu'une équation , qui est un produit a plus ou moins de racines , selon que son degré est plus ou moins élevé , & que la division sera un moyen nécessaire qu'il faudra employer pour trouver les racines ou les valeurs de l'équation. Les valeurs de ces racines peuvent être de différentes espèces , les unes positives & les autres négatives. Ces deux sortes de racines ont leurs usages dans la Géométrie , il y a cependant beaucoup d'art à connoître , ou à discerner l'emploi qu'on doit en faire , tant dans les questions numériques que dans les résolutions Géométriques ; l'algèbre ne nous conduit pas plus à une résolution négative qu'à une résolution positive , & ce qui paroîtroit un défaut dans l'Algèbre est un de ses plus grands avantages. Une question est toujours susceptible de trois conditions , sçavoir , de la possibilité prise dans un certain sens , & de la même possibilité

Mars.

I Y

506 *Journal des Sçavans* ;  
prise dans un sens contraire , &  
enfin de l'impossibilité de la réso-  
lution , ce que les Algébristes ap-  
pellent imaginaire , or l'algèbre  
fait connoître ces différens rap-  
ports ou ces différens cas. Quel-  
quefois ces significations ne sont  
pas les vraies , elles sont trom-  
peuses ou ne sont qu'apparentes ,  
le Géomètre habile peut seul les  
distinguer.

M. l'Abbé Deidier commence  
par enseigner la manière de faire  
évanouïr les signes radicaux d'une  
équation , délivrer les premiers  
termes de l'inconnu des coeffi-  
ciens , & se sert des diviseurs du  
dernier terme pour former l'é-  
quation linéaire qui peut diviser la  
proposée & être une de ces racines.  
Il employe aussi la substitution des  
valeurs de l'inconnuë dans l'équa-  
tion même. Lorsque par la nature  
du problème on soupçonne que  
l'équation a quelques racines éga-  
les , on multiplie tous ces termes  
par ceux d'une progression arith-  
métique ; l'usage de cette méthode



Mars , 1742. 307

s'applique non - seulement aux équations numériques, mais encore aux équations géométriques qui contiennent plusieurs inconnues, dont l'on suppose que l'une des deux a plusieurs racines égales. Descartes a employé cette même supposition pour trouver sa méthode des tangentes. Notre Auteur, à la suite de ceci, donne quelque idée de la méthode des cascades inventée par M. Rolle, ou l'art de trouver les limites des racines d'une équation. Il a été nécessaire d'avoir recours à cette méthode, car on imagine assez aisément que parmi plusieurs équations numériques que l'on propose, il se rencontre rarement que les valeurs ou les racines de cette inconnue soient commensurables, il faut cependant assigner les valeurs le plus près qu'il est possible.

Les Géomètres se sont avisés, & d'une manière fort ingénieuse, de déterminer quelles peuvent être les limites des racines d'une équation,

508 *Journal des Sçavans* ;  
c'est-à-dire les deux extrêmes , en-  
tre lesquels elles peuvent exister ,  
& sans perdre de vûe ces deux ex-  
trêmes comme des bornes essen-  
tielles , ils prennent tellement les  
différences qu'ils approchent à  
l'infini de la vraie valeur. Cette  
méthode est d'un long détail &  
pour la démonstration & pour l'e-  
xécution. M. Deidier n'a pas vou-  
lu entrer dans une infinité de cir-  
constances particulieres qui au-  
roient extrêmement grossi ce Volu-  
me. Si l'équation proposée est litte-  
rale & n'a qu'une inconnue, com-  
me on le suppose ici, on peut se ser-  
vir de la même méthode que dans  
les équations numériques , en sub-  
stituant premierement un nombre  
pris à discretion, ensuite le rapport  
que chaque autre lettre aura à cel-  
le qu'on a supposée. L'équation de-  
viendra alors numérique, de lit-  
térale qu'elle étoit. On peut par  
cette voye trouver en nombres  
les valeurs approchées d'une équation  
du troisième, du quatrième  
degré, &c. Si l'équation contient

deux inconnus le problème est indéterminé , & comme ces sortes de problèmes se rencontrent fort souvent dans la Géométrie composée il étoit nécessaire que notre Auteur en parlât , il a donné donc le moyen de trouver la valeur approchée de la racine d'une équation qui contient deux inconnus. Il faut pour cela supposer une des valeurs de l'inconnue qu'on cherche représentée par une suite infinie de grandeurs : notre Auteur tombe dans la nature des suites , mais la théorie des suites & l'élevation des différens degrés des termes qui composent la suite , supposent les nombres des différens ordres par lesquels on démontre ici la formule de M. Newton pour élever une grandeur à une puissance infinie. Par cette même méthode on trouve la suite infinie qui exprime la valeur d'une racine quelconque , c'est-à-dire qui en approche infiniment près. Tous ces problèmes se tiennent ,

170. *Journal des Sçavans*,  
aussi M. l'Abbé Deidier en a - t - il  
composé le second Chapitre de  
cette première partie. Toute cette  
théorie est fondée sur la nature des  
indéterminées. Ceux qui seroient  
curieux de pousser ces suites dans  
un plus grand détail trouveroient  
chez M.<sup>re</sup> Gravesande & Mac-Laurin  
de quoi se contenter, & les moyens  
de résoudre plusieurs difficultés  
qu'on rencontre dans l'usage de ces  
suites.

Le 3<sup>e</sup> Chapitre de cette première  
partie est intitulé, *des Equations  
qui expriment la nature des Courbes*.  
Ce qui avoit le plus manqué à la  
Géométrie des anciens, & ce qui  
sans doute avoit retardé les pro-  
grès de cette Science, étoit de n'a-  
voir point appliqué l'algèbre à la  
Géométrie : depuis cette heureuse  
découverte dûe à Descartes, l'on a  
senti que les propriétés d'une  
courbe qui consistent dans le rap-  
port des ordonnées à leurs abscis-  
ses pouvoient s'exprimer par une  
égalité, qui par la variation de cer-  
taines lettres qu'elle contient don-

Mars, 1742. 511

ne toujours le rapport de tous les points de la courbe à une ligne donnée de position. Cette égalité ou ce rapport est constant dans toutes les courbes géométriques. Notre Auteur ne donne ici que les équations des sections coniques, ce n'est pas même le but qu'il paroît s'être proposé dans ce Chapitre, il ne le fait que par une espèce de nécessité pour pouvoir expliquer avec étendue tout ce qui appartient aux lieux Géométriques. Les Géomètres modernes se sont éloignés des anciens quant à la dénomination des lieux géométriques. Autrefois l'on appelloit lieux plans tous ceux qui appartenoient à la ligne droite & au cercle, & on appelloit lieux solides tous ceux qu'il falloit résoudre par des paraboles, par des ellipses, & par des hyperboles. Aujourd'hui ces lieux se distinguent en premier, second, troisième degré suivant l'élevation de la plus haute puissance de l'inconnu. Or la

512. *Journal des Sçavans*,  
ligne la plus simple à laquelle on  
puisse rapporter les points de la  
courbe est l'axe, c'est-à-dire ce sera  
celle qui dans son équation ren-  
fermera le moins de termes, & de  
la maniere la plus simple: il est ce-  
pendant vrai que ce rapport peut  
être assigné par rapport à une ligne  
quelconque, mais ce lieu sera plus  
composé. On a donc construit une  
équation la plus compliquée qu'elle  
puisse être pour chaque courbe  
du premier genre, afin que dans  
l'occasion l'on pût se servir de cet-  
te équation composée comme de  
modèle pour faire la comparaison  
de celle qu'on trouve dans la reso-  
lution de quelque problème parti-  
culier, & afin qu'elle servît comme  
de guide pour reconnoître les points  
d'origine de la courbe dont on  
cherche la description, c'est cette  
construction de lieux Géométri-  
ques que notre Auteur a enseignée  
dans ce Chapitre.

Le quatrième Chapitre & le  
cinquième ne sont qu'une exten-  
sion de celui-ci, c'est-à-dire que

M. Deidier propose divers exemples qui exerceront les Lecteurs à faire l'application des formules précédentes : rien ne rompt plus que les exemples, il faut être calculateur quand on veut devenir Algébriste, & l'esprit de la méthode n'est souvent apperçu que la plume à la main. On traite dans le Chapitre sixième des problèmes indéterminés. Une question peut être susceptible d'une seule solution, en ce cas c'est un problème déterminé, & il y en a de tous les genres. Mais si la question admet différentes suppositions, ou que tous les points de la même courbe satisfassent à la demande, cela s'appelle un problème indéterminé, ainsi supposant qu'on veuille faire un quarré quelconque égal à un rectangle dont un des côtés soit donné ou constant, ce problème est indéterminé ou variable, parce que le quarré changera à mesure que l'autre côté du rectangle variera, on peut donc

594: *Journal des Sçavans,*

trouver une infinité de quarrés ; & par conséquent le côté du quarré doit changer de grandeur ; & s'il y a quelque ligne qui donne ce rapport ce ne peut être qu'une ligne courbe : au contraire si la question se changeoit en celle-ci ; trouver un quarré égal à un rectangle dont les deux côtés sont assignés, l'on apperçoit aisément qu'il n'y a qu'un certain quarré qui satisfait à la demande, c'est donc un problème déterminé. Comme ces sortes de problèmes sont de tous les degrés, M. l'Abb. D. s'est contenté de mettre ceux qui appartiennent aux cercles, paraboles, ellipses & hyperboles, & il finit ce Chapitre par enseigner combien il faut de points pour déterminer une section conique.

Les Elémens de l'Algèbre apprennent qu'une équation n'est déterminée que lorsqu'elle contient une seule inconnue ; ou qu'il y a assez d'équations formées par les rapports du problème pour la ramener à une seule. Ces équations



Mars , 1742. 515

tions étant , comme nous avons dit , de tous les degrés , s'il s'en rencontre plusieurs on opere par les voyes analitiques pour faire disparoître ces inconnuës qui paroissent laisser le problème dans une espèce d'indécision qui ne lui convient pas , & c'est alors qu'on juge réellement de quelle nature est le problème. C'est ce qui arrive dans les problèmes solides déterminés , on trouve deux équations locales , c'est-à-dire qui appartiennent à quelques-unes des sections coniques , la nature du problème tenant par conséquent de l'un & de l'autre , ce doit être les points communs de ces deux courbes qui satisferont , ce ne peut donc être que leurs points d'intersection. Par conséquent il faudra les décrire en partant d'une ligne commune , auxquelles toutes les autres seront rapportées , & si ces courbes se coupent ou se touchent le problème est possible & est resolu, l'impossibilité sera encore marquée

116 *Journal des Sçavans*,  
par le défaut d'interfection. C'est  
cette sorte de problèmes qui mon-  
tent souvent au quatrième degré,  
& que notre Auteur a placée dans  
le septième Chapitre, il y a joint  
la maniere de décrire la courbe  
dont on connoît l'équation quand  
étant du quatrième degré elle con-  
tient quelqu'autres inconnues, c'est  
une suite de ce qui a précédé en  
ce qu'il faut commencer par con-  
struire ou déterminer les valeurs  
de la plus haute inconnue, ce qu'on  
exécute en suivant les règles qu'on  
a données dans ce Chapitre, & en  
assignant une infinité de valeurs dé-  
terminées à la seconde inconnue,  
qu'on suppose être élevée à un  
moindre degré.

Le huitième Chapitre, par  
lequel notre Auteur finit cette  
premiere Partie, contient la  
solution de plusieurs questions,  
comme celle de diviser un arc de  
cercle en trois, en cinq, en sept,  
en neuf parties égales, trouver  
deux & plusieurs moyennes pro-

Mars, 1742.

517

portionnelles entre deux lignes, & l'inscription des poligones réguliers qui ne peuvent s'inscrire par la règle & le compas, c'est ainsi que Descartes les a définis. Tout ce que nous avons vû de cette premiere Partie nous a paru traité avec clarté & d'une maniere facile pour les Commençans. Nous rendrons compte du reste de l'Ouvrage.

**HISTOIRE GENERALE DES**  
*Cérémonies, Mœurs & Coûtumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, représentées en 243 figures, dessinées de la main de Bernard Picard; avec des explications Historiques & Critiques.*  
Par M. l'Abbé Bannier, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & par M. l'Abbé le Masquier: Tome III. contenant les Cérémonies Religieuses des Grecs Schismatiques & des Protestans. in-fol. pp. 470.  
A Paris, chez Rollin fils, Quai des Augustins, 1741.

**A**PRE'S avoir épuisé dans le second Tome de ce grand Ouvrage tout ce qui concernoit les Cérémonies de l'Eglise Catholique, comme on a pû le voir dans notre Journal du mois de Fevrier, l'ordre demandoit que l'Auteur renfermât dans le troisiéme Volume ce qui regardoit les Cérémonies Religieuses des Sectes sorties de l'Eglise Catholique. Mais pour mettre le Lecteur plus à portée de distinguer entre elles ces anciennes Sectes, & de connoître les dogmes particuliers qui les ont séparées de la communion des Fidèles, M<sup>rs</sup> les Abbez Bannier & le Mascrier ont cru devoir placer à la tête de ce Volume une Dissertation préliminaire sur le Schisme & sur l'Hérésie. Elle contient une Histoire abrégée des principales erreurs qui se sont élevées dans l'Eglise depuis sa naissance jusqu'au xv<sup>me</sup> siècle inclusivement : on y apprend aussi en quoi les nouveaux Sectaires

Mars, 1742.

519

s'accordent avec les anciens, & ce qu'ils ont ajouté aux erreurs déjà prosrites dans ces premiers ennemis de la saine doctrine.

Cette Dissertation est suivie des Coutumes Religieuses des Grecs Schismatiques. Elle est divisée en trois Parties. Dans la premiere on traite du Schisme des Grecs, de l'état present de l'Eglise Gréque, de sa croyance & de sa discipline. On décrit dans la seconde les cérémonies & les usages religieux des Grecs. La troisieme enfin renferme différentes branches des Grecs Schismatiques répandus en Asie, en Afrique, & en Moscovie. Le fond de la premiere & seconde Partie de ce Traité est tiré de l'*Histoire Critique de la création des coutumes des Nations du Levant*, publiée par M. Simon sous le nom du Sieur de Moni. La reputation de ce Livre qui est estimé par les connoisseurs avoit engagé le premier Editeur à l'adopter en entier & comme cet Ouvrage ne

920 *Journal des Sçavans*,  
suffisoit pas pour remplir toute  
l'étendue de son dessein. Il avoit  
tâché par ses propres recherches  
de suppléer aux omissions de M.  
Simon, mais il s'étoit contenté  
d'y suppléer par des notes qu'il  
avoit renvoyées au bas des pages,  
ce qui partageoit l'attention du  
Lecteur, & faisoit une bigarrure  
désagréable dans tout l'Ouvrage.  
Les deux Savans qui nous ont pro-  
curé cette Edition, ont décomposé  
l'Histoire de M. Simon, & en  
marquant par des guillemets ce  
qui est de lui, ils ont inséré ces  
notes dans son Texte à mesure  
qu'elles pouvoient y être placées  
d'une manière naturelle, & n'en  
ont écarté que celles qu'il eut été  
inutile d'y faire entrer. Non con-  
tens de ce travail, ils ont encore  
enrichi cette nouvelle Edition de  
plusieurs additions considérables  
qu'ils ont tirées de différens Au-  
teurs.

Dans la première Partie qui  
traite, comme nous l'avons dit,

*Mars* , 1742 522

du Schisme des Grecs , de leurs  
dogmes & de l'état présent de  
leurs Eglises , on rapporte l'origi-  
ne du Schisme des Grecs & la con-  
tinuation jusqu'à notre siècle. » No-  
» tre dessein , dit l'Auteur , n'est  
» point de nous engager dans  
» ces vastes champs de controver-  
» se , où chaque parti trouve ordi-  
» nairement de quoi nourrir ses  
» préjugés , & satisfaire ses idées  
» & ses passions , le Lecteur ne  
» demande de nous qu'une Rela-  
» tion Historique des dogmes des  
» Eglises Grèques & la description  
» des pratiques , des cérémonies ,  
» & des usages qui accompagnent  
» le culte qu'on y rend à Dieu. Si  
» cette maniere d'écrire déplaît  
» aux Sçavans par une simplicité  
» qui est au-dessous de leurs lu-  
» mières , ils ne pourront pas du  
» moins se plaindre qu'on tend des  
» pièges aux simples , que par de  
» fausses vûës , ou par de faux rai-  
» sonnemens on falcine les yeux de  
» ceux qui ne sont pas capables de

Aussi M<sup>rs</sup> les Abbez  
le Mascrier assurent - i  
Ecrivain a traité avec  
partialité tout ce qui  
croyance des Grecs, &  
lement les points qui  
Protestans de l'Eglise C  
matiere qui a été fort  
l'occasion des disputes  
tout dans le dernier siéc  
élevées de part & d'au  
occasion. Ils prétendent  
par le choix des matie  
renfermées dans ce T  
mis ceux qui le liront en  
passer d'un nombre

"Ouvrage de M. de la Motte



Mars , 1742. 529

& la perfidie qui leur ont été tant reprochées n'ayant fait qu'augmenter avec leur misere & leur ignorance ; il n'est pas surprenant, disent nos Editeurs, qu'on trouve tant de variations & d'obscuritez dans l'exposition que les Patriarches, les Evêques, & les autres gens d'Eglise parmi les Grecs ont quelquefois donnée de leur doctrine ; souvent ils l'ont déguisée par des vûes d'intérêt ou d'amour-propre, comme fit dans le siècle passé le fameux Cyrille de Lucar Patriarche de Constantinople dont on trouvera ici l'Histoire, & pour l'ordinaire ils en sont si peu instruits qu'il ne leur est pas possible d'expliquer précisément la croyance de leurs Eglises ; c'est une vérité dont on trouvera une infinité de preuves dans la premiere partie de ce Traité.

Du reste on y prouve par le témoignage même de plusieurs Protestans, que malgré l'averfion prodigieuse que les Grecs Schismati-

§ 24 *Journal des Sçavans*,  
ques ont pour l'Eglise Romaine ils  
sont parfaitement d'accord avec  
elle , non-seulement sur l'Euchari-  
stie , mais encore sur tous les au-  
tres points qui nous séparent des  
prétendus Réformés.

Pour ce qui concerne la Disci-  
pline Ecclesiastique de l'Eglise  
Gréque , on convient & on montre  
qu'elle diffère en plusieurs articles  
de celle de l'Eglise Latine. Quoi-  
que la premiere condamne la Si-  
monie aussi rigoureusement que la  
seconde , ce désordre regne ouver-  
tement parmi les Grecs. » Car ou-  
» tre ( dit M. Simon ) l'argent que  
» le Patriarche élu donne au Grand  
» Seigneur pour avoir ses Lettres ,  
» il est encore obligé d'acheter les  
» voix des Evêques qui l'élisent.  
» Chacun dans cette occasion est  
» bien aise de vendre sa voix le plus  
» qu'il peut , mais d'autre part le  
» Patriarche sçait bien s'en recom-  
» penser quand il fait quelque  
» Evêque , ce que les Evêques  
» font aussi à l'égard des Papes.

Mars , 1742. 525

» c'est ainsi qu'on nomme les Prêtres  
» séculiers parmi les Grecs , aus-  
» quels ils vendent les ordres &  
» les Cures le plus qu'ils peuvent.  
» Tout cela tombe enfin sur le pau-  
» vre peuple , à qui l'on vend bien  
» cher l'administration des Sacre-  
» mens , ce qui est la cause pour-  
» quoi ils en approchent si peu.

Tous les Auteurs conviennent que la Simonie regne ouvertement en Grèce parmi les gens d'Eglise, On attribue ce desordre à leur pauvreté , n'ayant point , comme en Europe , de fonds certains & des revenus qui leur soient assignés pour leur subsistance, ils ne vivent que du provenu des taxes & des libéralitez qu'ils tirent des peuples, Chaque Paroisse est obligée d'entretenir son Curé, Chaque maison lui fournit tant par an , en argent ou en autre chose. De même le Diocèse est taxé pour l'entretien de son Evêque , & cette taxe est répartie sur tous les lieux qui en dépendent. Mais l'avarice & l'inju-

526 *Journal des Sçavans*,  
Artice de ceux qui exigent ces impo-  
sitions, autorisent les ruses & les  
artifices que l'on met en œuvre  
pour s'en affranchir, & pour ce  
qui est de la charité du peuple, on  
dit qu'elle est si refroidie qu'elle  
peut, pour ainsi dire, servir à ju-  
stifier la Simonie du Clergé.

Après la Simonie, la plus gran-  
de playe de l'Eglise Gréque, est  
l'ignorance; & ce qui, au rapport  
de tous les Missionnaires, empê-  
chera toujours qu'on ne puisse  
travailler solidement à la réunir au  
S. Siège. Si l'on en croit l'Auteur  
de *l'Etat des Missions de Grèce pre-  
senté au Clergé de France*, » elle est  
» si grande, cette ignorance, que  
» la plupart ne reconnoissent point  
» d'autre différence entre leur  
» Eglise & la nôtre que celle qu'ils  
» y remarquent à l'exterieur, c'est-  
» à-dire, dans les jeûnes qui sont  
» & plus fréquens & bien plus ri-  
» goureux parmi eux que parmi  
» nous, & dans les cérémonies  
» qui leur sont particulieres & qui

Mars , 1742. 527

» sont multipliées à l'infini. Ils ne  
» sçavent ni ce qu'ils doivent croi-  
» re , ni ce que nous croyons ,  
» toûjours prêts à tomber dans les  
» erreurs qu'on peut leur inspirer.  
» Leurs Prêtres bien loin d'être  
» instruits , ont besoin eux-mêmes  
» qu'on les instruisse , & leur Pa-  
» triarche ne songe qu'à se mainte-  
» nir dans sa dignité , qui est tous  
» les jours exposée à de nouvelles  
» encheres. « M. de Nointel Am-  
bassadeur à la Porte comptoit en  
1671 quatre Patriarches de C. P.  
actuellement vivans , qui à force  
d'argent s'étoient successivement  
supplantés les uns les autres , &  
dont le dernier se maintenoit par  
la seule autorité du Grand - Sei-  
gneur. Les Evêques de leur côté ne  
sont occupés qu'à amasser de  
quoi vivre , plusieurs même étant  
contraints de prendre quelque mé-  
tier pour subsister , car rien n'est  
plus miserable que le Clergé de  
l'Eglise Gréque qui gémit sous la  
tyrannie des Turcs.

528 *Journal des Sçavans*,

Après avoir donné dans la première Partie de ce Traité une idée générale de la croyance, & de la discipline de l'Eglise Gréque, on s'étend dans la seconde sur les cérémonies Religieuses qu'elle a adoptées. L'Editeur Hollandois remarque judicieusement qu'il est étonnant que les Protestans surtout les Réformés, ennemis déclarés de tout culte extérieur, & qui ont tant reproché aux Catholiques leurs pratiques Religieuses, & leurs cérémonies, aient paru rechercher avec tant d'impatience, & tant d'empressement la société, l'union & la conformité avec une Eglise qui fait hautement profession d'approuver & de pratiquer plus qu'aucune autre ce culte extérieur pros crit par la Reforme, & qui en plusieurs occasions, dont on trouve ici le détail, porte ce culte jusqu'à la superstition, » Ce » sont là ( dit-on ) de ces inconsé- » quences de conduite qui se trou- » veront touj ours dans les hom- » mes,

*Mars* , 1742. 529

mes , tant qu'ils se laisseront conduire plutôt par la passion que par la raison.

Le caractère du Schisme & de Hérésie étant de n'avoir aucun principe fixe & de renoncer au contraire à tous les principes les plus raisonnables & les plus solides de la véritable Religion , il n'est pas étonnant que par-tout où l'un ou l'autre se rencontrent il s'y trouve aussi de la division & des partis. C'est ce qui est arrivé aux Grecs depuis qu'ils ont voulu faire une Eglise particulière, séparée de l'Eglise Universelle, & indépendante du Chef établi par J. C. pour gouverner, chacune a voulu à son tour secouer le joug & se rendre indépendante du Chef de l'Eglise Gréque, dont elle n'a pas manqué encore de se distinguer par de nouvelles erreurs. On en verra la preuve dans la troisième partie de ce Traité, où l'on a renfermé ce qu'on sçait de plus certain sur les diverses branches des

*Mars.*

1 Z

330 *Journal des Sçavans*  
Grecs Schismatiques qui  
s'étendent en Asie, en  
en Moscovie. On y verr  
mes & les Cérémonies  
chites, des Georgiens  
& des habitans de la C  
Mingrelie, des Nestor  
Indiens ou Chrétiens d  
mas, des Jacobites, de  
des Abissins ou Ethio  
Arméniens, des Maro  
Nassériens, des Kelb  
Chrétiens de S. Jean, de  
enfin des Russes ou Mos

Nous renvoyons à  
même ceux qui seront  
connoître en quoi tous  
matiques conviennent  
gnent des sentimens &  
de l'Eglise Gréque. No  
querons seulement avec  
» qu'on appelle *Chrétien*  
» *Ceinture* une partie des  
» Schismatiques du Lev  
» tout ceux de la Syrie  
» storiens, les Jacobites  
» qu'ils portent générale



Mars , 1742.

531

» ceinture de cuir assez large. L'o-  
» rigine de cette Ceinture vient  
» d'un Calife du neuvième siècle ,  
» qui obligea les Chrétiens de ses  
» Etats à se distinguer de la sorte  
» des Mahométans. Vraisemblable-  
» ment cette odieuse distinction  
» s'étant oubliée , & la ceinture  
» étant devenue un ornement, l'u-  
» sage s'établit que lorsque l'E-  
» vêque excommunioit un Chré-  
» tien , en le séparant par l'ana-  
» thème , il lui coupoit la ceinture  
» & lui donnoit quelques coups  
» sur les épaules.

Dans la seconde Partie de ce  
Volume on traite de la Religion &  
des Cérémonies des Chrétiens qui  
se sont donné le nom de Prote-  
stans , d'Evangeliques , & de Ré-  
formés: on y a rassemblé ce qui ap-  
partient en particulier aux céré-  
monies Religieuses des Luthériens  
& des Calvinistes. C'est ce qui a  
déterminé nos deux nouveaux Edi-  
teurs à mettre à la tête de ces  
descriptions une Dissertation préfa-  
la

532 *Journal des Scavans* ;  
minaire sur l'état de l'Eglise à la  
naissance de la Prétendue - Réfor-  
me. Elle contient un abrégé histo-  
rique des mouvemens excités dans  
l'Eglise vers la fin du quatorzième  
siècle & au commencement du  
quinzième , à l'occasion des Héré-  
sies de Wiclef & de Jean Hus. Les  
faits qu'on y rapporte sont tirés,  
disent-ils , la plûpart d'Auteurs  
non suspects , quelques-uns même  
Protestans , & par cet endtoit à  
couvert de tout reproche de leur  
part. Le Lecteur y apprendra dans  
quels fonds les Prétendus Réfor-  
mateurs puiserent les Dogmes sur  
lesquels roula principalement leur  
Reformation ; il y verra la source  
de ces grandes révolutions que  
Luther & Calvin excitèrent au  
commencement du seizième siècle ;  
on en trouve l'Histoire abrégée à  
la suite de cette Dissertation. Mais  
parce qu'on s'y borne à décrire les  
suites & les progrès de la P. Réfor-  
me ; on y a joint, pour l'instruction  
du public , une idée du caractère,

Mars ; 1742. 533

& du génie des principaux Réformateurs, ainsi que des fruits que produisit la Réformation, qu'ils prétendirent introduire dans les mœurs & dans la Doctrine. » On  
 » donne une idée de leur varia-  
 » tions dans les articles les plus  
 » essentiels, & on rapporte les  
 » tentatives réitérées & toujours  
 » inutiles, faites en différens tems  
 » pour réunir les divers partis, qui  
 » dès sa naissance ont divisé cette  
 » nouvelle Eglise. « M<sup>rs</sup> les Abbez  
 Bannier & le Mascrier osent, di-  
 sent-ils, se flatter que le tableau  
 qu'ils en ont tracé en raccourci,  
 & dont ils n'ont emprunté les  
 couleurs que d'Auteurs dont les  
 Protestans ne peuvent recuser le  
 témoignage, ne sera pas le mor-  
 ceau de cet Ouvrage le moins esti-  
 mé de certains Lecteurs.

Il est suivi de l'exposition de la  
 Religion & des Cérémonies Reli-  
 gieuses des Lutheriens. Leur  
 croyance est principalement ren-  
 fermée dans ce qu'on appelle la

Confession d'Ausbourg qui fut dressée par Luther & par Mélanchton, & présentée à l'Empereur Charles V en 1530; sept ans après Luther se crut obligé d'expliquer & de justifier les sentimens de ceux de son parti par de nouveaux éclaircissimens connus sous le nom d'Articles de Smalcade, ils devoient être présentés au Concile général, qui étoit pour lors indiqué à Mantouë, & Mélanchton les soucrivit avec cette exception remarquable, » que si le Pape reconnoît l'Evangile (c'est-à-dire la doctrine Luthérienne) on pourra lui accorder, pour l'amour de la paix & pour la tranquillité du Christianisme & des Chrétiens qui lui sont soumis, la supériorité sur les Evêques, supériorité qui lui est déjà acquise de droit humain.

Nous ne nous étendrons point sur ce qui concerne les Cérémonies Religieuses des Luthériens. On sçait qu'ils ont conservé celles de

Mars, 1742.

535

l'Eglise Catholique dans presque tout ce qui regarde la célébration de l'Office divin, dans la décoration de leurs Eglises, dans les habits de leurs Ministres, & dans diverses autres pratiques sur lesquelles cependant il s'en faut beaucoup, comme on le verra dans l'Ouvrage même, que les Luthériens de tous les Pays soient partout d'accord entr'eux.

Il n'en est pas de même des Calvinistes ; » pendant que Luther » conservoit encore dans sa Réfor- » me plusieurs usages anciens, ap- » paremment pour ne pas effarou- » cher ses Sectateurs par un trop » grand retranchement, Calvin fai- » soit main basse sur toutes fortes » de Cérémonies & reduisoit la Li- » turgie à un squelette sec & dé- » charné : moins politique en cela, » dit notre Editeur, & peut-être » moins habile que son prédéces- » seur, qui n'ignoroit pas qu'il faut » à l'homme un culte extérieur, & » un appareil capable de ranimer

536 *Journal des Sçavans*,  
» sa devotion & de soutenir son  
» attention. Ainsi on oseroit ( con-  
» tinue-t-il ) presque comparer ces  
» deux Reformateurs à deux pru-  
» des ; l'une a renoncé à toutes sor-  
» tes d'atours , même à ceux  
» qu'elle pouvoit conserver avec  
» bienséance , l'autre ne pouvant  
» oublier entierement ce qui la pa-  
» roit , lorsqu'elle ne s'attachoit  
» qu'à plaire, conserve encore dans  
» la reforme des ornemens assez  
» éclatans pour faire connoître ce  
» qu'elle étoit autrefois. Une autre  
» chose en quoi ces deux reforma-  
» tions ressembtent aux prudes ,  
» c'est la liberté qu'elles se donnent  
» d'examiner tout & de décider  
» avec rigueur en faveur de leur  
» retraite, ou toutes les autres Re-  
» ligions leur paroissent autant de  
» coquettes.

Parmi une infinité de traits de  
cette espèce dont l'Auteur a parfemé son Ouvrage , & tous aussi peu  
& souvent , encore moins convenables à la gravité de son sujet ,

Mars , 1742. 537

nous nous sommes contentés de rapporter celui - ci pour justifier ce que nous avons dit dans nos deux Extraits précédens sur le peu de décence & de sérieux avec lequel il traite d'ordinaire les matieres les plus graves , & sur la légéreté de son caractère qui le porte à rire presque par - tout , où il faudroit gémir , & à badiner dans tous les endroits où il seroit question de raisonner.

Il avertit qu'il n'entreprend point ici de faire passer en revûc les articles de toutes les Confessions de foi qui depuis le commencement de la Reformation Calviniste ont servi à justifier , expliquer & établir la doctrine des Calvinistes , » bien moins encore de suivre ces » Confessions dans les incertitudes » & les ambiguités qu'un célèbre » Prélat leur attribue dans un des » Ouvrages le mieux suivi & le plus » ingénieux qu'on ait vû dans tout » le siècle passé , il indique simplement quelques - unes de ces Con-



588. *Journal des Sçavans*,  
fessions, & après avoir donné un  
petit détail de la créance particu-  
lière des Calvinistes, il finit ce troi-  
sième Volume par l'exposition de  
leurs Usages Religieux & de la  
discipline de leurs Eglises..

*DISSERTATION SUR LE*  
*Regne de Clovis. A Paris, chez*  
*\_\_\_\_\_ , rue \_\_\_\_\_ Brochure*  
*in-8°. pag. 83. 1742.*

**L**'AUTEUR déjà connu par  
quelques Dissertations qu'il  
a données sur différens points de  
notre Histoire, fixe avec le Pere  
Daniel la fondation de la Monar-  
chie Françoisse au Regne de Clovis.  
L'établissement que Clodion &  
ses Successeurs jusqu'à ce Prince,  
formerent dans la Gaule Belgique  
ne fut, selon lui, que Précaire; &  
n'étoit proprement que ce qu'on  
appelloit un *Bénéfice militaire*, qui  
consistoit dans une certaine étendue  
de pays, dont les Empereurs leur  
avoient accordé la jouissance pour



*Mars*, 1742.

539

leur tenir lieu de solde.

Ce ne fut que sous le regne de Clovis qu'ils en devinrent Souverains, & que les Provinces que les François possédoient dans les Gaules furent regardées comme un Domaine propre que le possesseur pouvoit transmettre à ses héritiers, & dans lequel il exerçoit une autorité absolue. Mais pour développer avec ordre les moyens que ce Prince employa pour former & affermir la Monarchie Françoisé, & les événemens qui lui donnerent sur les Gaulois la même autorité qu'il avoit sur les Francs, l'Auteur, dans cette Dissertation, regarde Clovis sous quatre points de vûë différens, 1°. comme Chrétien, 2°. comme Préfet du Prétoire, 3°. comme maître de la Gaule, & 4°. enfin comme Patrice avec les titres de Consul & d'Auguste.

L'Auteur n'ayant rien de nouveau à dire sur le principe & les suites de la conversion de Clovis,

740 *Journal des Sçavans,*  
remarque seulement que son changement de Religion lui ayant donné une autorité nouvelle sur les peuples soumis à sa puissance ; l'Empereur Anastase , à qui il devint par là plus redoutable , crut devoir dès ce moment l'attacher plus particulièrement à ses intérêts. Son dessein étoit de l'opposer aux Visigoths , dont la puissance étoit beaucoup plus étendue dans les Gaules que celle des Francs ; & si on en croit notre Auteur , ce fut dans cette vûë qu'Anastase donna à Clovis le gouvernement des Gaules sous le titre de Préfet du Prétoire.

Comme l'Auteur s'attend bien que la nouveauté de cette opinion la rendra suspecte à la plupart de ceux qui se sont appliqués à notre Histoire , il n'oublie rien dans la seconde Partie de cette Dissertation pour montzer la vérité de cette découverte.

Il commence d'abord par donner une idée de la Charge de Préfet du

Mars, 1742.

540

Prétoire, de son origine, de l'autorité qu'elle donnoit dans le civil, & dans le militaire, & des différentes modifications que les Empereurs y avoient ajoûtées jusqu'au tems de Clovis, où elle reprit toute l'autorité qu'elle avoit eue avant Constantin; autorité, comme on le sçait, presque absolüe, & qui avoit rendu ceux qui en étoient revêtus, si redoutables aux Empereurs.

M. l'Abbé du Bos, dans son *Histoire Critique de la Monarchie Française*, en parlant de la réduction des Garnisons Romaines à l'obéissance de Clovis dans l'année de son Baptême, remarque qu'il doit paroître surprenant que des troupes Romaines ayent pu se résoudre à passer au service d'un Roi *Barbare*, mais que quoiqu'elles le regardassent réellement comme tel, & qu'il n'eût point encore été Consul, il ne laissoit pas déjà d'avoir une commission de l'Empire: telle qu'elle pût être, ce sont ses termes.

342 *Journal des Sçavans*,

Or notre Auteur prétend que cette commission n'étoit autre chose que celle de Préfet du Prétoire. C'est ce qu'il entreprend de montrer, sur-tout par une Lettre d'Alcimus-Avitus Evêque de Vienne, & par une autre de S. Remy, toutes deux adressées à Clovis. Ces Pièces prouvent, selon lui, que toute la puissance civile & militaire dans les Gaules étoit réunie sur la tête de Clovis, qu'il étoit élevé au faite sublime du Gouvernement général, *in apice rerum omnium gubernacula continente*, que Gondébaud lui-même Roi des Bourguignons, lui étoit subordonné, qu'il étoit regardé dans les Gaules comme *le pere commun*, prééminences & titres qui étoient une suite de la dignité de Préfet du Prétoire, & que les Auteurs, selon lui, n'ont donnés & ont toujours donnés à ceux qui la possedoient.

Il faut voir dans la Dissertation même comment notre Auteur, par l'examen détaillé qu'il fait d'u-

Mars, 1742. 543

ne Lettre de S. Remy, qui a fort exercé tous ceux qui ont travaillé sur notre Histoire, montre que la nouvelle dignité sur laquelle le saint Archevêque félicite le Roi, ne peut s'entendre que de celle de Préfet du Prétoire, & de quelle maniere il répond aux Systêmes que Dom Thyerry Ruinard & M. l'Abbé du Bos, Auteurs, dit-il, dont il respecte infiniment les lumières, ont proposés pour expliquer cette Lettre; le premier croit qu'elle a été écrite à l'occasion du Consulat de Clovis, & le second que Clovis étoit encore Payen lorsque S. Remy lui écrivit cette Lettre, & qu'il ne s'y agit que d'une dignité purement militaire, qui étoit celle de Maître de la Milice, dignité que l'Empereur lui avoit confiée après la mort de son pere qui l'avoit aussi possédée.

En supposant ainsi Clovis Préfet du Prétoire, notre Auteur fait, dit-il, tomber le préjugé, où l'on a été jusqu'ici sur la Monarchie

Françoise. On nous représente nos premiers Rois comme des Conquerans, qui ont enlevé la Gaule aux Romains, tandis qu'ils ne s'y établirent que sous le bon plaisir des Empereurs, dont ils faisoient gloire d'être les créatures.

Ce point établi, l'Auteur ne s'arrête point à décider si les peuples nommés *Arboriques* dans Procope sont, comme le pretend M. l'Ab. du Bos, les mêmes que les Armorigues, dont le Pays, selon cet illustre Académicien, étoit situé sur la Loire, & s'étendoit jusqu'à l'Océan; ou si, comme d'autres le veulent, les Arboriques dont parle Procope habitoient le Pays du Brabant; ou, comme quelques-uns le croient, les Ardennes Limitrophes du Brabant; mais il essaye de prouver dans la troisième Partie de cette Dissertation que Clovis dans l'année 497, qui fut celle de son baptême, fut reconnu non-seulement Souverain des Arboriques, mais de toute la Gaule:

Mars , 1742. 545

Romaine , époque dans laquelle on doit placer proprement la fondation de la Monarchie Françoisé , ou *Franco-Gallique*.

Nous ne suivrons point l'Auteur dans le détail des preuves qu'il apporte , 1°. pour soutenir ce sentiment , & en second lieu pour répondre à M. l'Abbé du Bos , qui prétend que ces preuves n'établissent que la réduction des seuls peuples Arboriques à l'obéissance de Clovis , & que la pleine souveraineté des Gaules n'appartint à ce Prince que par la cession que l'Empereur Justinien en fit à nos Rois vers l'an 541.

Notre Auteur s'efforce de prouver que le passage de Procope sur lequel M. l'Abbé du Bos se fonde principalement , ne regarde que la ratification que l'Empereur Justinien fit de la cession que les Ostrogoths , dans l'impuissance où ils étoient de résister tout à la fois aux Romains & aux Francs , avoient faite à nos Rois de la Pro-

546 *Journal des Sçavans* ;  
vence, & des autres lieux qu'ils possédoient en deçà des Alpes, ce qui lui paroît d'autant plus vrai qu'on ne voit rien dans ce que le même Historien nous apprend de ce Traité, qui puisse nous persuader, que les Empereurs eussent conservé quelque autorité sur le territoire, où les Francs étoient établis.

On trouve à la suite de cette troisième Partie une Lettre de l'Auteur à un de ses amis, dans laquelle il combat le sentiment de M. Eccard, qui dans ses *Origines de la Sérénissime Maison d'Autriche*, avoit prétendu que tous les Rois de l'Occident, & en particulier nos Rois, avoient toujours été subordonnés aux Empereurs d'Orient, sous l'autorité desquels ils étoient censé gouverner, & qu'ils en furent dépendans jusqu'au temps de l'Empereur Léon l'Isaurique.

Une des principales raisons sur lesquelles M. Eccard appuye cette opinion, est que Clovis reçut de



Mars , 1742. 547

L'Empereur Anastase un Diadème avec le Brevet & les ornemens du Consulat honoraire , c'est à dire du Patriciat.

Notre Auteur fait voir ici , & dans la quatrième & dernière Partie de sa Dissertation , où il considère Clovis comme Patrice & revêtu des titres de Consul & d'Auguste , que le Patriciat de la première classe , car il y en avoit plusieurs , n'étoit point un Office , une Magistrature qui donnât par elle-même aucun pouvoir ni aucune Jurisdiction , mais une prééminence d'honneur qui faisoit que celui qui en étoit décoré , étoit comme associé à l'Empire , d'où il suit que ce titre loin de soumettre celui qui le portoit à l'autorité de l'Empereur , le rendoit presque son égal , sur quoi il avertit qu'il s'éloigne du sentiment de M. l'Abbé du Bos qui attribue à la dignité de Patrice le droit de » commander à tous les » Officiers civils & militaires en » l'absence du Consul.

Pour ce qui regarde les qualités de Consul & d'Auguste dont Anastase décora Clovis, l'Auteur de cette Dissertation adopte le sentiment du Card. Bellarmín, qui pense » qu'Anastase ne donna à » Clovis que les titres honorifi- » ques & les marques exterieures » que portoient les Consuls, que » selon presque tous les Historiens » il n'exerça point ce Consulat, » que ce ne fut point un Consulat » d'effet, mais de nom, & que » Clovis se contenta de porter le » titre de Consul. Les Fastes Con- » sulaires, dit il, en font foi aussi » bien que Cassiodore, Marianus, » Scotus, Grégoire - Haloander, » Onuphre, Mercator, &c. Car » aucun de ces Auteurs ne met le » Roi Clovis au nombre des Con- » suls.

Comme M. l'Abbé du Bos prétend au contraire que Clovis, depuis qu'il eut reçu la qualité de Consul, » gouverna en vertu de » ce titre les Romains des Gaules

Mars , 1742. 549

» avec autant de pouvoir qu'il en  
» avoit sur les Francs : notre Au-  
» teur se propose encore ici de mon-  
» trer que l'Histoire ne fournit aucu-  
» ne preuve que les Gaulois Romains  
» aient reconnu Clovis en qualité  
» de Consul ; & que comme cette  
» dignité ne donnoit qu'un *pouvoir*  
» *administratif* qui ne duroit qu'un  
» an , Clovis n'en n'auroit reçu  
» qu'une autorité passagere & sub-  
» alterne , bien différente de celle  
» avec laquelle il regnoit sur son  
» peuple.

Tels sont , dit l'Auteur en finis-  
» sant cette Dissertation , » les points  
» de critique sur lesquels , il m'a  
» paru que je pouvois faire quel-  
» ques recherches , nonobstant  
» tous les Livres qui ont paru sur  
» ce sujet depuis quelques années...  
» Je n'exige autre chose du Lec-  
» teur éclairé que de proportion-  
» ner son consentement aux preu-  
» ves & aux vraisemblances qui  
» établissent les faits que j'ai discu-  
» tés.

LETTRE DE M. DE VOLTAIRE à Messieurs les Auteurs du *Journal des Sçavans*.

MESSIEURS,

AYANT vû dans le *Journal* l'Extrait de quelques remarques d'un Seigneur Polonais sur l'Histoire de Charles XII, j'ai l'honneur de vous avertir que celui qui a bien voulu se donner la peine de les faire, avoir eu cette bonté pour moi seul, afin que j'en profitasse dans une nouvelle Edition. J'ai encore le manuscrit que ce Seigneur Polonais me fit tenir à Bruxelles, & je n'ai pu découvrir comment il en est tombé une copie entre les mains du Libraire Adrien Motients qui l'a imprimée.

Tout le monde sent avec moi, sans doute, la différence du procédé de ce Seigneur qui n'a écrit que pour m'instruire, & de celui de tant de Critiques qui n'écrivent

Mars , 1742.

551

que pour contredire , pour humi-  
lier un Auteur , pour se faire van-  
loir à ses dépens , enfin pour ven-  
dre une Brochure ; il est certain  
que si ces Critiques avoient uni-  
quement le dessein d'éclairer un  
Ecrivain & de rendre service au  
public , comme ils s'en vantent  
presque tous , ils imiteroient la  
conduite de l'homme de mérite qui  
m'a donné ces remarques ; celui  
qui nous fait connoître ainsi la  
vérité est un homme bienfaisant ,  
celui qui révèle publiquement des  
fautes dont il pourroit avertir en  
secret, semble ne vouloir que nuire.  
Je suis très - sincèrement persuadé  
qu'il y a beaucoup de fautes dans  
mon Histoire de Charles XII , &  
je ne puis que remercier ceux qui  
les reprennent , de quelque motif  
qu'ils soient animés ; il y a long-  
tems que j'amasse des Mémoires  
pour rectifier cet Ouvrage. J'en ai  
les mains les plus respectables , &  
on demande pourquoi je diffère  
à en faire usage , c'est parce

552 *Journal des Sçavans*,  
que je veux que l'usage soit meilleur.

Quand je composai cette Histoire du Monarque le plus singulier qui ait jamais regné en Europe, je ne prétendis faire qu'un simple Essai; je me trouvois en un sens dans la même situation d'esprit où j'étois quand je fis la Henriade. J'avois eu l'honneur de jouir quelques mois à la campagne en 1716 de la société de feu M. de Cauxmartin, l'homme de France qui sçavoit le plus d'Anecdotes sur la Vie de Henri IV, il m'apprenoit mille traits si sublimes & si touchans de ce grand Roi, que mon imagination échauffée par ces conversations, osa concevoir l'idée d'un Poëme Epique, qui tout indigne qu'il est du Héros & de la Nation, a été pourtant reçu de cette Nation avec quelque indulgence.

De même me trouvant à la campagne en 1727 avec M. Fabrice qui avoit passé sept années auprès de Charles XII, il me conta des  
faits

*Mars* , 1742. 553

faits si extraordinaires que je ne pus résister à l'envie qu'il m'inspira de les écrire ; il me communiqua des Mémoires , j'en cherchai ailleurs , & je donnai cet Essai qu'on n'a que trop réimprimé , mais comme ce ne fut qu'au bout de dix années que je mis la Henriade à peu-près dans l'état où elle est aujourd'hui , il m'a fallu encore un plus long terme pour corriger l'Histoire de Charles XII ; un Poëme exige une étude continuelle à chercher de nouveaux embélesses , une Histoire demande une recherche assidue de nouvelles vérités , & ces deux travaux sont l'ouvrage du tems.

On imprima , il y a deux ans , quatre Volumes d'un Journal très-exact des Campagnes de Charles XII , depuis 1700 jusqu'à 1709 , mais ces matériaux ne me suffisoient pas. J'attendis qu'on voulût bien me communiquer l'Histoire complète écrite en Suedois par M. Norberg , ci-devant Chapelain

*Mars*.

1 A

554 *Journal des Sçavans*,  
du Roi de Suede, Histoire qui sera  
vraisemblablement la plus fidèle  
que nous ayons en ce genre, M.  
de Valmod, jeune Suedois, plein  
de mérite, qui sçait fort bien notre  
Langue, vient de traduire le Livre  
de M. Norberg, on l'imprime ac-  
tuellement à la Haye en quatre  
Tomes, & le premier doit paroître  
incessamment.

J'attendrai que tout le Livre  
soit public pour faire enfin, de  
tant de matériaux, un édifice qui  
puisse être un peu durable.

Je ne doute pas que M. de Nor-  
berg ne contredise souvent les Mé-  
moires que j'ai entre les mains, j'ai  
d'autant plus lieu de le croire que  
ces Mémoires même diffèrent en-  
tre eux autant que les esprits de  
ceux qui me les ont communiqués,  
& sans doute le Chapellain de  
Charles XII aura vû les choses  
d'un autre œil que les Ministres du  
Czar.

Je crois qu'il faut désespérer de  
sçavoir jamais tous les détails au



Mars, 1742. 355

ste. Les Juges qui interrogent des témoins ne connoissent jamais toutes les circonstances d'une affaire, & plus forte raison un Historien, quel qu'il soit, les ignore-t-il; c'est bien assez qu'on puisse constater les grands événemens & se former une connoissance générale des mœurs des hommes. Voilà ce qu'il a de plus important, & heureusement c'est ce qu'on peut le plus facilement connoître; pourvu que les grandes figures du tableau soient dessinées avec vérité & fortement prononcées, il importe peu que les autres soient vûes toutes entières. Les règles de la perspective ne le permettent pas; la perspective de l'Histoire ne souffre d'ailleurs non plus que nous connoissions exactement les petits détails.

Je n'en veux pour preuve que les différentes raisons que chacun donne au sujet de cette abstinence de vin que le Roi de Suede s'imposa dès sa première jeunesse. Un ambassadeur de France auprès de

556 *Journal des Sçavans,*  
lui m'a assuré que cette austérité  
n'étoit dans le Roi qu'une vertu de  
plus, & qu'il avoit renoncé au vin  
comme à l'amour, sans avoir ja-  
mais été surpris ni par l'un ni par  
l'autre, seulement pour n'être ja-  
mais à portée d'en être subjugué,  
& pour donner en tout de nou-  
veaux exemples. Le Seigneur Polo-  
nois, dont on a imprimé les re-  
marques, dit au contraire que  
Charles XII se priva de vin pour  
se punir toute sa vie d'un excès,  
L'un & l'autre de ces motifs est  
glorieux, & peut-être le dernier  
l'est-il davantage, en ce qu'il sup-  
pose un penchant qu'on a surmon-  
té. Une circonstance m'avoit fait  
croire d'abord au recit de l'Am-  
bassadeur, c'est que Charles XII  
quitta depuis la bière, & qu'ainsi  
il étoit vraisemblable qu'il ne re-  
nonça à la bière & au vin que par  
un régime austère qui entroit dans  
son héroïsme,

Je sçai qu'il peut paroître très-  
puerile d'examiner scrupuleuse-

Mars , 1742. 557

ment si un homme du Nord , qui vivoit il y a près de trente ans , a bu du vin ou non , & par quelle raison il n'en a pas bû ; mais un si petit détail est ennobli par le Héros ; d'ailleurs un Historien qui pese les plus petites vérités , en mérite plus de créance sur les grandes.

J'ai rapporté sur beaucoup d'évenemens des sentimens contraires , afin de laisser au Lecteur la liberté de juger : mon impartialité ne peut pas être douteuse , je ne suis qu'un Peintre qui tâche d'appliquer des couleurs vraies sur les desseins qu'on lui a fournis. Tout n'est indifférent de Charles XII & de Pierre le Grand , excepté le bien que ce dernier a fait aux hommes ; il n'est pas en moi de les flatter ni d'en médire ; j'en parle avec le respect qu'on doit aux Rois qui sont morts de nos jours , & avec celui qu'on doit à la vérité. Ce desir de sçavoir & de dire la vérité m'oblige d'avertir les Libraires qui vouloient donner une nouvelle

358 *Journal des Sçavans*,  
Edition de cette Histoire, qu'ils  
doivent différer long-tems. Je vou-  
drois qu'ils eussent aussi moins  
précipité quelques Editions de mes  
autres Ouvrages. Permettez-moi  
sur-tout, Messieurs, de protester  
ici plus particulièrement contre  
deux de ces Editions (\*) nouvelles  
dans lesquelles on a inseré beau-  
coup de Pieces qui ne sont point  
de moi, telles qu'un commence-  
ment de Roman, une Apothéose,  
& je ne sçai quels autres Ecrins de  
cette nature; il est juste qu'on n'ait  
à répondre que de ses fautes; mais  
les Auteurs sont souvent réduits à  
répondre de celles des autres à for-  
ce d'en avoir fait.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(\*) Elles sont sous le nom de la  
Compagnie des Libraires d'Amsterdam,  
pleines de fautes ridicules, & de Pieces  
supposées.



NOUVELLES LITTE'RAIRES.  
I T A L I E.  
DE VENISE.

J E A N - B A P T I S T E Pasquali, Im-  
primeur-Libraire, débite le se-  
cond Volume du Recueil choisi  
des Opuscules & des Extraits im-  
portans d'Ouvrages, inserés dans  
les *Acta Eruditorum*, &c. tou-  
chant les Mathématiques, la Phy-  
sique, la Medecine, suivant le  
projet qu'il en avoit publié : voici  
le titre que porte ce Recueil :

*Opuscula omnia Actis Eruditorum  
Lipsiensibus inserta que ad univer-  
sam Mathesim, Physicam, Mede-  
cinam, Anatomiam, Chirurgiam  
& Philologiam pertinent; nec - non  
Epitome, si que materia, vel criti-  
cis animadversionibus celebriores.  
Tom. secundus ab an. 1688 ad an.  
1693, & Supplementa ad primum  
decennium 1741. in-4°. Ce Volume  
est aussi bien imprimé que le pre-  
mier & les figures ne sont pas  
moins belles.*

www.libtool.com.cn  
y60 *Journal des Sçavans*,

On trouve aussi chez le même Libraire un autre Ouvrage sur les Antiquitez de Rimini, sous ce titre : *Delle Antichita di Rimino Libri due. 1741. fol.* M. Tommaso Temanza, Architecte Vénitien, qui en est l'Auteur, l'a enrichi de nouvelles figures. Il y a ajouté un Recueil d'anciennes Inscriptions, qu'on a découvertes dans la Ville de Rimini & dans son Territoire.

DE FLORENCE.

Sebastien Brazzini, Libraire, au Centaure, a publié les quatre premières feuilles de l'Ouvrage périodique qu'il a entrepris d'imprimer, avec ce titre : *Memorabilia Italorum eruditione prestantium quibus vertens seculum gloriatur.* Nous en avons expliqué le plan & le projet dans nos Nouvelles du mois de Décembre dernier. Ces quatre premières feuilles contiennent les Vies des Papes Benoît XIII, du Sénateur Philippe Bonarroti, de Pierre-Antoine Micheli, de Sebastien Bianchi, du Pape Clément XI.

Mars , 1742. 561

de l'Abbé Antoine-Marie Savini ;  
& de Benoît Bresciani.

Tartini & Franchi , Directeurs  
de l'Imprimerie de S. A. R. le  
Grand Duc , viennent de publier  
le second Volume de la troisième  
Partie du Recueil des Pièces en  
prose de l'Académie de la Crusca.  
Ce Volume , le quinzième de la  
Collection générale de ce genre  
d'Ouvrages a pour titre : *Raccolta  
di prose Fiorentina Parte terza Vo-  
lume secondo contenente cose giocose.  
In Firenze, 1741. 8°.* Les principa-  
les Pièces qu'on a fait entrer dans  
ce Volume , sont quinze Discours  
composés par divers Membres de  
l'Académie de la Crusca sur des  
sujets enjoués & badins , & recités,  
pour la plupart , dans les assem-  
blées de cette Académie. L'Editeur  
est un des Auteurs du célèbre Vo-  
cabulaire de la Crusca.

DE LUCQUES.

M. Pierre-François Foggini con-  
nu dans la République des Lettres  
principalement par son Recueil de

562 *Journal des Sçavans*,  
Dissertations Latines sur le Voyage & l'Episcopat de S. Pierre à Rome, & par l'Edition du célèbre Manuscrit de Virgile de la Bibliothèque de Médicis, qui paroîtra incessamment, conformément au projet qu'il publia l'année dernière, vient de faire imprimer son Histoire de S. Romolo Evêque de Fiesole, en voici le titre: *la vera Istoria di S. Romolo Vescovo e Protettore di Fiesole, liberata dal Dottor Pier-Fran. Foggini dalle colonne appostelle in una scrittura pubblicata per difesa degli atti di detto Santo apocrifi, e alla gloriosa memoria di lui ingiuriosissimi. In Lucca, 1742. in-4°.* Cet Ouvrage est la suite de la dispute qui s'est élevée entre M. Foggini & le P. Fidele Soldani, Ce Religieux, dans son Histoire du Monastere de Passignano, & depuis dans quelques Ecrits, & employé & défendu des Actes dans lesquels S. Romolo est regardé comme Disciple de S. Pierre, & comme Martyr; au contraire M.



Mars , 1741. 563

Foggini soutient dans l'Histoire que nous annonçons , comme il l'avoit déjà fait dans une des Dissertations dont il a publié le Recueil l'année dernière , que S. Romolo n'a point été Disciple de S. Pierre , & qu'il n'est pas mort martyr. Tel est le sujet du Livre de M. Foggini.

Cette Histoire se débite aussi à Rome.

## A L L E M A G N E.

D E H A L L E.

*Friderici Hoffmanni exercitatio de optimâ philosophandi ratione , ex solertiori Dei ejusque admirabilium in naturâ operum , & præcipue ipsius hominis cognitione petenda , ad divinæ majestatis gloriam manifestandam , & pietatem promovendam ; cui selectiores quædam Epistolæ Leibnitianæ accedunt. Hala Magdeburgicæ , in Officinâ Rengerianâ. 1741.*

*in-4°.* M. Hoffmann donne dans cet Ouvrage la méthode de philosopher , qu'il a cru la plus parfaite , & le plan de Philosophie le plus

564 *Journal des Sçavans* ;  
utile pour la conduite de l'homme.  
Il enseigne que la Philosophie consiste dans la connoissance des vérités qui contribuent à instruire & à perfectionner l'homme, & à procurer le bonheur de la société, que le fondement de la perfection de l'homme, qui est la vraie fin de la Philosophie, n'est autre chose que la conformité des actions des hommes avec la volonté ou l'ordre de Dieu. Il vient ensuite à l'existence de Dieu qu'il démontre par toutes les preuves que la Philosophie lui fournit, & elles méritent d'être lûes. Enfin il parle de la maniere de conserver la santé du corps. L'Auteur employe en preuve ce qui lui a paru de meilleur dans les anciens Ecrivains & dans l'Ecriture Sainte.

F R A N C E.

D E S O I S S O N S.

» L'Académie de Soissons déli-  
» vrera dans son Assemblée publi-  
» que du Lundi 22. Avril 1743 un  
» Prix, qui sera une Médaille d'or.

Mars, 1742. 565

» de la valeur de trois cens Livres,  
» donnée par Monseigneur le Duc  
» de Fitzjames Pair de France,  
» Evêques de Soissons.

» Elle l'adjugera à une Disserta-  
» tion Historique d'une heure ou  
» une heure & demie de lecture.

» Elle propose pour sujet, 1°. la  
» Conquête de la Bourgogne en-  
» treprise en 532 par Childebert &  
» Clotaire; fut-elle achevée dans la  
» même année & partagée seule-  
» ment par ces deux Rois? ou ne  
» le fut-elle qu'en 534 par les mê-  
» mes Rois, aidés des forces de  
» Théodebert leur neveu? parta-  
» gea-t-il avec eux cette dépouille?

» 2°. Si cette guerre ne fut ter-  
» minée qu'en 534, quelles en fu-  
» rent les actions & les circonstan-  
» ces principales depuis 532?

» 3°. Quels étoient ceux que  
» Gregoite de Tours appelle Leu-  
» des, & qui défendirent le jeune  
» Théodebert contre les intrigues  
» & les efforts de Childebert & de  
» Clotaire?

» 4°. Quelles Provinces, Cités,  
» ou Places furent ajoûtées succes-  
» sivement au Royaume de Soif-  
» sons, & en quelles années ? 1°.  
» par la conquête de la Thuringe,  
» 2°. par le partage du Royaume  
» d'Orléans, 3°. par la conquête  
» de la Bourgogne, 4°. par la  
» cession des Ostrogots, 5°. par la  
» mort de Théodebaldé Roi d'Au-  
» strasie, 6°. enfin quelle étoit l'é-  
» tendue du Royaume de Soissons  
» ou de Clotaire lorsqu'il eût réu-  
» ni en sa personne tout l'Empire  
» François ?

» 5°. La cession faite aux Rois  
» François par l'Empereur Justi-  
» nien doit-elle s'entendre de tou-  
» tes les Gaules, ou simplement  
» de la Provence qui leur avoit  
» déjà été cédée par les Ostrogots ?

» Et pour donner plus de tems  
» & de facilité aux Auteurs, elle  
» propose pour sujet de la Dissert-  
» ation de 1744.

» 1°. De quelles Provinces ou  
» Cités étoit composé le Royaume

Mars, 1742. 567

» de Soissons lorsqu'il échut en  
» partage à Chilperic ? quelles fu-  
» rent depuis les augmentations  
» ou diminutions avec leurs épo-  
» ques jusqu'au tems où Clotaire  
» second réunit en sa personne  
» toute la Monarchie Françoisé ?  
» Quel fut en particulier pendant  
» ce tems-là le sort de la Ville de  
» Soissons ? Quels furent les diffé-  
» rens partis qu'elle suivit , les  
» Siéges qu'elle soutint & les prin-  
» cipaux évenemens qui peuvent  
» la regarder ?

» 2°. Quels étoient les limites du  
» territoire de Soissons regardé  
» comme cité & Duché particulier ?

» 3°. Quel est le lieu nommé  
» *Roffontensis* dans le Traité d'An-  
» delau ? *Gregor. Tur. Lib. IX.*  
» *cap. 20.* 2°. quel est celui nommé  
» *Truccia* ou *Trucciago* dans le  
» Pays Soissonnois où se livra la  
» bataille entre Fredegonde & les  
» Généraux de Childébert ? *Gesta*  
» *Franc. cap. 36.* 3°. Quel est le  
» lieu nommé *Latofao* où Frede-

568 *Journal des Sçavans* ;  
» gonde avec son fils Clotaire d'ériger  
» l'armée des enfans de Childer-  
» bert ? *Fredeg.* 17 » est le même  
» que celui nommé *Lufao* ? *Gest.*  
» *Franc.* 46. où Martin & Pepin  
» furent défaits par Thierry &  
» Ebroin, & qu'un Auteur moder-  
» ne dit être *la Faux* entre Laon  
» & Soissons ?

» Dans l'examen des Ouvrages  
» on aura égard non-seulement au  
» nombre & à l'étendue des re-  
» cherches, mais encore à la pure-  
» té du stile & à la beauté du langa-  
» ge.

» Les Auteurs sont avertis de  
» mettre à la marge ou à la suite  
» de leurs Ouvrages les preuves  
» des faits qu'ils auront avancés,  
» les sources où ils les auront puis-  
» sés.

» On prie ceux qui enverront  
» des Dissertations Latines de met-  
» tre aussi en marge les noms Fran-  
» çois des personnes ou des lieux  
» dont ils feront mention.

» On adressera à M. de Beyne :

Mars , 1742. 569

» Président au Présidial de Soissons  
» & Secrétaire perpétuel de l'Académie , les Ouvrages destinés au  
» concours ; on les envoyera port  
» franc , & avant le premier Fe-  
» vrier 1743 , sans quoi ils ne se-  
» ront point retirés.

» Les Auteurs ne mettront  
» point leurs noms au bas de leurs  
» Ouvrages , mais seulement une  
» sentence , & en les envoyant ils  
» indiqueront une adresse , à la-  
» quelle M. le Secrétaire puisse  
» faire tenir son Récepissé.

» On les prie de prendre les me-  
» sures nécessaires pour n'être  
» point connus jusqu'au jour de la  
» décision , de ne point signer les  
» Lettres qu'ils pourroient écrire à  
» M. le Secrétaire , ou à tout autre  
» de Messieurs les Académiciens ,  
» les avertissant que s'ils sont dé-  
» couverts par leur faute ils seront  
» exclus du concours.

» L'Auteur qui aura remporté  
» le prix viendra le recevoir dans  
» la Séance publique de l'Acadé-

570 *Journal des Sçavans*,  
» mie le Lundi 22 Avril 1743, si  
» non il enverra à une personne  
» connue sa procuration, pour  
» être remise à M. le Secrétaire,  
» avec le récépissé de l'Ouvrage.

D E P A R I S.

Comme les différens Volumes de  
*l'Histoire des Empires* de M. l'Abbé  
Guyon ont été imprimés avec des  
titres qui désignent d'une manière  
immédiate la matière qui y est tra-  
ctée, sans marquer par les nombres  
accoutumés la suite & l'ordre dans  
lesquels on les doit lire; cette exac-  
titude même de l'Auteur a donné  
de l'embarras à quelques person-  
nes; pour obvier à cet embarras,  
les Libraires ont jugé à propos de  
publier la Table suivante.

Tome I. *Egyptiens.*

Tome II. *Assyriens, Babyloniens  
& Médes.*

Tome III. *Perses.*

Tome IV. *Macédoniens, première  
Partie.*

Tome V. *Macédoniens, seconde  
Partie.*



Mars, 1742.

571

Tome VI. *Les Ptolémées.*

Tome VII. *Les Séleucides.*

Tome VIII. *Thraces & Parthes.*

Tome IX. *Origine de la Mythologie, Argos, Mycènes & Lacédémone, première Partie.*

Tome X. *Lacédémone, seconde Partie.*

Tome XI. *Thèbes, & Athènes, première Partie.*

Tome XII. *Athènes, seconde Partie.*

Cet Ouvrage se vend à Paris, rue S. Jacques, chez H. L. Guerin, J. Villette, & chez J. B. Delespine.

Le septième Volume de l'*Histoire Romaine* de feu M. Rollin paroît depuis quelques jours par les soins de M. Crevier, Professeur de Rhétorique au Collège de Beauvais, chez la Veuve Etienne, 1742. vol. in-12.

J. B. Coignard, Hipp. L. Guerin, J. Delaint, & J. Guerin ont achevé d'imprimer & débitent présentement les IV<sup>me</sup>, V<sup>me</sup>, & VI<sup>me</sup> Volumes de la nouvelle Edition.

572 *Journal des Sçavans*,  
des *Œuvres de Cicéron*, par M.  
l'Abbé d'Olivet, 1742. in-4°.

On rendra compte de ces deux  
Ouvrages dans le Journal suivant.

*Prix proposé par l'Académie  
Royale des Sciences, pour l'Année  
1744.* » Feu M. Rouillé de Meslay,  
» ancien Conseiller au Parlement  
» de Paris, ayant conçu le noble  
» dessein de contribuer au progrès  
» des Sciences, & à l'utilité que  
» le Public en pouvoit retirer, a  
» légué à l'Académie Royale des  
» Sciences un fonds pour deux  
» prix, qui seront distribués à ceux  
» qui, au jugement de cette Com-  
» pagnie, auront le mieux réussi  
» sur deux différentes sortes de su-  
» jets, qu'il a indiqués dans son  
» Testament, & dont il a donné  
» des exemples.

» Les sujets du premier prix re-  
» gardent le Systeme général du  
» Monde, l'Astronomie-Physique.

» Ce prix devoit être de 2000  
» livres, aux termes du Testament,  
» & se distribuer tous les ans. Mais  
» la diminution des rentes a obligé

Mars, 1742.

573

» de ne le donner que tous les deux  
» ans, afin de le rendre plus con-  
» siderable, & il sera de 2500 li-  
» vres.

» Les sujets du second prix re-  
» gardent la navigation & le com-  
» merce.

» Il ne se donnera que tous les  
» deux ans, & sera de 2000 livres.

» Quoique parmi les Pieces qui  
» ont été envoyées pour concourir  
» au prix de 1742 sur la question  
» de l'Aiman, il y en ait quelques-  
» unes qui paroissent avoir été fai-  
» tes par des personnes sçavantes,  
» on n'y a rien trouvé cependant  
» d'assez précis & d'assez clair pour  
» les couronner. L'Académie a  
» donc jugé devoir proposer le  
» même sujet pour l'année 1744 ;  
» sçavoir, l'explication de l'attrac-  
» tion de l'Aiman avec le Fer, la  
» direction de l'Aiguille aimantée  
» vers le Nord, sa déclinaison & son  
» inclinaison.

Le prix sera double, c'est-à-di-  
» re, de 5000 livres, suivant les  
» dispositions de M. de Meslay.

» Les Sçavans des toutes les  
 » Nations sont invités à travailler  
 » sur ce sujet, & même les Associés  
 » étrangers de l'Académie. Elle  
 » s'est fait la loi d'exclure les Aca-  
 » démiciens regnicoles de préten-  
 » dre aux prix.

» Ceux qui composeront sont  
 » invités à écrire en François ou  
 » en Latin, mais sans aucune obli-  
 » gation. Ils pourront écrire en  
 » telle Langue qu'ils voudront, &  
 » l'Académie fera traduire leurs  
 » Ouvrages.

» On les prie que leurs Ecrits  
 » soient fort lisibles, sur-tout quand  
 » il y aura des calculs d'algèbre.

» Ils ne mettront point leur nom  
 » à leurs Ouvrages, mais seule-  
 » ment une sentence ou devise. Ils  
 » pourront, s'ils veulent, atta-  
 » cher à leur Ecrit un Billet séparé  
 » & cacheté par eux, où seront  
 » avec cette même Sentence, leur  
 » nom, leurs qualités & leur adres-  
 » se, & ce Billet ne sera ouvert  
 » par l'Académie, qu'en cas que la  
 » Piece ait remporté le prix.

Mars , 1742. 575

Ceux qui travailleront pour le  
adresseront leurs Ouvrages  
ris au Secrétaire perpétuel de  
adémie , ou les lui feront  
mettre entre les mains. Dans  
second cas le Secrétaire en  
nera en même tems à celui  
les lui aura remis , son réce-  
é , où sera marquée la Sen-  
te de l'Ouvrage & son nume-  
selon l'ordre ou le tems dans  
quel il aura été reçu.

Les Ouvrages ne seront reçus  
jusqu'au premier Septembre  
3, exclusivement.

L'Académie , à son Assemblée  
liquie d'après Pâques 1744 ,  
clamera la Piece qui aura ce  
t.

Il y a un récépissé du Secrète-  
e pour la Piece qui aura rem-  
té le prix , le Trésorier de  
adémie délivrera la somme  
prix à celui qui lui rapportera  
récépissé. Il n'y aura à cela  
le autre formalité.

Il n'y a pas de récépissé du  
rétaire , le Trésorier ne déli-

176 *Journal des Sçavans*,  
 » verra le prix qu'à l'Auteur mê-  
 » me, qui se fera connoître, ou  
 » au porteur d'une procuration de  
 » sa part.

## T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
 dans le Journal de Mars 1742.

<b>H</b> <i>Histoire Romaine de M. Rollin,</i> <i>Tom. VI.</i>	pag. 387
<i>Principes sur le mouvement &amp; l'équi- libre, &amp;c.</i>	425
<i>Ouvres de M. de Fontenelle, &amp;c.</i>	462
<i>Les XX. Livres de l'Histoire d'Ita- lie de M. Guichardin, &amp;c.</i>	481
<i>Le Calcul différentiel &amp; le Calcul intégral, &amp;c.</i>	501
<i>Histoire générale des Cérémonies Religieuses, &amp;c.</i>	500
<i>Dissertation sur le Regne de Clovis,</i>	58
<i>Lettre de M. de Voltaire à Mes- sieurs les Auteurs du Journal des Sçavans,</i>	559
<i>Nouvelles Littéraires,</i>	559
<b>Fin de la Table.</b>	

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

[www.libtool.com.cn](http://www.libtool.com.cn)

